



30

Ce volume xxx fait suite à un précédent xxix dont les inscriptions vont du n° 1 à 1100
de l'année 1907. ce que nous certifions.
Lausanne le 10 septembre 1908.



Offr. de l'Etat Civil

Manque la page 1

Manque la page 2

N° 401

Borle & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borle, Louis-Ulysse,** Ancien Pasteur

de Renan (Berne) domicilié à Lausanne, Chailly

Veuf en 1^{re} nocce de Marie, née Meber, dès le six juin mil neuf cent cinq

né à Renan, le trente janvier mil huit cent quarante-six

fil de Louis Frédéric Borle, décédé

et de Louise, née Liengme, sa femme, décédée

2° **Pache, Marguerite-Sophie-Louise,**

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatorze septembre mil huit cent cinquante huit

fille de Louis Henri Pache, décédé

et de Jeanne Pauline Sophie Meyer, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Renan, Lausanne et Epalinges le dix-sept
aût mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Renan,
Lausanne et Epalinges.

Signatures des époux :

L. Borle
M^{te} Pache

Signatures des témoins :

L. Pache
W. Borle } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rempl. ad.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Renan et à Epalinges.

N^o 403

Bezençon et Baillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bezençon, Gustave-Aimé**, Employé de bureau

de Eclagnens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Oulens, le vingt-six Octobre mil huit cent septante-neuf

fil de Pierre François Bezençon, décédé

et de Louise Rosalie, née Joly, sa femme, décédée

2^o **Baillens, Emma**, lingère

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Alexandre Samuel Baillens, décédé

et de Marie, née Rouge, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Eclagnens, le vingt août
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et Eclagnens

Communiqué : à l'Etat-Civil à

Eclagnens

Signatures des époux :

G. Bezençon
Emma Bezençon

Signatures des témoins :

A. Baillens
H. Bigler } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 404

Wäkerlin et Duruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wäkerlin, Louis-Alexandre, représentant

de Avully (Genève) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le treize septembre mil huit cent soixante trois

fil de Louis Xavier Wäkerlin, décédé

et de Louise Françoise, née Buvetot, décédée

2° Duruz, Anne-Marie,

de Kufflens-le-Château domiciliée à Chailly, Lausanne

Célibataire

née à Isoet Saïd (Egypte), le vingt huit août mil huit cent septante deux

fille de Louis Henri Duruz, employé en retraite

et de Françoise, née Huntis, sa femme, les deux à Chailly, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Avully, et Kufflens-le-Château,

les treize et quatorze août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Avully et Kufflens-le-Château

Signatures des époux :

L. Wäkerlin

A. Duruz

Signatures des témoins :

Blanc à Lausanne

Blanc Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Pache et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Charles-Edmond, employé à la caserne

de Epalinges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Epalinges, le seize août mil huit cent quatre vingt-un

fils de feu Paul Moïse Pache

et de feu Euphrasie, née Chapsis, sa femme

2° Bolomey, Charlotte,

de Lutry et de Forel (Savane) domiciliée à Epalinges

Célibataire

née à Belmont-Sully, le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de Félix François Bolomey, journalier

et de Camille Emma, née Guignot, sa femme, à Bossières de Lutry.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Lutry et Forel, les
vingt, vingt-un et vingt-trois août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Epalinges, Lutry et Forel.

Signatures des époux :

Charles Pache

Charlotte Pache

Signatures des témoins :

J. Brien
Bonny Moïse } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à
Epalinges, Lutry et Forel.

N° 406Baudet a Kohler néeNom et profession de l'époux :
Bonjour

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baudet, Marc-Charles Louis, ouvrierde Bottens domicilié à LausanneDivorcé de Helène Perret, dès le dix avril mil huit cent soixante sixné à Lausanne, le dix-huit mars mil huit cent soixante-cinqfils de Adrienne Charlotte Baudet, née Baud, à Nyon

et de

2° Kohler née Bonjour, Jeanne-Marguerite, journalièrede Néchy (Valais) domiciliée à LausanneVeuve de Benjamin Kohler, dès le quinze novembre mil huit cent soixantenée à Bayeme, le seize mai mil huit cent soixante-quatrefille de Samuel François Bonjour, décédéet de Jeanne Marie Charbon, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Néchy et Bottens, les onze et douze juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.
Acte de mariage de l'épouse avec
mention du divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Néchy et BottensCommuniqué: aux Etats-Civils à
Poliez-le-Grand et Néchy

Signatures des époux :

Baudet Louis
Jeanne Baudet

Signatures des témoins :

J. Dorion
A. Parisot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 407

Voegelin & Bloch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Voegelin, Ernest**, employé de commerce

de Dörflingen (Schaffhouse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Buchthalen (Schaffhouse), le vingt-un juin mil huit cent soixante

fils de Ferdinand Voegelin, tonnelier

et de Charlotte, née Devaud sa femme, les deux à Neuchâtel

2° **Bloch, Elisabeth**, cuisinière

de Balothal (Doleme) domiciliée à Neuchâtel

Célibataire

née à Balothal, le quatre septembre mil huit cent soixante

fille de Jacob Bloch, menuisier

et de Elisabeth, née Bloch, les deux à Balothal

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Balothal, Dörflingen et Neuchâtel, les vingt-cinq et vingt-six juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Dörflingen, Balothal et Neuchâtel

Communiqué : aux Etats-Civils à

Dörflingen, Balothal et Neuchâtel

Signatures des époux :

Ernest Voegelin

Elisabeth Voegelin

Signatures des témoins :

Mme J. Gratand

J. Gratand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 408

Sanders & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sanders, Jean-Jaques**, ancien pasteur

de Amsterdam (Pays-Bas) domicilié à Lausanne

veuf de Susanna Marianna Ramann, des le deux janvier mil neuf cent sept

né à Amsterdam, le vingt-six mars mil huit cent cinquante un

fils de feu Théodore Sanders

et de feu Adriana Cornelia, née Holster

2° **Cavin, Eliza Lina**,

de Mullyens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aigle, le vingt-huit mai mil huit cent septante un

fille de Gustave Henri Cavin

et de Sophie Adèle Denozas, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mullyens et Amsterdam, les dix-huit, vingt-deux et vingt-cinq août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
 Acte de décès de la femme de l'époux
 Promesse de mariage - Certificats de publication de Amsterdam, Mullyens et Lausanne - Déclaration de capacité.
 Jervis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil à Mullyens et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J. Sanders-Cavin
E. Sanders-Cavin

Signatures des témoins :

A. Chaffard
Jacquard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 409

Wetzli et Cevy

Nom et profession de l'époux :

1° *Wetzli, Gottlieb,* Ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Küttigen (Argenc)* domicilié à *Zürich*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Küttigen*, le cinq janvier _____ mil huit cent *Septante deux*

Noms, profession et

fil de *Mebeli Jakob*, employé aux *C. F. F.*

domicile des parents :

et de *Anna Bircher*, les deux à *Küttigen*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cevy, Louise-Lucie-Blanche,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cheseaux (Vaud)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Cheseaux*, le quatorze novembre _____ mil huit cent *Septante six*

Noms, profession et

filles de *Cevy Pierre Francois*, notaire

domicile des parents :

et de *Rosalie Curchod*, les deux à *Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux, Küttigen, Lausanne et Zürich*, les *vingt un et vingt deux août mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Zürich

Signatures des époux :

G. Wetzli
Lucie Wetzli

Signatures des témoins :

H. Schmaffmann à *Liestal*
P. Wetzli à *Aarau*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux *Etats-Civils* à *Küttigen, Zürich et Romanel*

N° 410

Fuchs et Bolenz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fuchs, Jules-Auguste**, Agent de publicité

de Remigen (Argovie) et Plainpalais (Genève) domicilié à Lausanne

divorcé de Stienette Julie Nottet, dès le trente un mai mil neuf cent six

né à Berolles, le quatorze décembre mil huit cent soixante un

fils de Rodolphe Albert Fuchs

et de Marianne, née Schwarzentraub, décédée

2° **Bolenz, Berthe Hélène**,

de Provence domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pampigny, le dix sept juin mil huit cent septante huit

fille de Charles Auguste Bolenz, décédé

et de Lina, née Mantravers, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Provence, Plainpalais et Remigen
les dix sept et vingt deux août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Provence, Plainpalais et Remigen

Communiqué: aux Etats civils à

Rufenach, Plainpalais et Provence.

Signatures des époux :

J. Fuchs

B. Fuchs

Signatures des témoins :

Marie Fuchs à Yverdon

Louise Fuchs à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 411

Bourgeois et Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die~~ huit septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bourgeois, Louis-Emile**, Ingénieur

de Montagny domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le vingt août mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Emile Louis Francois Bourgeois, décédé

et de Rose Julie, née Glardon, sa veuve, à Yverdon

2° **Chabloz, Marie**,

de Naugondry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trente mars mil huit cent septante sept

fille de Rodolphe Louis Chabloz, comptable

et de Eugénie née Bacheron, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montagny et Naugondry, les vingt-sept, trente et trente un août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Montagny et Naugondry.

Communiqué : aux Etats Civils à Montagny et Champagne.

Signatures des époux :

Louis Bourgeois
Marie Bourgeois

Signatures des témoins :

Chabloz à Lausanne
Frossmole à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

Champonnois et Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champonnois, Hippolyte**, comptablede Evian (H^{te} Savoie), France domicilié au Caire (Egypte)

Célibataire

né aux Eaux-Vives, le dix-neuf septembre — mil huit cent septante-cinq

fils de François Jean Victor Champonnois, négociant

et de Louise Stéphanette Durafour, sa femme, domiciliés à Fribourg

2° **Bernard, Marguerite Marie Eugénie**,de Paris (6^{me} arr^t) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le seize avril — mil huit cent septante-huit

fille de Marc Henri Alphonse Bernard, décédé

et de Marie Casimire Dujard, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evian, Paris et au Caire, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-huit juin et sept juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux. — Consentement des père et mère du futur époux. — Consentement de la mère de la future épouse. — Acte de décès du père de l'époux. — Brevet de mariage. — Certificat de publication et de non opposition de Lausanne, Evian, Paris et le Caire. — Déclaration de validité de l'Ambassade Française. — Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Champonnois
Marguerite Champonnois

Signatures des témoins :

Duplavin à Fribourg
Bernard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 413

Abbondioli et Maro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Abbondioli, Pierre-Célestin,** — maçon —

de Comano (Cerin) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lugiez (Bas Kully), le huit juillet — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de Pierre Abbondioli, maçon —

et de Marie Adélaïde, née Obereimbert, sa femme, à St-Légier —

2° **Maro, Jeanne-Charlotte,** — lingère —

de Planfayon et de Sorens (Fribourg) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le deux août — mil huit cent quatre-vingt-huit —

fille de Charlotte Françoise Delphine Maro, décédée —

et de —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Planfayon, Comano et Sorens, les dix et onze août mil neuf cents sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse —

Consentement du tuteur de l'épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne, Planfayon, Comano et Sorens. —

Communiqué : aux États civils à Comano, Planfayon et Sorens. —

Signatures des époux :

Abbondioli Célestin
Jeanne Abbondioli

Signatures des témoins :

F. Reynaud
Fournes Ernest de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 3 Juin 1909 déclaré exécutoire le 28 août suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a donné pour le divorce le mariage institué ci-contre. Le divorce a été prononcé aux fins du mari en vertu de l'art 146, b. de la loi fédérale du 24 Dec. 1874. Lausanne le 23 Sept. 1909. L'officier de l'état civil.

[Signature]

N° 414

Fornetod et Bonnevie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fornetod, Alexandre-Ernest**, mécanicien-électricien

de Avenches domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le trente janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Suzanne Fornetod, à Lausanne

et de

2° **Bonnevie, Elizabeth-Alphonvine-Marguerite** -lingue-de Neuchâtel (H^{te} Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel, le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Alexis Bonnevie, pêcheur à Neuchâtel

et de Eugénie, née Bonnevie, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Avenches et Neuchâtel, les vingt sept, vingt-neuf et trente-un août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de la fiancée

Consentements du père de l'épouse et acte de décès de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication et de non opposition, de Lausanne, Avenches et Neuchâtel

Communiqué: à l'Etat Civil à Avenches et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Fornetod Ernest
Marguerite Fornetod

Signatures des témoins :

Ch. Reichel
Ferd. Gottraut } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 415

Pellet et Stoll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pellet, Henri,** agriculteur

de Saint-Livres domicilié à Saint-Livres

Célibataire

né à Saint-Livres, le trois juin mil huit cent septante-deux

fils de Henri Louis Pellet, décédé

et de Jeanne Sophie, née Guignols, sa femme, décédée

2° **Stoll, Anne-Mélanie,** ménagère

de Posab et de Saint-Antoni (Sribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Posab, le dix-neuf mai mil huit cent septante-sept

fille de Joseph Alphonse Stoll, charpentier

et de Marie Augustine, née Thurlingue, les deux à Posab.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Livres, St-Antoni et Posab, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Aulonne.

Signatures des époux :

Henri Pellet
Pellet Anna

Signatures des témoins :

A. Blanc }
Aug. Cortas } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Aulonne, Favagny-le-Grand et St-Antoni

N° 416

Corbaz et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-294
Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent sept-~~sept~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, Louis-Benjamin**, Employé postal

de Belmont & Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Belmont, le vingt-un août mil huit cent septante-huit

fils de Edouard Corbaz, agriculteur

et de Louise Rosalie, née Abetel, sa femme, domiciliés à Belmont

2° **Corbaz, Marie-Éléonore**,

de Mont et de Lausanne domiciliée au Mont & Lausanne

Célibataire

née au Mont, le dix-neuf février mil huit cent septante-dix

fille de Eugène Corbaz, agriculteur

et de Jenny, née Belch, sa femme, domiciliés au Mont.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont et à Belmont, les vingt-deux et vingt-quatre août mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Belmont et du Mont.

Communiqué: aux Etats Civils à

Tully et Romanel

Signatures des époux :

B. Corbaz
Marie Corbaz

Signatures des témoins :

A. H. Lau }
Aug. Corbaz } Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N^o 417

Noverraz et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Noverraz, Emile-Philippe**, Commis C. F. F.

de Cully de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____

fil de Jules Henri Isaac Louis Noverraz, employé à la C^{ie} de Navigation, à Lausanne
et de Louise, née Dupont, sa femme, décédée _____

2^o **Müller, Marie Louise**, couturière

de Boltigen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aigle, le onze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____

fille de Samuel Müller, conducteur postal _____

et de Marie, née Jany, sa femme, les deux, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry et Boltigen, les
vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre août mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse. _____

Consentements du père de l'épouse _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lausanne,
Cully, Lutry et Boltigen. _____

Signatures des époux :

Noverraz
Louis Noverraz

Signatures des témoins :

J. Müller
Ed. Muller } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à

Cully, Lutry et Boltigen _____

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 11 juillet 1914, déclaré définitif et exécutoire le 8 octobre 1914, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 127 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remaria avant l'expiration d'un délai de trois ans.

Lausanne, le 20 octobre 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Révisé le 22.8.14.

N^o 418**Cordier & Conus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordier, Ernest,** charretier

de Montbéliard (Doubs), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Muges-la-Motte, le premier avril mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Emile Constant Cordier, horloger

et de Anne Marie, née Baertschi, sa femme, à Palézieux-sous-Rances

2^o **Conus, Françoise-Elise,** cuisinière

de Rue (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rue, le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Emmanuel Jean Nicolas Conus, agriculteur

et de Marguerite Adèle, née Conus, sa femme, à Rue

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rue de Montbéliard, le vingt-deux
ans mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère de l'époux.

Promesse de mariage. - Certificats de publi-

-cation de Lausanne Rue de Montbéliard

Déclaration de validité de l'Ambassade Fran-

-çaise. - Permis du Département de

Justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Rue de la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ernest Cordier

Elise Conus

Signatures des témoins :

St. J. J. J.

Ed. Muller

à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 419

Baiche & Greuter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baiche, Alexandre-Maurice-Alfred**, agriculteur

de Saubraz domicilié à Saubraz

veuf de Julie Marie Elise Auliez, dès le treize Novembre mil neuf cent dix

né à Saubraz, le vingt un mars mil huit cent septante

fils de François Germain Baiche, agriculteur à Saubraz

et de Louise Charlotte, née Benay, sa femme, décédée

2° **Greuter, Rosine-Marguerite-Louisa**, femme de

de Bestschikon (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt huit octobre mil huit cent soixante-neuf

fille de Henri Greuter, menuisier

et de Rosine Jenni, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saubraz et Bestschikon, les vingt-neuf et trente-un août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Gimmel

Signatures des époux :

Alexandre Baiche
Louisa Baiche

Signatures des témoins :

Elisabeth Mülli
Jean Mülli } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Gimmel et Bestschikon

N^o 420**Favre & Golay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favre, Adrien Louis**, limeurde Kallorbe domicilié à KallorbeCélibatairené à Kallorbe, le dix-sept mars — mil huit cent septante-troisfils de Favre Louis Juleset de Marie Louise, née Bigness, les deux à Kallorbe2^o **Golay, Berthe Eugénie**, tailleuse de limesdes Chenit domiciliée à KallorbeCélibatairenée à Loré (Narthe), France, le huit mars — mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Golay Louis Auguste, décédéet de Eugénie Marie, née Bouvier, décédéeLes publications ont eu lieu à Kallorbe au Sentier et au Brassus, les Kienté
un août et premier septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat. Civil de
Kallorbe

Signatures des époux :

Adrien FavreBerthe Favre

Signatures des témoins :

J. Jamblan
Eugénie Golay à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats - Civils
à Kallorbe et au Sentier

N^o 421

Juchli et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 30 Dec 1911.
adonné exécutoire le 16 Mars 1912, le
Tribunal civil du district de Vevey
a déclaré par le divorce le mariage ci-dessus.
Le divorce a été prononcé contre l'époux
en vertu de l'article 106 lettres a - d. de la
loi du 24 Décembre 1874
Lausanne le 3 Avril 1912
L'Off. de l'Etat civil



Aujourd'hui ~~vingt un septembre~~ mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Juchli, Alois-Ale,** Inspecteur d'assurances

de Zufikon (Argovie) domicilié à Lausanne

Divorcé de Marie Antoinette Desanges, dès le trois mai mil neuf cent dix

né à Vevey, le trois avril — mil huit cent soixante huit

fils de feu Jean Christian Alois Juchli

et de feu Susanne, née Meyer, sa femme

2^o **Chapuis, Berthe,** maîtresse de pension

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fosel (Lausanne), le dix-huit octobre — mil huit cent septante sept

fille de Charles Chapuis, agriculteur

et de Lydie, née Roux, sa femme, domiciliés à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges et Zufikon, les vingt-sept
et vingt-neuf août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Epalinges et Zufikon

Communiqué : aux Etats-Civils

à Zufikon et Epalinges

Signatures des époux :

Alois Juchli

Berthe Juchli

Signatures des témoins :

Lina Blass à Lausanne

J. Chapuis, crassier à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 422

Cérésole et Dumur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cérésole, Auguste-Louis-Sébastien,** Notairede Nevey domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf mai mil huit cent septante-cinqfils de Sébastien Philippe Gabriel Cérésole, décédéet de Henriette Fanny Emilie Dubit, sa veuve, à Chaudlin (Palais)2° **Dumur, Jeanne-Louise,**de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Nevey, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingtfille de François Samuel Dumur rentieret de Marie Elisabeth née De la Harpe, sa femme, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Nevey, Lausanne, Grandvaux et Lutry, le vingt-quatre août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Nevey, Grandvaux et Lutry.Communiqué: aux Etats-Civils àNevey, Pully et Lutry.

Signatures des époux :

A. F. Cérésole
Jeanne L. Dumur

Signatures des témoins :

François Dumur
J. Laguerre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 423

Burnier et Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnier, Gustave,** charcutier

de Pilette et de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt trois mai mil huit cent quatre-vingt deux

fil de Jean Christian Burnier, hôtelier

et de Fanny Sophie Blanc, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Mermoud, Elise-Aline,**

de Poliez-le-Grand domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Echallens, le six septembre mil huit cent quatre-vingt quatre

filie de François Mermoud, boucher

et de Marie Jaccottet, née Hensiod, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Poliez-le-Grand et Pilette,

les vingt-sept et vingt-huit août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Lausanne, Lutry, Poliez-le-Grand et Pilette

Communiqué : aux Etats-Civils à

Cully, Lutry et Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Gustave Burnier
Aline Burnier

Signatures des témoins :

H. Burnier à Lausanne
G. Vaneys Burnier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par arrêt du Tribunal Fédéral rendu le 20 janvier 1928, déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 10 Février 1928.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 6. 3. 28.

N° 424

Dupertuis et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre septembre mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupertuis, Robert Paul Frédéric**, ~~Ouvrier de Ville~~de Ormont-dessous _____ domicilié à Lausanne _____Célibataire _____né à Ormont-dessous, le seize décembre _____ mil huit cent huitante _____fils de Louise Dupertuis à Lausanne _____

et de _____

2^o **Jordan, Bertha-Sylvie**, ~~cuisinière~~de Ormont-dessous _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née à Ormont-dessous, le dix huit avril _____ mil huit cent huitante sept _____fille de François Alexis Jordan, agriculteur _____et de Julie Sylvie Boveon, sa femme, à Ormont-dessous _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessous et Ormont-dessous, les
vingt sept et vingt-neuf juillet mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____Promesse de mariage _____Certificats de publication de Lausanne,Ormont-dessous et Ormont-dessous _____

Communiqué: aux Etats-Civils àOrmont-dessous et Ormont-dessous _____

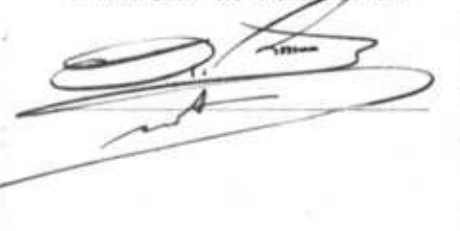
Signatures des époux :

Dupertuis Paul
Bertha Dupertuis

Signatures des témoins :

Jehan Metz
Gillieron Henri à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 425

Cardis et Kaenel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

F 5-11

Aujourd'hui vingt quatre septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cardis, Frédéric-Jélix**, *secrétaire-percepteur aux Mattons*

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Olton, le vingt six Novembre mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Jules Cardis, décédé

et de Marie Louise Anne, née Buffab, sa veuve, à Lausanne

2° **de Kaenel, Olga Anna Caroline**,

de Aeschi (Berne) et de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Payenne, le treize septembre mil huit cent quatre-vingt trois

fille de Alfred de Kaenel, receveur de l'Etat

et de Caroline, née Dirgele, sa femme, domiciliée, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Aeschi, les sept et neuf septembre
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Déclaration de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et Aeschi

Communiqué : à l'Etat-Civil à

Aeschi

Signatures des époux :

Handwritten signatures of Frédéric-Jélix Cardis and Olga Anna Caroline de Kaenel.

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of witnesses.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

N° 426

Colombi & Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Colombi, Charles-Gustave-Emile**, — Ingénieur —

de Bellinzona (Tessin) — domicilié à Baden (Argovie) —

Célibataire —

né à Lausanne, le quinze janvier — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Colombi Louis, ancien Conseiller d'Etat —

et de Marie Henriette Alexandrine, née Hofer, à Bellinzona —

2^o **Reber, Henriette-Elisa dite sili** —

de Schangnau (Berne) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le trois janvier — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Reber Henri, décédé —

et de Jeanne Louise Sophie Georgine, née Demartines, sa veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schangnau, Baden et Bellinzona,
les treize et quatorze août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Baden —

—

—

—

—

Communiqué: aux Etats-Civils à
Bellinzona, Baden et Schangnau —

—

Signatures des époux :

C. Colombi

H. Reber

Signatures des témoins :

P. Vallegant ^{à Baden} H. ColombiG. Pauer ^{à Lausanne}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 427

Henry et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Coïte Genevieve Elise Henry, née à Courmayeur le 4 juillet 1900. Carte de légitimation et joint aux pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt six septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry, Marc-Edoïd, Employé de manège

de Mullierens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mullierens, le quatorze décembre mil huit cent septante-huit

fils de Charles Constant Henry, décédé

et de Fanny Adèle, née Henry, sa veuve, à Mullierens

2° Baud, Albertine-Lina,

de Gimel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gimel, le quatorze février mil huit cent septante-sept

fille de Hules Charles Baud, décédé

et de Louise Nanette, née Baudin, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mullierens et Gimel les cinq, six

et sept septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Mullierens et Gimel.

Communiqué : aux Etats-Civils
à Mullierens et Gimel.

Signatures des époux :

A Henry
A Henry

Signatures des témoins :

Baud
Chaubert. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

Décarroz et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il résulte d'une lettre de
bourgeoisie notariée Bédier à Morges,
le 21 juin 1909, visée par le Conseil
d'Etat dans le délai légal, que Joseph
Décarroz a été tenu au nombre des
bourgeois de la Commune de Morges.
Jusqu'à son avis du Département
de Justice et Police le 3 août 1909,
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui vingt six septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décarroz, Joseph**, Employé aux entrepôts de l'éde Morglar (H^e Savoie) France domicilié à MorgesCélibatairené à Morglar, le quinze juin mil huit cent soixante seizefils de Claude Décarroz, décédéet de Jeanne Louise Boy, à Lavagny2° **Gay, Joséphine**, couturièrede Salvan (Palais) domiciliée à Ouchy, LausanneCélibatairenée à Salvan, le quatre mars mil huit cent soixante dix-neuffille de Amélie Gay, ménagère, à Ouchy~~et de~~Les publications ont eu lieu à Salvan, Morges, Lausanne et Morglar, les
seize, dix-sept et dix-huit août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
MorgesCommuniqué : aux Etats-Civils à
Salvan et Morges, et à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

DécarrozJ. Décarroz

Signatures des témoins :

Gustave Gay, à SalvanJean Gatto à Renens

L'officier de l'état civil :

N° 429

Cachin et Howald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six~~ sept septembre mil neuf cent ~~sept~~ sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Louis,** magasinier

de Cerniaz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Courkilles, le vingt-deux août mil huit cent septante-huit

fil de Constant Eugène Cachin, agriculteur, à Rossens

et de Marie Elise née Goumaz, sa femme, à Mero-chez-les-Blanc

2° **Howald, Marie,** repassuse

de Göhringen (Berne) domiciliée à Pully

Célibataire

née à Gressy, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Howald, journalier

et de Anna Marie née Bart, sa femme, domiciliée à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cerniaz, Pully, et Herzogenbuchsee,
le dix-sept et dix-neuf août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Cerniaz, Pully et Herzogenbuchsee.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Kilbargel, Herzogenbuchsee et Pully

Signatures des époux :

Louis Cachin
Marie Cachin

Signatures des témoins :

Jean Howald à Renens
Guffens à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 430

Berthoud et Pitter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six septembre mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berthoud, Georges,**pâtissierde Romanel, Morges et Fleurier (Morbâtel) domicilié à GrouneCelibatairené à Lausanne, le vingt trois septembre mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Berthoud François, décédéet de Marie Louise Fanny, née Corsat, à Lausanne2° **Pitter, Cécile-Alice,**Policiennedes Blanches (Montreux) domiciliée à GrouneCelibatairenée à Glion, le vingt cinq août mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Pitter Jules Edouard Louiset de Marie Alisic, née Byrde, les deux à GlionLes publications ont eu lieu à Groune, Romanel, Fleurier et Montreux, les vingt deux et vingt quatre juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Groune

Signatures des époux :

Georges Berthoud.
Alice Berthoud

Signatures des témoins :

Adrien Schaller
Abt. Farber } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils à
Groune, Pully, Fleurier et Montreux.

N^o 431

Viret & Cevy

Aujourd'hui *vingt six septembre mil neuf cent sept* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o *Viret, Eugène,* Employé au S. O.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gollion et Killars-Tiercelin* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Gollion*, le *quinze septembre* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

filz de *Jean Louis Viret, décédé*

domicile des parents :

et de *Françoise, née Dupuis, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Cevy, Berthe-Louise,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Denges et de Cheseaux* domiciliée à *Morges*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Paris*, le *dix-huit août* mil huit cent *quatre-vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Jean Samuel Cevy, valet de chambre à Paris*

domicile des parents :

et de *Saloria, née Metzger, sa femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Gollion, Killars-Tiercelin, Morges, Denges et Cheseaux*, les *cinq et sept septembre mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Gollion, Killars-Tiercelin, Morges, Denges et Cheseaux.

Signatures des époux :

Eugène Viret.
Berthe Viret.

Signatures des témoins :

Hélène Obley
Constant Obley } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux *Etats-Civils* à *Arsonay, Poliez-le-Grand, Echandens, Romanel et Morges*

N° 432

**Sottas & Kramer née
Peneveyre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-six~~ ~~septembre~~ ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sottas, Charles-Albert,** typographe

de Fribourg _____ domicilié à Lausanne _____

Celibataire _____

né à Lausanne, le vingt quatre octobre _____ mil huit cent ~~septante-huit~~ _____

fils de Charles Conrad Louis Sottas, décédé _____

et de Marie Elizabeth Reidy, la veuve, à Lausanne _____

2^o **Kramer née Peneveyre, Elise-Blanche-Clemence,** cultivatrice

de Hasle près Berthoud (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve de Louis Marc Kramer, déc. le dix huit août mil neuf cent quatre _____

née à Lausanne, le vingt quatre octobre _____ mil huit cent ~~septante~~ _____

fille de Charles Louis Peneveyre, décédé _____

et de Felicie Louise Rosine Hertig, la veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hasle et Fribourg, les dix-neuf et
vingt août mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne,

Hasle et Fribourg _____

Communiqué: aux Etats-Civils à

Hasle et Fribourg _____

Signatures des époux :

Ch.-Albert Sottas, typographe
Blanche Sottas

Signatures des témoins :

H. Goley }
E. Amacher } a Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 433

Jaton & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six septembre mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaton, Ernest, fonctionnaire postal

de Killars-Mendraz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Killars-Mendraz, le trente-un août mil huit cent quatre-vingt

fils de Maurice Jaton, décédé

et de Celina, née Jaton, sa veuve, à Killars-Mendraz

2° Maillard, Mathilde-Jenny-Thérèse,

de Chevallée 7. Oron domiciliée à Coppet

Célibataire

née à Fornex, le onze mai mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Gustave Maillard, absent

et de Marie, née Forel, sa femme, à Coppet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coppet, Chevallée 7. Oron et Killars-Mendraz les vingt sept et vingt huit août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne,
Coppet, Chevallée 7. Oron et Killars-Mendraz

Communiqué : aux Etats-Civils à
S^t Cierges, Oron et Coppet

Signatures des époux :

Jaton
Mathilde Jaton

Signatures des témoins :

A. Rivard, Lausanne
A. Challet, Meyrin (Genève)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 434

Müller et Karler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six septembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Johann-Emile, dessinateurde Altstetten (Zurich) domicilié à LausanneCélibatairené à Altstetten, le vingt cinq janvier — mil huit cent quatre vingt cinqfils de Johann Emile Müller, tailleuret de Anna Elise Morach, sa femme, domiciliés à Zurich2^o Karler, Maria-Agnès, costurièrede Commis (Surgovie) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Commis, le trois mai — mil huit cent quatre vingt septfille de Joseph Grégoire Hasler, employé de fabriqueet de Maria Josefa Sauter, sa femme, domiciliés à ZurichLes publications ont eu lieu à Lausanne, Altstetten, et Commis, les dix et onze
septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Altstetten et Commis.

Communiqué: aux Etats Civils àAltstetten et Commis

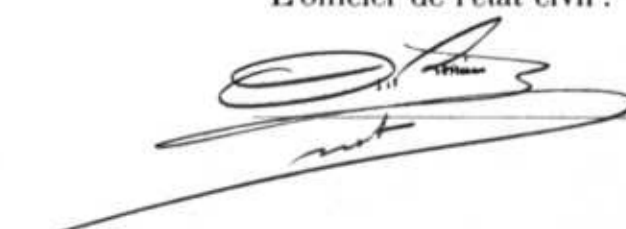
Signatures des époux :

J. E. Müller
Agnès Müller

Signatures des témoins :

L. Rey
Aug. Maseron } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 435

Mercanton et Colomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six septembre mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mercanton, Paul-Louis, Professeur

de Rive, Cully et Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le onze mai mil huit cent septante six

fil de Eugène Mercanton, juge cantonal

et de Félicie Marie Savandry, sa femme, domiciliée à Lausanne

2° Colomb, Alice-Marguerite dite Lily

de Saint-Pierre domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Saint-Pierre, le quatre mars mil huit cent quatre vingt sept

fille de Arnold Victor Colomb, agriculteur à Saint-Pierre

et de Jeanne Louise Rosalie, née Champ Renaud, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saint-Pierre, Cully, Lutry et Rive,
le vingt-neuf et trente-un août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Saint-Pierre, Cully, Lutry et Rive

Communiqué : aux Etats-Civils à

Cully, Lutry et Etay

Signatures des époux :

Paul L. Mercanton
Lily Mercanton

Signatures des témoins :

Eg. Mercanton
Ed. Buchet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 436

Lawley et Nitochke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lawley, Henri-Vazrat, Industrielde origine Anglaise domicilié à LondresCelibatairené à Levisham, le dix sept mars mil huit cent septante sixfils de Joseph Lawley, rentier à Norwoodet de Emily Blanche, née Wilby, sa femme2° Nitochke, Amalie-Norah,de Bâle domiciliée à LausanneCelibatairenée à St Imier (Berne), le huit octobre mil huit cent quatre-vingtfille de Paul Moldenas Nitochke, professeur à Lausanneet de Sarah, née Birkinshaw, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Bâle, les trois et sept septembre
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariageDéclaration de validité du mariage, délivrée
par le Consul Britannique à LausanneCertificats de publication de LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil àBâle.

Signatures des époux :

H. V. Lawley.Norah Lawley

Signatures des témoins :

FeyjainNitochkeAndré Guinand Consul Britannique
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

Buttel et Vaudroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit septembre mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Buttel, Ferdinand-Alfred,** cimenteur

de Evian-les-Bains (H^e Savoie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Evian-les-Bains, le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Julien Buttel, décédé

et de Marie Binzier, sa veuve, à Lausanne

2^o **Vaudroz, Aline,** blanchisseuse

de Leysin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bea, le trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Henry Vaudroz, décédé

et de Marie Joseph Rang, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leysin et Evian-les-Bains, les
vingt sept, trente août et premier septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Consentement de la mère de l'époux et acte de décès du père. - Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne, Leysin et Evian-les-Bains. - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil à Leysin et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ferdinand Buttel
Aline Buttel

Signatures des témoins :

A. Blonay
Eug. Ravillon } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Christin et Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit septembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christin, Marc-Charles-Jérôme, fabliciende Gland domicilié à LausanneCélibatairené à Lausanne, le vingt sept septembre mil huit cent quatre-vingtfils de Marc Louis Christin, décédéet de Henriette Louise Cécile Georgine, née Legeret, sa veuve, à Lausanne2° Cherpillod, Marguerite-Cécile, couturièrede Mucheryens domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Louis Cherpillod, agents d'affaireset de Louise Philippine Henriette Sophie, née Rouge, sa femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Gland et Mucheryens, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne, Gland et MucheryensCommuniqué: aux Etats-Civils
à Bequins et Moudon

Signatures des époux :

Marc Christin
M^{lle} Christin

Signatures des témoins :

J. Cherpillod
E. Christin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 439

Favre et Lamboray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit septembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Charles Gustave, Employé de commerce

de Provence domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Echallens, le trente mars mil huit cent septante neuf

fils de Alfred Favre décédé

et de Jenny, née Emery, sa veuve, à Lausanne

2° Lamboray, Amélie Louise,

de Givins domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morges, le dix huit avril mil huit cent quatre vingt quatre

fille de François Louis Lamboray, tanneur

et de Louise, née Chamot, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Givins et Provence, les trois, quatre et sept septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Givins et Provence.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Provence et Givins

Signatures des époux :

Charles Favre

Louise Favre

Signatures des témoins :

Alf. Raeder

H. Chamot

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 440

Zbinden & Gmehlín

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zbinden, Gustave-Alfred, employé postal

de Guggisberg (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le six avril mil huit cent quatre-vingt

fils de Auguste Zbinden, employé C. F. F.

et de Adèle, née Ruefli, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Gmehlín, Louise-Albertine, modiste

de Corsier & Neveu domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Marc Isaac Jules Louis Gmehlín, employé postal

et de Caroline Louise, née Gauthier, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier et Guggisberg les dix et onze septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne.
Corsier et Guggisberg.

Communiqué: aux Etats Civils à Guggisberg et Corsier

Signatures des époux :

Albertine Zbinden

Signatures des témoins :

H. Gmehlín, J. Prieblé à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 441

Leuenberger et Kern née

Bühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leuenberger, Christian-Émile, ébéniste

de Lutzelflüh (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Arni (Berne), le vingt janvier mil huit cent septante-huit

fils de Christian Leuenberger, décédé

et de Catherine, née Moser, sa veuve, à Arni

2° Kern née Bühlmann, Bertha, couturière

de Zurich domiciliée à Lausanne

Divorcée de Jacob Kern, dès le neuf novembre mil neuf cent cinq

née à Harberg (Berne), le vingt sept septembre mil huit cent septante-trois

fille de Samuel Bühlmann, décédé

et de Elisabeth, née Althaus, sa veuve, à Laupen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutzelflüh et Zurich, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne Lutzelflüh et Zurich.

Signatures des époux :

Christian-Émile Leuenberger

Bertha Kern

Signatures des témoins :

Georges Farnier

Fritz Ritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils

à Lutzelflüh et Zurich

Par décision du Conseil communal de Zurich, du 17 mai 1902, le nommé ci-contre a été reçu, avec sa femme, au nombre des bourgeois de la ville de Zurich. Lausanne, le 30 mai 1902. L'officier de l'état civil.

R. de St. S. 22.

N° 442

Strübin & Peitequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Strübin, Charles,** mécanicien C. F. F.

de Liestal (Bâle - Campagne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Liestal, le vingt sept janvier — mil huit cent septante-quatre

fils de Jacob Strübin, serrurier

et de Anna, née Epiger, sa femme, domiciliés à Liestal

2° **Peitequin, Victorine-Louisa,** Jommelière

de Romanel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le premier décembre — mil huit cent septante-quatre

fille de feu Jacques Louis Henri Emile Peitequin

et de Louise, née Bovey, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanel et Liestal, les dix, onze et douze septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne, Romanel et Liestal.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Liestal et Romanel

Signatures des époux :

Charles Strübin

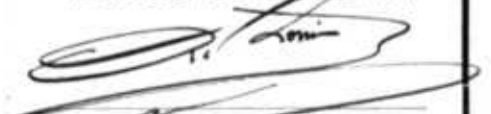
Louisa Peitequin

Signatures des témoins :

J. Sommeiller - Lausanne

Charles Peitequin - Genève

L'officier de l'état civil :



N° 443

Rittener & Rittener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rittener, David**, Employé de commerce

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aigle, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de David Samuel Rittener, décédé

et de Emma Fanny, née Girard, sa veuve, à Aigle

2° **Rittener, Jeanne-Marie**, ménagère

de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aigle, le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Louis David Rittener, agriculteur

et de Anna Sophie, née Deppen, sa femme, les deux à Dorigney

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex et à Lausanne, les seize et dix-sept septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Château-d'Oex et de Lausanne.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Château-d'Oex

Signatures des époux :

Rittener David

Rittener Jeanne

Signatures des témoins :

Les Daepfen à Remens

Gottf. Hausmann à Remens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

Willen et Delerzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willen, Emile, Employé C.F.F.de Adelboden (Berne) domicilié à LausanneCélibatairené à rière Jorrex, le dix août mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Christian Willen, décédéet de Fanny, née Ducrot, décédée2° Delerzet, Janny, coisinièrede Savigny et Forcl domiciliée à LausanneCélibatairenée à Frangins, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Gabriel Delerzet, vigneronet de Fanny, née Corday, sa femme, les deux à rière GlandLes publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forcl et Adelboden le quatorze septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de LausanneSavigny, Forcl et AdelbodenCommuniqué: aux Etats-Civilsà Adelboden, Savigny et Forcl.

Signatures des époux :

Willen Emile
Janny Willerz

Signatures des témoins :

Isoz Alphonse
Ch. Vallot } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 445

Petitpierre et Miville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Frédéric Robert
Petitpierre née Suzanne le 14 août 1907
L'acte de légitimation est joint aux
pièces du mariage.

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Petitpierre, René-Henri,** menuisier

de Couvet et de Neuchâtel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Paris (14^{arr}), le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Isabelle Petitpierre, absente

et de

2° **Miville, Berthe,**

de Talayres, Orsins et Gressy domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morges, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Henri Miville, décédé

et de Romine Louise Adèle, née Goumaz, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Couvet, Neuchâtel, Gressy et
Talayres d'Orsins, les treize, seize et dix-sept juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne
Couvet, Neuchâtel, Gressy et Talayres-
d'Orsins

Communiqué: aux Etats-Civils à
Neuchâtel, Couvet, Orsins et Belmont
d'Yverdon

Signatures des époux :

Petitpierre Henri
Berthe Petitpierre

Signatures des témoins :

Prof Paul Seiler
Adèle Miville } à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 446

Jordan & Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, François-Alexis**, Patrimier

de Baulens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le sept octobre — mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Alexis Jordan, Patrimier

et de Henriette Jeanne Pauline, née Arnand, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Ecoffey, Fanny-Lucie**, lingère

de Lutry et Kulliens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le sept décembre — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Henri Louis Ecoffey, menuisier

et de Marie Fanchette Charlotte Pache, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Baulens, Lutry et Kulliens, les vingt-quatre et vingt-cinq août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Baulens, Lutry et Kulliens.

Communiqué : aux Etats-Civils
à St Georges, Lutry et Mézières

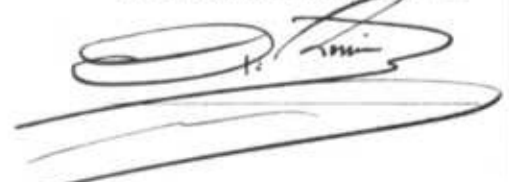
Signatures des époux :

François Jordan
Lucie Jordan

Signatures des témoins :

Henri Ecoffey
Lingère à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 447

Rittener & Oulevay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rittener, Pierre,* *oucheur*

de *Château-d'Oex* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Aigle*, le *neuf février* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fil de *David Samuel Rittener, décédé*

et de *Emma Fanny Girard, sa veuve, à Aigle*

2° *Oulevay, Lina;* *cuisinière*

de *Bavois* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Bavois*, le *neuf décembre* mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *Charles Emmanuel Oulevay*

et de *Lophie Charlotte, née Grottag, sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Château-d'Oex et Bavois*, les
trente, trente-un juillet et deux août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Lausanne,
Château-d'Oex et Bavois*

Communiqué : *aux Etats-Civils à*

Château-d'Oex et Bavois

Signatures des époux :

Pierre Rittener
Lina Rittener

Signatures des témoins :

Arnold Rittener
Charles Rittener *de Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Loève, 2.

N° 448

Vial et Perriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vial, Louis-Jean, chef de cuisine

de Saint-Etienne (Loire) France — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Saint-Etienne le cinq, Novembre — mil huit cent trente dix-huit —

fils de Michel Vial, décédé —

et de Marie Françoise Jourmond, sa veuve, à La Chapelle sous Dorn —

2^o Perriraz, Susanne Lilette,

de Chavornay et l'Abergement — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Chavornay, le treize Novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de François Louis Perriraz, employé G-L —

et de Rosine née Halberbe, sa femme, domiciliés à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'Abergement, Chavornay et Saint-Etienne, les douze, treize, quatorze et seize septembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. — Acte de décès du père de l'épouse et consentement de la mère. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Lausanne, l'Abergement, Chavornay et St Etienne. — Déclaration de validité de l'Ambassade Française. — Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: aux Etats-Civils à Chavornay, Lignerolles, et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

L. Vial
Susanne Vial

Signatures des témoins :

J. Vidal
Y. Gamiel } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 449

**Lloyd et Armand
dit Bouvier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :


Sur jugement rendu le 5 juillet dernier
exécuté le 7 septembre 1912, le Tribunal civil
du district de Lausanne a déclaré nul et
annulé le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé sur l'acte
marital, en vertu de l'article 137 du C.C.B.

Le mari ne pourra contracter un
nouveau mariage avant le délai de deux
mois à compter du jugement.

Lausanne le 26 novembre 1912

L'officier de l'état civil



Aujourd'hui cinq Octobre, mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lloyd, Otto St Clair,** — artiste peintre —

de Londres — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Londres, le six juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fils de Otto Holland Lloyd —

et de Ellen St Clair, née Hutchinson, à Lausanne —

2° **Armand dit Bouvier, Mathilde-Amélie,** —

de Marlioz (H^e Savoie) — domiciliée à Monte-Carlo (Monaco) —

Célibataire —

née à Plainpalais (Genève) le huit mai — mil huit cent quatre-vingt-sept —

filles de Henri François Armand dit Bouvier, rentier —

et de Elise Georgine, née Greban, sa femme, domiciliés à Monte-Carlo —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Marlioz et Monaco, les trente
sept juillet et quatre août mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. — Consentement des père et mère de l'épouse. — Promesse de mariage. — Certificats de publication et de non opposition de Lausanne, Marlioz et Monaco. — Déclaration de validité délivrée par le Consul Anglais. — Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat.

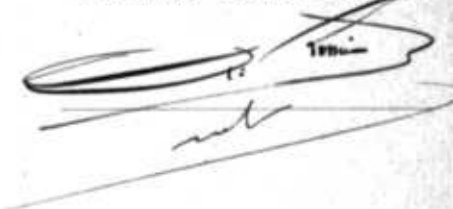
Signatures des époux :

Otto Lloyd.
Mathilde Lloyd

Signatures des témoins :

S^r H. Grauffeian ambassadeur
M. Mathey, à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 450

Ottone et Paulëtti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ottone, Pietro,** menuisier

de Cellio (Narone) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cellio, le trois décembre mil huit cent quatre vingt un

fils de Giovanni Ottone, menuisier

et de Maria, née Briigliano, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Paulëtti, Giuseppa - Silvia - Giovanna,** artiste

de Feltre (Belluno) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Feltre, le vingt mai mil huit cent quatre vingt sept

fille de Giovanni Paulëtti, décédé

et de Angela née Perotto, sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cellio et Feltre, les quinze août et premier septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Consentement de la mère de l'épouse et acte de décès du père. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Cellio et Feltre. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Piero Ottone
Giuseppa Ottone

Signatures des témoins :

Charles Girard
Gallo Placido

L'officier de l'état civil :

N° 451

Jaton et Etter née Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaton, Jean-Auguste,** menuisier

de Teney domicilié à Lausanne

veuf de Antoinette, née Blanc, dès le dix juillet mil neuf cent six

né à Lausanne, le dix-huit juin — mil huit cent cinquante-un

fil de Jean Jaton, décédé

et de Jeanne Françoise, née Chaillet, sa veuve, à Lausanne

2° **Etter née Foretay, Victorine Louise,** négociante

de Oberried (Enibourg) domiciliée à Lausanne

veuve de Pierre Etter dès le sept décembre mil huit cent norante-six

née à Lausanne, le six janvier — mil huit cent cinquante-cinq

filie de Jean Louis Foretay, décédé

et de Susanne Marguerite, née Chevalley, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Teney-le-Forat et Oberried les quatre et six juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Teney-le-Forat et Oberried

Communiqué : aux Etats-Civils

à Rorpraz et Morat

Signatures des époux :

Jaton
Louise Jaton

Signatures des témoins :

J. Jaton
H. Jaton à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 452

Caronti & Guela

Nom et profession de l'époux :

1° *Caronti, Faustin,* maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mandoevres (Genève)* domicilié à *Mandoevres*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Saint-Cergues (Tand)*, le *seize août* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fils de *Baptiste Caronti, décédé*

domicile des parents :

et de *Caroline, née Lucini, sa veuve, à Chêne-Bougeries*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Guela, Marie-Léonina,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Donnaz (Suisse) Italie* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Donnaz*, le *huit janvier* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

Noms, profession et

fille de *Antonio Guela, maçon à Lausanne*

domicile des parents :

et de *Maria Catharina, née Chappoz, sa femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Mandoevres et Donnaz*, les *quinze août et premier septembre* mil neuf cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Mandoevres.

Signatures des époux :

Faustin Caronti
Leontine Caronti

Signatures des témoins :

Guela Antonio *de Lausanne*
Henri T. Abidiel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : au Bureau Cantonal
de l'Etat-Civil de Genève et à la
Chancellerie Cantonale

N° 453

Dümlein et Hammer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dümlein, Friedrich**, voyageur de commerce

de Eniesel (Bavière) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Eniesel, le trois avril mil huit cent dix-huit

fil de Margareta Dümlein, décédée

et de

2° **Hammer, Elisabeth**, couturière

de Langendorf (Soleuse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Langendorf, le cinq janvier mil huit cent septante-cinq

filles de Adam Hammer, secrétaire

et de Eliza, née Robzer, sa femme, domiciliés à Langendorf.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberdorf et Eniesel, les dix et treize septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Oberdorf et Eniesel.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat-Civil à Oberdorf et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Friedrich Dümlein

Elisabeth Dümlein

Signatures des témoins :

M. Friederich }
J. Golaz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 454

Perret et Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, Charles,** Instituteur

de Essertines V. Joridon domicilié à Lausanne

veuf de Léa Dubois, dès le vingt neuf août mil neuf cent cinq :

né à Moudon, le vingt six mai mil huit cent soixante neuf

fils de François Perret

et de Rosalie, née Rubattel, les deux décédés

2° **Delisle, Clara,** Institutrice

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatre juin mil huit cent septante un

fille de Alfred Delisle, décédé

et de Stella Marina Julia, née Hartmann, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne d'Essertines, les dix-neuf et vingt septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et Essertines.

Communiqué: à l'Etat-Civil à Quarens.

Signatures des époux :

C. Perret

Clara Perret.

Signatures des témoins :

*Ch. Schmid**Delisle*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 455

Duruz & Maget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duruz, Louis,** Instituteur

de Cronay domicilié à Clarens

Célibataire

né à Eperdon, le quatorze mai mil huit cent dixante-deux

fils de Louis Duruz, horloger

et de Suzette Adèle, née Delessert, les deux à Eperdon

2° **Maget, Caroline-Victorine-Suzanne,** Institutrice

de l'Isle domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt quatre avril mil huit cent dixante-quinze

fille de Emile Elie Louis Maget, chapelier à Lausanne

et de Suzanne née Charbon, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'Isle, Châtelard et Cronay, les dix-neuf et vingt septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Montreux.

Signatures des époux :

L. Duruz
Caroline Duruz

Signatures des témoins :

Emile Maget
Louis Girardet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à Domeloye, Montreux et l'Isle.

[Signature of the official]

N° 456

Simone et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Simone, Emile Jean,** cimenteur

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatre octobre — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean Baptiste Simone, entrepreneur

et de Christine Barbara Rebpfis, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Margot, Jeanne Marguerite,** couturière

de St Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née aux Granges de St Croix, le dix juin — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Auguste Jean Aimé Rodolphe Margot, ouvrier en musique à St Croix

et de Françoise Betsy Margot, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix et Granges de St Croix, les dix-neuf, vingt et vingt un septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
St Croix et Granges de St Croix.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

St Croix.

Signatures des époux :

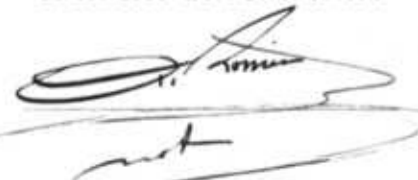
Simone Emile

Simone Jeanne

Signatures des témoins :

Jean Baptiste Simone
à LausanneMargot Auguste
à St Croix

L'officier de l'état civil :



N° 457

Chevalley et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Jean-Samuel**, peintre

de Chebres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix janvier — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Henri Michel Chevalley, négociant à Lausanne

et de Louise Henriette Golay, sa femme, décédée

2° **Rochat, Sophie Louise**, Institutrice

de l'Abbaye domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le sept juin — mil huit cent septante-neuf

fille de Gustave Ami Rochat, comptable

et de Julianne Adèle Rochat, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chebres et l'Abbaye le quatorze septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Chebres et l'Abbaye.

Communiqué : aux Etats Civils
à Chebres et à l'Abbaye

Signatures des époux :

Chevalley
Sophie Chevalley

Signatures des témoins :

Mysse Campiche
L. J. Dornier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 458

Chapuis et Kochnée Nicolas
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Charles,** agriculteur

de Epalinges domicilié à Epalinges

Divorcé de Alice, née Ferber, dès le neuf janvier mil huit cent norante sept

né à Epalinges, le sept juin — mil huit cent soixante trois

fils de feu François Louis Chapuis

et de feu Marie Thérèse, née Regamey, sa femme.

2° **Koch née Nicolas, Florine-Emilie,** ménagère

de Belmont-Lausanne domiciliée à Rolle

Nevve en 1^{er} noces de Charles Philippe Koch, dès le trente-un décembre

mil huit cent norante huit

née à Epalinges, le deux mai — mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Jean Rodolphe Nicolas

et de feu Jeanne Louise, née Bache, sa femme

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Belmont et Rolle, le vingt-quatre août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-civil de
Epalinges.Communiqué: aux Etats-civils
à Epalinges, Bully et Rolle.

Signatures des époux :

Chapuis Charles
Emilie Chapuis

Signatures des témoins :

Ch. Kallot
à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 459

Cibrario-Nona-Baume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de son nom
Cibrario né à Noisement (Berne) le 9 août
1868. Carte de légitimation est jointe
aux pièces du mariage.

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cibrario-Nona, Angelo,** cimenteur

de Alseglia (Turin), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Alseglia, le seize février mil huit cent soixante sept

fils de Vittorio Cibrario-Nona, décédé

et de Maria Perino, sa veuve, à Alseglia

2° **Baume, Marie-Emma-Renance,** ménagère

de Les Bois (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Les Bois, le huit décembre mil huit cent septante-neuf

fille de Eugène Martin Baume, agriculteur

et de Henriette Melina, née Joly, sa femme, les deux à Les Bois

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Bois et Alseglia, les onze
dix et vingt huit avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Les Bois et Alseglia

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué : à l'Etat-Civil à

Les Bois et à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Leon Cibrario
Cibrario Angelo
Marie Baume

Signatures des témoins :

Marius Prenaud
Louis Rogione

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 460

Regime & Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regime, Charles-Nicolas, menuisierde Essertes domicilié à LausanneCélibatairené à Orbe, le dix-neuf août — mil huit cent quatre-vingt quatrefils de Florian Louis Regime, charpentieret de Suzanne Sophie Victoire Baudat, sa femme à Orbe2° Renaud, Marguerite-Elise, couturièrede Gimel et St Georges domiciliée à LausanneCélibatairenée à Clarens, Mich, le vingt cinq septembre — mil huit cent huitante-cinqfille de Marius Aimé Renaud, plombier à Lausanneet de Marie Fanny, née Karpelin, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Gimel, St George et Essertes,
les vingt-neuf et trente-un août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Gimel, St George et EssertesCommuniqué: aux États-Civilsà Oron-la-Ville, Gimel et Longirod.

Signatures des époux :

Charles RegimeMarguerite Regime

Signatures des témoins :

Marius Renaud
à LausanneLouis Regime
à Orbe

L'officier de l'état civil :



N° 461

Becholey & David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Becholey, Oscar,* charcutier

de Bercher et de Chesalles ^q Moudon domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bercher, le deux mai — mil huit cent quatre-vingt un

fils de Marc Henri Becholey, agriculteur à Bercher

et de Constance Louise née Bissat, sa femme, décédée

2° *David, Bertha-Elène,* demoiselle de magasin

de Chavannes-le-Neuron domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept septembre — mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Marc Samuel David, négociant

et de Marie Charlotte Gavillet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Bercher, Chesalles et Chavannes-le-Neuron, les sept et huit septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne Bercher, Chesalles et Chavannes-le-Neuron

Communiqué : aux Etats-Civils à St Cierges, Lucens et Grancy.

Signatures des époux :

Oscar Becholey
Bertha Becholey

Signatures des témoins :

Salvatore Crocchi
A. Becholey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 462

Golaz et Kessler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golaz, Henri Louis,**

paveur

de l'Abbaye

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le onze août — mil huit cent quatre vingt deux

fils de François David Golaz, décédé

et de Catherine Adrienne, née Lüscher, sa veuve, à Lausanne

2° **Kessler, Pauline,**

plieuse

de Maldstatt (Appenzell)

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Hérisan (Appenzell) le trente Novembre — mil huit cent septante sept

fille de Jean Jacob Kessler, décédé

et de Pauline Fanchette, née Blanc, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'Abbaye de Maldstatt, le qua-
-tre-vingt-neuf septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

l'Abbaye de Maldstatt

Communiqué: aux Etats-Civils à

l'Abbaye de Maldstatt.

Signatures des époux :

Golaz Henri
Pauline Golaz

Signatures des témoins :

Golaz Arrien }
Golaz Charles } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 463

Widmann et Vittoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Widmann, Charles-Franci-Noël**, couvreur

de Anet (Berno) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-cinq décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Louis Widmann, couvreur

et de Marie Louise, née Favez, sa femme, à Lausanne

2° **Vittoz, Bertha-Elise**, infirmière

de Froiderville domiciliée à Froiderville

Célibataire

née à Bieligny (Morrens), le vingt-neuf novembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Jules Vittoz, décédé

et de Elise, née Mattbey, sa veuve à Froiderville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Anet et Froiderville, les douze et treize septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Anet et Froiderville

Communiqué : aux Etats-Civils

à Anet et à Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Widmann Charles

Widmann Bertha

Signatures des témoins :

Blanchard
Golaz Brien } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 464

Gueux et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de mademoiselle Gueux, née
Cossouy le 22 août 1907L'acte de légitimation est joint aux
pièces du mariage.

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gueux, Samuel,** candidat en droit

de Moudon et de Brouens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Moudon, le vingt-cinq octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Héli Gueux, préfet à Moudon

et de Adine, née Massonnet, sa femme, décédée

2° **Golay, Marie-Louise,**

de Chenit domiciliée à Cossouy

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept août — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louise Marie Golay, domiciliée à Lucens

et de

Les publications ont eu lieu à Cossouy, le Brassus, Moudon, Le Sentier,

Brouens et Lausanne, les six et sept septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Cossouy,

le Brassus, Moudon, le Sentier,

Brouens et Lausanne.

Signatures des époux :

Samuel Gueux
Louise Gueux

Signatures des témoins :

St. Chausson, à Lausanne

Gueux à Moudon

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils à
Moudon, St-Cierges, le Sentier et
Cossouy.

N° 465

Parisod & Tissier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Louise Marie Eugénie
née à Spinal le 17 Décembre 1899 et Marie
Gezmarie née à Plaimpied le 27
Aout 1903.

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Parisod, Charles-Gustave-Jules**, ouvrier de fabrique

de Lutry et de Yvette domicilié à Lausanne

Célibataire

né au Petit-Daconce, le vingt deux mars mil huit cent soixante six

fil de Jean Marc Louis Parisod, décédé

et de Louise Dunand, la femme à Paris

2° **Tissier, Marie-Léonie**,

de Bladol (Vosges) France domiciliée à Genève

Célibataire

née à Bladol, le vingt trois Novembre mil huit cent soixante huit

fille de Marie Clémentine Tissier domiciliée à Spinal

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Yvette, Lutry et
Bladol, les vingt, vingt-un et vingt quatre août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Genève, Yvette, Lutry et Bladol

Communiqué : aux Etats-Civils à
Lutry, Cully, Genève et à la Cham-
cellerie Cantonale

Signatures des époux :

C. Parisod
M. Parisod

Signatures des témoins :

L. Parisod
F. Pamban à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 466

Bielaz et Centlivres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bielaz, Charles-Etienne, typographe

de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf janvier — mil huit cent quatre-vingt-dix

fil de Louis Marc François Bielaz, gypcier

et de Adèle, née Gonin, sa femme, à Lausanne

2° Centlivres, Nelly Louise dite Nelly, costurière

de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chavannes-le-Chêne, le quatorze avril — mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Constant Centlivres, tanneur

et de Julie, née Charbonney, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Chavannes-le-Chêne le vingt-un septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Lutry et Chavannes-le-Chêne.

Signatures des époux :

Charles Bielaz

Nelly Bielaz

Signatures des témoins :

Constant Centlivres
Louis Bielaz-Gonin à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils

à Lutry et Yvonand.

Par jugement du tribunal du district de Lausanne du 13 novembre 1913, déclaré définitif et exécuté le 10 décembre 1913, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans. Lausanne, le 24 décembre 1913. L'officier de l'état civil: [Signature] Révisé le 26 décembre 1913.

N° 467

Schumacher et Beldi

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schumacher, Christian,** Ouvrier de brasserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Rueschegg (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cosshaus (Berne), le dix-neuf août — mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Christian Schumacher, décédé

domicile des parents :

et de Marguerite, née Bosshardt, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Beldi, Helena-Bertha,** repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Rein (Argonie) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Windisch (Argonie), le vingt-neuf mars — mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Rosa Beldi, décédée

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rueschegg et Rüfenach, les vingt-huit, vingt-neuf et trente septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Rueschegg et Rüfenach.

Signatures des époux :

Ch. Schumacher
B. Schumacher

Signatures des témoins :

A. Krauer
L. Schenk à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Rueschegg et Rüfenach

N° 468

Goury et Rubin-Delanchoy

veuve Borello veit Borel
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goury, Arthur-Amand, navaleurde Essert (Haut-Rhin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Essert, le vingt-sept juillet mil huit cent quatre vingt troisfils de François Goury, décédéet de Marie, née Hugues, sa veuve à Grenoble2° Rubin-Delanchoy Jeanne-Marie, femme Borello veit Borel couturièrede Marignier (H^{ts} Savoie) France domiciliée à LausanneDivorcée de Louis Laurent Borello veit Borel, dès le quinze décembre mil neuf cent troisnée à Genève, le vingt-cinq avril mil huit cent septante-quatrefille de Joseph Rubin-Delanchoy, décédéet de Marie Bôte, sa veuve, domiciliée à GenèveLes publications ont eu lieu à Lausanne, Essert et Marignier, les vingt-sept août et premier septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'épouse et consentement de la mère. - Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. - Acte de décès du père de l'épouse et consentement de la mère. - Promesse de mariage et certificats de publication de Lausanne, Essert et

Communiqué: Marignier. - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - Permis du Département de Justice et Police -

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Arthur Goury
Jeanne Marie Goury

Signatures des témoins :

Oscar Raogler
L. Schenk à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 469

Hugli & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hugli, Charles-Samuel**, Greffier du Juge Informateur

de Seedorf (Berne) domicilié à Clarens-Montreux

Célibataire

né à Lausanne, le premier août — mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de Jean Antoine Hugli, employé C. F. F.

et de Sophie Marie, née Pachet, domiciliés à Lausanne

2° **Besson, Marie-Jeanne-Cécile**, institutrice

de Cronay domiciliée à Mézières

Célibataire

née à Lausanne, le vingt sept mars — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Alphonse Jules Georges Louis Besson, défunt

et de Louise Jeanne, née Cochant, domiciliée à Mézières

Les publications ont eu lieu au Châtelard, Seedorf, Mézières et Cronay, les dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt-deux septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Montreux

Signatures des époux :

C. Hugli
Marie Hugli

Signatures des témoins :

E. Leclaire
H. Hugli } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Seedorf, Domelaye, Montreux et Mézières

N° 470

Kaiser et Gillmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kaiser, Mr. Victor,** Chauffeur C. F. F.de Solothurn (Solothurn) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Rondschâtel (Berne) le vingt-cinq février — mil huit cent quatre-vingt-sixfils de M^r Victor Kaiser, décédéet de Marie Louise, née Willars, à Hoflän (Jura Bernois)2° **Gillmann, Louise-Elise,**de Reichenbach (Berne) domiciliée à Reichenbach

Célibataire

née à Reichenbach le premier juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Samuel Gillmann, charpentieret de Lucia, née Myss, la femme, à Reichenbach.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reichenbach et Biberist le
vingt-huit septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Reichenbach et Biberist.Communiqué: aux Etats-Civils
de Biberist et Reichenbach.

Signatures des époux :

Victor Kaiser.Elise Kaiser

Signatures des témoins :

J. PambanCh. Fallois

à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 471

Nicola et Guerry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-168

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Nicola, Étienne,* *gyppier-peintre*

de *Premosello (Novare) Italie* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lutry*, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de *Joseph Étienne Nicola, gyppier-peintre*

et de *Emma, née Durauze, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2^o *Guerry, Hélène Louise,* *ménagère*

de *Lussery et Kufflens-la-Ville* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lussery*, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de *David Édouard Guerry, journalier à Lausanne*

et de *Marie Louise, née Gornat, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Kufflens-la-Ville, Lussery et Premosello*, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre août et premier septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Consentement des père et mère de l'époux. - Consentement du père de l'épouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Kufflens-la-Ville, Lussery, et Premosello. - Formis du Département de Justice et Police.

Communiqué : aux États-Civils à *La-Sarraz et Sullens* et à la *Chancellerie Cantonale.*

Signatures des époux :

Étienne Nicola
Hélène Nicola

Signatures des témoins :

Alfred Guerry
Edouard Guerry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décret du Grand Conseil du 2^e février 1928, *Étienne Nicola*, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de *Lausanne*.

Inscrit le 23 mai 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Bauff

à la Sarraz et Sullens

N° 472

Reynolds et Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reynolds, Francisco-Walter,* Officier

de Buenos-Aires (République Argentine) domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à Buenos-Aires, le treize août — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Don Francisco Reynolds, général de l'armée

et de Alicia Balzer, sa femme, les deux à Buenos-Aires

2° *Roth, Jeanne-Élodie-Hermine,*

de Parana (Prov. de Entre Rios) Répub. Argentine domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à Parana, le neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Adolphe Roth, décédé

et de Hermine, née Löwenstein, sa veuve, à Buenos-Aires.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le vingt-six septembre, mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. Déclaration de l'époux. - Promesse de mariage. Certificat de publication de Lausanne. Déclaration du Consul Argentin informant que les publications de mariage ne sont pas nécessaires dans son pays. Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué.

Signatures des époux :

Francisco Reynolds
Hermine F. de Reynolds

Signatures des témoins :

Enrique...
David G. Escalada
Mendoza (Argentine)
aux traits.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 473

Nicollin et Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicollin, Edouard, Peintre en bâtiment

de Suchy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Suchy, le six août mil huit cent septante-sept

fils de Louis Nicollin, agriculteur

et de Laure, née Girardet, sa femme, les deux à Suchy

2° Piquet, Fanny-Augustine,

de Cheriv domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berolle, le vingt deux octobre mil huit cent huitante-trois

fille de Charles Piquet, agriculteur

et de Marie Julie, née Berthoud, sa femme, les deux à Berolle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Suchy, le Sentier et le Brassus,
les vingt-huit, trente septembre et premier octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Suchy, le Sentier et le Brassus.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Belmont 7, Yverdon et au Sentier.

Signatures des époux :

E. Nicollin
F. Piquet

Signatures des témoins :

A. Drien
A. Huguenin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 474**Pala et Gutmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui die-sept octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pala, Giacomo Antonio, cordonnierde Macugnaga (Novare) Italie domicilié à Lausanneveuf de Julie Helène Gutmann, deo le trois août mil neuf cent quatrené à Macugnaga, le trois janvier mil huit cent soixante-unfils de feu Giacomo Antonio Palaet de feue Anna Maria Rossi**2° Gutmann, Marie Louise,** cuisinièrede Ins (Berne) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Ins, le vingt quatre février mil huit cent septante-sixfille de feu Andreas Eriedrich Gutmannet de feue Marie Louise Pittet, sa femme.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ins et Macugnaga, les quinze,
seize août et premier septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActe de décès de la 1^{re} femme de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Ins et Macugnaga.Permis du Département de Justice etPolice.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Ins et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Giacomo Pala
Louise Gutmann

Signatures des témoins :

Constant Legrand
Gutmann Rodolphe } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 475

Pache et Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache, Myrse Aloïa,* charcutier

de *Epalinges* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Epalinges*, le vingt-quatre octobre mil huit cent septante neuf

fils de *Paul Moïse Pache, décédé*

et de *Euphrosine, née Chapuis, décédée*

2° *Pache, Marie Louise,* couturière

de *Epalinges* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Epalinges*, le treize août mil huit cent huitante un

fille de *François Samuel Pache, agriculteur*

et de *Anna Pache, née Vogel sa femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Epalinges*, les vingt-six et vingt-huit septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et Epalinges

Communiqué : *à l'Etat Civil à*

Epalinges.

Signatures des époux :

Pache Myrse

Pache Louise

Signatures des témoins :

Gaillard Horre
Fopline Jules

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 476

Droquet & Pedroni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Droquet, Jean-François-Marius**, serurierde St Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le treize septembre — mil huit cent septante-huit —fils de Ernest Eugène Droquet, serurieret de Marie Georgine Louise Friederique Brak, sa femme, à Lausanne2° **Pedroni, Rosa-Marguerite**, de Oggelbio (Ballanzy, Novare) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatre avril — mil huit cent quatre-vingt-huit —fille de Jean Ferdinand Pedroni, entrepreneuret de Henriette, née Porchet, sa femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix et Granges de St
- Croix, les vingt-huit et trente septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Consentement des père et mère de l'épouse.
Promesse de mariage. - Certificats de
publication de Lausanne, St Croix et
Granges de St Croix. - Déclaration du
Consul Italien à Genève.Communiqué: à l'Etat-Civil à
St Croix et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Jean Droquet
Rosa Droquet

Signatures des témoins :

Victor Miepoz
Robert Coetanz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]Par jugement du Tribunal de
dist. de Lausanne, rendu
en date du 15 décembre 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 11 janvier
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an — le
délai pendant lequel l'—
ne pourr— contracter un nouveau
mariage.Lausanne, le 7 février 1922.
L'officier de l'état civil:[Signature]
Pris à Paris le 11. 2. 22.

N° 477

Leuenberger et Tschanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leuenberger, Hans-Paul**, Chauffeur C. F. F.

de Roblachgraben (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Post (Berne), le trente un décembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Christian Leuenberger, menuisier

et de Maria Susanna, née Marti, sa femme, à Post

2° **Tschanz, Cinda-Emma**,

de Merligen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Post, le vingt cinq février — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Friedrich Tschanz, agriculteur

et de Elisabeth, née Jordi, sa femme, à Post.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigriswil et Roblach, le vingt-quatre septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Sigriswil et Roblach.

Signatures des époux :

Paul Leuenberger
Emma Leuenberger

Signatures des témoins :

Hermann Joffe }
Reiner August. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Roblach et Sigriswil

N° 478

Hirsbunner et Babelay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hirsbunner, Jean, employé aux G-L.

de Sumiswald (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né au Mont-de Lausanne, le vingt un juillet mil huit cent septante sept

fils de Frédéric Hirsbunner, journalier

et de Andrienne, Marie Henriette, née Tailleur, sa femme, à Lausanne

2° Babelay, Louise-Marie, cuisinière

de Barmens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Barmens, le quatre juin mil huit cent septante sept

fille de Marc Philippe Babelay, agriculteur

et de Rosine, née Chamot, sa femme, domiciliés à Barmens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Barmens et Sumiswald, les vingt-trois et vingt quatre juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Barmens et Sumiswald.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Sumiswald et à Dullens.

Signatures des époux :

Hirsbunner Jean
Hirsbunner Marie

Signatures des témoins :

Yaff G. Perrin
Perrin G.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 479

Mercier et Fréchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mercier, Charles,** — mécanicien - chauffeur —

de Daillens et Penthécratz — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Daillens, le vingt février — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fil de François Samuel Victor Mercier, décédé —

et de Georgine Jenny, née Stoudemann, sa veuve à Lausanne —

2° **Fréchet, Marie-Magdeleine-Antoinette,** — repasseuse —

de Maxilly (H^{te} Savoie) — domiciliée à Maxilly —

Célibataire —

née à Maxilly, le treize juillet — mil huit cent quatre-vingt-un —

filie de Antoine Fréchet, cultivateur —

et de Felicie Françoise née Ducrot, sa femme, les deux à Maxilly —

Les publications ont eu lieu à Maxilly, Lausanne, Daillens et Penthécratz, — les vingt-un, vingt-six et vingt-huit septembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. —

Consentement des père et mère de l'épouse. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Maxilly, Lausanne, Daillens et Penthécratz. —

Communiqué : aux Etats-Civils à Daillens et Penthécratz et à la Chancellerie Cantonale. —

Signatures des époux :

Charles Mercier

Marie Mercier

Signatures des témoins :

Alvin Niffen

Eme Poytey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 480

Russ & Broyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Russ, Jean-Baptiste, monteur

de Neufabren (Bavière) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neufabren, le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Andreas Russ, serurier à Regensburg (Bavière)

et de Barbara, née Hammermeier, sa femme, décédée

2° Broyon, Suzanne-Alice, blanchisseuse

de Gyon domiciliée à Gyon

Célibataire

née à Gyon, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

fille de François Louis Broyon, décédé

et de Marie Henriette, née Genet, sa veuve, à Gyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neufabren et Gyon, les dix-neuf, vingt et vingt-un septembre mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Déclaration de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne, Neufabren et GyonPermis du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à l'Etat-Civil à
Gyon et à la Chancellerie Cantonale

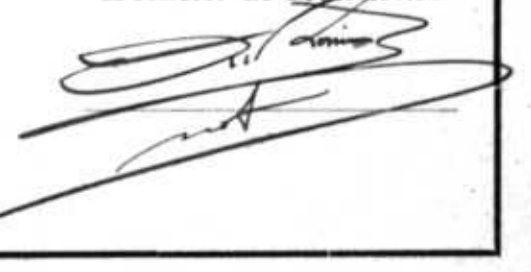
Signatures des époux :

Joh. Russ Monteur
Suzanne Russ

Signatures des témoins :

Fritz Rih
F. Aicher - Marie } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 481

Magnin et Waibel née Wuerchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 7 janvier 1824, déclaré
définitif et exécutoire le 5 février
1824... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 février 1824.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Q. du 23. 2. 24.

Aujourd'hui vingt deux Octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Magnin, Georges, employé G.L.

de Coffrane (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Buttet (Neuchâtel), le huit janvier mil huit cent septante cinq

fils de Edouard Alfred Magnin, instituteur

et de Marie, née Hornod, la femme, domiciliés à Buttet

2° Waibel née Wuerchoz, Henriette Louise Jeanne, dame de magasin

de Itingen (Bâle-Campagne) domiciliée à Lausanne

Divorcée de Gustave Albert Waibel, dès le neuf juin mil neuf cent quatre

née à Nidly, Lausanne, le douze décembre mil huit cent septante sept

fille de feu Louis David Wuerchoz

et de Anna, née Francfort, la veuve, à Nidly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coffrane et Sissach, les dix,
douze et dix-neuf septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Coffrane et Sissach.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Coffrane et Sissach

Signatures des époux :

Georges Magnin

Henriette Magnin

Signatures des témoins :

Louis Wuerchoz

Emile Lenoir

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 482**Panzari et Damagno**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Panzari, Giacomo Alessandro**, manoeuvrede Rosciate (Bergamo), Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Rosciate, le sept novembre mil huit cent septante septfils de Giuseppe Panzari, ouvrier de fabrique à Troubasoet de Giovanna, née Folci, sa femme, décédée2^o **Damagno, Domenica**, ménagèrede Magnano (Novare), Italie domiciliée à LausanneCélibatairenée à Magnano, le huit novembre mil huit cent septante quatrefille de Antonio Damagno, décédéet de Gerusa, née Antonino, sa veuve, à MagnanoLes publications ont eu lieu à Lausanne, Rosciate et Magnano, les vingt-trois juillet et quatre août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Rosciate et MagnanoPermis du Département de Justiceet Police.Communiqué: à la Chancelleried'Etat.

Signatures des époux :

Panzari Giacomo
Domenica Panzari

Signatures des témoins :

Podico Lorenzo à Blanchayon
Oppici Uino à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 483

Berthoud et Coci-Corti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berthoud, Louis-Ferdinand**, instituteur

de Bretommiers et Bofflens domicilié à Lavey

veuf de Lina, née Morerod, des le trois avril mil neuf cent six

né à Bretommiers, le trois juin mil huit cent septante-cinq

fils de Jules Ferdinand Berthoud, instituteur à St Triphon

et de feue Marie Pauline, née Reverchon

2^o **Coci-Corti, Marguerite-Rose**,

de Stabio (vevin) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Triphon, le dix-Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Angelo Coci-Corti, tailleur de pierre

et de Marie, née Gerosa, sa femme, à St Triphon

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lavey, le vingt-huit, à
Bretommiers et à Bofflens, le vingt-neuf septembre et à Stabio, le premier
octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de

Beze

Communiqué : aux Etats-Civils à

Bretommiers, à Beze et à la Chan-

-cellerie d'Etat

Signatures des époux :

L. Berthoud

Marguerite Berthoud

Signatures des témoins :

A. Jouin
Ch. Pallot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 484

Bovet et Pethoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovet, Ernest Emile, employé C. F. F.

de Cully, Savigny et Puidoux domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le neuf mars — mil huit cent quatre vingt trois

fils de François Bovet, décédé

et de Sophie Emma, née Caillet, sa veuve, à Lausanne

2° Pethoud, Irma-Bertha, couturière

de Porto-de-Martel (Neuchâtel) domiciliée à la Brévine

Célibataire

née à la Brévine, le seize mai — mil huit cent quatre vingt dix

fille de Philippe Henri Pethoud, toubier

et de Eugénie Emilie née Rothben, sa femme, à la Brévine

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, La Brévine, Porto-
de-Martel, Puidoux et à Cully, les vingt huit, trente septembre,
et premier octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Lausanne,
Savigny, La Brévine, Porto-de-Martel,
Puidoux et Cully

Communiqué: aux Stato-Civils à
Cully, Savigny, Chexbres, Porto-de-
Martel et la Brévine

Signatures des époux :

Emile Bovet

Bertha Bovet

Signatures des témoins :

Ferret Auguste, à Lausanne

Pethoud Bertram, à la Brévine

L'officier de l'état civil :



N° 485

Baumgartner et Duczet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil neuf cent sept — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumgartner, Jacques-Émile**, géomètre

de Liestal (Bâle-Campagne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Payerne, le premier août — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jacques Baumgartner, décédé

et de Mancy, née Muller, à Payerne

2° **Duczet, Marie-Émilie-Henriette**,

de Chardonne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-quatre février — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henri Louis Marc Duczet, boulanger à Lausanne

et de Loise Emma, née Gringet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne et Liestal, les vingt-
huit, vingt-neuf septembre et trois octobre mil neuf cent-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lau-
sanne, Chardonne et Liestal.

Communiqué : aux États-Civils

à Liestal et à Corsier

Signatures des époux :

J. Baumgartner
Marie Baumgartner

Signatures des témoins :

A. Jeuilleux à Lausanne
Laurerivier à Granges/M²

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des familles vol. 18 fol. 322

N° 486

Légeret et Buchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Légeret, Justin-Paul, réparateur c. f. f.

de Cheables domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Louis Légeret menuisier

et de Louise Anna, née Lin, sa femme, à Lausanne

2° Buchs, Marie-Eugénie, cuisinière

de Marsens, Bulle et Bellegarde domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pont-en-Ogoz, le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jacques Aloys Vulgo Lucien Buchs, négociant

et de Marie Eleonore, née Blein, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulle, Cheables, Bellegarde et Marsens, les dix, douze, treize et quatorze septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Bulle, Cheables, Bellegarde et Marsens.

Signatures des époux :

Paul Légeret

Eugénie Légeret

Signatures des témoins :

M. ette Brouppachet

Alcides Buchs

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils

à Cheables, Kuippens Bulle et

Jaurin

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 30 octobre 1901, déclaré définitif et exécutoire le 12 février 1901... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 12 février 1901. Lausanne, le 16 février 1901

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 487

Chapuis & Knoop

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Pierre-Louis-Jaques**, Docteur-Médecin

de Oulens et Eschagnens domicilié à Broc (Fribourg)

Célibataire

né à Lausanne, le cinq octobre mil huit cent septante-huit

fil de Paul Louis Reinhold Chapuis, décédé

et de Emélie, née Secretan, sa veuve à Lausanne

2^o **Knoop, Adolphine-Mathia**,

de Minden (Prusse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Minden, le dix-neuf mars mil huit cent septante-sept

fille de Adolphe Knoop, décédé

et de Adelheid, née Bnoels, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Broc, Eschagnens, Oulens et Minden, les vingt-quatre, vingt-cinq août et deux septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Broc

Signatures des époux :

Pierre Chapuis
Mathia Knoop

Signatures des témoins :

J. Larquier }
P. Harbel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Eschagnens et à Broc, et à la Chancellerie Cantonale

N° 488

Mury et Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre octobre mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mury, François-Auguste**, Contrôleur G.L.de Hallamand-denis domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le deux août mil huit cent Septante-neuffils de Louis Jean Mury, charpentieret de Lina Bourgeaud, sa femme, les deux à Lausanne2^o **Nicolas, Hélène-Alice**, couturièrede Epalinges domiciliée aux Croisettes (Epalinges)

Célibataire

née à Epalinges, le neuf janvier mil huit cent Septante-huitfille de Edouard Nicolas, charbonet de Fanny, née Dépierraz, sa femme, les deux à EpalingesLes publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges et Hallamand, les
dix-neuf et vingt-un septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de LausanneEpalinges et HallamandCommuniqué: aux Etats-Civilsà Cudrefin et à Epalinges

Signatures des époux :

Mury, François
Hélène Mury

Signatures des témoins :

Louis Schumacher
L. Hochstetler à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 489

Gessenay et Henry née
Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gessenay, Alfred-Auguste-Louis, manoeuvre

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le vingt un mars mil huit cent septante-cinq

fils de Henri Christian Gessenay, décédé

et de Georgette Hennings, la veuve au Bois-Gentil

2° Henry née Michaud, Marie-Pauline, giletière

de Herbetzwyl (Soleure) domiciliée à Lausanne

Veuve de Antoine Louis Emile Fleury, dès le vingt un octobre mil neuf cent cinq

née à Divonne (France), le vingt six juin mil huit cent septante-deux

fille de Marc Louis Michaud, décédé

et de Suzette, née Borjeaud, la veuve, à Genève

Les publications ont eu lieu à Herbetzwyl, Lausanne et Corcelles-le-Jorat, les seize et dix-sept septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Herbetzwyl et Corcelles-le-Jorat

Communiqué : aux Etats-Civils

à Rozpraz et Herbetzwyl

Signatures des époux :

Louis Gessenay
Marie Pauline Gessenay

Signatures des témoins :

E. Cuendet
Jules Barouac } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 490

Delaquis & Kissling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

RECTIFICATION

Par décision du 3 octobre 1960 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de l'époux soit orthographié "Delaquis" et non "Delaquis".

Lausanne, le 4 octobre 1960.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux offices de l'état civil d'Ecublens (FR) et Erlach (BE).

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delaquis, Philippe-Joseph**, journalier

de Posieux (Eribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Corserey (Eribourg), le douze février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Victor Delaquis, décédé

et de Marie, née Chatagny, sa veuve, à Corserey

2° **Kissling, Emma**, cuisinière

de Erlach (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Erlach, le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Samuel Kissling, décédé

et de Maria, née Joeli, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Erlach et Posieux, les premiers et deux octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-

sanne, Erlach et Posieux.

Communiqué: aux Stats - Civils

à Ecublens et Erlach

Signatures des époux :

Philippe Delaquis
Emma Delaquis

Signatures des témoins :

[Signature]
Ch. Paltos } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 491

Crisinel et Fitzsch

Nom et profession de l'époux :

1° **Crisinel, Emile-François,** Agents de Police

Lieu d'origine et de domicile :

de Molondin domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux granges de St Croix, le douze août mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de François Crisinel, décédé

domicile des parents :

et de Marie Julie, née Lapalud, la veuve au Sentier

Nom et profession de l'épouse :

2° **Fitzsch, Marie-Louise,** femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Is-sur-Ville (Côte d'Or) France domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Is-sur-Ville, le dix mai mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Théodore Fitzsch

domicile des parents :

et de Marie Eleonore, née Saunzotte, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Molondin et Is-sur-Ville, les vingt-un et vingt-deux septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Actes de décès des père et mère de l'époux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Molondin et Is-sur-Ville.

Signatures des époux :

Crisinel Emile
Louise Crisinel

Signatures des témoins :

L. Parisod. } à Lausanne
L. Parisod. 53

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil à
Donneloye et à la Chancellerie d'Etat.

N° 492

Ariolat et Mayenzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ariolat, François-Louis-Joseph, chef de cuisinede Ormont-dessous (Paud) domicilié à LausanneCélibatairené à Lausanne, le sept avril mil huit cent soixante-septfils de feu Louis Ariolatet de feu Henriette, née Bazin2° Mayenzet, Louise, domestiquede Marone domiciliée à MaroneCélibatairenée à Marone, le deux janvier mil huit cent septante-sixfille de feu Engène Mayenzetet de Philomène, née Loréan, ménagère à MaroneLes publications ont eu lieu à Marone, Lausanne et Ormont-dessous, les
trente septembre et trois octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publications de
Marone, Lausanne et Ormont-dessous.Communiqué: aux Etats-Civilsà Ormont-dessous et Marone.

Signatures des époux :

François Ariolat
Louise Christoff

Signatures des témoins :

Jean Baroni, Lausanne
Raphael Mayenzet, Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 493

Jaquenoud et Sudan
née Baumgartner
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquenoud, Fritz-Emile-Albert**, nettoyeur

de Ecublens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt mars mil huit cent septante-neuf

fils de Marc Jaquenoud, décédé

et de Marie, née Gillieron, sa femme, décédée

2° **Sudan née Baumgartner, Augustine-Marie**, coiffeuse

de Hauterive (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Divorcée de Jean Claude Sudan, dès le dix-huit novembre mil huit cent soixante-neuf

née à Lapraz, le vingt cinq juin mil huit cent septante-un

fille de Jean Marc Louis Baumgartner, ancien cordonnier

et de Louise Susanne, née Chanson, sa femme, à Lapraz

Les publications ont eu lieu à Hauterive, Lausanne et Ecublens, les deux et trois octobre mil neuf cent sept

Par jugement du Tribunal des distribués de Jorges rendu en date du 14 octobre déclaré définitif et exécutoire le 17 novembre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne peut se contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 29 novembre 1917
L'officier de l'état civil :

J. Piret

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Hauterive Lausanne et Ecublens.

Communiqué: aux Etats-civils à Ecublens et à Hauterive.

Signatures des époux :

Emile Jaquenoud
Marie Jaquenoud

Signatures des témoins :

E. J. Chardon Piffet à Lausanne
Ami Rosset à Cheseaux.

L'officier de l'état civil :

J. Piret

N° 494

Clavel et Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clavel, Alfred, Commis postalde Oulens domicilié à LausanneCélibatairené à Oulens, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingtfils de Jean Emile Clavel, décédéet de Charlotte Fanny, née Favre, sa veuve, à Lausanne2° Maurer, Cécile Adèle, téléphonistede Horgen (Lucerne) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Orbe, le vingt octobre mil huit cent quatre-vingtfille de Henri Jérémie François Maurer, décédéet de Augustine Pauline, née Nicolin, sa veuve à MuesLes publications ont eu lieu à Lausanne, Oulens et Horgen, les vingt-
quatre et vingt six septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Oulens et Horgen.Communiqué: aux Etats-Civilsà Echallens et Horgen

Signatures des époux :

Alfred Clavel
Cécile Maurer

Signatures des témoins :

J. Garret
Louis Nicolin
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 495

M-285

Bernez & Busigny

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre octobre mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernez, Georges-Jaques, Chauffeur. C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Frédéric Gottlob Berner, employé C. F. F.

domicile des parents :

et de Elisabeth, née Gbommen, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Busigny, Marie-Louise, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Croix, le vingt sept mai mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de David Busigny, ferblantier à Lausanne

domicile des parents :

et de Caroline, née Eggimann, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Moudon, le dix-sept septembre
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne,
et Moudon.

Signatures des époux :

G. Berner
M. Berner

Signatures des témoins :

Fréd. Berner
M. Busigny *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil
à Moudon.

N^o 493**Gétaz et Paquier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gétaz, Auguste-François, jardinierde Essert, Champvent et Château-d'Oex domicilié à LausanneCélibatairené à Aubonne, le douze septembre mil huit cent septante-huitfils de Auguste François Louis Gétaz, Préfet à Aubonneet de Louise Isaline, née Dazelboffer, sa femme, décédée2^o Paquier, Lina-Victoire, lingèrede Denges domiciliée à Froustens-MézeroyCélibatairenée à Froustens-Mézeroy, le vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Emile Auguste Paquier, agriculteuret de Suzanne Louise, née Meylan, sa femme, les deux à Froustens-MézeroyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Froustens-Mézeroy, Denges, Château-d'Oex et Essert sous-Champvent, les huit, neuf et dix Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne, Froustens-Mézeroy, Denges, Château-d'Oex et Essert, sous-Champvent.Communiqué: aux Etats-Civils à Champvent, Château-d'Oex, Romanel et Echandens.

Signatures des époux :

Gétaz
Lina Gétaz

Signatures des témoins :

Gétaz Lausanne
Maur Brunel

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
scrup. ad.

N° 497

Stinemann et Wymann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stinemann, Gottfried**, Maître C. F. F.

de Gränichen (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Gränichen, le trois août mil huit cent septante-neuf

fil de Johann Stinemann, décédé

et de Reina Gloor, sa femme, à Niedergösgen (Soloue)

2^o **Wymann, Frieda**,

de Sumiswald (Berne) domiciliée à Bestbord

Célibataire

née à Bestbord, le vingt-trois avril mil huit cent soixante-trois

fille de Johann Wymann, menuisier

et de Elisabeth Reinhard, sa femme, les deux à Bestbord

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gränichen, Sumiswald et Bestbord,
les dates, treize et quatorze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclaration de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Gränichen, Sumiswald et Bestbord.

Communiqué : aux Etats - Civils

à Gränichen, Sumiswald et Bestbord.

Signatures des époux :

Gottfried Stinemann

Frieda Stinemann

Signatures des témoins :

U. Borey

L. Raizer

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 493

Meier et Ecoffey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt, un octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meier, Frédéric, Peintre en bâtiment

de Lütbern (Lucerne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lucerne, le dix-huit janvier mil huit cent huitante

fils de Kaspar Meier, décédé

et de Josefa, née Meingartner à Lucerne

2^o Ecoffey, Louise-Jeanne-Marguerite,

de Lutry et Mullyens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le deux octobre mil huit cent septante trois

fille de Henri Louis Ecoffey, menuisier

et de Marie Françoise Charlotte, née Lache, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Mullyens et Lütbern, les vingt-huit septembre, premier et trois octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Lutry, Mullyens et Lütbern

Communiqué: aux Etats-Civils à

Lütbern, Lutry et Mézières

Signatures des époux :

Frédéric Meier

Louise Meier

Signatures des témoins :

André Ecoffey

Robert Ecoffey } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 499

Hofmann et Bäumlér

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Andreas Hofmann
né à Munich (Bavière) le 9 Mai 1903.
L'acte de légitimation est joint aux
pièces du mariage.

Aujourd'hui trante-un octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hofmann, Andreas, — ouvrier —

de Steinling (Sulzbach) Bavière — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Simleithen, le treize mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Georg Hofmann, conducteur de train —

et de Maria Elisabeth, née Blass, sa femme, domiciliés à Furtth (Bavière) —

2° Bäumlér, Anna-Elisabeth, — reparseuse —

de Munich Bavière — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Munich, le seize janvier — mil huit cent septante-huit —

fille de Paul Bäumlér tailleur —

et de Elisabeth, née Koch, sa femme, domiciliés à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Munich et Steinling, les vingt-
deux, vingt-trois et trente août mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publications de Lausanne,

Munich et Steinling. —

Permis du Département de Justice

et Police. —

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat. —

Signatures des époux :

A. Hofmann

Signatures des témoins :

Anna Hofmann

Heinrich Bäumlér

Greny Stadler à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 500

Chamet et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamol, Alfred-Louis, fonctionnaire postalde Morzens domicilié à LausanneCélibatairené à Echallens, le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatrefils de Frédéric Emile Chamot, chef de trainet de Louise, née Grot, sa femme, domiciliés à Echallens.2° Raymond, Jeanne-Éléine, téléphonistede Chenit domiciliée à LausanneCélibatairenée à St Imier (Berne), le dix février mil huit cent quatre-vingt-septfille de Emile Raymond, fabricant d'horlogerieet de Louise, née Rod, sa femme, domiciliés à St ImierLes publications ont eu lieu à Lausanne, Brassus, Morzens et le Sentier
les douze, treize et quatorze octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Brassus, Morzens et le Sentier.Communiqué: aux Etats-Civils àPoliez-le-Grand et au Sentier

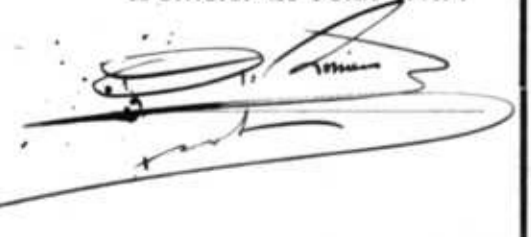
Signatures des époux :

A ChamotJane Chamot

Signatures des témoins :

DoironChamolà Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 501

Bohner et Addor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trénte un octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bohner, Otto-Werner, agriculteur

de Miedlisbach (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Attiswil (Berne) le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Johann Bohner, décédé

et de Elise, née Rothlioberger, sa veuve, à Lausanne.

2° Addor, Alice,

de Mitteloebuf domiciliée à Peney-Mitteloebuf.

Célibataire

née à Peney-Mitteloebuf, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-six

filie de Daniel Eugène Addor, charron

et de Marie Adèle, née Rieser, sa femme, à Peney-Mitteloebuf.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mitteloebuf, et Oberbipp, le huit
octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Mitteloebuf et Oberbipp.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Baulmes et Oberbipp.

Signatures des époux :

Werner Bohner

Alice Bohner

Signatures des témoins :

Eugène Addor
à Peney-Mitteloebuf
Paul Bohner
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 502

Buffat et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente, un octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buffat, Eugène David, — comptable —de Aigle, Ollon et Muanens — domicilié à Lausanne —Célibataire —né à Aigle, le trente avril — mil huit cent quatre vingt trois —fils de Louis Frédéric Buffat, décédé —et de Emilie Albertine Marie Michaelis, sa veuve, à Lausanne —2° Pasche, Aline, — costurière —de Servion — domiciliée à Lausanne —Célibataire —née à Bevaorn (Dorbo), le vingt neuf juin — mil huit cent quatre vingt quatre —fille de Henri Pasche, décédé —et de Emma Burnand, sa veuve, à Lausanne —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ollon, Héliémog, Muanens, Servion
et à Aigle, les premier et quatre octobre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —Promesse de mariage —Certificats de publication de Lausanne,Ollon, Héliémog, Muanens, Servion etAigle. —

—

—

Communiqué: aux Etats Civils à
Aigle, Ollon, Muanens, et Ors-la
Vielle. —

Signatures des époux :

E. DavidA. Pasche

Signatures des témoins :

J. Fontauellag,H. Mery. } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 503

Chaillet & Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un octobre mil neuf cent sept* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chaillet, Jules-Robert,* *Journalier*

de *La Côte aux Fées et du Chenit* domicilié à *Billy*

Célibataire

né à *Morges*, le *quatre février* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fil de *Chaillet Henri Célestin, manoeuvre*

et de *Lucie Julie Alexandrine, née Demont, la femme, à Morges*

2° *Cornu, Cécile-Adèle,*

de *Muhua* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne*, le *vingt cinq mars* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fille de *Cornu Julien Charles employé*

et de *Anna Lucie, née Blanc, la femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au Sentier, au Dramo, à la Côte aux Fées, à Muhua et à Billy*, les *vingt, vingt-un et vingt-quatre août et quatre septembre mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Romanel

Signatures des époux :

Jules Robert
Cécile Chaillet

Signatures des témoins :

Henri Cornu
Henri Magnenet } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux *Etats-Civils* à *La Côte aux Fées Le Sentier, Romanel et Prévence*

N^o 504**Hengeveld et Jaumin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Octobre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hengeveld, Gerrit Jan**, artiste-peintre

des Pays-Bas domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Amsterdam, le dix-huit juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fils de Hendrich Hengeveld, artiste-peintre à Amersfoort

et de Grietje de Bruin, sa femme, décédée

2^o **Jaumin, Julie**,

de Fey domiciliée à Fey

Célibataire

née à Fey, le huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Félix Jaumin, agriculteur

et de Marie Telet, née Dill, sa femme, domiciliés à Fey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fey et Amersfoort, les dix, douze et quinze septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse et acte de décès de la mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne Fey et Amersfoort.

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à Fey et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Gerrit Jan Hengeveld
Julie Hengeveld

Signatures des témoins :

Félix Jaumin
Jenny Jaumin } à Fey

L'officier de l'état civil :



N° 505

Wullschleger, Charles
mand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wullschleger, Charles, Employé C. F. F.

de Zofingue (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverne, le neuf mars mil huit cent septante-neuf

fil de François Wullschleger, absent du pays

et de Adèle Marie, née Bollen, sa femme, à Roche

2° Allamand, Marie-Louise, cuisinière

de Ormont-dessus domiciliée à Roche

Célibataire

née à Nenchâtel, le vingt-quatre novembre mil huit cent huitante-deux

fille de François Alexis Allamand, menuisier à Roche

et de Marie née Leiser, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zofingue, Ormont-dessus et

Roche, les vingt avril et premier mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Zofingue, Ormont-dessus et Roche

Signatures des époux :

Charles Wullschleger

Marie Wullschleger

Signatures des témoins :

Louis Perret

Jules Perret

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils

à Zofingue, Ormont-dessus et Millenaise

Pour jugement du tribunal
de district d'Aigle, du 10 février
1914, déclaré définitif et exécutoire le
9 avril 1914, les mariage d'origine
ci-dessus a été dissous par le divorce.
Le divorce a été prononcé en applica-
tion des art. 137 et 138 du Code
de procédure et il a été interdit au
sieur de se remarier avant l'expiration
d'un délai de trois ans.

Lausanne, le 1^{er} mai 1914.
L'officier de l'état civil :

Perret

Reçu le 9 mai 1914.

Rep. 13. 11. 50

N° 506

Perrin et Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui hente-uns octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrin, Auguste Jean,** conducteur G. L.

de Killars-Biercelin domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Auguste Frédéric Perrin, agriculteur

et de Julie Peronique, née Martin sa femme, à Lausanne

2° **Fivaz, Louise-Estelle,** cuirinière

de S^t Oyens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Brévine le trente-un décembre mil huit cent septante-huit

filles de Charles Fivaz, décédé

et de Lina, née Huguenin, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, S^t Oyens, et Killars-Biercelin, les dix et douze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

S^t Oyens et Killars-Biercelin.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Poliez-le-Grand et à Gimmel

Signatures des époux :

Auguste Perrin.
Estelle Perrin

Signatures des témoins :

Louis Perrin } Lausanne
Jules Perrin }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
diabriel de Lausanne, rendu
en date du 8 juillet 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septem-
bre 1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 23 septembre 1926.
Lausanne, le 4 octobre 1926.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 21.1.27

N° 507

Pfister et Barbey

Nom et profession de l'époux :

1^o *Pfister, Charles-Théophile*, employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rüti (Zürich)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne*, le deux août mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fil de *Charles Pfister*, agriculteur

domicile des parents :

et de *Roïna, née Mani*, la femme, les deux à *Chailly*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Barbey, Rosa-Mathilde*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pomy* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bidley-Magnoux*, le sept avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de *Henri Barbey*, agriculteur

domicile des parents :

et de *Marie, née Born*, les deux à *Bidley-Magnoux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rüti et Pomy*, les trois, quatre et cinq octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Rüti et Pomy.

Signatures des époux :

C. Pfister

Math. Barbey

Signatures des témoins :

Alexis Wulhyamoz

Charles Pfister

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux *Etats-Civils*

à *Rüti* et à *Roïna*

N° 508

Marx et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marx, Paul,

gérant de commerce

de Pontarlier (France)

domicilié à Bex

Célibataire

né à Cossonay, le vingt deux février

mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de Alphonse Marx, cultivateur en bétail

et de Pauline, née Deligmann, sa femme, les deux à Lausanne

2° Girardet, Marie-Aline-Elise,

couturière

de Crissier et de Suchy

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le premier juin

mil huit cent quatre-vingt deux

filles de Marc Louis Ami Girardet

et de Julie Fanny, née Berquet, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bex, Suchy, Crissier et Pontarlier

les dix-neuf et vingt septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de

Bex.

Signatures des époux :

Paul Marx

Marie Girardet

Signatures des témoins :

M. Marx

M. Girardet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à

Bex, Belmont d'Yverdon, Romanel

et à la Chancellerie d'Etat.

Par lettre de bourgeois reçue F. Masquod, notaire, à Bex le 24 octobre 1916, et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Paul Marx

mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Bex.

Inscrit le 15 novembre 1916.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Agui d'habijul à Bex Belmont d'Yverdon et Pully.

Relevé du 14.11.16.

N^o 509

Meille et Tribulliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meille, Oscar Philibert**, monteur - mécanicien

de St Martin (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Echarlens, le deux janvier mil huit cent quatre-vingt un

fil de Jean Pierre Meille, maréchal à St Martin

et de Rose née Zumbeller, sa femme, décédée

2^o **Tribulliet, Céline Radegonde**, repasseuse

de Romont (Fribourg) domiciliée à Pully

Célibataire

née à Oberried, le seize août mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Leontine Tribulliet à Montreux

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romont, St Martin et Pully,
les huit, neuf et dix octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Romont, St Martin et Pully.

Communiqué : aux Etats-Civils à
St Martin, Romont et Pully.

Signatures des époux :

Oscar Meille
Céline Meille

Signatures des témoins :

Emile Paulin à Romont
Ferdinand Trévis à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 510

Cavin et Brailard née Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Fernand-Eugène,** demeurant

de Mullyens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Louis Cavin, ancien agent de police

et de Elise Adèle née Cunit, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Brailard née Piquet, Cécile,** blanchisseuse

de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

divorcée de Paul Henri Brailard, dès le cinq juillet mil neuf cent six

née à Cormondrée, le treize décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Edouard Henri Piquet, décédé

et de Marie Louise, née Philippin, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Aubin et Mullyens, les trois
quatre et cinq septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Certificats de publication de
Lausanne, St-Aubin et Mullyens.Communiqué : aux Etats-Civils
à Neiges et à St-Aubin

Signatures des époux :

Fernand Cavin
Cécile Cavin

Signatures des témoins :

Gine Ojraed }
Paul Divaud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 511

Dubois et Nozarède née Symphal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubois, Joseph,**

journalier

de Dorénav (Valais)

domicilié à Lausanne

Veuf de Augustine Seraphine Mottet, dès le vingt-sept octobre mil neuf cent-
quatre

né à Ennismaz (Valais), le vingt-sept avril — mil huit cent dixante-quatre

fils de Etienne Dubois, décédé

et de Marie Rappaz, sa veuve, à Ennismaz

2° **Nozarède née Symphal, Marie-Joséphine,**

ménagère

de St Croix

domiciliée à Lausanne

Veuve de Adrien Henssi Nozarède, dès le vingt-quatre août mil neuf cent dix

née à St Maurice, le trois janvier — mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Joseph Symphal, décédé

et de Euphrasine, née Lochon, sa veuve, à St Maurice

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dorénav, St Croix de Granges de
St Croix, le quinze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Dorénav, St Croix de Granges de

St Croix

Communiqué : aux Etats - Civils à

Collonges et à St Croix

Signatures des époux :

Joseph Dubois
Marie-Joséphine Dubois

Signatures des témoins :

Fs Dupuis à Pully
Hueti Mon Rodolphe à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 512

Turazza et Bencini

Nom et profession de l'époux :

1^o **Turazza, Giovanni** peintre en vitines

Lieu d'origine et de domicile :

de Sorga (Torne), Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sorga, le vingt quatre juin mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de Andrea Turazza, menuisier à Insprach (Byarl)

domicile des parents :

et de Carolina, née Grecchi, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Bencini, Marianna**, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Fiesole (Florence) Italie domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fiesole, le vingt octobre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Pasquale Bencini, décédé

domicile des parents :

et de Assunta née Ciapetti, sa femme, à Florence

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fiesole et Sorga, les vingt deux août et vingt deux septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne
Fiesole et Sorga
Permis du Département de Justice
de Police

Communiqué: à la Chancellerie
d'Etat.

Signatures des époux :

Turazza Giovanni
Marianna Turazza

Signatures des témoins :

Victor Amis
Vincent Bardone à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 513

Meier et Mozer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meier, Emil**, mécanicien C. F. F.

de Rieden (Zürich) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Rieden le vingt-huit mars mil huit cent septante-six

fil de Rudolf Meier, décédé

et de Regula, née Brüb, décédée

2° **Mozer, Frieda**,

de Rüderswyl (Berne) domiciliée à Binen (Berne)

Célibataire

née à Binen le deux octobre mil huit cent huitante-trois

fille de Johann Mozer, horloger

et de Emilie, née Hofer, les deux à Binen

Les publications ont eu lieu à Binen, Rieden, Rüderswyl et Lausanne, les quatorze et quinze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Déclaration de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Binen
Rieden, Rüderswyl et Lausanne

Communiqué : aux Etats-Civils
à Rieden, Binen et Rüderswyl

Signatures des époux :

Emil Meier

Frieda Mozer

Signatures des témoins :

Léo Martin

J. Schaffer } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 511

Manuel et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Manuel, Louis-Antoine-Joseph, pharmacien

de Mane (Basses-Alpes), France domicilié à Marseille

Célibataire

né à Mane, le huit novembre mil huit cent soixante-quatorze

fils de Louis Gourrain Manuel, propriétaire

et de Rose Marie Antoinette Nalin, sa femme, domiciliés à Mane

2^o Dubois, Louisa-Germaine,

de Loche (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Loche, le vingt deux février mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de James Dubois, rentier

et de Sophie Louisa, née Dubois dit Cosandier, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Loche, à Marseille, et à Mane, les dix, onze et treize octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Consentement des père et mère de l'époux. - Déclaration de l'époux. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Le Loche, Marseille et Mane. - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil du Loche et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Manuel
Germaine

Signatures des témoins :

Louise Maline Mane
J. Dubois Marseille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 515

Barraud & Depieraz
née Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Novembre mil neuf cent Sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barraud, Jean-François**, agriculteur

de Millars, Biercelin et Rossenges domicilié à Chapelle

Célibataire

né à Peypes et Bossens, le vingt-quatre décembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Adèle Barraud à Boley, Oijulaz

et de

2° **Depieraz née Roux, Elise** ménagère

de Assens domiciliée à Saint-Cierges

Veuve de Henri Depieraz, dès le dix mai mil neuf cent dix

née à Poney-le-Fort, le huit mai mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Samuel Roux agriculteur

et de Jeannette, née Bestuz, à Poney

Les publications ont eu lieu à Millars, Biercelin, Rossenges, Chapelle, Assens
et à S^t Cierges le dix-sept octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de S^t Cierges

Signatures des époux :

Jean-François Barraud
Elise Barraud

Signatures des témoins :

Alfred Tillet à Oron
Elie Roux à Cugy

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à
Poliez-le-Grand, Mardor, Echallens et
S^t Cierges

[Signature]

N° 516

Guignard et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guignard, Ernest-Paul, horlogerde l'Abbaye domicilié à Lampignyveuf de Fanny Henriette, née Littet, des deux août mil neuf cent cinqné à l'Abbaye, le cinq mai — mil huit cent cinquante-trois —fils de David Henri Guignard, décédéet de Charlotte Fanchette, née Liardet, décédée2° Müller, Marie-Valentinede Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lency-le-Fort le dix sept octobre — mil huit cent soixante-trois —fille de François Müller, décédéet de Marie Etienne dite Hélène, née Gay, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, l'Abbaye, Lampigny et Lutry,
les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat. Civil de
Lampigny

Signatures des époux :

E. Guignard
Marie Guignard

Signatures des témoins :

J. Müller, à Moudon
F. Müller, à OulensCommuniqué: aux Etats. Civils àl'Abbaye, Lampigny et Lutry

L'officier de l'état civil :



N° 517

Gloor et Tahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms; profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gloor, Charles-Albert**, géomètre-breveté
de Mézières (Vaud) et Leuviville (Argovie) domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Echallens, le vingt dix mars — mil huit cent septante —
fils de Charles Isaac Gloor, décédé

et de Lina, née Bezengon, sa femme, décédée

2° **Tahud, Henriette-Anais-Jeanne-Marguerite**,
de Yverdon et Orens — domiciliée à Yverdon —
Célibataire

née à Yverdon, le dix février — mil huit cent septante-huit —
fille de Henri Edouard Baptiste Tahud, libraire

et de Julia, née Requin, sa femme, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Orens, et Mézières, les dix, douze et treize octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 6 septembre 1913 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le mari soit désigné comme étant originaire non seulement de Mézières (Vaud), mais aussi de Leuviville (Argovie).

Lausanne, le 9 septembre 1913
L'officier de l'état civil :

qui a Mézières, Leuviville, Yverdon et St. Georges

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Yverdon, Orens et Mézières.

Signatures des époux :

Ch. Gloor
Marguerite Gloor

Signatures des témoins :

Lise Gloor
H. Arood } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à Mézières, Yverdon et St. Georges

[Signature]

N^o 518**Fuchs et Favez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fuchs, Jean, demourant C. F. F.de Neuenegg, Berne domicilié à YverdonCélibatairené à Lausanne, le vingt sept avril mil huit cent quatre vingt cinqfils de Jean Fuchs, allumeur au gazet de Marie Louise, née Reichenbach, domiciliés à Lausanne2^o Favez, Bertha Marie, couturièrede Genève domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le trente mai mil huit cent quatre vingt cinqfille de Alfred Favez, typographeet de Antoinette Hénriette, née Larisod, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Neuenegg, Lausanne, Genève et Yverdon,
les huit et neuf octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
d'Yverdon

Signatures des époux :

Jean Fuchs
Bertha Fuchs

Signatures des témoins :

Jean Fuchs
Alfred Favez } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué: aux Etats - Civils
à Neuenegg, Yverdon et Orm. la Ville

N° 519

Festa Bianchet et Celia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Festa Bianchet, Secondino Alberto,* maçon

de Trivero (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Trivero, le vingt cinq janvier mil huit cent Septante-deux

fils de Luizico Festa-Bianchet

et de Benedetta Festa, sa femme, décédée

2° *Celia, Anna,* femme de chambre

de Curino (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Edèperso, le vingt cinq février mil huit cent quatre-vingt onze

fille de Antonio Celia, gyprier-peintre à St Genest Malifaux (Loire) France

et de Catterina Borzanino, sa femme, à Curino

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Curino et Trivero, les dix-sept, vingt-neuf septembre et six octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Consentements des père et mère de l'épouse.

Certificats de publication de Lausanne, Curino et Trivero.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Festa Secondino

Festa Anna Bianchetti

Signatures des témoins :

Conturbia Pierre

Gloria Luige } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 520

Mignot & Richier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~Sept~~ Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mignot, Alexandre-Charles,* menuisierde *Prilly* domicilié à *Lausanne**Célibataire*né à *Lausanne, le six décembre* mil huit cent quatre-vingt quatrefils de *Louis Marc Emile Mignot, menuisier*et de *Augustine Marie, née Rochat, sa femme, à Lausanne*2° *Richier, Emma-Louise,* ménagèrede *Froustens-Mézery* domiciliée à *Penthelaz**Célibataire*née à *Lausanne, le vingt-un mai* mil huit cent quatre-vingt cinqfille de *Louis Fritz Ferdinand Richier*et de *Jeanne Louise, née Bourgeaud, à Lausanne.*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Penthelaz, Froustens-Mézery et Prilly, le vingt quatre septembre mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Promesse de mariage**Certificats de publication de Lau-*
sanne, Penthelaz, Froustens-Mézery
et Prilly.

Communiqué: aux Etats-Civils

à *Romanel et Coronay.*

Signatures des époux :

C. Mignot
E. Richier

Signatures des témoins :

Y. Mignot
Martin Louis à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :



N° 521

Wysr et Walther.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 4 février 1904 déposé
à l'acte le 10 août suivant, le Tribunal
civil du district de Lausanne a déclaré nul le
mariage inchoatif ci-dessus.
Le divorce a été prononcé aux torts du
mari en vertu de l'art. 45. C. de la loi fédérale
du 24 décembre 1874

Lausanne le 24 août 1904
L'officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wysr, Jules,

Demurier

de Gessenay (Berne)

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bea, le onze août

mil huit cent quatre vingt-un

fil de Christian Mysr, vigneron

et de Marie née Bini, la femme, domiciliés à Lausanne

2° Walther, Adèle-Albertine,

lingère

de Montagny et de Rougemont

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née aux Granges de St Croix, le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Charles Joseph Walther

et de feu Adèle Sophie, née Landry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay, Rougemont et Monta-
gny, le dix août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Gessenay, Rougemont et Montagny.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Gessenay, Montagny et Rougemont

Signatures des époux :

Wysr Jules
Adèle Wysr

Signatures des témoins :

Jean Zahler à Lausanne
Colomb André
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 522

Marchetti & Grosjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent sept _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Marchetti, Giuseppe-Gio-Paquale, comte-maire
- majorde Miasino (Novare) Italie domicilié à Lausanne

célibataire _____

né à Miasino, le vingt sept août _____ mil huit cent huitante-cinqfils de Bonifacio Marchetti, entrepreneuret de Aurelia, née Bercolini, sa femme, les deux à Lausanne2^o Grosjean, Hélène-Émilie, ménagèrede Laque (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire _____

née à Laque, le dix-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Louis Marcelin Grosjean, négociantet de Daphné Emilie, née Simon, sa femme, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Kaufelin, et Miasino, les qua-
-torze, quinze et vingt deux septembre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des époux.

_____ Consentement des père et mère de l'époux.

_____ Promesse de mariage.

_____ Certificats de publication de Lausanne,
Kaufelin et Miasino._____ Permis du département de justice
et Police _____Communiqué: à l'Etat-Civil à
Kaufelin et à la Chancellerie Con-
-sulaire. _____

Signatures des époux :

J. MarchettiHélène Marchetti

Signatures des témoins :

Bonifacio MarchettiM. Grosjean } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 523

Gotti et Keusen

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° **Gotti, Antonio,** menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Albino (Bergamo) Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Albino, le huit décembre — mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fil de Giacomo Gotti

domicile des parents :

et de Colomba née Gotti, décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° **Keusen, Marie-Elisabeth,** ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Riggiberg (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Champagne, le vingt trois septembre — mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Jacob Keusen, contre-maître camionneur

domicile des parents :

et de Hélène Julie, née Guilloud, sa femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hirschenbunen, et Albino, les vingt-un et vingt neuf septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Promesse de mariage.
 Certificats de publication de Lausanne, Hirschenbunen et Albino.
 Permis du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Gotti Antonio
 Marie Gotti.

Signatures des témoins :

L. Baillif }
 Jacques Kala } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil à Hirschenbunen et à la Chancellerie d'Etat.

N° 535

Chamet et Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamet, Emile Alfred, Chauffeur C.F.F.

de Morrens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cheseaux, le vingt six mars mil huit cent quatre vingt trois

fils de Frédéric Emile Chamet, employé L.E.

et de Louise, née Gret, sa femme, à Echallens

2° Brun, Antoinette Clotilde, lingère

de Vieillespese (Cantal) France domiciliée à Echallens

Célibataire

née à Echallens, le sept Novembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Jean Brun, chaudronnier

et de Marie, née Radier, sa femme, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Lausanne, Morrens et Vieillespese, les quatre, cinq, six et treize octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentements des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Echallens,

Lausanne, Morrens et Vieillespese.

Communiqué: aux Etats-Civils à
Poliet-le-Grand et Echallens, et à la
Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

E. Chamet

Clotilde Chamet

Signatures des témoins :

Chavel

Gardin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N^o 524

Baillif & Bissat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Elisabeth Baillif
née à Champagnat le 20 juillet 1905
Acte de légitimation est joint
aux pièces du mariage.

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent Sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baillif, Lucien**, marchand-forain

de Ormont-dessus domicilié à Lausanne

Divorcé de Sophie Courvoisier, décé le vingt-quatre mars mil neuf cent cinq

né à Mollondin, le sept mai mil huit cent soixante-deux

fils de François Frédéric Baillif, décédé

et de Jeanne Esther, née Briod, la veuve, à Gossens

2^o **Bissat, Eva-Aline**, couturière

de Garmois-la-Ville domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St-Croix le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt six

fille de John Henri Bissat, fabricant de claviers à St-Croix

et de Aline Louise, née Jaccard, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus, Garmois-la-Ville, et Lausanne,

les quatorze et quinze août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Ormont-dessus et Garmois-la-Ville.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Ormont-dessus et à Echallens.

Signatures des époux :

L. Baillif
Eva Baillif

Signatures des témoins :

Colomb André
et Steuages

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 525

Rittener et Pasten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept* *Novembre* mil neuf cent *sept* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rittener, Alois,* charpentierde *Château-d'Oex* domicilié à *Lausanne**Célibataire*né à *Château-d'Oex*, le *cinq* *Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fils de *David Louis Benjamin Rittener*, charpentieret de *Lisette*, née *Reichenbach*, domiciliés à *Moudon*2° *Pasten, Elise-Philippine,* cigareusede *Sainte-Croix* domiciliée à *Payerne**Célibataire*née à *Payerne*, le *deux* *mai* mil huit cent *quatre-vingt-onze*fille de *Louis Pasten*, journalieret de *Elise*, née *Milloud*, domiciliés à *Payerne*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Croix, Château-d'Oex,**Payerne et Granges de St Croix* les *premier, deux, cinq et dix-huit**octobre* mil neuf cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.**Consentement du père de l'épouse.**Promesse de mariage.**Certificats de publication de Lausanne, St Croix, Château-d'Oex, Payerne et Granges de St Croix.**Communiqué: aux Etats-Civils**à Château-d'Oex, Payerne et St Croix.*

Signatures des époux :

*Alois Rittener**Elise Pasten*

Signatures des témoins :

*Alfred David à Lausanne**Villemin Alfred à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :



N° 526

Paillard et Joseph

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept* Novembre mil neuf cent *sept* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Paillard, Robert-Charles*, employé à la Direction des Douanes.

de *St Croix (Vaud)* domicilié à *Berne*

Célibataire

né à *St Croix*, le *triente mai* mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Paillard Charles Ami*, décédé

et de *Marie Louise Jeanne*, née *Campiche* à *Lausanne*.

2° *Joseph, Louise*, sans profession

de *St Croix (Vaud)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Aubonne*, le *vingt-un mars* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Joseph Emile Felix*, décédé

et de *Anna*, née *Junod*, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Berne, St Croix de Lausanne*, les *trois, quatre et cinq octobre* mil neuf cent *sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Berne

Signatures des époux :

Robert Paillard
Louise Paillard

Signatures des témoins :

Durand à *Lausanne*
G. Göldi, Prof. à *Renens*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : *aux Etats-Civils*
à St Croix de Berne

Par jugement rendu le 7 Mars 1911
abchéant existant le 4 Mars suivant, le Tribunal
du district d'Yverdon a déclaré, par le divorce,
le mariage ci-dessus.
Le divorce a été prononcé à la demande
des deux Epoux, en vertu des art. 48 de la
loi fédérale du 20 Décembre 1874
Lausanne le 18 mai 1911
L'Officier de l'Etat-Civil

N° 527

Vuillemin et Iniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 novembre 1909, le Tribunal civil de (Sion) reconnaissant au Sieur (Fribourg) le divorce de son mariage inséré et constaté.

Consommé le 5 Janvier 1910
L'Officier de l'état civil :

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vuillemin, David-Edouard**, agriculteur

de Cougevance domicilié à Cougevance

Célibataire

né à Cougevance, le deux mai — mil huit cent septante-sept —

fil de Guillaume Frédéric Vuillemin, agriculteur à Cougevance

et de Marianne Louise, née Vuillemin, à Cougevance.

2° **Iniger, Jeanne-Julie-Marguerite**, ménagère

de Adelsboden (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trente-mai — mil huit cent huitante —

fille de Pierre Iniger, agriculteur à Lausanne

et de Jeanette, née Magnin, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Meyriez et Adelsboden, les onze et quatorze octobre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil
de Meyriez.

Communiqué: aux Etats-Civils
à Meyriez et Adelsboden

Signatures des époux :

David Ed. Vuillemin
Jeanne Vuillemin

Signatures des témoins :

Vuillemin Alfred, Lausanne
Alfred David, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 528

Regamey et Dizerens

née Blanc
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-56
Aujourd'hui sept Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Regamey, Louis-François*, agriculteur

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*

Veuf de *Louise Julie née Regamey*, des le dix janvier mil huit cent nonante et huit

né à *Lausanne*, le dix mai mil huit cent cinquante-neuf

fils de *Charles Regamey*, agriculteur

et de *Louise, née Blanc*, la femme à *Mes. chez les Blanc*

2° *Dizerens née Blanc, Clémentine-Fanny*,

de *Savigny* domiciliée à *Montblesson, Lausanne*

Veuve de *Pierre Louis Alexandre Dizerens* des le premier février mil huit cent nonante-cinq

née à *Montblesson*, le trois juin mil huit cent cinquante-sept

fille de *Jean François Blanc*, décédé

et de *Louise Françoise, née Regamey*, décédée

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Savigny*, les douze et quatorze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Lausanne et Savigny.

Communiqué : à l'Etat-Civil à

Savigny

Signatures des époux :

Louis Regamey

Fanny Regamey

Signatures des témoins :

Dizerens

P. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 529

Viridarsky et Bouchtedte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Mariage religieux, Eglise Russes Genève
4/12 Nov 1907.

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viridarsky, Pierre, Etudiant

de Olenovka (Tchernigoff) Russie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Olenovka, le dix-neuf / trente-un décembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Maxim Viridarsky, propriétaire

et de Pélagie née Bernestny, sa femme, domiciliés à Bogzna (Russie)

2° Bouchtedte, Valentine, Etudiante

de Miens (Tchernigoff) Russie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Miens, le huit / vingt février — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Pierre Bouchtedte, médecin

et de Alexandra née Loxostoff, sa femme, domiciliés à Niégin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le huit octobre mil neuf cent-

sept -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Déclaration de l'Archiprêtre à Genève.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de
Lausanne.Permis du Département de Justice
de Police.

Communiqué:

Signatures des époux :

Pierre Viridarsky

Valentine Viridarsky

Signatures des témoins :

Joseph Davrichiff }
Voldemars Focht } Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 530

Baylac et Riecholtz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baylac, Lucien-Anne-Siméon**, commissaire républicain adjoint des contributions directes

de Paris domicilié à Paris (X^{me} arr^t)

Célibataire

né à Paris, le trois mars mil huit cent septante-cinq

fils de Camille Baylac, lithographe

et de Constance née Lemaull, sa femme, à Paris (X^{me} arr^t)

2° **Riecholtz, Marie-Suzanne**, professeur de langues

de Montbéliard (Doubs) France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-sept mars mil huit cent septante-neuf

fille de Gustave Riecholtz, tapissier

et de Marie Suzanne, née Klötzli, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montbéliard et Paris, les huit, dix et onze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse. - Consens
tements des père et mère des époux.
Promesse de mariage. - Déclaration de
l'épouse. - Certificats de publication de
Lausanne, Montbéliard et Paris.
Déclaration de l'Ambassade Française.
Permis du Département de Justice et Police
Cantonale.
Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Baylac
Marie Baylac

Signatures des témoins :

Ch. Riecholtz à Lausanne
Rodolphe Riecholtz à Montbéliard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 531

Millioud et Métraux

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Millioud, Émile**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lenthéricaz domicilié à Lenthéricaz

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lenthéricaz, le dix mars — mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de David Millioud

domicile des parents :

et de Rosalie, née Millioud, trois deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Métraux, Léa**, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Hermenches domiciliée à Lenthéricaz

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hermenches, le dix-neuf août — mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Jean François Métraux, agriculteur

domicile des parents :

et de Elise, née Louly, sa femme, domiciliés à Hermenches

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à à Lenthéricaz et Hermenches, les vingt-quatre et vingt-six octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Lenthéricaz.

Signatures des époux :

Émile Millioud
Léa Millioud

Signatures des témoins :

W. Mermoud
Ch. Gallot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civilsà Lenthéricaz et Moudon

N° 532

Pache et Virchaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 février 1910
admis exécutoire le 8 mars 1910, le Tribu-
nal civil du district de Lausanne a
déclaré nul le divorce le mariage insit
et contre.

Le divorce a été prononcé sur tous les
mariages, en vertu de l'article 468 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 4 avril 1910
L'off. de l'Etat civil

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Jules, conducteur G. L.

de Epalinges domicilié à Lausanne

veuf de Blanche Marguerite née Mermimod, des le deux février mil neuf cent-
cinq

né à Epalinges, le deux février mil huit cent quatre-vingt

fil de Alexandre Pache, charpentier

et de Anne Marie née Rusillon, domiciliés à Lausanne

2° Virchaux, Mathilde-Louise-Adèle, couturière

de Quillier et de St Blaise (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Louis Henri Adrien, Virchaux, Secrétaire au Département militaire

et de Jenny Louise Marie, née Epitoux, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Saint-Blaise et
Quillier, les vingt-deux et vingt-cinq octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Epalinges, Saint-Blaise et Quillier.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Epalinges, Gingins et St Blaise.

Signatures des époux :

Pache Jules

Mathilde Pache

Signatures des témoins :

Louis Paris

S. H. Mermimod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 533

Tauxe et Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Tauxe, Henri-Louis**, Conducteur-typographe

de Leyrin et Ormont-dessous domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-huit mars — mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Adèle Julie Louise Tauxe, institutrice à Lausanne

et de

2° **Renaud, Jeanne-Alice**, couturière

de Gimel et de St Georges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Nid, le treize août — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Marius Aimé Renaud, plombier à Lausanne

et de Marie Fanny, née Harpelin, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leyrin, Ormont-dessous, Gimel et St George, les quinze et seize octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Leyrin, Ormont-dessous, Gimel et St George.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Leyrin, Ormont-dessous, Gimel et

Lorignod.

Signatures des époux :

L. Tauxe
Jeanne Tauxe

Signatures des témoins :

Marius Renaud
Alcide Lachat Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 534

Borgeaud et Schär

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, Constant**, mécanicien

de Pully domicilié à Vernes-Montreux

Divorcé de Martina Boll, dès le vingt février mil neuf cent cinq.

né à Plainpalais, le vingt neuf décembre mil huit cent soixante-seize

fil de Alfred Jean Charles Borgeaud, architecte à Lausanne

et de Louise, née Thuagniaux, décédée

2° **Schär, Adèle-Anna**, couturière

de Brissyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt sept février mil huit cent quatre-vingt-six

filie de Ulrich Schär, ébéniste

et de Catherine Elisabeth, née Bussy, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard-Montreux, Lausanne, Pully et Brissyl, les deux et quatre Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Montreux.

Signatures des époux :

Constant Borgeaud
Adèle Borgeaud

Signatures des témoins :

Charles Borgeaud
Ulrich Schär

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils, à Pully, Montreux et Brissyl.

N° 536

Delisle et Guédon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delisle, Emile, agriculteur

de Froiderville domicilié à Froiderville

Célibataire

né à Froiderville, le vingt cinq mai mil huit cent quatre vingt trois

fils de Louis Delisle, décédé

et de Jeannette, née Delisle, sa veuve, à Froiderville.

2° Guédon, Anna, ménagère

de Lohiez-Pittet domiciliée à Lohiez-Pittet

Célibataire

née à Iron-Montain Mo (Amérique), le deux décembre mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Alexis Guédon

et de Louise, née Chamot, agriculteurs à Lohiez-Pittet

Les publications ont eu lieu à Froiderville et à Lohiez-Pittet, le vingt six octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Bottens.

Signatures des époux :

Emile Delisle
Anna Delisle

Signatures des témoins :

Frédéric Delisle
Eugénie Delisle } à Froiderville.

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

Communiqué: à l'Etat Civil à

Lohiez-le-Grand.

Par jugement du Tribunal du district de Schallens, rendu en date du 20 mai 1926, déclaré définitif et exécutoire le 19 juin 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 24 juin 1926.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 8.9.26

N° 537

Pasche et Benvegnen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Myrse,** Infirmier

de Servion domicilié à Prilly, (Asile de Cery)

Célibataire

né à Lovattens, le vingt deux septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Pasche Jules François, maçon

et de Adèle Marie, née Ducrot, sa femme, les deux à Lovattens.

2° **Benvegnen, Mathilde,** Cuisinière

de Mufflens-la-Ville domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mufflens-la-Ville, le vingt-cinq mai mil huit cent septante-quatre

fille de Isane Louise Benvegnen, à Mufflens-la-Ville

et de

Les publications ont eu lieu à Servion, Prilly, Mufflens-la-Ville et Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Romanel

Signatures des époux :

Pasche Myrse
Mathilde Pasche

Signatures des témoins :

J. Pambour
Ch. Vallotton } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Oron-la-Ville, Romanel et Sullens.

N° 538

Abt et Weber

Nom et profession de l'époux :

1^o Abt, Jakob, Portier d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Rottenschwyl (Argovie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rottenschwyl, le sept mars mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Kaspar Abt, agriculteur

domicile des parents :

et de Verena, née Staubli, sa femme, les deux à Rottenschwyl

Nom et profession de l'épouse :

2^o Weber, Susanna-Margaretha, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretzwil (Bâle-Campagne) domiciliée à Lully

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bâle-Ville, le sept décembre mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Friedrich Gustav Weber, employé de chemin de fer

domicile des parents :

et de Esther Louise, née Bichel, sa femme, les deux à Bâle-Ville

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully, Rottenschwyl, et Bretz-
 = wyl, les dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt-quatre octobre mil neuf
 cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Lully, Rottenschwyl et Bretzwil.

Communiqué: aux États-Civils à

Rottenschwyl, Bretzwil et Lully.

Signatures des époux :

K. Abt

Susanna Abt.

Signatures des témoins :

Charles Schneider
Gottfr. Spring

L'officier de l'état civil :



N° 539

Zürbegg et Meszeiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zürbegg, Charles-Edouard,** sellier

de Reichenbach (Berne) domicilié à Echallens

Célibataire

né à Echallens, le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Rodolphe Auguste Zürbegg, cantonnier à Echallens

et de défunte Marie Emilie, née Hennard

2° **Meszeiller, Julie Adèle,** ménagère

de Saint-Pierre domiciliée à Lutry

Célibataire

née à la Ferrière, près Landex, le premier avril mil huit cent septante-sept

fille de Paul Louis Meszeiller, journalier à Lutry

et de défunte Pauline Henriette Elise Kirchmann

Les publications ont eu lieu à Echallens, Lutry, Reichenbach et Saint-Pierre, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf juillet mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Echallens.

Signatures des époux :

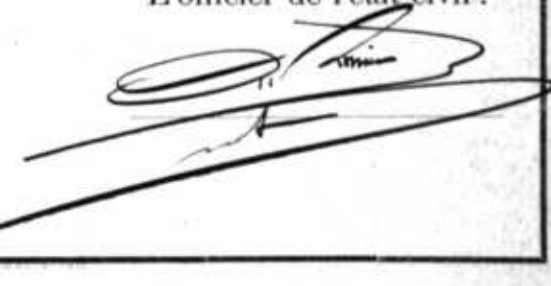
Zürbegg Edouard
et Adèle Zürbegg.

Signatures des témoins :

H. Howard }
Auguste Barby } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à Echallens, Lutry, Reichenbach et Lutry.



N° 540

Haurwirth et Stoll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Haurwirth, Jules;** agriculteur

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aigle, le deux octobre mil huit cent septante-cinq

fils de Antoine Haurwirth

et de Marie Elisabeth, née Lévillat, sa femme, décédée

2° **Stoll, Anna-Amélie-Geniève,** cuisinière

de Bielle-Varze (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel, le vingt deux août mil huit cent septante-six

fille de Henri Frédéric François Stoll

et de Anna, née Nobs, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cornaux et Gessenay, le vingt deux octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Cornaux et Gessenay

Communiqué: aux Etats-Civils

à Gessenay et Cornaux

Signatures des époux :

Haurwirth Jules

Geniève Stoll

Signatures des témoins :

Ch. Pablotte à Lausanne.

Clara Stoll
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 541

Roth & Ducet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth, Jean-Eugène-Alexis, employé de bureau

de Hesseuil (Suisse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le treize juin mil huit cent septante-huit

fils de Alfred Roth, décédé

et de Marie Rodine, née Gribi, sa veuve, à Lausanne

2° Ducet, Héléna-Emma, repasseuse

de St Sulpice domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Crin (Châtelard), le dix-huit juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Auguste Jules Ducet, décédé

et de Isaline Jenny, née Borlog, sa veuve, au Châtelard

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hesseuil et St Sulpice les dix-neuf et vingt octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Hesseuil et St Sulpice.

Communiqué : aux Etats. Crin

à Hesseuil et Ecublens

Signatures des époux :

Jean Roth
Héléna Roth

Signatures des témoins :

Cruchout
R. Hagmann } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 542

Thomet et Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Thomet, Louis-Kenti**, menuisier

de Nöblen (Berne) et de Neuchâtel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel, le quatorze décembre — mil huit cent septante-sept

fils de Rudolf Thomet, entrepreneur

et de Louisa Henriette, née Affolter, sa femme, les deux à Neuchâtel

2^o **Monney, Euphrasie-Adèle**, cuisinière

de St-Martin (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oron-le-Châtel, le douze mars — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Joseph Alphonse Monney, décédé

et de Catherine, née Dullin, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Nöblen et St-Martin, les huit et neuf octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Neuchâtel, Nöblen et St-Martin

Communiqué: aux Etats-Civils

à Nöblen, Neuchâtel, et St-Martin

Signatures des époux :

Thomet Louis

Thomet Adèle

Signatures des témoins :

Sucker Auguste
Janin Stenkel

L'officier de l'état civil :



N° 543

Attenhofer & Kunz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Attenhofer, Charles-Henri-Louis, médecin

de Suroée (Lucerne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lucerne, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt

fil de Charles Attenhofer, décédé

et de Maria, née Walther, sa veuve, à Lausanne

2° Kunz, Ida-Fanny

de Mald (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles Kunz, négociant

et de Anna Stéphanie, née Merz, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mald et Suroée, les vingt-deux et
vingt-quatre octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mald,
Lausanne et Suroée

Communiqué : aux Etats-Civils

à Suroée et Mald

Signatures des époux :

Charles Attenhofer
Ida Kunz

Signatures des témoins :

M. Kunz
D. Anton Kunz à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 544

Jacot et Anger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-365
Aujourd'hui seize Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jacot, François-Auguste,** employé postal

de Coffrane, Le Locle, et Montmollin, Neuchâtel domicilié à Genève

Célibataire

né à Madretsch (Berne), le vingt deux août mil huit cent quatre vingt un

fil de Henri Jacot, horloger

et de Anna Elisabeth, Hauswener à Genève

2° **Anger, Augusta-Gertrude,**

de Geyer, (Daxe) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix sept mars mil huit cent quatre vingt six

filles de Eriedrich Oswald Anger, dentier

et de Anna Perret, la femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Coffrane, Le Locle, Genève, Geyer, Montmollin et Lausanne, les neuf, dix, onze et douze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Genève.

Signatures des époux :

Auguste Jacot
Augusta Jacot

Signatures des témoins :

O. Anger Perret à Lausanne
William Jacot à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Genève, Coffrane, Le Locle et à la Chancellerie Cantonale

Le 10 novembre 1925, François-Auguste Jacot, mon lionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, ressortissant à la commune de Petit-Saconnex.

Lausanne, le 28 décembre 1926.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

à qui à Coffrane, Le Locle et Genève (B.C.2.) R. du 1.5.28.

N° 545

Guex et Richard

Aujourd'hui seize Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Guex, Paul-Gustave, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Boulers et Moudon domicilié à Boulers

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sottens, le douze décembre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de François Guex, agriculteur

domicile des parents :

et de Constance Fanny, née Guillet, à Boulers

Nom et profession de l'épouse :

2° Richard, Ida-Emma, Institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Montberand domiciliée à Boulers

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montberand, le dix-sept août mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Jean Richard, décédé

domicile des parents :

et de Fanny Fieser, à Lignerolles

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boulers, Moudon et Montberand, le vingt-cinq Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
D^r Pierges

Signatures des époux :

Gustave Guex
Ida Guex

Signatures des témoins :

Jacquard
Ch. Vallotton } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à
D^r Pierges, Moudon et Orbe.

N° 546

Allenbach et Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Allenbach, Samuel Marc**, agriculteur

de Fritigen (Berne) domicilié au Rionzi, vers le Mont-

Célibataire

né à vers Pompaples, le vingt deux avril mil huit cent septante six

fils de Allenbach Samuel, agriculteur

et de Cécile, née Quinche, la femme, les deux au Rionzi

2^o **Nicod, Emma**,

de Mullyens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Quarcens le vingt huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Nicod Jules, journalier à Lausanne

et de Aline Caroline, née Laccard, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fritigen, Mullyens, et au Mont,
les vingt deux et vingt trois octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Romanel

Signatures des époux :

Samuel Allenbach
Emma Allenbach

Signatures des témoins :

Jules Allenbach au Mont
Jules Nicod à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils
à Fritigen, Romanel et Mézières

N° 547

Steffen et Mugnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil neuf cent sept-~~sept~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steffen, Louis-Émile-Auguste,** Dernier

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Charles Louis Steffen, employé C. L.

et de Marie Susanne, née Kernen, domiciliés à Lausanne

2° **Mugnier, Jenny-Louise,** modiste

de Annecy (H^{te} Savoie), France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Joseph Mugnier, employé C. F. F.

et de Jenny Louisa, née Perrin, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Annecy, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq octobre mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement du père de l'époux.

Consentement des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne, Gessenay et Annecy.

Communiqué : à l'Etat-Civil à Gessenay et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Louis Steffen
Jenny Steffen

Signatures des témoins :

Pauline J. Duvion
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 548

Weissbrodt et Stöckli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Weissbrodt, Bernard James**, maréchal

de Gals (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Loche, le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Johannes Julius Weissbrodt, demeurant à Fontainemelon

et de Louise Emma, née Benquierel, dit Penoud, décédée

2° **Stöckli, Lina**,

de Althausen - Muri (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Langenthal, le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Johann Stöckli, décédé

et de Anna Maria, née Howard, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aristau et Gampelen, les douze et treize septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne, Aristau et Gampelen

Communiqué: aux Etats-Civils

à Aristau et Gampelen

Signatures des époux :

Bernard Weissbrodt
Lina Weissbrodt

Signatures des témoins :

Auguste Weissbrodt }
Auguste Stöckli } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 549

Steinegger & Fytkoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steinegger, Kenci,** ferblantier

de Neunkirch (Schaffhouse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze mars mil huit cent huitante-quatre

fil de Jean Kenci Steinegger, ferblantier à Lausanne

et de Laise Amanda, née Huguenin-Kuillemin, sa femme

2° **Fytkoud, Lucie-Madeleine,**

de Neirive et Albeuve (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neirive, le trente-un décembre mil huit cent huitante-huit

filie de François Fytkoud, négociant à Lausanne

et de Marie, née Gathmey, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neirive, Albeuve et Neunkirch, les douze, treize et quatorze octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Neirive, Albeuve et Neunkirch.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Neunkirch, Neirive et Albeuve.

Signatures des époux :

A. Steinegger
Lucie Steinegger

Signatures des témoins :

E. Fytkoud
Auguste Keyser à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 550

Falcy et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Falcy, Adrien-Ami**, limon

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

Célibataire

né à Vallorbe, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Falcy Ami David Jacob, décédé

et de Charlotte Jenny, née Grobet, à Vallorbe

2^o **Matthey, Marie-Marguerite**, lingère

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Célibataire

née à Vallorbe, le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Matthey François Emile Samuel, décédé

et de Eugénie Albertine, née Chaulmontet à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le huit octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
VallorbeCommuniqué: à l'Etat-Civil à
Vallorbe.

Signatures des époux :

Adrien Falcy
Marguerite Matthey

Signatures des témoins :

Jacqueline
Ch. Falloy } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
simpl. ad.

N° 551

Equy et Layat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Equy, Alphonse-Joseph-Marie, boulangier

de Es-Monts (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le onze juillet mil huit cent septante-huit

fils de Jean-Joseph Equy, boulangier

et de Françoise-Suzanne-Olympe, née Pabud, sa femme, les deux à Lausanne

2° Layat, Jeanne-Marie,

de Champanges (H^e Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Champanges, le quatorze mars mil huit cent soixante-six

fille de Emile Layat, journalier

et de Rose, née Lavanchy, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Es-Monts et Champanges, les
vingt-deux, vingt-quatre et vingt-sept octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Consentement des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Es-Monts et Champanges.

Communiqué: à l'Etat-Civil à
Esy et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Alphonse Equy
Jeanne Equy

Signatures des témoins :

J. Pettay
Jean Equy } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 552

Mayer et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un~~ ~~Novembre~~ ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mayer, Gustave-Edouard,** Monteur C. F. F.

de Echallens _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Lentbalaz, le vingt-un décembre _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fils de Adolphe Mayer, journalier _____

et de Marie née Cevoy, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Perrin, Blanche,** _____

de Mittelboeuf _____ domiciliée à St-Loup, Pompaples _____

Célibataire _____

née à Gossens, le seize septembre _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de feu Constant Ami Perrin _____

et de feu Louise, née Duc, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens, Pompaples, et Mittelboeuf,
les quinze et seize octobre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lau-
sanne, Echallens, Pompaples et
Mittelboeuf _____Communiqué: aux Etats-Civils à
Echallens, Baulmes et La Sarraz _____

Signatures des époux :

Gustave Mayer
Blanche Mayer

Signatures des témoins :

Florent Albert
Ch. Gallot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 553

Ruffieux et Rozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ruffieux, François-Jules-Émerl, liquoriste

de Ciezuz (Fribourg) domicilié à Renens (gare)

Célibataire

né à Romont, le neuf décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Ruffieux Jules

et de Cécile, née Mein, veuve Buchs, sa femme, tous deux décédés

2° Rozet Rose-Louise,

de Oulens-la-Lucens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept janvier — mil huit cent quatre-vingt-

fille de Rozet Louis, décédé

et de Louise Charlotte Pittet, née Bovard, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens, Oulens, Ciezuz et Lausanne, les vingt et vingt-un octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Romanel.

Signatures des époux :

François Ruffieux
Rose Ruffieux

Signatures des témoins :

J. Itte
A. Razboinickoff } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils de Lucens, Romanel et Ciezuz

[Signature]

N^o 554**Gianotti et Jenni**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gianotti, Alberto-Giacomo-Anibale**, peintre

de Scopello (Monza) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Scopello, le dix novembre mil huit cent septante-huit

fils de Anibale Gianotti, entrepreneur à Lausanne

et de feu Cécile Giano

2^o **Jenni, Marie-Bertha**, couturière

de Nieder-Hamigen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le deux avril mil huit cent septante-quatre

fille de feu Gottlieb Jenni

et de Marie, née Schädeli, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Minsingen et Scopello, les dix-neuf, vingt et vingt-neuf septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne
Minsingen et Scopello.Permis du Département de Justice
et Police.Communiqué: à l'Etat. Civil de
Minsingen et à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Gianotti Albert
Bertha Gianotti

Signatures des témoins :

A. Noverray
Jacques Gianotti } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 555

Biolaz et Bertin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Biolaz, Joseph-Edouard**, homme de peine

de Tenise de Volleges (Talaio) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Tenise de Volleges, le dix-sept octobre mil huit cent septante-six

fil de Pierre Louis Biolaz, décédé

et de Marie Adèle, née Bernottaz, la veuve, à Volleges

2° **Bertin, Lidia**, cuisinière

de Angrogna (Turin) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Angrogna, le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Pietro Bertin, agriculteur

et de Anna, née Buffa, la femme, à Angrogna

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Volleges et à Angrogna, les premier, trois et treize octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-
sanne, Volleges et Angrogna

Communiqué : à l'Etat-Civil à Volleges et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Biolaz Edouard
Lidia Biolaz

Signatures des témoins :

Walter Ernst à Tenise
Chéry Bertin à Bumigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 556

Marsens & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil neuf cent sept ~~sept~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marsens, Auguste-Elie,** graveur-lithographe

de Renens et Jouxterens-Mézery domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Renens, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Elie Marsens, décédé

et de Jeanne Louise, née Janin, la veuve, à Lausanne

2° **Rey, Constance-Emma,** couturière

de Gossens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Frédéric Constant Rey, tanneur

et de Louise Marie Henriette, née Mercanton, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gossens, Renens, et Jouxterens-Mézery, les vingt-deux et vingt-trois octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Gossens Renens et Jouxterens-Mézery

Communiqué: aux Etats-Civils

à Romanel et à Orsins

Signatures des époux :

Aug. Marsens

Emma Rey

Signatures des témoins :

H. Rey

J. Emiller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 557

Schmid et Richard

Nom et profession de l'époux :

1^o Schmid, Jean Rodolphe, Agent de Police

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederhasle (Zürich) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Denges, le seize avril mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fils de Rodolphe Schmid

domicile des parents :

et de Jenny Louise, née Paquier, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o Richard, Mathie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Echandens, Denges et Crisier domiciliée à Echandens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Echandens, le onze Novembre mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Charles Louis Henri Richard, décédé

domicile des parents :

et de Louise Caroline, née Roland, sa veuve, à Echandens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Crisier, Echandens, Denges, et Niederhasle, le vingt-un septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement de la mère de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lau=
sanne, Crisier, Echandens, et Nie=
derhasle

Signatures des époux :

Rodolphe Schmid
Mathie Schmid

Signatures des témoins :

Mischler Eugène
Pérez L. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Niederhasle, Echandens et Romanel

N° 558

Lambert et Hugler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lambert, Louis-Jules**, hôtelier

de Chamblon et Bullet domicilié à Gimel

Célibataire

né à vicie Montagny, le sept janvier — mil huit cent quatre-vingt —

fils de feu Louis Lambert

et de Louisa Jeannette, née Martin, sa veuve, à Gimel

2° **Hugler, Mathilde-Marie-Aделаïde**, Directrice du Bureau de renseignements

de Hagenbuch-Egnach (Oburgovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept février — mil huit cent septante-quatre —

fille de Conrad Hugler, propriétaire à Lausanne

et de Mathilde Apolline Hans-Jacob décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bullet, Egnach, Chamblon et Gimel, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre octobre et cinq novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Gimel.

Signatures des époux :

Louis Lambert
Mathilde M. Lambert

Signatures des témoins :

Charles Hugler à Genève
Hugler à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils à Montagny, Bullet, Egnach et Gimel.

N° 559

Boby et Perl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Boby, Albert-Edmond,* Chef de Bureau

de *Landeron-Combes (Neuchâtel)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Neuchâtel*, le *deux* mars mil huit cent *septante-sept*

fils de *Albert Alexandre Boby*, fonctionnaire de l'Etat

et de *Lélie Juliette, née Chollet*, sa femme, les deux, à *Neuchâtel*

2° *Perl, Thérèse,*

de *Berlin* domiciliée à *Godmoss (Bade)*

Célibataire

née à *Berlin*, le *huit* août mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Hermann Perl*, négociant

et de *Anna, née Wolff*, sa femme, les deux à *Berlin*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Landeron, Godmoss et Berlin,*

les vingt-un, vingt-trois et vingt-huit septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclaration de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Landeron, Godmoss et Berlin.

Signatures des époux :

E. Boby

Thérèse Boby

Signatures des témoins :

E. Rongé à *Morlieux.*

Wahlen prof. à *Neuchâtel*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de *Landeron* et à la Chancellerie Cantonale.

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 28 mai 1921, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 5 octobre 1921.

L'officier de l'état civil :

A. Schaub

scrip.

N° 560

Berthoud & Supersaxo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Berthoud, Emile-James, conducteur C. F. D.de Bofflens domicilié à LausanneCélibatairené à Orbe, le dix août _____ mil huit cent quatre-vingt quatrefils de James Henri Berthoud, machinisteet de Caroline, née Widmer, la femme, domiciliée à Orbe.2^o Supersaxo, Maria-Alphonzine,de Saas-Balen (Talaio) domiciliée à Niege (Talaio)Célibatairenée à Niège, le quinze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt troisfille de Franz Supersaxo, hôtelieret de Aloysia, née Gaillard, la femme, domiciliée à NiegeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Niege, Bofflens, et Saas-Grand
les deux, cinq et six Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Niege, Bofflens et Saas-GrandCommuniqué: aux Etats-Civilsà Romainmôtier, Niege et Saas-Grand

Signatures des époux :

Berthoud Emile James
Alphonzine Berthoud

Signatures des témoins :

James Berthoud
Gustave Carpy } à Orbe.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 561

Longchamp et Wyz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~novembre~~ ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Longchamp, George-Elie,** manoeuvre

de Malapalud domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Assens, le seize août mil huit cent ~~septante~~ ~~deux~~

fils de Pierre François Longchamp, agriculteur

et de Marie Madeleine, née Longchamp, domiciliés à Lausanne

2° **Wyz, Fanny-Julie,** lingère

de Gessenay (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aigle, le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Christian Wyz, vigneron

et de Marie, née Burri, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Malapalud et Gessenay, les vingt et vingt-deux août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau=
sanne, Malapalud et Gessenay

Communiqué: aux Etats-Civils à
Poliez-le-Grand et Gessenay.

Signatures des époux :

Longchamp Elie

Longchamp Fanny

Signatures des témoins :

Christian Wyz Burri

Wyz Jules, les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 562

Jaquet et Auberson née Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquet, Louis Jules**, Conducteur-postal

de Vallorbe domicilié à Lausanne

Veuf de Rose Emma, née Glandon, des le neuf août mil neuf cent dix

né à Vallorbe, le quatre février — mil huit cent quarante sept

fils de Charles Louis Jaquet

et de Susanne Julie, née Guan, décédée

2° **Auberson née Paquier, Marie**,

de Gressy et Essertines 7. Gverdun domiciliée à Lausanne

Veuve de Louis Gustave Auberson, des le vingt-sept avril mil neuf cent deux

née à Denges, le vingt trois juillet — mil huit cent soixante sept

fille de Constant Paquier

et de Marie, née Beaumont, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Lausanne, Gressy et Essertines, les un, deux et trois Novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Vallorbe, Gressy et Essertines.

Communiqué: aux Etats. Civils

à Vallorbe, Belmont 7. Gverdun et Muanens.

Signatures des époux :

Jules Jaquet
Marie Jaquet

Signatures des témoins :

Jaquet v. Lausanne
A. Paquier - Jouxtonne-Méjard.

L'officier de l'état civil :



N° 563

~~Beaud et Guizeler soit Gysler~~

Nom et profession de l'époux :

1° Beaud, Alphonse, faïencier

Lieu d'origine et de domicile :

de Dorvaine (H^e Savoie) domicilié à Nyon

Etat civil :

Veuf de Anna Henriette Susanne Nobel, des le vingt-deux avril mil neuf cent trois

Lieu et date de la naissance :

né à Dorvaine, le onze août mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

filz de feu Jules Beaud

domicile des parents :

et de feu Marie Joséphine Dalmy, la femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Guizeler soit Gysler, Cécile Marie Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le sept février mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Victor Guizeler, soit Gysler, agriculteur à Lausanne

domicile des parents :

et de feu Françoise Louise Leyrat, la femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nyon, Langnau et Dorvaine,

les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-sept et vingt-huit octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil de
Nyon.

Signatures des époux :

Alphonse Beaud
Cécile Beaud

Signatures des témoins :

Henri Calame
Jules Victor } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Nyon et Langnau et à la
Chancellerie Cantonale.

Par décision du 7 novembre 1923, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à le nom de famille Gysler doit être orthographié Gysler.

Lausanne, le 8 novembre 1923.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

qui a l'état civil à Nyon et Langnau.

Le 20 septembre 1923 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame C. M. H. Beaud née Gysler, veuve d'Alphonse Beaud, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Savoie et de la commune de Langnau.

Lausanne, le 8 novembre 1923.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

qui a l'état civil à Nyon et Langnau.

R. du 16. 11. 23.

N° 564

Blanc et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit novembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Henri-Emile**, employé de banque

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Charles Marius Blanc, décédé

et de Florence Marie Louise, née Gutzwiller, à Lausanne

2^o **Margot, Olga-Renée**,de St^e Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rolle, le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Paul Margot, gyprier-peintre

et de Albertine Fanny Louise, née Baud, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sainte-Croix et Granges-de-St^e-Croix, les neuf et onze novembre mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, St^e Croix et Granges de St^e Croix

Communiqué: à l'Etat-Civil

à St^e Croix.

Signatures des époux :

*Henri Blanc**Olga Blanc*

Signatures des témoins :

*Emmanuel Creulhard à Bretigny 7.**Rouge à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 565

Peltmann & Apothélos

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Peltmann, Philippe-Jean-Rubert, dessinateur-architecte

de Chêne-Bougeries (Genève) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Héming (Corraine), le trois mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Hubert Georges Peltmann, ancien brasseur

et de Amandine Célestine, née Roche, sa femme, les deux à Chêne-Bougeries

2° Apothélos, Juliette Louise, modiste

de Omens et Romazot domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Omens, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jules Louis Gustave Apothélos, employé de commerce

et de Henriette Susanne, née Ledrizat, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chêne-Bougeries, Omens et Romazot, les cinq et six novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Chêne Bougeries, Omens et Romazot.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Chêne-Bougeries, Concise et

Champagne.

Signatures des époux :

P. Peltmann

J. Peltmann

Signatures des témoins :

E. Fricker

C. Peltmann } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 566

Bühler & Steinmeyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bühler, Johann-Augustin**, conducteur de machine

de Menznau (Lucerne) domicilié à Lausanne

Celibataire

né à Menznau, le dix-juin mil huit cent septante-huit

fils de Augustin Bühler

et de Theresia, née Emmeneyer, décédée

2^o **Steinmeyer, Bertha**, marquée

de Hufingen (Donaueschingen) Baden domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Riedbach (Zürich), le vingt-sept janvier mil huit cent huitante-quatre

fille de Johann Steinmeyer, décédé

et de Anna Durber la veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Hufingen, Lausanne et Menznau, les huit, neuf et quatorze Novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Hufingen, Lausanne et Menznau

Communiqué: à l'Etat-Civil à Menznau et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Johann Augustin Bühler

Bertha Bühler

Signatures des témoins :

Anna Steinmeyer
Berthel
à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 567

Hiltbrunner & Rothen

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hiltbrunner, Wilhelm**, conducteur-typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Mrsachengraben (Berne) — domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Biel (Bâle-Campagne), le trois mars — mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fil de Rudolf Hiltbrunner, instituteur à Biel

domicile des parents :

et de Susanna, née Maisch, la femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Rothen, Julia**, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) — domiciliée à St Blaise (Neuchâtel)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Blaise, le neuf juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Johannes Rothen, décédé

domicile des parents :

et de Maria, née Schneider, sa veuve à St Blaise

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Blaise, Guggisberg et Eriswil,
les vingt-neuf, trente et trente-un octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclaration de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
St Blaise, Guggisberg, et Eriswil.

Signatures des époux :

W. Hiltbrunner
Julia Hiltbrunner

Signatures des témoins :

H. Hartz
F. Wink } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils

à Eriswil, Guggisberg et St Blaise

N° 568

Petit et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27 Mai 1909 déclaré exécutoire le 22 Juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon pour le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé avec tous ses effets des Epoux en vertu de l'article #7 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 1 Juillet 1909,
L'Off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui trente Novembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Petit, Louis-François,**

chef d'usine

de Crissier

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Crissier, le treize septembre

mil huit cent soixante-huit

fils de Henri Petit, décédé

et de Augustine, née Bozgeand, sa veuve, à Lausanne

2° **Jaques, Marie Louise,**

repassaise

de Lutry et de Forel

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Echallens, le trente juillet

mil huit cent septante-neuf

fille de Marc Henri Jaques, décédé

et de Lisette, née Bozgeand, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Crissier, Forel et Lutry, les trente- un octobre, un et deux Novembre mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-

sanne, Crissier, Forel et Lutry.

Communiqué: aux Etats-civils à

Romanel, Lutry et Forel.

Signatures des époux :

Louis H. Petit

Marie Petit

Signatures des témoins :

Louis P... à Genève

J. An... à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 569

Hüsser & Croizier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Novembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hüsser, Gustave-Frédéric*, — *Négociant* —

de *Aneth (Berne)* — domicilié à *Lausanne* —

Célibataire —

né à *Lausanne*, le dix-sept août — mil huit cent septante-trois —

fil de *Jean Louis Vincent Hüsser*, agriculteur —

et de *Rosine Jenny*, née *Chaniot*, sa femme, à *Valleyres-sous-Rances* —

2° *Croizier, Louisa*, —

de *Ballens et Berolles* — domiciliée à *Ballens* —

Célibataire —

née à *Ballens*, le vingt-neuf mai — mil huit cent septante-neuf —

filles de *François Auguste Emile Croizier*, agriculteur —

et de *Fanny Jenny*, née *Coendoz*, sa femme, à *Ballens*. —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Aneth, Berolle et Ballens*, les cinq, six, sept et huit Novembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne, Aneth, Berolle et Ballens. —

Communiqué : aux *Etats-Civils* à

Aneth, Mollens de Bière —

Signatures des époux :

Gustave Hüsser
Louisa Croizier

Signatures des témoins :

Jacques
Adrien } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 570

**Gyger et Nicod née
Gurbetti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gyger, Louis-Samuel**, mécanicien à la C^{ie} de Navigation
de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne (Ouchy)
Célibataire

né à Lausanne, le trente octobre mil huit cent septante huit

fils de Louis Gyger, restaurateur à Bzont

et de Caroline, née Borgoignon, sa femme, à Ouchy

2° **Nicod née Gurbetti, Adèle dite Angéline**, couturière

de Malapalud domiciliée à Lausanne

veuve de Auguste Placide Emile Nicod, des le vingt-sept septembre mil
neuf cent cinq.

née à Stabio, le deux mars mil huit cent septante trois

fille de Aristide Gurbetti

et de Joséphine, née DeFilippis, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Malapalud, le
sept novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne
Gessenay et Malapalud

Communiqué : aux Etats-Civils à
Gessenay et Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Louis Gyger

Angéline Gyger

Signatures des témoins :

Rator Mys
Ougé Derols
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 571

Boss et Haury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boss, Camille Fritz**, Conducteur aux C.F.F.

de Meyzingen (Berne) domicilié à Ecublens

Célibataire

né au Locle, le quatre septembre mil huit cent huitante deux

fils de Fritz Emile Boss, décédé

et de Louisa, née Guye, sa veuve, à Lausanne

2° **Haury, Ida Louisa**, couturière

de Hirschtal (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-huit mars mil huit cent huitante-deux

fille de Friedrich Jean Haury

et de Madelaine, nec Guinier, sa femme, les deux, décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hirschtal, Meyzingen et Ecublens, les sept, huit et neuf Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Ecublens

Signatures des époux :

Camille Boss

Ida Boss

Signatures des témoins :

Arignat

et Haury

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Hirschtal, Meyzingen et Ecublens.

N° 572

Palaz et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Palaz, Lucien**, — *Cuvier de Ville* —

de Riez et de Lutry — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Riez, le onze avril — mil huit cent huitante-quatre —

fils de Abram Louis Palaz, vigneron —

et de Sophie Fanny, née Mounoud, sa femme, les deux à Lausanne —

2° **Grand, Marie-Marguerite**, — *cuinière* —

de Kernamiège et Max (Palais) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Kernamiège, le vingt-sept mai — mil huit cent septante-neuf —

fille de Jacques Grand, décédé —

et de Angélique, née Berthod, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Riez, Lutry, Kernamiège et Max, les onze, treize et quatorze novembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne
Riez, Lutry, Kernamiège et Max. —

Communiqué: aux Etats-Civils

à Cully, Lutry et Max —

Signatures des époux :

Lucien Palaz

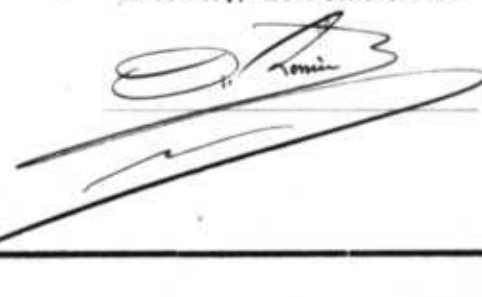
+ L'épouse ne sachant écrire a fait une croix

Signatures des témoins :

Louis Palaz à Lausanne

Louis Palaz Mounoud
à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 573

Panisse et Courteix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panisse, Léopold**

cuisinier

de Bellegarde (Gard) France

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bellegarde, le vingt-huit juin

mil huit cent quatre vingt-un

fils de Jean Claude Panisse, décédé

et de Marie, née Paul, sa veuve, à Bellegarde

2° **Courteix, Marie**

gouvernante

de Châtel Guyon (Puy de Dôme) France

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Châtel-Guyon, le douze décembre

mil huit cent quatre vingt-quatre

filles de Michel Courteix, boulanger

et de Marie Michy, sa femme, les deux à Châtel-Guyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellegarde et Châtel-Guyon, les neuf et dix novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Consentement de la mère de l'époux et acte de décès du père. - Consentement des père et mère de l'épouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication et de non-opposition de Lausanne, Bellegarde et Châtel Guyon. - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué :

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Léopold Panisse
Marie Panisse

Signatures des témoins :

Adolf Vosser -
W. Kroy } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 574

Ogay et Delapraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent sept

mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ogay, Henri Jacques Georges Isaac, meunier

de Lovatens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze octobre mil huit cent soixante-deux

fils de feu Henri Louis Ogay

et de feu Suzanne Charlotte née Demartines

2^o Delapraz, Marie-Cécile, cuisinière

de Corseaux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lambring (Berne), le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Frédéric Daniel Delapraz vigneron

et de Julie Cécile Carrel, sa femme, domiciliée à Gléresse (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lovatens, et Corseaux, le sept
septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Lovatens et Corseaux

Communiqué: aux Etats-Civils

à Lucens et Corsier

Signatures des époux :

Jacques Ogay

Marie Ogay

Signatures des témoins :

Louis Chioléro

Blanc Isaac Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 575

Ceppi et Tarizod née Jatio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ceppi, Daniel,**

jardinier

de Genève et Novazzano (Tessin)

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Louis Ceppi, employé de bureau à Berne

et de Marie Ceppi née Baudet décédée

2° **Tarizod née Jatio, Eliza-Marie-Blanche,**

repasseuse

de Milette et de Lutry

domiciliée à Lausanne

veuve de Eugène Tarizod, dès le neuf février mil neuf cent dix.

née à Lausanne, le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de Numa Elise Jatio, agriculteur

et de Jenny Eléonore Rey, les deux à Brailly de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry, Milette, Genève et Novazzano, les dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt-quatre octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne Lutry, Milette, Genève et Novazzano

Communiqué : aux Etats-Civils à Genève, Novazzano Cully et Lutry

Signatures des époux :

Daniel Ceppi

Blanche Ceppi

Signatures des témoins :

J. Aquinas }
J. Hubinon } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 576

Schönberg et Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schönberg, Gustave Lambert,** D^r Juriste

de Schönberg (Truse) domicilié à Schönberg près Berlin

Celibataire

né à Tübingen, le vingt-un janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Gustave Friedrich Schönberg, professeur à Tübingen

et de Marie, née von Babo, sa femme, décédée

2^o **Brunner, Jennette Louise Agnès,**

de Zurich domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Lausanne, le vingt-quatre septembre — mil huit cent septante-huit

fille de Henri Hermann Rudolph Brunner, professeur

et de Julie Louise, née Duperron, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich et Schönberg, les huit et dix-sept octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.
 Déclaration de l'époux. — Déclaration de
 l'Autorité compétente. — Licence de mariage.
 Certificats de publication de Lausanne,
 Zurich et Schönberg. — Permis du
 Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Gustave Lambert Schönberg
 Jennette Brunner

Signatures des témoins :

M. Cassin, past. } à Lausanne.
 J. Bommard, past.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil à
 Zurich et à la Chancellerie Cantonale

N° 577

Martel et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27 octobre 1911 déclaré exécutoire le 5 Janvier 1912, le Tribunal civil du district de Morges a dit bon que le divorce se contracte. Le divorce a été prononcé par défaut contre le mari en vertu de l'article 46 B de la loi fédérale du 24 Octobre 1874. Communiqué le 17 Janvier 1912. L'Officier de l'état civil.

Aujourd'hui sept décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martel, Edouard**, menuisier

de Yvonand domicilié à Lausanne

Célibataire

né aux Verrières (Neuchâtel), le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix

fil de Charles Martel, décédé

et de Elise née Jeannet, sa veuve, aux Verrières

2° **Raymond, Alice-Jenny**, repasseuse

de Chenit domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rolle, le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jules Frédéric Raymond, agriculteur

et de Françoise Antoinette Chevallas, sa femme à Renens, gare

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yvonand, le Sentier et le Brassus, les quatorze et quinze novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Yvonand, le Sentier et le Brassus

Communiqué : aux Etats-Civils à Yvonand et au Sentier

Signatures des époux :

Edouard Martel.
Alice Martel.

Signatures des témoins :

Ch. Vallotton
A. Jacquemart Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 578

Cordey et Penzeyes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cordey, Eugène,** employé

de Sarigny domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fozel, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Charles Louis Cordey, décédé

et de Elise, née Mercanton, la veuve, à Lausanne

2^o **Penzeyes, Hélène,** repasseuse

de Corcelles-le-Forat domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Challex (Fin), France, le dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Eugène Penzeyes, décédé

et de Louise, née Paschoud, la veuve, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sarigny et Corcelles-le-Forat, les douze et treize Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne,
Sarigny et Corcelles-le-ForatCommuniqué: aux Etats-Civils
à Sarigny et à Rozaré.

Signatures des époux :

Eugène Cordey
Hélène Cordey

Signatures des témoins :

Gustave Mercanton }
Gaston agh } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 579

Martinoni & Lüthy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze décembre mil neuf cent sept* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martinoni, Paul-Louis-Joseph,* négociant

de *Minusio (Verrier)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne, le vingt-cinq juillet* mil huit cent *septante-cinq*

fil de *Georges Martin Louis Martinoni, décédé*

et de *Marie Elisabeth, née Gard, sa veuve, à Lausanne*

2° *Lüthy, Bertha,*

de *Ruderswyl (Berne)* domiciliée à *Olten*

Célibataire

née à *Mossachengraben, le vingt-neuf juin* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Christian Lüthi, décédé*

et de *Marianne, née Minder, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ruderswyl, Olten et Minusio,*
les neuf, dix et onze Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Déclaration de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Ruderswyl, Olten et Minusio.

Communiqué : aux *Etats-Civils* à

Minusio, Ruderswyl et Olten.

Signatures des époux :

P. L. Martinoni

B. Martinoni

Signatures des témoins :

P. L. Martinoni

Bégin Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 580

Cavin et Meyer née

Brühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cavin, Gustave, Employé de Commerce

de Nullyens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nullyens, le vingt avril — mil huit cent septante-neuf

fils de Daniel Cavin, agriculteur

et de Rosalie Gavillet, les deux à Nullyens

2° Meyer née Brühlmann, Elisabeth-Maria, ménagère

de Bolken (Solence) domiciliée à Lausanne

veuve de Joseph Meyer, dès le douze août mil neuf cent six

née à Gettnau (Lucerne), le vingt-huit mai — mil huit cent soixante-cinq

fille de André Brühlmann, employé de fabrique

et de Elisabeth, née Brum, domiciliés à Rütli (Zürich)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nullyens et Aeschi, les quatorze et quinze novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne, Nullyens et Aeschi.Communiqué: aux Etats-Unis
à Mézières et Aeschi (Solence)

Signatures des époux :

G. Cavin
E. Meyer

Signatures des témoins :

L. Cavin
Rod. Guggisberg

L'officier de l'état civil :



N° 581

Dufaux & Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du *G. Liscov 1880*
le Département de Justice et Pol
du Canton de Vaud a ordonné la re
tification de l'acte ci-contre, en
sens qu'il les membres de la famille
*Dufaux Saint-Amand, comme
époux conjoints au Dufaux de
Châtelard, Montreux et Neuchâtel, mais
nécessaire de l'époux.*

Lausanne le *9 Février 1880*
L'Officier de l'état civil:
*P. à Montreux, Montreux &
Lauperswil.*

Aujourd'hui *douze* décembre mil neuf cent *sept* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Dufaux, Louis,*

tailleur

de *Châtelard et Noville*

domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lallens (Le Châtelard), le six août*

mil huit cent *septante neuf*

fil de *feue Anna Madelaine Dufaux*

et de

2° *Zürcher, Julia,*

femme de chambre

de *Lauperswil (Berne)*

domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Kallamand, le quinze décembre*

mil huit cent *septante-cinq*

filie de *feu Ulrich Zürcher*

et de *Elise Marguerite, née Jamin, à Mathod*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Châtelard, Lauperswil et Noville,*

les cinq, six et sept Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Châtelard, Lauperswil et Noville.

Signatures des époux :

Louis Dufaux,

Julia Dufaux

Signatures des témoins :

F. Jamin
A. Lugin
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : *aux Etats-Civils à*

Montreux, Villeneuve et Lauperswil

N° 582

Ducet et Cousin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ducet, François-Daniel**, Conducteur de chemin-de-ferde St Croix domicilié à Lausanne

divorcé de Rose Emma, née Jaccard, dès le dix sept octobre mil neuf cent six

né à Lovatens, le vingt-deux août — mil huit cent soixante troisfils de Lierre Ducetet de Louise, née Freymond, décédée2^o **Cousin, Augusta**,de Concise domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Concise, le vingt trois septembre — mil huit cent septante deuxfille de Fritz Edouard Cousin, décédéet de Elisa Suvette, née Roslin, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Concise, St Croix et Granges de St Croix, le vingt trois novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActe de mariage de l'épouse, avec
une mention du divorcePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Concise, St Croix et Granges de St Croix.Communiqué: aux Etats-Civilsà Concise et St Croix

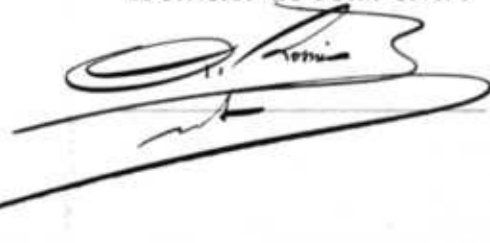
Signatures des époux :

Ducet Daniel
Ducet Augusta

Signatures des témoins :

Delement } à Lausanne
Cousin Numa

L'officier de l'état civil :



N° 583

Maget et Braconnay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent sept _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maget, Christian René,** _____ Employé postal _____

de l'Isle _____ domicilié à Lausanne _____

veuf de Caroline-Rose Hertig, dès le vingt avril mil neuf cent cinq _____

né à Lausanne, le dix juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fils de Emile Elie Louis Maget, chapelier à Lausanne _____

et de feu Suzanne, née Charon, sa femme _____

2^o **Braconnay, Marie-Thérèse,** _____ cuisinière _____

de Maxilly (H^{te} Savoie) _____ domiciliée à Petite-Rive, Maxilly _____

Célibataire _____

née à Maxilly, le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fille de Marie Alexis Braconnay, cultivateur _____

et de Joséphine, née Ducrot, sa femme, domiciliés à Petite-Rive. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'Isle et Maxilly, les dix-neuf, vingt-un et vingt-trois Novembre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse. _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux. _____

Consentement des père et mère de l'épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lausanne, _____

l'Isle et Maxilly. _____

Communiqué : à l'Etat Civil à _____

l'Isle et à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Christian Maget

Marie Braconnay

Signatures des témoins :

Charles Maget

Victor Crestencu

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 584

Carrara et Merminod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Carrara, Enrico-Serafino-Achille-Oreste**, plâtrier

de Boccioletto (Novare) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Boccioletto, le vingt-sept octobre — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de feu Albert Carrara —

et de Teresa, née Terzotti, sa veuve, à Boccioletto —

2^o **Merminod, Jeanne-Marie**, —

de Essertines 7 Rolle — domiciliée à Essertines —

Célibataire —

née à 2/ Rigny, le quinze janvier — mil huit cent huitante-huit —

fille de David Louis Edouard Merminod, agriculteur —

et de Elise Marie Sophie, née Cornu, sa femme, à 2/ Essertines —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines et Boccioletto, les vingt-neuf, trente octobre et dix novembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Consentement du père de l'époux. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Essertines et Boccioletto. - Lennis du Département de Justice et Police. —

Communiqué: à l'Etat-Civil à Gilly et à la Chancellerie Cantonale —

Signatures des époux :

Henri Carrara
Jeanne Carrara.

Signatures des témoins :

Gino Lando - Lausanne
Alfred Merminod - Rigny

L'officier de l'état civil :



N° 585

Regamey et Stoudemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-180
 Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Regamey, Louis-Jules-Henri**, Employé à la blanderie
 de Lausanne — domicilié à Lausanne —
 Veuf de Clémence Adèle Cornu, dès le vingt neuf juin mil neuf cent deux —
 né à Lausanne, le quinze mars — mil huit cent septante —
 fils de Jules Louis Henri Regamey, chef d'atelier à Genève —
 et de Antoinette Jeanne Louise, née Ingboffer, décédée —
 2^o **Stoudemann, Emma**, — cuisinière —
 de Lévringes et Malbom (Berne) — domiciliée à Lausanne —
 Célibataire —
 née à Stoy, le vingt quatre mars — mil huit cent quatre vingt-quatre —
 fille de François Stoudemann, agriculteur —
 et de Louise Julie Marie née Dupraz, domiciliés à Villars-sous-Éens —
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lévringes et Schwarzenbourg, les
 seize et dix-sept novembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse —
 Promesse de mariage. —
 Certificats de publication de Lausanne,
 Lévringes et Schwarzenbourg. —
 —
 —

Communiqué: aux Etats-Civils à
 Echandens et Schwarzenbourg. —
 —

Signatures des époux :

L. Regamey
E. Regamey

Signatures des témoins :

Sophie Larpin Bacherat
J. Heuwart les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Viallet, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 586

Maillefer et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maillefer, Armand-Henri**, tapissier

de Ballaigues et Lignerolles domicilié à Lausanne

Divorcé de Fanny Lina, née Girard, dès le sept janvier mil neuf cent quatre

né à Chaux-de-Fonds le vingt-six avril mil huit cent septante

fils de Henri Maillefer, décédé

et de Angélique Herminie, née Morin, la veuve, à Château-d'Oex

2^o **Chevalley, Constance**, cuisinière

de Champtauoy domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Champtauoy le trente octobre mil huit cent septante-deux

fille de Jean Daniel Chevalley, pionnier

et de Jenny, née Martin, sa femme, les deux à Champtauoy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lignerolles, Ballaigues et Champtauoy les vingt-trois et vingt-quatre novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Certificats de publication de Lausanne Lignerolles, Ballaigues et Champtauoy

Promesse de mariage

Communiqué: aux États-Civils à Ballaigues, Lignerolles et Combremont-le-Grand.

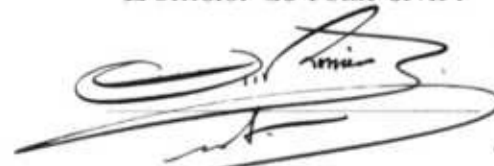
Signatures des époux :

Armand Maillefer
Constance Maillefer

Signatures des témoins :

Fernand Chenevard
Alfred Dubesset

L'officier de l'état civil :



N° 587

Schenk & Schaefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schenk, Henri-Samuel,** chauffeur L. E.

de Signau (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Compagnes, le vingt deux décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Adrien Joseph Schenk, berger

et de Anne Marie Victorine Linaton, née Maradan, la femme à Bavois

2° **Schaefer, Lina,** femme de chambre

de Oberdorf (Zürich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oberdorf, le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Kaspar Schaefer, décédé

et de Elisabetha, née Lips, la veuve, à Oberdorf

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Signau et Oberdorf, les dix et onze septembre mil neuf cent sept-

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, rendu en date du 6 octobre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'e. marié ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 20 février 1926. L'officier de l'état civil:

J. Baillif

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Signau et Oberdorf

Signatures des époux :

Henri Schenk

Lina Schenk

Signatures des témoins :

C. Gysel

Victor Cretinoud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 588

Kovar et Adamina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kovar, Ludwig, maître d'hôtelde Bubowitz (Blatná) Bohême, Autriche domicilié à LausanneCélibatairené à Lutschkabäusel (Teply) Bohême, le cinq novembre mil huit cent septante-neuffils de Mathias Kovar, négociantet de Monika, née Schwarz, sa femme, les deux à Espenthor, près Karlsbald2° Adamina, Laure,de Orselina (Gorin) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le premier août mil huit cent quatre-vingt-septfille de Joseph Henri Adamina, négociantet de Constance Eugénie Moennoy, née Lerriaz, sa femme, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Orselina et à Bubowitz, les cinq,
six octobre et premier novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lau-
sanne, Orselina et Bubowitz.Permis du Département de Justice
et Police.Communiqué: à l'Etat-Civil à
Orselina et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ludwig Kovar.Laure Kovar.

Signatures des témoins :

A. C. Moënoy
B. Biringer
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 589

Hämmerli & Balmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hämmerli, Alfred,** — Chef de Bureau aux C.F.F.

de Gäseny (Berne) — domicilié à Bex —

Célibataire —

né à Lausanne, le vingt-neuf avril — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Henri Hämmerli, employé aux C.F.F. à Lausanne —

et de Marie Fanchette Jacot-Descombes, sa femme —

2° **Balmer, Emma,** —

de Erenbalm (Berne) — domiciliée à Aigrisvyl (Fribourg) —

Célibataire —

née à Frasses (Fribourg), le premier mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fille de Gottfried Balmer, agriculteur au Landersan —

et de Anna, née Micocher, décédée —

Les publications ont eu lieu à Bex, Erenbalm, Ins et Aigrisvyl, les vingt-huit, vingt-neuf et trente Novembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— Autorisation de l'Etat-Civil de —
Bex —

Communiqué : aux Etats-Civils —
à Bex, Ins, Erenbalm et Büscholen —

Signatures des époux :

— *A. Hämmerli* —
— *Emma Hämmerli* —

Signatures des témoins :

— *Emma Balmer* à Bibern (Berne) —
— *Guillaume Hug* à St-Triphon —

L'officier de l'état civil :

— *[Signature]* —

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 590

Bo & Lagna

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dieu sept~~ décembre mil neuf cent ~~sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bo, Domenico - Giuseppe*, charretier de *Gassino (Turin), Italie* domicilié à *Lausanne* Célibataire né à *La Chaux-de-Fonds*, le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-deux fils de *Domenico Felice Bo*, charretier et de *Teresa Petronilla*, née *Clerico*, sa femme, à *Lausanne* 2^o *Lagna, Margherita - Giuseppa - Pierina*, femme de chambre de *Castiglione (Turin), Italie* domiciliée à *Lausanne* Célibataire née à *Castiglione*, le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-huit fille de *Gaspard Lagna*, charretier à *Trilly* et de *Catterina*, née *Comoglio*, sa femme, décédée Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Gassino*, les vingt-quatre octobre
et trois novembre, mil neuf cent ~~sept~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

 Actes de naissance des époux
 Consentement du père de l'épouse et
 acte de décès de la mère. - Promesse de
 mariage. - Certificats de publication de
 Lausanne et Gassino. Permis du Départ-
 tement de justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie
 Cantonale

Signatures des époux :

Bo Dominique
Lagna Margherita

Signatures des témoins :

B. Angelmino à Lausanne
Orisso Luigi à Trilly.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 591

Knüchel et Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Knüchel, Charles,** laitier

de Bätterkinden (Berne) domicilié à Lully

Célibataire

né à Cossonay le dix janvier mil huit cent soixante-sept

fils de feu Nicolas Knüchel

et de feu Marie, née Roth, sa femme

2° **Gindroz, Janny,**

de Loliez-Littet et de Rossens domiciliée à Loliez-Littet

Célibataire

née à Loliez-Littet, le vingt-quatre février mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de François Louis Gindroz, agriculteur

et de Elise, née Gindroz, sa femme, domiciliés à Loliez-Littet

Les publications ont eu lieu à Lully, Bätterkinden, Loliez-Littet et Rossens,
les seize, dix-huit et dix-neuf novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Lully

Signatures des époux :

Ch. Knüchel
Janny Knüchel

Signatures des témoins :

François Louis Gindroz
Elise Gindroz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à

Lully, Bätterkinden, Killarzel et

Loliez-le-Grand

Par décision du 12 avril 1944
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom paternel de
M. Knüchel soit orthogra-
phié Knüchel
et que son lieu de naissance
soit Lully

Lausanne le 13 avril 1944

L'officier de l'état civil :

P. à Bätterkinden, Solinglet et Villars

N° 592

Pfister et Pfister Abrezol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pfister, Otto,* négociants

de *Männedorf (Zürich)* domicilié à *Lausanne*

Divorcé de *Bertha Louise Abrezol*, dès le quinze juillet mil neuf cent cinq

né à *Geneve*, le douze octobre mil huit cent septante-deux

fils de *Jacob Ernest Friedrich Pfister*, décédé

et de *Marie Joséphine Fayolle*, la femme, décédée

2° *Pfister née Abrezol, Bertha Louise,*

de *Männedorf (Zürich)* domiciliée à *Lausanne*

Divorcée de *Otto Pfister*, dès le quinze juillet mil neuf cent cinq

née à *Lausanne*, le vingt-sept décembre mil huit cent septante-neuf

filles de *Henri François Louis Abrezol*, entrepreneur à *Lausanne*

et de *Louise Henriette Benz*, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Männedorf*, le deux novembre

mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Licence de mariage.

Certificats de publication de

Lausanne et Männedorf.

Signatures des époux :

Otto. F. Pfister

B. Pfister.

Signatures des témoins :

Abrezol Henri

Ch. Paltka

à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Männedorf

*Reçu par le 31 III 16.
Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Lausanne, rendu
en date du 21 Janvier 1886, déclaré
définitif et exécutoire le 21 Mars
1886, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.*

Inscrit le *21 Mars 1886.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 593

Scheller et Zell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Scheller, Friedrich-Wilhelm, — négociant —

de Chalwil — domicilié à Chalwil —

Célibataire —

né à Chalwil, le quinze novembre — mil huit cent septante-sept —

fil de feu Jakob Scheller —

et de Bertha Rosa, Schwanenbach, à Chalwil —

2° Zell, Rose-Pauline, —

de Zürich — domiciliée à Zilly —

Célibataire —

née à Zürich, le dix-neuf janvier — mil huit cent huitante-cinq —

fille de Emil Zell —

et de Maria Magdalene Saisst à Zürich III —

Les publications ont eu lieu à Chalwil, Zürich et Zilly, les vingt-neuf,
huité novembre et deux décembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Chalwil —

Communiqué : aux Etats-Civils à
Chalwil, Zürich et Romanel —

Signatures des époux :

F. Scheller
Rosa Scheller

Signatures des témoins :

F. P. Scheller-Schwanenbach à Chalwil
F. Zell à Zürich.

Officier de l'état civil :

[Signature]

N° 594

Volet et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Volet, Edouard, Employé C. F. F.de Châtillens et les Obisleyres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lalezière, le douze septembre mil huit cent huitante-unfils de Emile Volet, maréchalet de Elise, née Chappuis, sa femme, à Milleneuve2^o Richard, Elise, ménagèrede Ormont-dessus domiciliée à Milleneuve

Célibataire

née à Milleneuve, le huit août mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Vincent Richard, décédéet de Marie Louise, née Gauxe, sa veuve, à Milleneuve

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Milleneuve, Ormont-dessus, les Obisleyres et Châtillens, les dix-neuf, vingt et vingt-un Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne, Milleneuve, Ormont-dessus, les Obisleyres et ChâtillensCommuniqué: aux Etats-Civils àOron-la-Ville, Ormont-dessus et Milleneuve

Signatures des époux :

Volet EdouardVolet Elise

Signatures des témoins :

J. Poulin
J. Luthard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 595

Merzi et Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Merzi, Angelo,**

maçon

de Costa-Talpino (Bergamo), Italie

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Linozzo (Brescia), le vingt-sept juin mil huit cent septante-six

fils de Antonio Merzi, manoeuvre

et de Giovanna Gaioni, sa femme, les deux, à Lausanne.

2^o **Savary, Victorine-Marie,**

Ouvrière de fabrique

de Romont

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Romont, le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Louis Savary, tenassier

et de Pauline, nee Clerc, sa femme, les deux à Romont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romont et à Costa-Talpino, les vingt-huit, vingt-neuf septembre et vingt octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Romont, et Costa-Talpino.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil à Romont et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Merzi Angelo
Marié Victorine

Signatures des témoins :

Perigliano Antonio
Angelini Jean Angelini Jean
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 596

Porchet et Pochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Oscar,** agriculteur

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

né à Corcelles-le-Jorat, le six janvier — mil huit cent septante-neuf —

fils de Louis François Pochet, agriculteur à Corcelles-le-Jorat

et de Jeannette, née Lache, sa femme, décédée

2° **Porchet, Marie,** ménagère

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles-le-Jorat

Célibataire

née à Corcelles-le-Jorat, le trois décembre — mil huit cent huitante-un —

fille de Jules Pochet, agriculteur

et de Marianne, née Pochet, sa femme, à Corcelles-le-Jorat

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, le dix-neuf novembre
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Ropraz

Signatures des époux :

Oscar Pochet
Marie Pochet

Signatures des témoins :

Roulier Georges
Jaquinet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil à
Ropraz

N° 597

15-95

Fritten et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent sept-~~sept~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fritten, Théophile,** employé postal

de La Lenk (Berne) domicilié à Lausanne, Chailly

Célibataire

né à Chailly, le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Gottfried Fritten, décédé

et de Elisabeth, née Schmied, sa veuve, à Lausanne

2° **Chevalley, Adrienne,** ménagère

de Puidoux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Gustave Chevalley, absent

et de Louise Fanny, née Joly, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Lenk, et Puidoux, les seize et dix-sept novembre mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement de la mère de l'épouse et acte de notoriété constatant l'absence du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, La Lenk et Puidoux

Communiqué : aux Etats-Civils à La Lenk et à Cheables

Signatures des époux :

Th Fritten
Adrienne Fritten

Signatures des témoins :

L. Goyat
F. Lobb

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 598

Blanchoud et Gandillon
née Ray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanchoud, Emile,** ouvrier

de Orm-le-Château domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Corsier, le treize mars mil huit cent quatre-vingt-

fils de Auguste Blanchoud, serrurier à Nevev

et de Louise Fanny, née Coderay, décédée

2^o **Gandillon née Ray, Hélène,** ménagère

de Tolochenaz domiciliée à Lausanne

Nevve de Henri Louis Gandillon, des le vingt-deux-Novembre mil neuf cent six.

née à Lully, le quinze avril mil huit cent septante-sept

fille de Samuel Ray, journalier

et de Adèle née Blanc, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orm-le-Château et Tolochenaz le trente-un octobre, premier et deux Novembre mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Orm-le-Château et Tolochenaz

Communiqué: aux Etats-Civils à

Orm-la-Tille et Morges.

Signatures des époux :

*Blanchoud Emile**Hélène Blanchoud*

Signatures des témoins :

Jacquese }
J. Bouvier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 599

Bottet & Solberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bottet, Carl-Gustav-Jeanich**, tonnelier

de Droschbau (Namolau) Suisse domicilié à Lausanne

Divorcé de Ida Martha, née Lorenz, dès le dix-huit février mil neuf cent cinq

né à Droschbau, le huit août mil huit cent septante-cinq

fil de Johann Bottet, décédé

et de Susanna, née Luak, décédée

2° **Solberger, Bertha**, femme de chambre

de Wynigen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lietenlen, (Berne), le onze mai mil huit cent septante-cinq

fille de Joseph Solberger, cordonnier à Lietenlen

et de Rosina, née Kolben, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wynigen, et Droschbau, les cinq et seize novembre mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Extrait de jugement du divorce du mari.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Wynigen et Droschbau.

Permis du Département de Justice

et Police.

Communiqué : à l'Etat-Civil à Wynigen et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Charles Bottet

Bertha Solberger

Signatures des témoins :

A Krauer

Loh. Weber

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 600

Testuz & Duplan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent sept- mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Testuz, Charles,** boulanger

de Davigney, Forel, Buidoux et Chesalles 7 Oron domicilié à Grandvaux

Célibataire

né à Grandvaux, le vingt quatre mars mil huit cent quatre-vingt-six

fils de François Louis Testuz, maréchal

et de Lisette, née Margainaz, les deux à Grandvaux.

2° **Duplan, Léa-Emma,** couturière

de Ormont-dessus domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Payerne, le vingt six mai mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Samuel Duplan, décédé

et de Elise Pauline, née Grinaz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandvaux, Ormont-dessus, Buidoux, Davigney, Chesalles et Forel, les cinq, six, sept et huit novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil
de Cully

Signatures des époux :

Testuz Charles.
Léa Testuz.

Signatures des témoins :

J. P. Lugea à Lausanne
Eugène Wittmann à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils à
Davigney, Forel, Chesalles, Oron, Cully
et Ormont-dessus.

N° 601

Joss et Jottetand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six, neuf Décembre mil neuf cent sept~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Joss, Frédéric,** Employé postal

de Wattenwyl (Word, Berne) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jean Joss, décédé

et de Elisabeth née Schwender, du Veve, à Lansanne

2° **Jottetand, Jenny,** sans profession

de St-Livres domiciliée à Aubonne

célibataire

née à Aubonne le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean Marie Jottetand, vigneron

et de Marie Staline née Genz, la femme, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Word, St-Livres & Aubonne les vingt-
six, vingt-sept & vingt-huit novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Word,
St-Livres, Lansanne & Aubonne

Communiqué : à l'état civil de Word &

Aubonne

Signatures des époux :

F. Joss

Jenny Joss

Signatures des témoins :

Bachmann Rodolphe
à Lansanne

Jottetand à Aubonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 602

Nicolier et Gauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicolier, Louis-Auguste,* — *Gendarme*

de *Ciment-Dessus* — domicilié à *Morges*

célibataire

né à *Leysin* le *vingt-un août* — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de *Louis Samuel Nicolier, agriculteur*

et de *Julie Aline née Dupertuis, domiciliée à Leysin*

2° *Gauthey, Anna-Marie,* — *Repassende*

de *L'Abbergement* — domiciliée à *Lauberdon / Ste Croix*

célibataire

née à *Yverdon* le *sept novembre* — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de *Louis Gauthey*

et de *Cécile Louise née Roulin, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Ste Croix, Morges, Ciment-Dessus, Granges de Ste Croix, L'Abbergement, les vingt-neuf novembre & trente novembre mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Morges,

Signatures des époux :

Nicolier Auguste
Anna Nicolier

Signatures des témoins :

Jaquinet
Ch. Gallot } *Lauberdon*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *Ciment-Dessus, Signerolles, Ste Croix & Morges,*

N° 603

Francia & Molina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt un Décembre mil neuf cent. Sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Francia, Giovanni-Antonio**, *serurier*

de *Mergozzo (Novare) Italie* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Mergozzo* le *onze Janvier* mil huit cent *soixante-sept*

fil(s) de *Giovanni Francia, décédé,*

et de *Rosa née Tedeschi, sa veuve, à Mergozzo*

2° **Molina, Dorothea-Caterina-Domenica**, *Sommelière*

de *Ceypromozelli (Novare) Italie* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Ceypromozelli* le *six février* mil huit cent *quatre-vingt*

fil(le) de *Giuseppe Molina, décédé,*

et de *Domenica née Cabacchi, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Mergozzo & Ceypromozelli* les *vingt-deux*
Octobre et dix novembre mil neuf cent. Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Mergozzo, Ceypromozelli Lausanne,
Permis du Département de Justice
Police.

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

Jean Francis
Dorothea Francia

Signatures des témoins :

Ch. Gallo
J. Orion
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 604

Küffer et Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Küffer, Jules,** Conducteur aux T. L.

de Ins (Berne) domicilié à Landanne

célibataire

né à Zurich le neuf Juillet mil huit cent Septante-huit

fils de Emma Küffer à Seebach (Zurich)

et de

2^o **Thomas, Marie-Elise,** sans profession,

de Bercher domiciliée à Bercher,

célibataire

née à Bercher le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jean Aimé Thomas, décédé,

et de Marie née Lument, la veuve, à Bercher,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ins et Bercher, les vingt-trois, vingt sept et vingt huit novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ins, Bercher Landanne

Signatures des époux :

Küffer Jules

Elise Küffer

Signatures des témoins :

Ch. Gallot

F. Sambon à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Ins
& St Cierges.

N° 605

Hartenbach et Goldinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil neuf cent sept - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hartenbach, Emile,* Technicien,

de *Bâle-Ville* domicilié à *Landsanne*

Célibataire

né à *Bâle* le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de *Léo Hartenbach, tailleur*

et de *Anna née Künzli, sa femme, domiciliés à Bâle*

2° *Goldinger, Emma-Mathilde,* Couturière,

de *Homburg (Thurgovie)* domiciliée à *Landsanne*

Célibataire

née à *Berne* le vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de *Albert Goldinger, décédé,*

et de *Elise Sophie née Steinegger, sa veuve, domiciliée à Berne,*

Les publications ont eu lieu à *Landsanne, Homburg - Bâle, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois novembre mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bâle, Homburg & Landsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bâle & Homburg

Signatures des époux :

E. Hartenbach

Emma Hartenbach

Signatures des témoins :

M. Perquin, D. Gouffé, J. Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 606

Blanc et Herzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Charles-Henri**, agriculteur,

de Landanne domicilié à Landanne, Vers-chez-les-Blanc

célibataire

né à Landanne le dix octobre mil huit cent septante-trois,

fils de feu Charles Blanc

et de feu Jeannette née Lambert, sa femme

2^o **Herzen, Rosa**,

de Lutigen & Mezier (Sarre) domiciliée à Landanne, Vers-chez-les-Blanc,

célibataire

née à Bonat (Sarre) le vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Gottfried Herzen, journalier

et de Marie Singer, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mezier & Lutigen, les vingt-trois, vingt-deux & vingt-trois novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Landanne, Lutigen & Mezier

Communiqué: à l'état civil de

Mezier & Mezier

Signatures des époux :

Charles Henri Blanc
Rosa Blanc

Signatures des témoins :

M. Blanc
Bijoux les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 607

Roulet & Luthy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. six Décembre mil neuf cent. sept — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulet, Alfred Louis, Leveur

de Donatze domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt. huit Octobre — mil huit cent quatre-vingt

fils de François Roulet, décédé

et de Anna née Mumenthaler, La veuve, à Lausanne

2° Luthy, Marie Lina, Lingère

de Ruederswyl (Bâle) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Champagne le vingt Octobre — mil huit cent Septante. dix

fille de Frédéric Luthy, décédé

et de Sidonie Catherine née Bihler, La veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Donatze & Ruederswyl, les vingt. un, vingt. deux et vingt. trois novembre mil neuf cent. sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Donatze, Ruederswyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ruederswyl & Mervin

Signatures des époux :

Roulet Alfred

Lina Roulet

Signatures des témoins :

André Coffey } à Lausanne

Ante } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 603

14-11
576

Paris et Weitzel

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Paris, Adrien, Ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Nansanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Romainmôtier le vingt deux mai mil huit cent Septante huit

Noms, profession et

fils de Charles Paris, Postier,

domicile des parents :

et de Henriette Emilie née Lupo, sa femme, à Romainmôtier,

Nom et profession de l'épouse :

2° Weitzel, Marguerite Marie Caroline,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nansanne domiciliée à Nansanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nansanne le quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Otto Wilhelm Philippe Weitzel, négociant

domicile des parents :

et de Adèle Sophie née Secretan, sa femme, à Nansanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nansanne & à Genève le dix-neuf novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Genève & Nansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève

Signatures des époux :

Paris
Marguerite Paris

Signatures des témoins :

Podweizer
P. Bohy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 609

Cathélaz & Merzeiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un décembre mil neuf cent sept~~ ¹¹ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cathélaz, Edouard,**

peulanger,

de Longjumeau

domicilié à Cully

célibataire

né à Longjumeau le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Francis Cathélaz, décédé

et de Sophie Henriette née Vulliamy, décédée.

2° **Merzeiller, Marie-Louise,**

de St Prix

domiciliée à Vandœuvre

célibataire

née à Etou le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Almand Louis Merzeiller, à Etou

et de Eugénie née Forchet, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Cully Vandœuvre Longjumeau & St Prix, les premier
deux & quatre novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de
Cully

Signatures des époux :

Edouard Cathélaz
Marie Cathélaz

Signatures des témoins :

J. Guimond
E. Fallois

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Longjumeau, Cully & Etou

[Signature]

N° 610

Devenoges & DeleSSERT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Devenoges, Louis Charles, aide-monteur,

de St Aubin Saugez (Neuchâtel) domicilié à Winterthur,

célibataire

né à Serviers (Neuchâtel) le douze Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de John Tadel Devenoges

et de Marie Léa née Gédet, les deux à Saugez,

2° DeleSSERT, Emma-Avine,

de Peney-le-Jorat, Forêt et Savigny domiciliée à Winterthur

Célibataire

née à Pully le trente novembre mil huit cent septante-trois,

fille de Henri David DeleSSERT, agriculteur,

et de Jenny née Emery, les deux à Vennes y Vandanne

Les publications ont eu lieu à Winterthur, St Aubin, Savigny, Forêt & Peney-le-Jorat
les trois, quatre, sept & neuf novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Winterthur

Signatures des époux :

Louis Charles Devenoges
Emma Devenoges

Signatures des témoins :

Emma Catt
H. Denton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Aubin, Winterthur, Proquoz, Forêt & Savigny

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 26 février 1905, déclaré définitif et exécutoire le 5 mai 1905, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'a marié ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 18 mai 1905
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 1.6.05

N° 611

Caccia & Burzo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt-trois Décembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Caccia, Besso-Carlo**, Vitrier-Chaudronnier

de Ronco-Canavese / Turin / Italie domicilié à Lundanne

Célibataire

né à Ronco, le vingt-quatre Septembre mil huit cent huitante-sept,

fils de Pietro Caccia, Vitrier-Chaudronnier,

et de Maria Rosa née Costa, la femme, domiciliée à Lundanne

2° **Burzo, Maria-Catterina-Margherita**, ménagère

de Ronco-Canavese domiciliée à Chavilly / Cluses,

Célibataire

née à Ronco le trois Septembre mil huit cent huitante-cinq

fille de Giovanni Gabriele Burzo, Vitrier-Chaudronnier

et de Maria Rosa née Gualdo, la femme, domiciliée à Chavilly / Cluses

Les publications ont eu lieu à Lundanne, le Châtelard & Ronco-Canavese, les vingt-trois Novembre et huit Décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentements des père & mère des deux

Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ronco-

-Canavese, le Châtelard & Lundanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie de

à l'Etat Civil de Montreux.

Signatures des époux :

Besso. Caccia.
Marguerite Caccia

Signatures des témoins :

Giacomini Pierre
Luccia Ottello

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 612

Dentan & Brouilhet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le vingt un~~ vingt un ~~de~~ de ~~cent sept~~ cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dentan, Henri-Marc-Charles,** seigneur,

de Autry domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lansanne le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jules Jean Alfred Dentan, propriétaire

et de Julie Caroline née Enning, sa femme, domiciliée à Lansanne

2° **Brouilhet, Antoinette-Céline-Jeanne,**

de Villars-le-Terroir domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Paris le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Antoine Samuel François Brouilhet, tisseur à Lansanne

et de Céline Pauline née Sazzo, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Autry, Lansanne, les vingt-neuf et trois Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Autry, Villars-le-Terroir, Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Autry

et Lansanne.

Signatures des époux :

H. Dentan
Jeanne Dentan.

Signatures des témoins :

A. Brouilhet
H. Dentan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 613

Serex et Blanc Decosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~huit~~ dix décembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Serex, Henri, ouvrier de Ville

de Maracon _____ domicilié à Lausanne

divorcé de Valérie Fanny Anderson dès le dix huit Janvier mil neuf cent.

né à Maracon le vingt-neuf avril _____ mil huit cent soixante-cinq

fils de David Serex,

et de Rose Françoise Chollet, décédée,

2° Blanc née Decosterd, Sophie-Eugénie, Ménagère

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

veuve de François Louis Blanc dès le deux octobre mil neuf cent dix

née à Crissier le cinq Janvier _____ mil huit cent soixante

fille de Jean Daniel Decosterd

et de Jeanne Rose Crwin, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Maracon, les dix onze décembre mil neuf cent. sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès du l'un des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Certificats de publication de

Maracon Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Palézieux.

Signatures des époux :

Henri Serex

Sophie Serex

Signatures des témoins :

Ernest Barrand

Waller
à Lausanne
à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 614

Flückiger et Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ ~~treize~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Flückiger, Henri Albert**, — Employé aux C. f. f. —

de Huttwyl (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le onze jour — mil huit cent quatre-vingt un —

fil de Jean Henri Benedict Flückiger, ancien employé au Chemin de fer,

et de Marquise Hehli, à Lausanne.

2° **Reymond, Jenny**, — Demoiselle de magasin —

de Vaulion domiciliée à Renens,

célibataire

née au Pont le treize jour — mil huit cent quatre-vingt sept —

filie de Paul Auguste Constant Reymond, décédé,

et de Jenny née Annelet, de Veve, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Vaulion & Huttwyl, les

dix & treize Décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Huttwyl, Vaulion, Lausanne & Renens

Communiqué: à l'Etat civil de

Huttwyl, Vaulion & Renens.

Signatures des époux :

H. Flückiger
Jenny Flückiger

Signatures des témoins :

E. Flückiger Lausanne
Waller Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 615

Demièrre et Ufer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux-vingt-trois~~ Décembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Demièrre, Marinus-Adrien*, *Gypsière*,

de *Montet (Géme) Suisse*, domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Rollé* le *quatre Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*

fil de *Pierre Joseph Demièrre*, *maçon*,

et de *Emma Henriette Rochat*, *de femme*, domiciliés à *Lausanne*

2° *Ufer, Clara Léonie*, *femme de chambre*

de *Chiezachem (Jura)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Essertines et Rollé* le *seize Mars* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

filles de *Jean Pierre Ufer*, *décédé*,

et de *Anna née Spring*, *de veuve aux Prousses (Jura) Suisse*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Montet et Chiezachem*, les *deux*

seize Décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Montet, Chiezachem Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Ufer et Chiezachem

Signatures des époux :

Demièrre Marinus

Clara Demièrre

Signatures des témoins :

Denis Vergères

J. Demi Bertolatti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 15 juillet 1931
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la reco-
gnition de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom *Demièrre* soit
orthographié *Demièrre*
rel.

Lausanne le 11 juillet 1939.

L'officier de l'état civil :

Ufer et Chiezachem

N° 616

George et Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~Décembre~~ mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *George, Auguste,* agriculteur,

de *Vuitroye* domicilié à *Chigny*

célibataire

né à *Chigny le premier avril* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Jean Louis Frédéric George*

et de *Rosalie née Pochet, domiciliés à Chigny*

2° *Henry, Rosalie-Julie,* Cuisinière,

de *Vullierens* domiciliée à *Lussimont*

célibataire

née à *Vullierens le quatre Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Nancy Caroline Henry, femme Boncomp*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Chigny, Vuitroye, Vullierens, Lussimont le quatorze*
Décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de Vullierens le Châteaun

Communiqué: à l'Etat civil d'_____

Vullierens & Lussimont

Signatures des époux :

Auguste George
Rosalie George

Signatures des témoins :

A. Drouin fils
J. Guichard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 617

Bovi et Käseli Topping

Aujourd'hui trente-un Décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bovi, Sante, Négoçant

Lieu d'origine et de domicile :

de Mantova | Italie | domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Curtatone le premier novembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Francesco Bovi, Cafetier

domicile des parents :

et de Barbara née Zanichi, sa femme, les deux à Mantova,

Nom et profession de l'épouse :

2° Käseli née Topping, Anne-Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mümlidwyl | Soleure | domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve de Victor Léopold Käseli dès le cinq février mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

née à Berne le dix-sept octobre mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fille de Marie Topping, décédée,

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mümlidwyl & Mantova les vingt-neuf, trente-un octobre et vingt-cinq novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mantova, Mümlidwyl & Lausanne

Permis du Département de Justice Police

Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat Civil de Mümlidwyl

Signatures des époux :

Bovi, Sante

Anna Bovi

Signatures des témoins :

Anna Bovi, Niglino Marchetti, Ch. Salton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le N° 617 de la page 217 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Lausanne le 31 Décembre 1907

L'officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Vis par le Préfet

le 7 Janvier 1908.

L. Favre

N° 1

Rochat et Dufresne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rochat, Oscar-Arrien, — boulanger, —

de L'abbaye — domicilié à L'abbaye —

veuf de Adèle Fanny Andarnoz des le vingt-cinq février mil neuf cent sept —

né au Pont le vingt sept Mai — mil huit cent soixante quatre —

fils de David Pierre Rochat —

et de Françoise Antoinette née Meylan, sa femme, les deux décédés, —

2^o Dufresne, Hélène, — sans profession, —

de Lavey-Morcles — domiciliée à Lavey —

célibataire —

née à Lavey le dix Décembre — mil huit cent quatre-vingt-onze —

fille de Jules François Auguste Dufresne, agriculteur à Lavey —

et de Augustine Julie née Pittot, sa femme, —

Les publications ont eu lieu à Lavey, L'abbaye & L'abbaye les treize, quatorze
& dix sept Décembre mil neuf cent sept. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. —

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux —

Consentement du père de l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

L'abbaye, Lavey & L'abbaye —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

L'abbaye & de Lavey. —

Signatures des époux :

Oscar Rochat
Hélène Rochat

Signatures des témoins :

Ida Crousaz Dufresne
Auguste Crousaz Paudy

L'officier de l'état civil :



N° 2

Steiner et Köstcher née Gasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Janvier mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Steiner, Bendicht*, Monsieur,

de Lyss (Dnie) domicilié à Lausanne

veuf de Elisabeth née Gasser dès le vingt-sept décembre mil neuf cent-un

né à Lyss le dix octobre mil huit cent cinquante-un

fils de Bendicht Steiner

et de Anna née Zimmermann, les deux décédés.

2° *Köstcher née Gasser, Marie-Louise*, Madame

de Doppleschwand (Lucerne) domiciliée à Lausanne

veuve de Joseph Köstcher dès le vingt-un Mars mil neuf cent-un

née à Compen (Fribourg) le dix-sept décembre mil huit cent cinquante-neuf

fille de Ulrich Gasser,

et de Barbe née Bucher, décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lyss & Doppleschwand les sept, huit et treize décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lyss, Doppleschwand & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lyss & Doppleschwand

Signatures des époux :

Luigi H. Steiner
Mari Steiner

Signatures des témoins :

Alf. Rader
J. Dietrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 12 septembre 1916 définitif et exécutoire le 6 octobre 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 octobre 1916

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3

Blanc et Kettig née Morattel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Jean-François-Samuel, Négociant

de Belmont & Lausanne domicilié à Lausanne

divorcé de Louise Kuffmann dès le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt deux

né à Pully le dix Septembre mil huit cent cinquante-un

fils de françois David Blanc

et de françoise Louise née Dutuit, décédée

2° Kettig née Morattel, Marie, sans profession

de Oberhofen (Berne) domiciliée à Vallamand

divorcée de Alfred Kettig dès le trois avril mil neuf cent trois

remarqué que le mariage de M. Blanc et Mlle Kettig a été célébré le 20 décembre 1903
née à Sedoilles le dix sept Octobre mil huit cent soixante-neuf

filles de Eugène Morattel

et de Suzanne Adèle née Goumaz, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont, Oberhofen et Vallamand
les vingt-un & vingt-trois Décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes des précédents mariages avec mention des divorces

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Oberhofen, Vallamand & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully, Hiltisfingen & Cudrefin

Signatures des époux :

J. Blanc
Marie Blanc

Signatures des témoins :

Ch. Gallot
Jaquinet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

**Robert Branchi né
Jeanet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Robert, Charles-Lucien, plâtrier

de Barzoilles (Vosges), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Prosper Habert valet de chambre à Paris (15^m ans).

et de Louise Marguerite Girardet, sa femme, décédée

2° Branchi née Jeanet, Léa-Janeille, couturière

de Lollikofen (Berne) domiciliée à Lausanne

Divorcée de Sylvain Jules Alcide Branchi, dès le vingt-six décembre mil neuf cent quatre.

née à Lausanne, le vingt-mai mil huit cent septante-cinq

fille de Ami Constant Jeanet, décédé

et de Hortense Camille, née von Buren, sa veuve, à Geneve (Stenbâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lollikofen, et Barzoilles-sur-Meuse, les trois et cinq décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement du père de l'époux.
Acte de décès de la mère de l'époux.
Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Lollikofen et Barzoilles. Déclaration de validité de l'ambassade française. - Tennis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat Civil à Lollikofen et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Charles Habert.
Léa Habert.

Signatures des témoins :

Ch. Bray } Lausanne
Charles Jeanet. }

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 5

Nikles et Kramer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nikles, Alfred,** chauffeur à la C^{ie} de Navigation

de Morben (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Morben, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt

fils de Friedrich Nikles, charpentier

et de Elise, née Löffel, sa femme à Morben.

2^o **Kramer, Ernestine Wilhelmine,** cuisinière

de Fribourg en Brisgau (Bade) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fribourg en Brisgau, le treize novembre mil huit cent septante-huit

fille de Johann Friedrich Kramer, négociant

et de Maria Rosalia, née Heidenreich, sa femme, à Vörsach

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brügg et Fribourg en Brisgau, les quatorze et dix-sept décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Brügg et Fribourg en Brisgau.

Communiqué: à l'Etat civil à

Brügg (Büdingen) et à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Alfred Nikles

Ernestine Nikles

Signatures des témoins :

Sigmund Lüscher } à Lausanne.
Mejer Meirrad. }

L'officier de l'état civil :



N° 6

Derégis & Galetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Derégis, Amilcare-François, technicien

de Rossa (Novare), Italie domicilié à Fribourg

Célibataire

né à Rossa, le trente-un décembre mil huit cent soixante-douze

fils de Derégis Jacques, Receveur à Rossa

et de feue Giulia, née Dedominici

2° Galetti, Martha, demoiselle de magasin

de Lugano domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lugano, le premier juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Galetti Achille

et de feue Sophie, née Greco

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Lausanne, Lugano, et Rossa, les
sept, neuf novembre et premier décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Fribourg.

Signatures des époux :

A. Derégis
Martha Derégis

Signatures des témoins :

H. Bussard Lausanne
J. J. Sola

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils
de Fribourg et de Lugano et à la
Chancellerie Cantonale.

[Signature]

N° 7

Matile a Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ ~~janvier~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~huit~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Matile, Georges-Achille, — Employé de Commerce —

de Chaux-de-Fonds, Fonto-de-Martel et La Dagne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Chaux-de-Fonds, le neuf août — mil huit cent quatre-vingt quatre

fil de Georges Achille Matile

et de Emma Clara, née Huguenin-Tirchaux, sa femme, les deux décédés.

2^o Golay, Alice-Valentine, — Demoiselle de magasin —

de La Dagne et du Chenit — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept juillet — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Louis Golay

et de Emma Jenny, née Rubli, sa femme les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, La Dagne, Fonto-de-Martel, La Chaux-de-Fonds, Le Brassus et Le Lieu, les dix-neuf, vingt et vingt-un Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Le Sentier, La Dagne, Fonto-de-Martel, La Chaux-de-Fonds, Le Brassus et Le Lieu.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Chaux-de-Fonds, Fonto-de-Martel, La Dagne, Le Lieu et Le Sentier.

Signatures des époux :

Georges Matile

Valentine Matile

Signatures des témoins:

Caroline Rouvier } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 25 Mars 1914, déclaré définitif et exécutoire le 5 mai 1914 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 5 mai 1914
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Weith et Manuel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weith, Jean-Féni,** négociant

de Cottens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le onze mars mil huit cent quatre-vingt

fil de Conrad Louis Christian Stephan Weith, négociant

et de Pauline Octavie, née Roulet, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Manuel, Madeleine-Alice,**

de Rolle domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Henri François Louis Manuel, négociant

et de Alice Marie, née Gaulis, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rolle et Cottens, les dix-neuf et vingt décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Rolle et Cottens.

Signatures des époux :

Henry Weith

Madeleine Weith

Signatures des témoins :

M. Manuel

Louis Weith

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Grancy et à Rolle.

N° 9

Pilet et Monnard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pilet, Ami,** cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Morges, le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de Louis Henry Pilet, manoeuvre

domicile des parents :

et de Louise Rosine, née Humbert-Droz, sa femme, les deux à Morges

Nom et profession de l'épouse :

2° **Monnard, Marie-Sophie,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Attalens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Attalens, le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Jean Julien Monnard, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Ludwine, née Pesse, sa femme, les deux à Attalens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex et Attalens, les dix-sept et dix-huit décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Château-d'Oex et Attalens.

Communiqué: aux Etats-Civils à Château-d'Oex et à Attalens.

Signatures des époux :

Ami Pilet
 Sophie Pilet

Signatures des témoins :

H. Duperré
 E. Michaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Bardet & Gibbon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze janvier mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bardet, Philippe-Frédéric-Victor**, Capitaine-Instruction

de Villars-le-Grand — domicilié à Wallerstadt (St Gall) —

célibataire

né à Neuchâtel le vingt-un janvier — mil huit cent septante-deux —

fils de Philippe Louis Bardet —

et de Sophie Constance née Altmann, les deux décédés, —

2° **Gibbon, Evelyn-Louise-Repworth**

de Londres — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Londres le vingt-six mai — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Charles Repworth Gibbon —

et de Louise Hélène née Cappel, de Vevey à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wallerstadt & Villars-le-Grand, les dix-neuf décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Wallerstadt

Signatures des époux :

Philippe Bardet

Evelyn Bardet

Signatures des témoins :

Fauci Notat *Edmond J. Cappel*
Gaston de Norval *René de Villars*
Paul de Villars
Jean-Martin Lasserre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Belleve et Wallerstadt.

N° 11

Béguin & Wehli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize janvier mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Béguin, Louis-Franci, _____ Avocat _____de St-Légier-la-Chiésaz _____ domicilié à Lausanne _____Célibataire _____né à Nevey, le dix-huit mars _____ mil huit cent septante-neuf _____fils de Jean Louis Philippe Gabriel Béguin, décédé _____et de Pauline Adèle née Jordan, sa veuve, à Lausanne _____2^o Wehli, Lucie, _____de Zürich _____ domiciliée à Lausanne _____Célibataire _____née à Lausanne, le dix-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____fille de Henri André Hermann Wehli, décédé _____et de Clary, née Robert, sa veuve, à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Légier-la-Chiésaz et Zürich,
les vingt-quatre, vingt-six et vingt-huit décembre mil neuf cent sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux. _____Promesse de mariage. _____Certificats de publication de Lau-
sanne, St-Légier-la-Chiésaz et
Zürich _____Communiqué: aux Etats-Civils _____à St-Légier et à Zürich _____

Signatures des époux :

Louis BéguinLucie Béguin

Signatures des témoins :

Clary Wehli-Robert
à LausanneLucie Wehli
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

Foretay & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize janvier mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Foretay, Louis-Oscar,** _____ gendarme _____

de St Sulpice _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à St Sulpice, le dix-sept juillet _____ mil huit cent huitante _____

fils de Louis Foretay, décédé _____

et de Julie, née Estoppey, sa veuve, à Ecublens (Vaud) _____

2° **Jaquier, Jeanne-Françoise,** _____ cuisinière _____

de Eschens (Fribourg) _____ domiciliée à Nyon _____

Célibataire _____

née à Eschens, le onze décembre _____ mil huit cent huitante-deux _____

fille de Pierre Paul Isidore Jaquier, décédé _____

et de Marie Victorine, née Joillet, sa veuve, à Eschens _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sulpice, Nyon et Eschens, le vingt-huit novembre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lausanne, _____

St Sulpice, Nyon et Eschens. _____

Communiqué : aux Etats-Civils _____

de Ecublens, Promasens et Nyon. _____

Signatures des époux :

Louis Foretay
Jeanne Foretay

Signatures des témoins :

Louis Prosser à Rolle
Ernest Pouly à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Gsell et Coup née Pontz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gsell, Albert-Auguste, hôtelier

de Affoltern (Zürich) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Gossau (St Gall) le dix-sept décembre mil huit cent septante-un

fils de Johann Albert Gsell

et de Anna, née Marti, sa femme, les deux décédés

2° Coup née Pontz, Marie-Suzette-Léonie,

de Saint-Etienne (Loire), France domiciliée à Lausanne

veuve de Antoine dit Tony Coup, des le onze novembre mil huit cents nonante-un

née à St Etienne, le vingt-huit février mil huit cent soixante-cinq

fille de feu François Pontz

et de feu Thérèse Douvet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Affoltern, et St Etienne, les dix, onze et treize septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du 1er mari de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Affoltern et St Etienne

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Affoltern et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Albert Gsell

Marie Gsell

Signatures des témoins:

Stéphane Am-Andry
Gottf. Rammer

L'officier de l'état civil:

[Signature]

le 27 juin 1916, Albert-Auguste Gsell, suisse et romain, a été reçu citoyen genevois, ressortissant à la commune de Genève. Lausanne, le 2 novembre 1916. L'officier de l'état civil: [Signature]

Reçu au 14.10.16.

N° 14

Cornu et Gilgen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornu, Joseph-Jodote, boulangier

de Romont (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Romont, le vingt-huit janvier mil huit cent huitante-cinq

fil de Elise Cornu, actuellement dame Jörg, à Renens

et de

2° Gilgen, Nora, ménagère

de Rueggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Krauchthal, le deux octobre mil huit cent huitante-quatre

fille de Christian Gilgen, agriculteur

et de Anna Barbara, nee Christen, la femme, à Höchstetten

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rueggisberg et Romont, les dix et onze décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Rueggisberg et Romont

Communiqué : aux Etats-Civils de Romont et Rueggisberg

Signatures des époux :

Joseph Cornu

Nora Cornu

Signatures des témoins :

Anna Gilgen à Dolera

Antoine à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Velatta et Francia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit janvier mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Velatta, Carlo dit Bartolomeo**, — menuisier —

de Cellio (Novare), Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Cellio, le vingt mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fils de Gaudenzio Velatta maçon —

et de Maria née Bertolini, sa femme, domiciliés à Cellio —

2^o **Francia, Attilia**, — brocheuse —

de Piedimulera (Novare), Italie — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Piedimulera, le quatorze novembre — mil huit cent quatre-vingt-sept —

fille de Giovanni Battista Francia, décédé —

et de Giovanina, née Biondini, sa veuve, à Domodossola —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cellio et Piedimulera, les douze novembre et huit décembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Consentement des père et mère de l'époux. —

Consentement de la mère de l'épouse, —

constatant le décès du père. — Promesse de

mariage. — Certificats de publication de

Lausanne, Cellio et Piedimulera. —

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: — à la Chancellerie

Cantonale. —

Signatures des époux :

*Barthelmy Charles Velatta**Attilia Velatta*

Signatures des témoins :

Luziano Antoine
Melitta } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Castan et Melly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Castan, Gustave-Maurice**, — Instructeur Fédéral

de Genève domicilié à Lausanne

Veuf de Berthe, née Jacc, dès le douze décembre mil neuf cent six

né à Genève, le six février mil huit cent cinquante-neuf

fil de Elisee Jules Gustave Castan, décédé

et de Jeanne Caroline Martin, sa veuve, à Genève

2° **Melly, Amélie Augusta**,

de Genève domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève, le vingt mars mil huit cent septante-cinq

fille de Pierre Henri Alfred Melly, décédé

et de Jeanne Jules Decne, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Genève, le sept décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Genève.

Communiqué : à l'Etat-Civil à Genève :

Signatures des époux :

G. Castan
A. Castan

Signatures des témoins :

Ed. Audouin à Genève
Repus Melly à Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 17

Besson & Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Besson, Jean-Marie, coutelierde Lullin (H^e Savoie), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lullin, le cinq janvier mil huit cent septante-cinqfils de Marie Epheise Besson, coutelieret de Marie, née Ducroz, sa femme, domiciliée à Lausanne2^o Gilliard, Constance-Gillianne,de Comblémont-le-Grand domiciliée à Aigle

Célibataire

née à Gollion, le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-septfille de Constant Louis Gilliard, agent de Policeet de Elise Françoise, née Decroux, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Comblémont-le-Grand
 et Lullin, les dix-neuf, vingt-un, vingt-deux et vingt-quatre novembre
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage - Certificats de
publication de Lausanne, Aigle, Comblé-
mont-le-Grand, et Lullin. - Déclaration
de validité de l'Ambassade Française.
Permis du Département de Justice et
Police.

Communiqué: aux Etats-Civils à
Comblémont-le-Grand et Aigle et à la
Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Jean BessonConstance Besson

Signatures des témoins :

Besson
Epheise Besson } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18

Furrer née Folly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un janvier mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Furrer, Alexandre-Joseph,* ébéniste

de *Unterbach (Valais)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Louèche* le *dix août* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Léo Furrer, décédé*

et de *Maria, née Ming, sa veuve, à Lausanne*

2° *Folly, Emmélie,* maîtresse de pension

de *Willarepos (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Willarepos* le *vingt-deux mai* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Etienne Folly*

et de *Madeleine, née Offner, les deux, décédés*

Les publications ont eu lieu à *Willarepos, Lausanne, et Unterbach, les*
vingt-trois et vingt-quatre décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Willarepos

Lausanne et Unterbach.

Communiqué : aux *Etats-Civils à*

Unterbach et Willarepos.

Signatures des époux :

Furrer Alexandre

Furrer Emmélie

Signatures des témoins :

Jules Delacombe à Lausanne

Achille Folly à Pâle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19

Gariglio et Fatta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gariglio, Rocco-Paolo**, maçon

de Trofarello (Gurin), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Trofarello, le quatorze avril mil huit cent septante-neuf

fils de Antonio Gariglio, décédé

et de Costanza, née Montaldi, décédée

2^o **Fatta, Carolina Maria**, Employée de magasin

de Masserano (Novare), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Masserano, le quinze août mil huit cent huitante

fille de Giacomo Fatta, maçon à Masserano

et de Teresa, née Lanone, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Masserano et à Pecetto-Corinese, les vingt-quatre septembre, huit et quinze décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne, Masserano et Pecetto-Corinese.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Gariglio Rocco

Fatta Carolina

Signatures des témoins :

Léonidas Montongero à Treytano
Paul Ghiotti à Lausanne

L'officier de l'état civil :



7-49.

N° 20

Lacroix et Grenier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux janvier mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lacroix, Louis Alfred Pierre,** avocat

de Genève (Ville) domicilié à Genève

Célibataire

né à Genève, le sept mars mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean Lacroix

et de Caroline Jenny Didier, sa femme, domiciliés à Genève

2° **Grenier, Sara-Cécile,**

de Neuchâtel et Lausanne (Moud) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de William Auguste Grenier, ingénieur

et de Julie Elisabeth Anna de Steiger, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Neuchâtel et Lausanne, les cinq et sept décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat. Civil de
Genève.

Signatures des époux :

Lacroix
Sara Lacroix

Signatures des témoins :

Joan Humphrey
Emiel Perrier } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils de
Genève et Neuchâtel.

N° 21

Anet & Collomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Anet, Louis-Jean, appareilleurde Châtelard (Montreux) domicilié à Lausanne

celibataire

né à Lausanne, le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-dixfils de Jules Marc Anet, typographeet de Jenny Henriette née Rochat sa femme les deux à Lausanne2° Collomb, Hortense-Hélène, blanchisseusede St Martin de Bavel (Ain) France domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Lausanne, le vingt août mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Claude Collomb, décédéet de Rosine Augustine Fanny Marie, née Tbyvin, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard et St Martin de Bavel
les vingt-quatre, vingt-six et vingt-neuf décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Consentement de la mère de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,
Châtelard et St Martin de Bavel.Communiqué: à l'Etat-Civil à
Montreux et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Louis AnetHélène Anet

Signatures des témoins :

F. Harthmann
E. Porret à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 22

Müller & Bouguinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq janvier mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Jules-Frédéric-Ernest, Ebéniste

de Enges (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel, le deux septembre mil huit cent septante huit

fils de Jules Marie Joseph Thadée Müller, ébéniste

et de Anna Barbara, née Tanner, sa femme, domiciliés à Neuchâtel.

2^o Bouguinet, Euphrasie dite Rosine, Cuisinière

de Gimentz (Valais) domiciliée à Tevey

Célibataire

née à Gimentz, le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Jean Baptiste Bouguinet, agriculteur à Meyras 7 Siere

et de Célestine, née Berclaz, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cressier, Niviole et Tevey, les vingt-huit, vingt-neuf et trente décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Cressier, Niviole et Tevey

Signatures des époux :

Müller Ernest

Bouguinet Rosine

Signatures des témoins :

William Tschet à Lausanne

Etienne Florin à Tevey

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à Cressier, Niviole et Tevey



N° 23

Paschoud & Grosjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Paschoud, Charles-Albert, boulanger

de Lutry et Forel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Neuch, le vingt huit novembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Jean Frédéric Paschoud

et de Jenny Giroix, les deux décédés

2° Grosjean, Elise-Marie, cuisinière

de St Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chailly Clarens, le treize septembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Henri Joseph Grosjean décédé

et de Elise Sophie Henriette de Joffrey, sa veuve à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, St Croix, Granges-de-St Croix et Forel, les sept, huit, neuf et dix janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Lutry, St Croix, Granges-de-St Croix et Forel.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Lutry, Forel et St Croix.

Signatures des époux :

Charles Paschoud

Elise Paschoud.

Signatures des témoins :

Jansin } Lausanne.
Journé }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 17 juillet 1920, déclaré définitif et exécutoire le 27 septembre 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Reinspuisé du S.F. co.

Inscrit le 4 octobre 1920.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24

Velatta et Zanetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit~~ ~~janvier~~ ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Velatta, Henri**, ~~ouvrier cosdenier~~

de Cellio (Navare), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cellio, le vingt huit juillet mil huit cent huitante un

fils de Giulio Velatta, tissand

et de Giuseppina Demagistri, sa femme, les deux à Cellio

2° **Zanetti, Pie-Cézarine**, ~~repassuse~~

de Morges (Tessin) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morges, le seize décembre mil huit cent huitante cinq

fille de Jules César Zanetti, maçon

et de Marie Joséphine, née Aymonod, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morges et Cellio, les dix, vingt deux et vingt neuf décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Morges et Cellio

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Velatta Enrico

Velatta Cézarine

Signatures des témoins :

E. Roget

Dupuy Frédéric

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Gräf et Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gräf, Friedrich-Gustav,** femme

de Mailles, (Metzhausen), Bavière domicilié à Lausanne

veuf de Victorine Friederika, née Borlox, dès le quatorze avril mil neuf cent six

né à Mailles, le trente-un octobre mil huit cent dixante-huit

fils de Andreas Gräf, agriculteur

et de Anna Elisabetha, née Schmidt, sa femme à Mailles

2° **Ducet, Emma,** cuisinière

de St-Dulpice domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rozraz, le deux octobre mil huit cent cinquante-huit

fille de Jacques Daniel Ducet, décédé

et de Marie Madelaine, née Carin, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à St-Dulpice, Lausanne et Mailles, les huit, treize novembre et quatorze décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

St-Dulpice et Mailles

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Coublens et à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Friedrich Gustav Gräf
Emma Gräf

Signatures des témoins :

E. Poget
Dufey Frédéric } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement de la 1^{re} chambre civile du Badischer Landgericht, à Freiburg im Breisgau, rendu en date du 6 février 1925, le mariage inquit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 30 mars 1925.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 22.4.25.

Le 18 juillet 1925 le Département fédéral a prononcé la réintégration de dame Emma Ducet, divorcée Gräf, mentionnée ci-contre dans le droit de civil du canton de Fribourg et de la commune de St-Dulpice.

Lausanne, le 30 juillet 1925.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 7.8.25.

N° 26

Chassot & Dumas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Legitimisation de Dumas Blanche
Alice née à Lausanne le 15 fev. 1907*

Aujourd'hui *trente janvier mil neuf cent huit* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chassot, François-Joseph**, *charpentier*

de *Kuisternens (Glâne) et La Magne (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

Divorcé de *Marie Candide Dorthé, née Deschenaux*, dès le *vingt quatre juillet*
mil neuf cent cinq.

né à *Kuisternens*, le *deux mars* ~~mil huit cent septante quatre~~

fil de *Balthazard François Xavier Chassot, journalier*

et de *Marie Madeleine, née Dumas, sa femme, à Kuisternens*

2° **Dumas, Alice**, *journalière*

de *Sommentier (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne*, le *deux février* ~~mil huit cent quatre vingt neuf~~

fille de *Jean Joseph Dumas, décédé*

et de *Thérèse Célestine Gillieron, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, La Magne, Kuisternens et*
Sommentier, les sept et dix-neuf décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance et acte de mariage
de l'épouse avec mention du divorce.
Consentement des Autorités de Sommentier
Acte de décès du père de l'épouse. Promesse
de mariage et certificats de publication
de Lausanne, La Magne, Kuisternens
et Sommentier.

Communiqué: *à l'Etat-Civil*
à Kuisternens devant Bonomb.

Signatures des époux :

Chassot François
Alice Chassot

Signatures des témoins :

Lucie Mothier } *à Lausanne*
Alexis Ruffin }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27

Gravey et Fuchs née Cordery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente janvier mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gravey, Edouard-Charles, _____ typographe _____de Valayres-Francois _____ domicilié à Lausanne _____Célibataire _____né à Prilly, le trente octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____fils de François Jean Gravey, décédé _____et de Henriette Elise, née Delacroix, sa veuve, à Prilly _____2° Fuchs née Cordery, Henriette-Julie, _____ couturière _____de Neuenegg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____Divorcée de Joseph Jean Pierre Fuchs, dès le vingt-neuf octobre mil neuf cent six _____née à Lanigny, le trois juin _____ mil huit cent septante-un _____fille de Jules Jean Cordery, tonnelier à Lanigny _____et de Anna Marguerite, née Keller, sa femme, à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Valayres et Neuenegg, les sept
et neuf janvier mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux. _____Promesse de mariage. _____Certificats de publication de Lau-
sanne, Valayres et Neuenegg. _____Communiqué: aux Etats Civils _____à Baulmes et à Neuenegg _____

Signatures des époux :

Gravey Edouard
Henriette Gravey.

Signatures des témoins :

Gravey Louis à Prilly
Chapuis à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 28

Rapin & Lerch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rapin, Jules-Alexandre-Louis-Octave, menuisier

de Layerné domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le sept février mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Jules Rapin

et de Louise dite Elisa, née Rochat, sa femme, les deux décédés

2^o Lerch, Maria, tailleur

de Altisbosen (Lucerne) domiciliée à Altisbosen

Célibataire

née à Altisbosen, le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Joseph Lerch, maréchal

et de Franziska, née Humann, sa femme, les deux à Altisbosen.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Layerné et Altisbosen, les sept, onze et seize janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne Layerné et Altisbosen.

Communiqué : aux Etats-Civils à Layerné et Altisbosen.

Signatures des époux :

J. Rapin
Mari Rapin

Signatures des témoins :

Ravey Louis à Prilly
Ravey Edouard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29

Chave et Nicod née Dupraz

Aujourd'hui vingt jannies mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Chave, Emile,** Cuvrier de Ville

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Veuf de Lucie Louise Raymond, des le dix-neuf jannies mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à Chailly (Lausanne) le vingt mars mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de Charles Eugène Chave, décédé

domicile des parents :

et de Victoire, née Tabourier, sa veuve, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Nicod née Dupraz, Louise-Marie,** lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges près Marnand domiciliée à Peyres et Posens

Etat civil :

Divorcée en 2^{es} noces de Jean Nicod, des le vingt-sept décembre mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

née à Cordier, le vingt-huit avril mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fille de Jean François Dupraz, décédé

domicile des parents :

et de Jenny née Gardy, sa veuve, à Blonay (Vevey)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges et Peyres et Posens

les quatre et six jannies mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
Granges et Peyres et Posens

Signatures des époux :

Emile Chave
Louise Chave

Signatures des témoins :

J. J. J.
J. H. J. de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils

à Granges et St. Rerges

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 7 juin 1915, déclaré définitif et exécutoire le 2 juillet 1915, le mariage désigné ci-contre a été déclaré nul et le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse et le tribunal a désigné les deux conjoints et principalement le mari, comme époux coupables.

Lausanne, le 15 juillet 1915.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Recepris le 21. VII. 15.

N° 30

Piot & Pasquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Piot, Gustave-Adolphe,** Employé C. F. F.

de Lailly (Tand) domicilié à Berne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-trois octobre mil huit cent septante-six

fils de Piot Jules Marc, décédé

et de Adèle Josephine Devenoge, actuellement femme Betuchels à Genève

2° **Pasquier, Julie-Catherine,** tricoteuse

de Le Pasquier (Eribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Le Pasquier, le deux août mil huit cent septante-trois

fille de Pasquier Charles Joseph Maurice, décédé

et de Marie Françoise Pauline, née Pasquier à Pasquier

Les publications ont eu lieu à Berne, Lausanne, Lailly et Le Pasquier, les dix, onze et douze janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Berne.

Signatures des époux :

G. Piot
Catherine Piot.

Signatures des témoins :

H. Brouppacher
Brouppacher Ferdinand
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Berne, Marrens et Gujères

N° 31

Mayer et Chenevard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayer, Georges-Jémi-Samuel-Émile, armurier

de Mollens, Ballens et Bartegnin domicilié à Lausanne

veuf de Marie Louise Fanny, née Forney, des le vingt neuf janvier mil neuf cent cinq

né à Mollens, le quatorze octobre mil huit cent cinquante sept

fil de Jean François Rodolphe Alexandre Mayer, décédé

et de Suzanne Catherine, née Zeller, sa veuve, à Lausanne

2^o Chenevard, Emma Eugénie, gouvernante

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Devion, le quinze mars mil huit cent quatre vingt trois

fille de Emile Chenevard, agriculteur

et de Lucie, née Pasche, sa femme, les deux à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ballens, Mollens, Bartegnin et Corcelles-le-Jorat, les neuf dix et onze janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Ballens, Mollens, Bartegnin et

Corcelles-le-Jorat

Communiqué: aux Etats Civils

à Mollens, Gilly et Ropraz

Signatures des époux :

G Mayer
Emma Mayer

Signatures des témoins :

M. Nicollien }
Jules Wetter } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

Bournoud et Schär

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bournoud, Ernest-Aldrien**, Employé à la C^o de Navigation

de Corbeyrier domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Clarens, le vingt décembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Jules Bournoud, ferblantier à Genève

et de Eugénie Emilie, née Jeannot, sa femme, décédée

2^o **Schär, Germaine Hermine**, femme de chambre

de Maltersvyl (Berne) domiciliée à Berthoud

Célibataire

née à Oberburg (Berne), le dix-neuf février mil huit cent huitante trois

filles de Louise Schär, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berthoud, Corbeyrier et Maltersvyl les sept, neuf et dix janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Berthoud, Corbeyrier et Maltersvyl

Communiqué : aux Etats-Civils

à Hige, Maltersvyl et Berthoud.

Signatures des époux :

Ernest Bournoud

Hermine Bournoud

Signatures des témoins :

[Signature] } Lausanne
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33

Michela et Donnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Raphaël Louis Jean
Donnet, né à Sionne le 20 Janvier 1906.

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michela, Joseph,** — maçon —

de Rivarolo Canavese (Turin) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Rivarolo, le douze mai — mil huit cent huitante-deux —

fil de Louis Michela, ouvrier de fabrique —

et de Thérèse, née Allioti, sa femme, à Ameno —

2^o **Donnet, Berthe-Emma dite Lina,** — ménagère —

de Nionnaz (Valais) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Nionnaz, le vingt-trois août — mil huit cent quatre-vingt —

filles de Louis Donnet, décédé —

et de Augustine, née Coppex, sa mère, à Nionnaz —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nionnaz et Ameno, les dix-sept, dix-huit et vingt-sept octobre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne,
Nionnaz et Ameno. —

Permis du Département de Justice
et Police. —

Communiqué: à l'Etat-Civil à
Nionnaz et à la Chancellerie d'Etat. —

Signatures des époux :

Michela Giuseppe
Lina Michela

Signatures des témoins :

Mora Jean
Erbeia Giovanni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

Barras & Schulze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre fevriers mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barras, Joseph-François, Chauffeur aux C.F.F.

de Broc (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fribourg, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-six

fil de Joseph Alfred Barras, ancien mécanicien

et de Louise Marie née Dumas, sa femme, domiciliés à Fribourg

2° Schulze, Suzanne-Pauline,

de Grabsdorf (Helmstedt), Braunschweig domiciliée à Mettheim (Zürich)

Célibataire

née à Winterthur, le premier décembre mil huit cent septante sept

filles de Heinrich Friedrich Christian Schulze, décédé

et de Anna Susanna, née Mubermann, sa veuve, à Winterthur

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Broc, Mettheim et Helmstedt, les sept, neuf et dix janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Déclaration de capacité de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Broc, Mettheim, et Helmstedt

Communiqué : aux États-Civils

à Broc et Mettheim et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Joseph Barras

Pauline Barras

Signatures des témoins :

Luy Marc } à Lausanne

L'officier de l'état civil

Par jugement du Tribunal... de Lausanne... en date du 14 avril 1927... déclaré définitif et exécutoire le 17 juillet 1927... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an le délai pendant lequel ... ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 19 juillet 1927 L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 24. 1. 27.

N° 55

Kolsky & Hirszenmüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Mariage religieux célébré à l'Eglise
Russe de Vevey le 23 Janvier 1908.

Le 12 juin 1907, Alex-
andre Kolsky dit Keller,
mentionné ci-contre, a
été reçu, avec sa famille,
citoyen zurichois, bourgeois
de la commune de
Turbenthal.
Lausanne le 23 août 1907.
L'officier de l'état civil.
H. Paul
à Turbenthal.
R. du 24. 10. 07.

Aujourd'hui cinq février mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kolsky dit Keller, Alexandre, Négociant

de Moelawek (Marsovic) Russie _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Leskowitz (Russie), le dix-sept vingt-neuf oct. mil huit cent septante six _____

fils de David Kolsky _____

et de Liba, née Starke, décédée _____

2° Hirszenmüller, Marguerite Thérèse, _____

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-huit avril _____ mil huit cent septante-huit _____

filles de Charles Friedrich Wilhelm Georges Hirszenmüller, décédé _____

et de Marguerite, née Egger, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse _____

Certificat de validité délivré par _____

l'Archiprêtre Russe _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Lausanne _____

Permis du Département de Justice _____

et Police _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Alexandre Kolsky

dit Keller

Marguerite Kolsky dit Keller

Signatures des témoins :

Henry Tavel

H. Hirszenmüller

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

Gillieron et Richoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gillieron, John,** journalier

de Mézières et Ferlens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lompaples, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Jules Gillieron

et de Louise, née Lilloud, sa femme, décédée

2^o **Richoz, Marie-Louise,** cuisinière

de Manderens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lorzel (Fribourg) le vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de Jean Antoine Richoz, charpentier à Aigle

et de Albertine, née Davet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Manderens, Ferlens et Mézières les seize, dix-huit et dix-neuf janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Manderens, Ferlens et Mézières

Communiqué : aux Etats-civils à

Mézières, Oron-la-Ville et Orsy

Signatures des époux :

Gillieron John
Louise Gillieron

Signatures des témoins :

Bouvier
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

Settimi et Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Settimi, Duilio**, tailleur

de Fabriano (Ancona) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fabriano, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Pio Settimi, décédé

et de Aldemira, née Manucci, sa veuve, à Fabriano

2^o **Mamin, Julia Fanny**, couturière

de Blonay domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt deux mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Adolphe Mamin, décédé

et de Marie Sophie, née Gebry, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Blonay, et Fabriano, les trois, cinq et vingt octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Blonay et Fabriano

Permis du Département de justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à

St-Légier et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Settimi Duilio
Julia Settimi

Signatures des témoins :

Donat
Boni Haute } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55

Chevallier & Bel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chevallier, Jean,** feublantier

de l'Abergement domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Jean Chevallier, décédé

et de Marie Caroline, née Beney, sa veuve, à Yverdon

2° **Bel, Marguerite-Eva,** cuisinière

de Payerne domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Payerne, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henri Bel, décédé

et de Olympie, née Frasse, sa veuve, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'Abergement, Payerne et Yverdon, les quatorze, quinze et dix-huit janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, l'Abergement, Payerne et Yverdon

Communiqué: aux Etats-Civils à

Signerolles, Payerne et Yverdon

Signatures des époux :

Chevalier Jean

Chevalier Marguerite

Signatures des témoins :

G. Norval

Jouvenat Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Viallon, Guix & Co, rue de la Louve, 2.

N° 39

Rod et Binder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Ernest, boulanger

de Ropraz, Corcelles-le-Jorat et Mézières domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chierrens, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean Samuel Rod, agriculteur

et de Constance née Lotterat, sa femme, domiciliés à Chierrens

2° Binder, Louise, cuisinière

de Mindlach (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Motiers (Tully), le deux juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Binder, menuisier à Motiers-Tully

et de Louise, née Bovet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Stadel, Ropraz, Corcelles-le-Jorat et Mézières, les onze, douze et quatorze janvier mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Stadel, Ropraz, Corcelles-le-Jorat et Mézières

Communiqué: aux Etats-Civils
à Ropraz, Mézières et Stadel.

Signatures des époux :

Ernest Rod.

Louise Rod

Signatures des témoins :

Magnin J.
Louis Gaillet

L'officier de l'état civil :



N° 40

Guenzi et Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Guenzi, Jean-Baptiste**, entrepreneur

de Châtelard domicilié à Clarens

Divorcé en 2^{de} noce de Josphie Céline Nicolaz, dès le quatorze février mil neuf cent sept

né à Dagnente (Italie), le treize avril mil huit cent cinquante-deux

fil de Pierre Guenzi

et de Marie, née Cantalupi, décédée

2° **Gerber, Bertha**, ménagère

de Schanquan (Berno) domiciliée à Clarens

Célibataire

née à Reiden (Lucerne), le seize septembre mil huit cent dixante-onze

fille de Jean Gerber, agriculteur

et de Lina, née Kohler, domiciliée à Fulenbach (Solme)

Les publications ont eu lieu au Châtelard, et à Schanquan, les huit et neuf janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat. Civil de
Montreux.

Signatures des époux :

Jean Guenzi
Bertha Guenzi

Signatures des témoins :

Jean Guenzi
Julia Gerber } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Montreux et à Schanquan

N° 41

Guenzi et Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guenzi, Pierre-Louis**, maître-bouanger

de Chessel domicilié à Lausanne

Divorcé de Esther Lina, née Boray, dès le six décembre mil neuf cent dix

né à Dagnente (Novare), Italie, le douze août mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Guenzi, décédé

et de Thérèse, née Romero, sa veuve, à Dagnente

2° **Gerber, Frieda**, fille de Salle

de Schanquan (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fulerbach, le vingt août mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Johann Gerber, agriculteur

et de Lina, née Hobler, sa femme, les deux à Fulerbach, (Delémont)

Les publications ont eu lieu à Schanquan, Lausanne et Chessel, les dix-sept et dix-huit janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Certificats de publication de Lausanne, Schanquan et Chessel

Communiqué: aux Etats-Civils

à Killemeuve et Schanquan

Signatures des époux :

Pierre Guenzi

Frieda Guenzi

Signatures des témoins :

Jean Guenzi

Berthe Guenzi } à Clarens

L'officier de l'état civil :



N° 42

David et Cevy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **David, Charles-Marie,** chocolatier

de Chavannes-le-Neuron domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt un décembre mil huit cent quatre-vingt trois

fils de Marc Samuel David, négociant

et de Marie Charlotte, née Gavillet, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Cevy, Hélène,**

de Cheseaux domiciliée à Echandens

Célibataire

née à Echichens, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt six

fille de Jean Samuel Cevy, agriculteur

et de Louise Rosalie, née Badoux, sa femme, domiciliés à Echandens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echandens, Chavannes-le-Neuron et Cheseaux, le vingt un janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Echandens, Chavannes-le-Neuron et Cheseaux.

Communiqué : aux Etats-Civils
à Grancy, Romanel et Echandens.

Signatures des époux :

Ch. David
Hélène David

Signatures des témoins :

Oscar Bicholey
John Hope

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 43

Cardis et Swetschkoff

5-12

Aujourd'hui onze février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Cardis, Robert-André-William, Etudiant Ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ollon, le deux mai mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fils de Jules Cardis, décédé

domicile des parents :

et de Marie Louise Anne, née Buffab, sa veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Swetschkoff, Olga

Lieu d'origine et de domicile :

de Moronege (Russie) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Moronege, le un trois mars mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Theodore Swetschkoff

domicile des parents :

et de Valentine Jakovlev, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt trois janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Consentement de la tutrice de l'épouse

Certificat de publications de Lausanne

Déclaration de l'Archiprêtre Russe

Communiqué:

Signatures des époux :

Cardis
Olga Cardis

Signatures des témoins :

A. Dupont
E. Noverrats } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44

Dupont et Novraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Léonard Dupont né à Lausanne le 14 Janvier 1908

Aujourd'hui *onze février mil neuf cent huit* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dupont, Aloïs, — *Monteur C. F. S.*

de *Buidoux et de Pevey* — domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *2/ Buidoux, le deux avril* — mil huit cent *quatre-vingt quatre*

fil de *Louis Dupont décédé*

et de *Pauline Emma, née Mercanton sa veuve, à Buidoux*

2^o Novraz, Emma, — *couturière*

de *Cully et de Lavigny* — domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Foel (Lausanne), le vingt neuf janvier* — mil huit cent *quatre-vingt-sept*

filie de *Henri Novraz, agriculteur*

et de *Jeanne Louise née Lambelot, sa femme, à Foel*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lavigny, Pevey, Buidoux et Cully, les onze, treize et quatorze janvier mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Lavigny, Pevey, Buidoux et Cully

Signatures des époux :

A. Dupont

E. Dupont

Signatures des témoins :

Cardis
O. Cardis } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux *Etats Civils*
à *Chexbres, Pevey, Cully et Lavigny*

N° 43

Crespi et Crespi-Falciani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crespi, Canstetto-Luigi-Alfredo**, Professeur de musique

de Chardonnay. Morges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Milan, le dix-neuf juillet mil huit cent septante-sept

fils de Michele Crespi à Milan

et de Antonia, née Crespi, sa femme, à Lausanne

2° **Crespi-Falciani, Maria**,

de Milan (Italie) domiciliée à Milan

Célibataire

née à Milan, le vingt-trois mars mil huit cent septante-huit

fille de Luigi Crespi-Falciani

et de Amelia Calastretti, sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonnay. Morges et Milan, les cinq, onze et treize janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Déclaration de la fiancée

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Chardonnay. Morges et Milan

Communiqué: à l'Etat. Civil à
Milles. sous. Mons et à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Crespi Alfredo
Maria Crespi Falciani

Signatures des témoins :

Luigi Crespi à Morges
Luigi Crespi à Milan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 46

Duvoisin et Aebischer née Bächler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui treize février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvoisin, Daniel, jardinier

de Orges domicilié à Lausanne

Divorcé de Marguerite Freiburghaus, dès le dix-huit avril mil huit cents
nonante six

né à Prilly, le quinze novembre mil huit cent cinquante six

fil de Jean Henri Duvoisin

et de Jeanne Louise Suzanne Moser, les deux décédés

2° Aebischer née Bächler, Marie-Catherine, garde-malade

de St Antoine (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Divorcée de Jean Pierre Aebischer, dès le vingt-sept janvier mil huit cents no-
nante huit

née à Blasselb le vingt quatre mars mil huit cent cinquante trois

fille de Jean Bächler

et de Marie, née Brugger les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orges et St Antoine, les dix et
dix deux décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Actes de mariage des deux époux, avec
mention des divorces

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Orges et St Antoine

Communiqué: aux Etats-Civils à
Montagny et Gavel

Signatures des époux :

Duvoisin Daniel

Catherine Duvoisin

Signatures des témoins :

Herschoy Louis }
Joseph Bongare } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47

de la Fuente Parres et Weber

5-158

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° de la Fuente Parres, José-Ramon-Valente - propriétaire -

Lieu d'origine et de domicile :

de Mexico domicilié à Lausanne, avant à Mexico

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mexico, le vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt six

Noms, profession et

fils de Jean de la Fuente Parres, propriétaire à Mexico

domicile des parents :

et de Concepción - Elena Nieto, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Weber, Elise-Frida,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt sept

Noms, profession et

fille de Christian-Gottlieb Weber, constructeur

domicile des parents :

et de Elisabeth, née Steinegger, sa femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Déclaration de validité du Consul des Etats-Unis du Mexique, à Genève.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Lausanne.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué:

Signatures des époux :

José de la Fuente Parres
Frida de la Fuente Parres

Signatures des témoins :

Badoire au Savaud
Gardin Lausanne
Harvey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48

Forney et Liardon née Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17 novembre 1910 déclaré exécutoire le 18 décembre suivant le tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé sur toute des deux conjoints en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne le 24 décembre 1910.

L'officier de l'état civil :

2-25
3-25
Aujourd'hui quinze février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Forney, François-Henri**, menuisier

de Lausanne et de Belmont domicilié à Lausanne

veuf de Louise Marie Fryd, des le neuf mars mil neuf cent cinq

né à Lausanne, le trois novembre mil huit cent quarante neuf

fil de Louis Daniel Forney, décédé

et de Jeanne Louise, née Meuller, sa femme, décédée

2° **Liardon née Nicolier, Elise-Marie**, cuisinière

de Montbèred domiciliée à Lausanne

veuve de Auguste Samuel Liardon, des le huit mars mil huit cents nonante

née à Sances Olon, le sept juin mil huit cent cinquante deux

fille de Jean David Nicolier, décédé

et de Suzanne Marie Lucie, née Guiger sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Montbèred, les vingt-cinq et vingt sept janvier mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Belmont et Montbèred.

Communiqué : aux Etats-Civils à Gimel et Tully

Signatures des époux :

F. Henri Forney

Elise Forney

Signatures des témoins :

Jr. Jolliet fils
J. Jolliet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 49

Ruzillon & Legealle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze janvier mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruzillon, John-Edmond, notaire

de Belmont, Veveydon domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Belmont, le sept août mil huit cent septante-neuf

fils de Héli Ruzillon, ancien fabricantet de Marie, née Meillard, sa femme, les deux à Lausanne2° Legealle, Anne-Lucie,d'origine française domiciliée à Lausanne, précédemment à Paris XVII^e (an^r)

Célibataire

née à Montigny (Lorraine), le vingt-un mai mil huit cent septante-huit

fille de Ferdinand Auguste Legealle, décédéet de Anne, née Dugourd, sa femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Paris, les dix-huit et dix-neuf janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActe de décès du père de l'épouse etconsentement de la mèreDéclaration de nationalitéPromesse de mariageCertificats de publication de LausanneBelmont et Paris

Communiqué: à l'Etat Civil à

Belmont et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J. Ruzillon
Lucie Ruzillon

Signatures des témoins :

Adrien Raouf à Cully (Hm)
André Zecher à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50

Chuard et Cherbuin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chuard, Ernest-Constant, garde-frontière

de Corcelles s. Payenne domicilié à St. Aubin (D^e Croix)

Célibataire

né à St. Aubin, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt

fils de Constant Chuard, décédé

et de Henriette, née Schneider, sa femme, décédée

2° Cherbuin, Marie, ménagère

de Corcelles s. Payenne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Corcelles s. Payenne, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Paul Cherbuin, agriculteur

et de Léa, née Troillet, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, D^e Croix, Granges de D^e Croix et Corcelles s. Payenne, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil des Granges de D^e Croix

Signatures des époux :

Chuard Ernest
Marie Chuard

Signatures des témoins :

Emile Claude
Roger Beneygo Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à Corcelles de D^e Croix

[Signature of the civil officer]

N° 51

Corbaz & Verin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, François**, Chauffeur, C^{te} de Navigation

de Mont domicilié à Lausanne

célibataire

né à Blainpalais (Genève), le seize avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Louise Henriette Corbaz, décédée

et de

2° **Verin, Marie-Augustine**, cuisinièrede Meillerie (H^{te} Savoie) domiciliée à Meillerie

célibataire

née à Meillerie, le seize septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Philomène Verin à Meillerie

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont et à Meillerie, les vingt-huit et vingt-neuf janvier et deux février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Déclaration de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
de Mont et Meillerie.

Communiqué: à l'Etat Civil à

Romanel et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

François Corbaz
Augustine Corbaz

Signatures des témoins :

J. B. Biondini }
Aug. F. F. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 52

Jotti et Orzina

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° Jotti, Giovanni Natale, maçon
 de Boletto (Novare), Italie domicilié à Lausanne
Célibataire
 né à Boletto, le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt
 fils de Felice Jotti, menuisier
 et de Giulia, née Bonini, sa femme, domiciliés à Boletto
 2° Orzina, Teresa Francesca, ménagère
 de Momo, (Novare) Italie domiciliée à Lausanne
Célibataire
 née à Momo, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-huit
 fille de Carlo Orzina, boucher
 et de Maddalena, née Peroglio, sa femme, à Rio Grande du Sud (Brésil).
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Boletto et Momo, les dix-neuf novembre, premier et vingt-deux décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Consentement des père et mère de l'épouse
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Boletto et Momo.
Permis du Département de Justice
de Police.
 Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :
Jotti Giovanni
Jotti Teresa
 Signatures des témoins :
Belotti Sabino
Belotti Francesca

L'officier de l'état civil :


Imp. H. Vialleton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 53

Robert et Heubi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Robert, Auguste-Émilien, Employé de Commerce

de Aubagne (Bouches du Rhône) domicilié à Paris (XVIII an^r)

Célibataire

né à Aubagne, le cinq septembre mil huit cent septante sept

fils de Jules-Auguste Robert, rentier

et de Julie-Léonie, née Bonnet, sa femme, les deux à Marseille

2° Heubi, Henriette-Hélène,

de Greiten (Ino) Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lutry, le vingt-quatre mars mil huit cent huitante six

fille de Paul Heubi, professeur

et de Bertha-Marie, née Renochwandes, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ino, Aubagne, et Paris (17^e an^r),

les neuf, dix, onze et douze janvier mil neuf cent huit

Par décision du 3 janvier 1898 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il s'agit d'un mariage mixte, les fiancés étant d'origine française, mais encore qu'il s'agit de la Chaux-de-Fonds, du Locle et Renan.

Lausanne, le 5 janvier 1898.

L'officier de l'état civil :

H. Bauffl

à qui à Ino, la Chaux-de-Fonds, Le Locle et Renan R. du 5.5.28.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage - Certificats de

publication et de non opposition de Lausanne

Ino, Aubagne et Paris

Certificat de validité de l'Ambassade

française

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Ino et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Emilien Robert

Henriette Robert.

Signatures des témoins :

V. Léprieux à Marseille

à Nice.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54

Maurry et Garzler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maurry, Jules-Marie-François,** mécanicien C. S. F.,

de Thübringe domicilié à Lausanne

veuf de Marie, née Goumaz, des le vingt-sept janvier mil neuf cent sept

né à Yverdon, le vingt-six juillet mil huit cent septante-sept

fil de Frédéric Maurry, décédé

et de Péronne Honorée, née Tanel, sa veuve, à Lausanne.

2^o **Garzler, Ida-Mathilde,**

de Hoblenz (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Schönenwerd (Soleure), le dix-huit décembre mil huit cent soixante

filles de Ernst Aaver Garzler, restaurateur

et de Ida Mathilde, née Bobroz, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Thübringe de Hoblenz, le premier fé-
vrier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Thübringe de Hoblenz

Communiqué : aux Etats-Civils

à Son-la-ville de Hoblenz

Signatures des époux :

Jules Maurry

Ida Garzler

Signatures des témoins :

J. J. J. J.
L. J. J. J.

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55

Medici et Parisod née Piccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Gaston Robert Parisod né à Lausanne le 30 août 1899.

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Medici, Joseph**, maçon

de Castel S. Pietro (Tessin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Meride (Tessin), le deux juin mil huit cent septante-sept

fils de Baptiste Medici, tailleur de pierre

et de Caterina, née L'imbruglio, sa femme, les deux à Meride

2° **Parisod née Piccard, Elise**, journalière

de Milette et de Savigny domiciliée à Lausanne

Neuve de Isaac François Parisod, dès le huit août mil huit cent nonante-huit

née à Savigny, le vingt-cinq août mil huit cent cinquante-sept

fille de Frédéric Piccard, décédé

et de Louise Marianne, née Piccard, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Milette, Savigny et Castello, les vingt-neuf, trente et trente janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne Milette, Savigny et Castello

Communiqué: aux Etats-Civils à

Castello, Cully et Savigny

Signatures des époux :

Medici Joseph
Medici Elise

Signatures des témoins :

Ferdinand Mignot
Jeanne Mignot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

Berlie et Kleiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berlie, Alfred-Louis-Jules,** peintre-dessinateur

de Gingins et La Rippe domicilié à Lausanne, en séjour à Gingins

Célibataire

né à Gingins, le dix mars mil huit cent septante-cinq

fil de Berlie Jacques, agriculteur à Gingins

et de Eugénie Sophie Kline, née Lambrosy, sa femme

2° **Kleiner, Bertha,** couturière

de Bonstetten (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bonstetten, le dix-huit mars mil huit cent septante-cinq

fille de Muller Maria, née Kleiner, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Gingins, La Rippe, Bonstetten et Lausanne
les dix et quatorze janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Gingins,
La Rippe, Bonstetten et Lausanne.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Gingins et Bonstetten

Signatures des époux :

Louis Berlie
Bertha Berlie

Signatures des témoins :

Jacquard
Ch. Vallotton à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

Fatio et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fatio, Marc Alfred**, boulanger

de Orbe domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Epalinges, le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Paul Jules François Louis Fatio, décédé

et de Méry Eugénie, née Dumathoray, sa veuve, à Lausanne

2^o **Guignet, Rosine**, plieuse

de Essertes domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chavannes-Moudon, le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Auguste Samuel Jean Guignet, décédé

et de Marie Marguerite, née Crausaz sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe et Essertes, les vingt-trois et vingt-quatre janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Orbe et Essertes.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Cron-la-Ville et Orbe.

Signatures des époux :


Fatio Alfred

Rosine Fatio

Signatures des témoins :

J. Villiger à Lausanne
Eugénie Villiger Fatio à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 68

Ménez et Augsburger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Henri August Augsburger
né à Lausanne le 17 Mars 1907.*

Aujourd'hui vingt cinq février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ménez, Jacques-Marie**, valet de chambre

de Commana (Finistère), France domicilié à Fontaine-le-Doré, (Eure) France

Célibataire

né à Commana, le deux Novembre mil huit cent septante six

fils de François Marie Ménez, cultivateur

et de Françoise Philippine, née Eugen, à Morlaix, (Finistère)

2° **Augsburger, Jeanne-Marie-Louise**, tailleur

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Marinus Louis Augsburger, agent de la police de sûreté à Lausanne

et de Marie Louise née Mill, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Fontaine-le-Doré, Lausanne, Langnau et Commana, les onze, vingt-trois, vingt quatre et vingt-cinq janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Déclaration de l'épouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Fontaine-le-Doré, Langnau et Commana. - Déclaration de validité de l'Ambassade française. - Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat-Civil à Langnau et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jacques M. Ménez
Jeanne Ménez

Signatures des témoins :

Augsburger Marin
H. Augsburger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Livet et Bazzar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Livet, William Ernest**, *Chauffeur à la C^{ie} G^{de} de Navigation*de *Crassier* domicilié à *Lausanne**Célibataire*né à *Aubonne*, le trois juillet mil huit cent huitante cinqfils de *Jules Michel Elie Livet*, *jardinier*et de *Adèle* née *Sude*, sa femme, les deux à *Eysins & Nyon*2^o **Bazzar, Marie Clémentine**, *cuinière*de *Willarlod (Fribourg)* domiciliée à *Willarlod**Célibataire*née à *Chatomayge (Fribourg)*, le neuf Novembre mil huit cent huitante cinqfille de *Jean Bazzar*, *maréchal à Willarlod*et de *Nathalie* née *Anderset*, *décédée*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Crassier et Willarlod*, le trente janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.**Promesse de mariage.**Certificats de publication de Lausanne**Crassier et Willarlod*

Communiqué: aux Etats Civils

à *Gingins et Estavayer-le-Gibloux*

Signatures des époux :

*William. Livet.**Clémentine Livet*

Signatures des témoins :

*Augsburger Marin**J. Reymond*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Cart et Mottier né Renou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq février mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cart, François-Daniel-Henri**, Conducteur aux G. L.

de Severy et du Lieu _____ domicilié à Lausanne _____

Divorcé de Emilie Muller, dès le dix janvier mil neuf cent sept _____

né à Sampigny, le vingt-six novembre _____ mil huit cent septante-sept _____

fil de Jules Henri Frédéric Cart, agriculteur _____

et de Léa Constance née Pittet, sa femme, domiciliés à Severy _____

2^o **Mottier née Renou, Louisa-Bertha-Hélène-Henriette**,

de Château-d'Oze _____ domiciliée à Lausanne _____

Divorcée de Alfred Louis Mottier, dès le dix mai mil neuf cent six _____

née à Lausanne, le vingt-sept février _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de Jules Louis Renou _____

et de Louise Nancy Collet tous deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lieu, Château d'Oze et Severy, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq janvier mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne, du Lieu, Château d'Oze et Severy _____

Communiqué : aux Etats-Civils à Grancy, Le Lieu et Château d'Oze _____

Signatures des époux :

Henri Cart

Louisa Cart

Signatures des témoins :

Jules Pasche } à Lausanne

F. Perronnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

Burger et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burger, Henri-Alfred,** — electricien —

de Fouvetens-Mézery — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le huit décembre — mil huit cent quatre-vingt quatre —

fils de Alfred Burger —

et de Marie Ernestine, née Bize, sa femme, tous deux décédés —

2^o **Maillard, Louise-Marguerite,** —

de Chesalles, Oron — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Villars-sous-Gery, le dix-neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Henri Marc Maillard —

et de Louise Sophie, née Favre, sa femme, tous deux décédés —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chesalles et Fouvetens-Mézery, le
dix février mil neuf cent huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne
Chesalles et Fouvetens-Mézery —Communiqué: aux Etats-Civils
à Romanel et Oron-la-Ville. —

Signatures des époux :

H. Burger }
Marguerite Pringer

Signatures des témoins :

F. Mayor R. Duvaud
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 62

Dupont et Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Dupont, Léon, charpentier

de Ruidoux et de Vevey domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Ruidoux, le vingt un mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de François Dupont, décédé

et de Marie Louise, née Margainaz, sa veuve, à Ruidoux.

2^o Nicod, Olga-Marié, cuisinière

de Granges près Marnand domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Granges, le seize février mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Auguste Nicod, décédé

et de Isabelle, née Kerez, sa veuve, à Granges

Les publications ont eu lieu à Vevey, Lausanne, Granges et Ruidoux, les
trois et quatre février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vevey,
Lausanne, Granges et Ruidoux

Communiqué: aux Etats-Civils à
Chevelles, Vevey et Granges

Signatures des époux :

Léon Dupont
Olga Dupont

Signatures des témoins :

Henri Dutier
Georges Henin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 63

Bazzoli et Fauchette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept février mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bazzoli, Henri Jean Célestin**, menuisier

de Novi di Modena (Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chambéry (Savoie), le vingt trois décembre mil huit cent quatre vingt sept

fils de Pierre Bazzoli, marchand-fosain

et de Rose, née Morendi, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2^o **Fauchette, Emma**, repasseuse

de Moudon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Moudon, le dix sept février mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Benjamin Fauchette, cordier

et de Julie Sophie Ducrot, née Bourlond, sa femme, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Moudon, les dix sept et dix huit décembre mil neuf cent sept et à Novi di Modena, le dix neuf janvier mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Moudon et Novi di Modena.

Permis du département de Justice

de Police.

Communiqué: à l'Etat. Civil à

Moudon et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Henri Bazzoli.

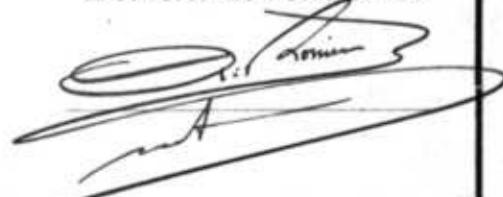
Emma Bazzoli.

Signatures des témoins :

Luzzo Nolle } - Lausanne

Giuseppe Joachim

L'officier de l'état civil :



N° 64

Baud & Steinlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, Charles-Louis, Electricien

de Gimel domicilié à Lausanne

Neuf de Louise Joséphine dite Jeanne, née Marpelin, des le onze août mil neuf cent quatre

né à Lutry, le dix-neuf avril mil huit cent huitante-deux

fils de Charles Alfred Baud, décédé

et de Louise Adolphine Wenger, sa veuve, à Lausanne

2° Steinlen, Marie-Françoise Adèle, tricoteuse

de Nevey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-dix

filles de Samuel Steinlen, décédé

et de Marie Fanny Trucchi, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nevey et Gimel, les six, sept et huit février mil neuf cent huit

Par jugement du Tribunal... de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 24 janvier 1928 déclaré définitif et exécutoire le 10 mars 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l'... ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 7 avril 1928.

L'officier de l'état civil:

Signature de l'officier de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Nevey et Gimel.

Communiqué: aux Etats. Civils à Nevey et Gimel.

Signatures des époux :

Charles Baud

Adèle Baud

Signatures des témoins :

Heinrich Kuntz

John Margot

L'officier de l'état civil :

Signature de l'officier de l'état civil

N° 65

Will et Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Will, Robert Paul Ernest, employé postal

de St Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le douze mai mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de feu Jean Will

et de Louise Rosine Chapuis, née Megroz à Lausanne

2^o Ducret, Rosa Suzanne Marguerite, repasseuse

de Ecublens et St-Dulpice domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Alfred Samuel Ducret, employé au Penitencier

et de Louise Fanny Paccard, née Beroud, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Granges de St Croix, St-Dulpice et Ecublens, les dix, sept et huit février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Consentement de la mère de l'époux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'épouse

Certificats de publication de Lausanne,

St Croix, Granges de St Croix, St-Dulpice

et Ecublens

Communiqué: aux Etats-Civils à

St Croix et Ecublens

Signatures des époux :

Ernest Will

Rosa Will

Signatures des témoins :

Georges Delavert à Bully

Ducet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

ami

15-41

N° 66

Jungo et Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jungo, Joseph,

celibataire

de Fribourg

domicilié à Fribourg

Celibataire

né à Fribourg, le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de feu Jungo Alphonse

et de feu Anne, née Mooser

2° Bonnet, Jeanne,

brocheuse

de Genève

domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Lausanne, le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de feu Bonnet Vincent

et de Clara Albertine, née Licchiotti, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Lausanne et Genève, les dix et onze février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Fribourg

Signatures des époux :

Joseph Jungo
Jeanne Jungo

Signatures des témoins :

Louis Mooser
Jules Bonnet

Communiqué : aux Etats-civils à Fribourg et Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 67

Pelet et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf février mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pelet, Emile**, boulanger

de Leyres et Bossens domicilié à Fey

Veuf de Lina Pelet, née David, des le quatorze octobre mil neuf cent six

né à Fey, le dix-sept mai mil huit cent septante

fils de Daniel Pelet, décédé

et de Marie, née Dill, ménagère à Fey

2^o **Laurent, Hélène-Marie**, ouvrière à la condenserie

de Fey domiciliée à Fey

Célibataire

née à Provence, le douze juillet mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Adolphe Laurent, décédé

et de Fanny, née Jeanmonod, ménagère à Fey

Les publications ont eu lieu à Leyres et Bossens, et Fey, le trente janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat. Civil de
Fey

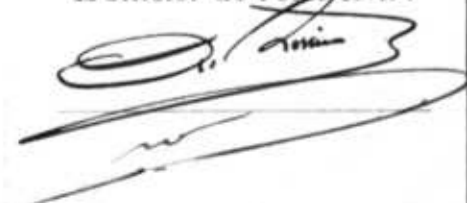
Signatures des époux :

Emile Pelet
Hélène Pelet

Signatures des témoins :

Gerrit Janknevel
Julie Hengveld
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :


Communiqué: aux Etats-Civils à
Leyres et Fey

N° 68

Gmehlín et Nicolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gmehlín, Jéanti, Chicour

de Corsier, Vevey domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Marc Isaac Jules Louis Gmehlín, commis de poste

et de Caroline Louise, née Gonthier, sa femme, à Lausanne

2° Nicolaz, Suzanne-Louise,

de Canouge et de Mézières domiciliée à Canouge

Célibataire

née à Canouge, le vingt février mil huit cent quatre-vingt sept

fille de François Nicolas, décédé

et de Marie, née Cerey, sa veuve, à Canouge

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières, Corsier et Canouge, les
quatre et cinq février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Mézières, Corsier et Canouge

Communiqué: aux Etats-Civils à

Corsier et Mézières :

Signatures des époux :

H. Gmehlín
Suzanne Gmehlín

Signatures des témoins :

Albi
Cusset Emile à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 69

Thuillard & Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Louis**, employé postal

de Froideville domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Froideville, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt huit

fils de François Thuillard, agriculteur

et de Julie Elise née Chapuis, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Goy, Julia-Marquétite**, cuisinière

de Maulion domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Mont-la-Ville, le trois août mil huit cent huitante-six

fille de Louis Isaac Goy, agent de police

et de Louise Georgette née Chevalley, sa femme, les deux à Maulion

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Maulion et Froideville, les quatorze et quinze février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Maulion et Froideville.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Poliez-le-Grand et Maulion

Signatures des époux :

L. Thuillard

Julia Thuillard

Signatures des témoins :

Moret Louis

Louis Pache } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 70

Jeger et Ackermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Régimentation de Joseph Paul
Ackermann né à Sionne le 24 fév. 1908

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jeger, Joseph**, charpentier

de Breitenbach (Soleure) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Zwingen (Berne), le onze août mil huit cent quatre-vingt six

fils de Bada Joseph Jeger, charpentier

et de Antonia née Scherrer, sa femme, domiciliés à La Sallaz

2° **Ackermann, Pauline**, lingère

de Alberswil (Lucerne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Alberswil, le cinq mars mil huit cent septante-huit

fille de Johann Ackermann, charpentier à Lucerne

et de Rosa, née Leder, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Breitenbach et Alberswil, les vingt-un et vingt-trois janvier mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne,
Breitenbach et Alberswil

Communiqué : aux États-Civils
à Breitenbach et Alberswil

Signatures des époux :

Jeger Joseph
Pauline Jeger

Signatures des témoins :

Jeger Jos. père
Mennig Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

Pfister et Demattia

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pfister, Alexandre, typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Rütli (Zürich) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Boudry, le onze Novembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Jean Pfister, cafetier

domicile des parents :

et de Henriette Marianne, née Epiteaux, sa femme, les deux à La Sarraz

Nom et profession de l'épouse :

2° Demattia, Marie Adelaïde dite Ecolina, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Cavaglia (Novare), Italie domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Buiona, le neuf août mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fille de Salvatore Demattia, décédé

domicile des parents :

et de Lucia, née Dallegna, sa veuve, à Venise

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rütli et Cavaglia, les un, deux et treize octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Rütli et Cavaglia

Communiqué: à l'Etat Civil à

Rütli et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Alexandre Pfister

Ecolina Pfister

Signatures des témoins :

J. Pfister

Ch. Pfister

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 72

Delacrétaz et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Delacrétaz, Lucien Rodolphe, employé au Penitencier

de Corbeyrier domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverne, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt deux

fil de Henri Louis Delacrétaz, cordonnier à Yverne

et de Elizabette, née Hauzi, décédée

2^o Martin, Lina Eugénie, ménagère

de Froidenille domiciliée au Morb Lausanne

Célibataire

née au Morb Lausanne, le huit juin mil huit cent septante-neuf

fille de Marc Martin, décédé

et de Helène, née Amandruz, au Morb

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Morb, Corbeyrier et Froidenille,
les quatre et six février mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
du Morb, Corbeyrier et Froidenille

Communiqué : aux Etats-Civils à
Aigle, Poliez-le-Grand et Romanet

Signatures des époux :

Rodolphe Delacrétaz
Lina Delacrétaz

Signatures des témoins :

Louis Moritay au Morb
Louis Cortey Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73

Montani et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre mille neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Montani, Benjamin-Antoine, commerçant

Lieu d'origine et de domicile :

de Nargo, Novare, Italie domicilié à Moudon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nargo, le vingt trois septembre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Jérémie Montani, agriculteur

domicile des parents :

et de Séraphine, née Lorenzone, domiciliés à Nargo

Nom et profession de l'épouse :

2° Pahud, Marguerite-Olympe, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Orens et Correvon domiciliée à Moudon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Moudon, le dix janvier mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fille de Constant Pahud, négociant

domicile des parents :

et de Lélie, née Mottaz, domiciliés à Moudon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moudon, Orens, Correvon et Nargo, les trois, quatre et sept février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Moudon

Signatures des époux :

Montani
Marguerite Montani

Signatures des témoins :

C. Pahud
P. De... } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats Civils à Moudon et à Lièges et à la chancellerie Cantonale.

N° 74

Charannes et Rochat
née Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Charannes, Frédéric-Émile,** Ingénieur

de Nevey domicilié à Lausanne

Divorcé de Louise Clavel, dès le vingt six avril mil neuf cent six

né à Nevey, le dix avril mil huit cent soixante sept

fils de François Gabriel Charannes, décédé

et de Mathilde, née Burnat, sa veuve, à Lausanne

2^o **Rochat née Jaccard, Hélène-Berthe,**

de Lieu domiciliée à Lully

Divorcée de Jules Octave Rochat, dès le vingt deux octobre mil neuf cent trois

née à Renex-Montreux, le dix novembre mil huit cent septante quatre

fille de Charles François Jaccard, décédé

et de Henriette Amélie, née Spühler, sa veuve, à Lully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lieu, Nevey et Lully, les quatorze quinze et seize janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne Le Lieu, Nevey et Lully.

Communiqué : aux Etats-Civils à Nevey, Le Lieu et Lully

Signatures des époux :

Frédéric Charannes

Berthe Charannes

Signatures des témoins :

Chr. Vallin }
F. Fambellan } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75

Loewer & Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Loewer, Georges-Frédéric-Charles,** peintre

de Lavigny domicilié à Lausanne

célibataire

né à Delémont (Berne), le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Albert Alfred Eugène Loewer, voyageur de commerce

et de Ida Léa, née Finay, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Bally, Augustina-Rosine,** couturière

de Boursens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingts quatre

fille de Samuel Elie Daniel Bally, employé de commune

et de Julie Henriette, née Freiss, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lavigny, Lausanne et Boursens, les douze et treize février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lavigny, Lausanne et Boursens

Communiqué: aux Etats-Civils

à Villars-Joux, Gene et Sullens

Signatures des époux :

G. Loewer
A. Bally

Signatures des témoins :

J. Freiss
Henri Freiss } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du dis-trict de Lausanne, rendu en date du 6 décembre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 11 février 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la mariée ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 11 février 1929. Lausanne, le 20 février 1929. L'officier de l'état civil:

Le Bally

N° 76

Dumont et Riard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dumont, Lion-François**, Employé de bureau

de Apples domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Apples, le sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de François Henri Dumont, agriculteur à Apples

et de Louise Henriette, née Gibaud, sa femme, décédée

2^o **Riard, Adrienne**,

de Villars-Mendraz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lully, le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Héli Riard, tanneur à Lausanne

et de Fanny Jenny, née Abetel, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Apples et Villars-Mendraz, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Apples et Villars-Mendraz

Signatures des époux :

Lion Dumont

Adrienne Riard

Signatures des témoins :

Jules Riard
Yvonne int

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils

à Apples et J^r Clerges

N° 77

Bochaton & Treboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bochaton, Jean-François, menuisierde Brian-les-Bains (H^o Savoie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Brian-les-Bains, le vingt quatre avril mil huit cent quatre-vingt trois

fils de Jean Bochaton, facteur à Brian

et de Marie Felicie Treboux, la femme, décédée

2^o Treboux, Marie-Jérémie-Agnès, cuisinièrede Kingier (H^o Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Kingier, le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jacques Treboux, décédé

et de Marie Françoise Noir, sa veuve, à Kingier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kingier et Brian-les-Bains, les quatre, cinq et neuf fevrier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Consentement du père de l'époux et acte de décès de la mère. Acte de décès du père de l'épouse et consentement de la mère. - Promesse de mariage. Certificats de publication de Lausanne, Kingier et Brian-les-Bains. - Déclaration de validité de l'Ambassade française. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué :

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jean-François Bochaton
Marie-Jérémie Treboux

Signatures des témoins :

Auguste Bally
Abelina Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Mottier et Rudaz née Bouquin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mottier, Louis-Edouard,

manoeuvre

de Ormont-dessous

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Froideville, le cinq mai mil huit cent quatre vingt trois

fils de Edouard Louis Mottier, viticulteur

et de Emilie Dusette, née Delisle, domiciliée à Lausanne

2^o Rudaz née Bouquin, Blanche-Marie, journalière

de Fribourg et La Corbaz (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Veuve de Aimé Jean Léopold Rudaz, déc. le vingt sept janvier mil neuf cent dix

née à Besançon (Doubs) France, le dix sept avril mil huit cent septante trois

fille de feu Charles Frédéric Prosper Bouquin

et de feu Blaise Emilie, née Etienne, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessous, Fribourg et La Corbaz, le vingt trois janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Ormont-dessous, Fribourg et La Corbaz

Communiqué : aux Etats - Civils à

Ormont-dessous, Fribourg et Belfaux

Signatures des époux :

Mottier Edouard

Blanche Mottier

Signatures des témoins :

Louis Mottier
Léon Ferrand de Paul
Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 14 avril 1921, déclaré définitif et exécutoire le 22 juin 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 juillet 1921
L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 79

Golay et Ganière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Golay, Ernest Eugène, Electriciende Ebenit domicilié à LausanneDivorcé de Angèle Louise Emilie Walotton, dès le trente-un octobre mil neuf cent septné à Besançon, le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-unfils de feu Eugène Auguste Golayet de jeune Fanny Louise Thérèse, née Martin2^o Ganière, Régine-Augusta, Institutricedes Ponts de Martel domiciliée à Nuchezens

Célibataire

née au Lode, le premier juin mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Alfred Auguste Ganière, négociantet de Léonice, née Ducommun, sa femme, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Ponts de Martel, le Sentier, le Brassus et Nuchezens, les quinze et seize février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Ponts de Martel, le Sentier, le Brassuset NuchezensCommuniqué: aux Etats-Civils auSentier, Ponts de Martel et Moudon.

Signatures des époux :

Régine Golay Ganière
Régine Golay

Signatures des témoins :

H. E. Ganière-Baudouin
J. Ganière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80

Gras & Kuhn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gras, Auguste,** tailleur de pierre

de Collonges⁷, Salève, H³ Savoie domicilié à Lausanne

Célibataire

né aux Eaux-Vives (Genève), le cinq juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Jean François Gras, décédé

et de Marie Magdelaine Goy, sa femme, décédée

2^o **Kuhn, Berthe,** modiste

de Nid de Morges domiciliée à Morges

Célibataire

née à Lully, le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Alfred Kuhn, agriculteur

et de Melanie née Milliquet, domiciliés à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morges, Nid de Collonges⁷, Salève, les trente janvier, premier et deux février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des père et mère de l'époux.

Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Morges, Nid, et Collonges. - Déclaration de validité de l'Ambassade française. - Termis du Département de Justice et Police.

Communiqué : aux Etats-Civils à Begnins et Morges et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

A. Gras
B. Gras

Signatures des témoins :

L. Milliquet
M. Chevillon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

Girard et Etter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girard, Etienne-Emile-Marie, Ingénieur

de Bondy (Seine) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bondy, le quatorze novembre mil huit cent septante huit

fils de Eugène Girard, chef de gare à Vincennes (Seine)

et de Louise Joséphine Barbel, sa femme

2° Etter, Louise-Rosine, négociante

de Meikirch (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rochefort (Neuchâtel), le quinze janvier mil huit cent septante six

fille de Jean Rodolphe Etter

et de Adélaïde Ducommun, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Meikirch et Bondy, les seize et dix sept janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Consentement des père et mère de l'épouse. - Licence de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Meikirch et Bondy. Déclaration de validité de l'Ambassade française. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil à Meikirch et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Etienne-Emile-Marie Girard
Louise-Rosine Etter
 Signatures des témoins :
George Maye Etter Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Crosset et Rapaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crosset, Emile,** employé C. F. F.

de Beex et Olon domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Châtelard (Montreux), le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Jean Daniel Crosset, décédé

et de Marie, née Michand, sa veuve, à Nyon

2° **Rapaz, Marie-Amélie,** repasseuse

de Beex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Beex, le dix mai mil huit cent quatre-vingt-six

fille de François Emile Rapaz, décédé

et de Marie Thérèse, née Lochon, sa veuve, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Beex Olon et Héricourt les treize et quinze février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Beex, Olon et Héricourt.

Signatures des époux :

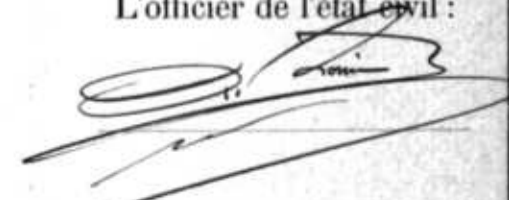
Emile Crosset
Amélie Crosset

Signatures des témoins :

Doillon
Viel François } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à
Beex et Olon



N° 83

Rosat & Ville

Nom et profession de l'époux :

1^o Rosat, Robert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Planex, Ollon, le vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Noms, profession et

fils de Louis Elie Rosat à Planex

domicile des parents :

et de Marianne Alice née Rubat, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o Ville, Adèle-Lucie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Chesières, Ollon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chesières, le trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____

Noms, profession et

fille de Jules Henri Ville, agriculteur à Chesières

domicile des parents :

et de Marie Joséphine, née Crosch, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ollon, Ormont-dessous, Illens, et
Château-d'Oex, les vingt trois et vingt quatre janvier mil neuf cents huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Ollon, Ormont-dessous, Illens, etChâteau-d'Oex.Communiqué: aux Etats-Civilsà Château-d'Oex, Ormont-dessous etOllon.

Signatures des époux :

Robert RosatAdèle Rosat

Signatures des témoins :

A. F. S.Louis Raynaud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

Delisle et Curtz née Cantin

a. f. Aujourd'hui *douze mars mil neuf cent huit* mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Delisle, Jaques Louis,* *manœuvre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Froidenille* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Froidenille, le dix-sept juillet* mil huit cent *quarante-trois*

Noms, profession et

fils de *Jean Daniel Delisle, décédé*

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise née Delisle, sa femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Curtz née Cantin, Marie-Céline,* *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Montet (Braye)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Veuve de Louis Etienne Curtz, des le vingt-neuf septembre mil huit-cent
nonante-sept

Lieu et date de la naissance :

née à *Rueyres-les-Pies, le deux avril* mil huit cent *soixante-huit*

Noms, profession et

fille de *Antoine Cantin, agriculteur à Lausanne*

domicile des parents :

et de *Méronique née Chanca, sa femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Froidenille et Montet, les vingt-*
cinq et vingt-six février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Froidenille et Montet.

Signatures des époux :

Jaques Louis

Céline Delisle

Signatures des témoins :

Vial François

Le Duple

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: *aux Etats-Civils*

à Poliez-le-Grand et Montet.

N° 85

Baeriswyl et Maudonnet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui douze mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baeriswyl, Jean Basile, Contremaître

Lieu d'origine et de domicile :

de Fribourg et Gavel domicilié à Lausanne

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Greyvaux (Fribourg), le quatre juin mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Jean Joseph Baeriswyl, charretier

domicile des parents :

et de Marie Séraphine, née Douze, la femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Maudonnet née Fazel, Cécile Philomène Blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtornaye (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Divorcée de Martin Emile Maudonnet, dès le quatorze février mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

née à Millars d'Arvy, le deux décembre mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fille de Jean Fazel, décédé

domicile des parents :

et de Marie Madeleine, née Bifzare, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg, Châtornaye et Saint-Elzen, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-sept février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec mention du divorce.Certificats de publication de Lausanne, Fribourg, Châtornaye et St Elzen.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Fribourg, St Elzen et Châtornaye

Signatures des époux :

Basile Baeriswyl
Cécile Baeriswyl

Signatures des témoins :

Guignard Amant
Le Duple

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86

Margot et Buidet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Margot, Charles-Louis, appareilleur

de St Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Edouard Jacob Charles Margot, cordonnier de fabrique

et de Elisabeth, née Ochsenbein, sa femme, les deux à Lausanne

2° Buidet, Jeanne-Louise, cuisinière

de Airois domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Samuel Buidet

et de Elise, née Duperré, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Granges de St Croix et Airois, les onze et douze février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

St Croix, Granges de St Croix et

Airois.

Communiqué : aux Etats-Civils

à St Croix et Airois.

Signatures des époux :

Charles Margot
Jeanne Buidet

Signatures des témoins :

Guignard Amédée
Matile Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

Jaccoud et Thonney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud, Jean, agriculteur

de Sugnens domicilié à Sugnens

Célibataire

né à Sugnens, le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Alysse Jaccoud, agriculteur

et de Eugénie, née Recordon, sa femme, domiciliés à Sugnens

2° Thonney, Ida,

de Tulliens domiciliée à Kuarrens

Célibataire

née à Kuarngel, vicie Kuarrens, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henri Thonney, agriculteur

et de Marie, née Bozeaud, sa femme, domiciliés à Kuarrens.

Les publications ont eu lieu à Kuarrens, Sugnens et Tulliens, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat. Civil de
Fey.

Signatures des époux :

Jean Jaccoud
Ida Jaccoud

Signatures des témoins :

H. Amblan
Ch. Palotto } Kuarrens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats. Civils
à Fey, Mézières et Kuarrens.

N° 88

Savary & Vulliod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary, Ernest-Henri, Instituteur

de Payerne domicilié à Lausanne

Veuf de Sophie Mina, née Chambaz, dès le vingt-neuf mars mil neuf cent trois

né à Payerne, le huit avril mil huit cent septante

fils de Feitz Benjamin Savary

et de Emilie Elise, née Fivaz, la femme, les deux décédés

2° Vulliod, Louise-Rosine,

de Hufkens-la-Ville domiciliée à Hufkens-la-Ville

Célibataire

née à Hufkens-la-Ville, le quatre novembre mil huit cent soixante-six

fille de Jean Henri Vulliod

et de Félicité Jenny, née Lanchand, la femme, les deux, décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hufkens-la-Ville et Payerne, les vingt et vingt-deux février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lau-
sanne, Hufkens-la-Ville et Payerne.

Communiqué: aux Etats-Civils
à Payerne et à Hufkens.

Signatures des époux :

Ernest Savary
Louise Savary

Signatures des témoins :

J. Savary past. à Lausanne.
Paul Quispel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Golay et Bonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deize mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golay, Robert-Jean-Emile, Chauffeur C. F. F.de Morges et du Lieu domicilié à LausanneCélibatairené à Morges, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt unfils de Samuel Louis Emile Golayet de Julie Georgine Catherine Jeanne, née Krämer, les deux décédés2° Bonard, Rose-Adèle,de Croy et de Romainmôtier domiciliée à LausanneCélibatairenée à Croy, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt septfille de Louis Henri Justin Bonard, décédéet de Rosalie Elise, née Maître, sa veuve, à Croy.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morges, Croy, Le Lieu et Romainmôtier, les treize, quatorze et quinze février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne, Morges, Croy, Le Lieu et RomainmôtierCommuniqué: aux Etats-Civils àMorges, au Lieu et à Romainmôtier

Signatures des époux :

R. Golay
Rose Golay

Signatures des témoins :

Marguerite Lupin Bonard
M. Lupin les deux à Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90

Pletscher et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-301
2-301
Aujourd'hui seize mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Pletscher, Georg.-friedrich, Ingénieur
de Schleithelm (Schaffhouse) domicilié à Zofingen
Célibataire
né à Zofingen, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-un
fils de Michel Pletscher, décédé
et de Nina, née Myss, décédée
2° Blanc, Marguerite-Emilie,
de Lausanne domiciliée à Lausanne
Célibataire
née à Lausanne, le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-huit
fille de Blanc Théodore, Greffier de Paix
et de Adèle Fontanellaz, les deux à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Schleithelm, Zofingen et Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat Civil de Zofingen

Signatures des époux :
Fritz Pletscher
Marguerite Pletscher

Signatures des témoins :
Blanc
Blanc

Communiqué: aux Etats-Civils à Schleithelm et Zofingen

L'officier de l'état civil :
Blanc

N° 91

Jaun et Reybaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaun, Jean-Gottfried, cultivateur

de St. Beatenberg (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-quatre avril mil huit cent septante huit

fils de Jacob Gottfried Jaun

et de Apollonia Hubertine, née Klein, décédée

2° Reybaz, Hortense, cuisinière

de Montpreveyres domiciliée à Montpreveyres

Célibataire

née à Montpreveyres, le douze janvier mil huit cent huitante six

fille de Daniel Alois Reybaz, menuisier

et de Florence, née Bolomey, sa femme, les deux à Montpreveyres

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montpreveyres et Beatenberg, les dix, huit et dix février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Montpreveyres et Beatenberg.

Communiqué: aux Etats-Civils,

à Beatenberg et Poppeaz.

Signatures des époux :

Jean Jaun
Hortense Jaun

Signatures des témoins :

Edouard
Lucien Reybaz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

Allifanchini & Agnèza

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allifanchini, Gusebio, maçon

de Romagnano Sesia (Novare) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Romagnano, le vingt-un novembre mil huit cent septante-six

fil de Silano Allifanchini, agriculteur à Romagnano

et de Domenica, née Grai, sa femme, décédée

2° Agnèza, Giuseppina, Enrichetta, Domenica, ménagère

de Domodossola (Novare) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Domodossola, le treize novembre mil huit cent huitante-huit

fille de Luigi, dit Ange Agnèza, maçon

et de Santina, née Costoni, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romagnano, et Domodossola, les vingt-neuf octobre et dix-sept novembre mil neuf cents sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Romagnano et Domodossola.

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Allifanchini Gusebio
Allifanchini Giuseppina

Signatures des témoins :

Conturbia Pierre
Tomara Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Monnard & Pauzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mars mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monnard, Charles-Louis, Employé de bureau

de Daillens — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-neuf janvier — mil huit cent quatre-vingt

fil de Alfred Monnard, décédé

et de Marie Sophie Hélène Serey sa veuve, à Lausanne

2° Pauzet, Louise Marie, lingère

de Fallon (H^{te} Saône) France — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Carouge (Genève), le sept juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux.

filles de Félix Marie Pauzet, fondeur

et de Louise Adèle, née Nicolas, sa femme, domiciliés à Lyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Daillens et Fallon, les dix-huit,

dix-neuf et vingt-un février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Consentements des père et mère

de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Daillens et Fallon.

Communiqué: à l'Etat Civil à

Daillens et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

C. Monnard

Louise Monnard

Signatures des témoins :

Eug. Moret à Lausanne

Fr. Diderens à Montblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne, rendu en date du 14 février 1906, déclaré définitif et exécutoire le 17 mars 1906, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 17 mars 1906.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé par le notaire le 17.10.16.

N° 94

Dizerens et Fomerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dizerens, Ernest-François,** Employé postal

de Savigny — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Ennetes, le vingt-trois mai — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de François Isaac Dizereus, gérant —

et de Louise Berthe, née Wenger, sa femme, domiciliés à Lausanne —

2^o **Fomerod, Anna-Gabrielle,** cuisinière

de Dondidiez (Zibourg) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Dondidiez, le dix-sept août — mil huit cent soixante-dix-neuf —

fille de Jacques Philippe Fomerod —

et de Marie Florentine, née Lillouel, les deux décédés —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et Dondidiez, le quinze février mil neuf cent huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne, Savigny et Dondidiez. —

—

—

—

Communiqué : aux Etats-Civils —

à Savigny et Dondidiez —

—

Signatures des époux :

Ernest Dizereus

Anna Dizereus

Signatures des témoins :

Eug Moret

H. Dizereus

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

Cuénoud et Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars mil-neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuénoud, Emile-Julien,** cuisinier aux C. F. F.

de Cully et de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Rivas, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt

fils de Louis Cuénoud, décédé

et de Fanchette Sophie Louise, née Schopfer, sa veuve, à Lausanne

2° **Bertholet, Alice,** cuisinière

de Rougemont domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Château-d'Oex, le trois juillet mil huit cent septante-sept

fille de Rose Marie Elise Bertholet, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont, Lutry et Cully, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf février mil-neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement rendu le 26 juin 1909 déclaré exécutoire le 28 août suivant, le Tribunal civil du district de Yverdon a ditons par le divorce le mariage inscrite et constaté.

Le divorce a été prononcé aux torts réciproques de la femme en vertu de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 23 Septembre 1909

L'officier de l'état civil :



Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Rougemont, Lutry et Cully.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Rougemont, Lutry et Cully.

Signatures des époux :

Cuénoud Emile

Cuénoud Alice

Signatures des témoins :

Beretta Pappalardo à Lausanne

Blanche Raffin à Cully

L'officier de l'état civil :



N° 96

Guillon et Recordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guillon, Gabriel**, Ingénieur

de Royan (Charente-Inférieure), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Royan, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Camille Guillon, industriel à Paris (3^e arr^t)

et de Marie Héroïse Cazenave, domiciliée à Genève

2° **Recordon, Anaïs**,

de St Croix domiciliée à Courbevoie (Seine), France

Célibataire

née à St Croix, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Emile Charles Recordon, rentier

et de Antoinette Anaïs, née Ador, sa femme, domiciliés à Courbevoie

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Granges de St Croix, Courbevoie et Royan, les vingt-cinq, vingt-six, vingt-huit et vingt-neuf février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Consentement des père et mère de l'époux. - Déclaration de l'épouse. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, St Croix, Granges de St Croix, Courbevoie et Royan - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - L'ermis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat. Civil à St Croix et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Guillon Gabriel
Anaïs Guillon

Signatures des témoins :

F. P... }
M. P... } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 97

Fortis & Tazzini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fortis, Luigi-Godolfo**, — Plâtrier-peintre

de Lettenasco (Novare), Italie — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lettenasco, le vingt-un juin — mil huit cent huitante-cinq

fils de Francesco Fortis, décédé

et de Maria Maulini, sa veuve, à Lausanne

2° **Tazzini, Maria-Maddalena**, — ouvrière de fabrique

de Maggiore (Novare) Italie — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Maggiore, le sept avril — mil huit cent huitante-un

fille de Giacomo Tazzini, employé au Glion-Naye, domicilié à Glion

et de Catherine Andreini, sa femme, à Maggiore

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Maggiore et Lettenasco, les vingt-un janvier, deux et neuf février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement de la mère de l'épouse

et acte de décès du père.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Maggiore et Lettenasco.

Lettres du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Luigi Fortis
Maddalena Fortis

Signatures des témoins :

Fortis Angela
Fortis Marie } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 98

Weber et Philippson

née Morel
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Jugement rendu le 6 novem-
bre 1912 décerné exécutoire le 18 février
1913, le Tribunal de 1^{re} instance de
Genève a déclaré par le divorce, le
mariage et contra

Le divorce a été prononcé contre
l'époux qui ne pourra contracter un
nouveau mariage avant 186 ans, en
vertu des articles 138 - 139 du C. C.
L'instance a eu lieu le 14 mars 1913

L'officier d'état civil :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weber, Auguste,** *Voyageur de Commerce*

de *Brüttelen (Berne)* domicilié à *Lausanne*

Divorcé de *Caroline Jeanne Conte*, dès le huit octobre mil neuf cent six

né à *Corcelles (Neuchâtel)*, le dix-sept Novembre mil huit cent soixante-huit

fils de *Jacques Guillaume Weber*

et de *Caroline, née Doumi, sa femme, décédée*

2^o **Philippson née Morel, Eugénie-Sophie-Maria,**

de *S^t Saphorin (Lavaux)* domiciliée à *Lausanne*

Veuve de *Jules Philippson*, dès le dix-sept décembre mil neuf cent six

née à *Morab*, le dix décembre mil huit cent septante-un

fille de *Eugène Antoine Morel*

et de *Louise Charlotte Marguerite, née Conte, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ins et S^t Saphorin* le trois
mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

*Acte de mariage de l'épouse avec
mention du divorce.*

Promesse de mariage.

*Certificats de publication de Lausanne,
Ins et S^t Saphorin.*

Communiqué : *aux Etats - Civils à*

Ins et à Chexbres.

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 99

Dumarthey & Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumarthey, Adrien-Alfred-Georges**, ~~ferblantier~~

de Essertines et St Cyens domicile à Lausanne

Célibataire

né à Rolle, le onze février mil huit cent quatre-vingt trois

fils de Jules Louis Alfred Dumarthey, représentant de commerce

et de Anna Elisabeth, née Gasche, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Mottier, Léa**, ~~modiste~~

de Ormont-dessous domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Froideville, le treize avril mil huit cent quatre-vingt six

fille de Edouard Louis Mottier, charretier

et de Emilie Suzette, née Delisle, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Cyens, Essertines et Rolle, et Ormont-dessous, les dix-huit et vingt quatre février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, St Cyens, Essertines et Ormont-dessous.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Gilly, Gimel et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Adrien Dumarthey
Léa Dumarthey

Signatures des témoins :

Louis Mottier
Georg Victor ^{à Lausanne}

L'officier de l'état civil :



N° 100

Tanner & Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tanner, Louis-Jules-Antoine, garçon de laboratoire

de Madienyl (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Tour de Peily, le vingt quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de Jules Tanner, absent

et de Antoinette Cécile, née Lasp, domiciliée à Lausanne

2° Dupraz, Marie, épouse

de Villars-sous-Gens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Corsier, le vingt cinq mars mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de François Louis Jacques Dupraz, décédé

et de Marie Justette, née Chevalier, sa veuve, domiciliée à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-sous-Gens et Madienyl, les vingt deux, vingt-trois et vingt quatre février mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentements de la mère de l'époux.

Consentements de la mère de l'épouse et

acte de décès du père. - Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Villars-sous-Gens et Madienyl.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Madienyl et Villars-sous-Gens.

Signatures des époux :

Louis Tanner

Marie Dupraz

Signatures des témoins :

Luisconi Henri
Choller Jules } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, rendu à date du 5 février 1918, déclaré définitif et exécutoire le 12 mars 1918, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari et la femme pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 avril 1918.

L'officier de l'état civil

Jucez

N° 101

Müller et Petoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Heinrich-Ludwig, hôtelier

de Heidelberg (Bade) domicilié à Heidelberg

Célibataire

né à Heidelberg, le vingt octobre mil huit cent huitante-deux

fils de Carl Müller, hôtelier

et de Elise, née Schweisguth, sa femme, les deux à Heidelberg.

2^o Petoud, Clotilde-Martha,

des Lants-de-Martel (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née aux Lants-de-Martel, le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Samuel Edouard Petoud, décédé

et de Fanny, née Ramseyer, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lants-de-Martel et Heidelberg, les quatre et cinq janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Lants-de-Martel et HeidelbergPermis du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à l'Etat-Civil à
Lants-de-Martel et à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

*H. Müller**Martha Müller*

Signatures des témoins :

E. Petoud à Lausanne*Willi Karup* à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

Rossier & Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier, Robert-Louis, menuisier

de Villargel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Grandson, le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Louis Rossier

et de Sophie, née Lache, sa femme, les deux, décédés

2° Cruchon, Berthe-Suzanne-Julia, cuisinière

de Bercher domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bercher, le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Henri Cruchon

et de Constance Louise, née Freymond, sa femme, les deux, décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villargel et Bercher, les huit, neuf et dix février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des père et mère de l'époux

Consentement des tuteurs de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Villargel, et Bercher

Communiqué : aux Etats-Civils à Villargel et St-Geroges.

Signatures des époux :

Robert Rossier

Julia Rossier

Signatures des témoins :

Edmond Cruchon, à Bercher

Georges Robert, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
distribué de Lausanne, rendu
en date du 9 octobre 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 9 novembre
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel les deux époux
ne peuvent recontracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 21 novembre 1921.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Thévoz & Geering

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thévoz, Armand**, Voyageur au Comptoir Ita

de Missy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Armand Thévoz, employé de banque

et de Elisabeth, née Rochat, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Geering, Blanche Louise**,

de Kullibof-Flöngg (Zürich) domiciliée à Bâle

Célibataire

née à Lausanne, le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

filie de Gottfried Geering, décédé

et de Louisa Maria, née Spalinger, sa veuve, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Flöngg, Bâle et Missy, les dix-huit
vingt et vingt deux février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Consentement de la mère de l'épouse et acte de décès du père.

Déclaration de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Flöngg, Bâle et Missy.

Communiqué: aux Etats-Civils à Grandcour, Flöngg et Bâle.

Signatures des époux :

A. Thévoz
Blanche Geering

Signatures des témoins :

Chévoz
Emil Boulouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 16 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 8 octobre 1924.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 104

Peneveyre et Mozer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 3 janvier 1866 déclaré définitif et exécutoire le 28 mars 1866, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 5 avril 1866.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

8-121
Aujourd'hui vingt-un mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Peneveyre, Jules-Georges**, maître de pension de Lausanne domicilié à Lausanne
Divorcé de Louise Henriette, née Martin, dès le vingt juin mil neuf cent quatre

né à Grandcour, le vingt juin mil huit cent septante-un
fils de Jules Peneveyre, décédé
et de Lèlie, née Marmier, sa veuve, à Lausanne

2° **Mozer, Gertrude-Elizabeth**, de Mürrenlos (Argovie) domiciliée à Kirchberg (Berne)
Célibataire

née à Dissach (Bâle), le six février mil huit cent huitante huit
fille de Antoine Mozer, imprimeur
et de Elisabeth, née Bruderlin, à Kirchberg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kirchberg et Mürrenlos, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne Kirchberg et Mürrenlos.

Signatures des époux :
Jules Peneveyre
Gertrude Peneveyre

Signatures des témoins :
Anton Mozer à Kirchberg
Ch. Peneveyre à Lausanne

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué: aux Etats Civils à Mürrenlos et Kirchberg.

N° 105

Barbey et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt un mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbey, Alfred, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domicilié à Bonvillars

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Biolley-Magnoux, le vingt dix décembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Denise Barbey, ménagère à Poney-le Jorat

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Bovard, Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully domiciliée à Fontaines

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fontaines, le onze janvier mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Elie Louis Bovard

domicile des parents :

et de Louise, née Magnomat, agricultrice à Fontaines

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fontaines, Bonvillars, Cully et Pomy, les trois, quatre et cinq mars mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Bonvillars

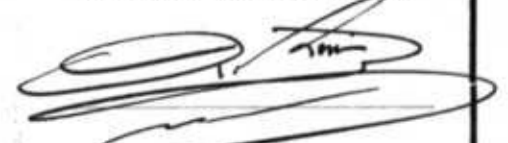
Signatures des époux :

Alfred Barbey
Marie Bovard

Signatures des témoins :

H. Famban
G. Jansin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



Communiqué: aux Etats-Civils à

Arzier, Cully, Bonvillars et Jiez

N° 106

Egli et Ruprecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Egli, Otto,** Chef de réception

de Flarvyl (St Gall) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Flarvyl, le dix-neuf janvier mil huit cent huitante-un

fils de Johann Ulrich Egli, hôtelier

et de Katharina, née Studli, sa femme, à Flarvyl

2° **Ruprecht, Lucie-Maria,** lingère

de Berne et de Laupen domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne, le quinze février mil huit cent huitante-quatre

filie de Johann Ruprecht, décédé

et de Maria Theresia, née Bublér, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Laupen, Flarvyl et Berne, les vingt-sept, vingt-huit février et quatre mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Flarvyl, Laupen et Berne

Communiqué : aux Etats civils

à Flarvyl, Laupen et Berne

Signatures des époux :

Otto Egli

Lucie Egli

Signatures des témoins :

J. H. Egli, Studli à St Gall
Klaus Ruprecht Egli à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107

Häfliger & Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Cégitimation de Charles André
Steiner, né à Courmayeur le 7 Nov. 1903.

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Häfliger, Fritz-Rodolphe**, menuisier

de Seeberg (Berne) domicilié à Lausanne

Veuf de Louise, née Müller, des le onze juillet mil huit cents nonante huit

né à Lausanne, le vingt-cinq septembre mil huit cent septante-six

fils de André Häfliger, mécanicien

et de Elisabeth, née Ruedi, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Steiner, Marie-Alice**, cuisinière

de Altzenstorf (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Obergraswil, le vingt-neuf mai mil huit cent septante-six

fille de Samuel Steiner, décédé

et de Anna Maria Schneberger, sa veuve à Altzenstorf

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seeberg et Altzenstorf, les vingt-cinq
et vingt-six février mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Acte de décès de la 1^{re} femme de

l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Seeberg et Altzenstorf

Communiqué: aux Etats-Civils

à Seeberg et Altzenstorf

Signatures des époux :

Fritz Häfliger
Elise Häfliger

Signatures des témoins :

Eugène Ruedi
P^{te} Develley } Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 108

Chêne et Tercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chêne, Alfred-Constant, Contrôleur aux G.L.

de Echandens et de Mex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Renens, le neuf mars mil huit cent huitante trois

fils de Marc Constant Auguste Chêne, décédé

et de Louise, née Jaeger, sa femme, décédée

2° Tercier, Louise-Cécile, gouvernante

de Moudens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Moudens, le dix décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Pierre Constant Marcellin Tercier, décédé

et de Marie Louise Philomène, née Jenny, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudens, Echandens et Mex, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Moudens, Echandens et Mex

Communiqué: avec Etats-Civils à

Echandens, Aullens et Moudens.

Signatures des époux :

Alfred Chêne

Cécile Chêne

Signatures des témoins :

M. Tercier à Genève
J. Tercier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109

Requédaz et Rozzier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Requédaz, Alfredo-Vittorio, charnetierde Morges (Tessin) Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Morges, le vingt-huit octobre mil huit cent septante huitfils de Elisa Marie, née Jacquin, veuve de Gio. Battista Requédazet de 2° Rozzier, Marie-Catherine, cuisinièrede Blessens (Fribourg) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Blessens, le six mai mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Anne Marie Rozzier, à Attalenset de Les publications ont eu lieu à Lausanne, Blessens et Morges, les six, huit et vingt-trois février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariageCertificats de publication de Lausanne
Blessens et Morges.Lettres du Département de justice
et Police.

Communiqué: à l'Etat civil à

Promesses et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Alfredo Requédaz
Marie Rozzier

Signatures des témoins :

Blasius Henri
Cherrier Ternant
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 110

Dupont & Stoudemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupont, Edouard-Louis, journalier

de Lully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lully, le vingt sept mai mil huit cent septante trois

fil de Charles Samson Louis Dupont

et de Jenny, née Belok, sa femme, les deux décédés

2° Stoudemann, Louise Lucie, couturière

de Prévèrenge et de Mablem (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Laudon, le trois septembre mil huit cent quatre vingt huit

fille de Jean Alexandre Stoudemann, charretier

et de Hélène, née Diserens, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwarzenburg, Lully et Prévèrenge
les dix huit et dix neuf février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Schwarzenburg, Lully et Prévèrenge

Communiqué : aux Etats-Civils à
Lully, Prévèrenge et Mablem.

Signatures des époux :

Dupont Edouard

Lucie Dupont

Signatures des témoins :

L. Stoudemann
les deux à Lausanne.

Alexandre Stoudemann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Meyste et Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meyste, Eugène-Edouard,**

boulangier

de Correvon

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bercher, le vingt neuf janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Alexis Gustave Meyste, brasseur

et de Eugénie, née Dutoit, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Thomas, Alice,**

de Bercher

domiciliée à Bercher

Célibataire

née à Bercher, le six avril mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Jean Aimé Thomas, décédé

et de Marie, née Laurent, sa veuve, à Bercher

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bercher et Correvon, les vingt-neuf
-février et trois mars mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Bercher et Correvon.

Communiqué: à l'Etat Civil à

St-Cierges.

Signatures des époux :

Edouard Meyste.

Alice Meyste.

Signatures des témoins :

Alexis Meyste

Eug. Belonizet

à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 112

Herren et Campiche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herren, Louis-Emile, négociant

de Oberbalm (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aubonne, le cinq septembre mil huit cent huitante-un

fils de Louis Henri Felix Herren, décédé

et de Emilie, née Gaillens, sa veuve, à Lausanne

2° Campiche, Angèle-Aline, couturière

de St Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Croix, le quinze novembre mil huit cent quatre vingt-six

fille de Alfred Charles Campiche, décédé

et de Lina Eugénie, née Gonthier, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges de St Croix, St Croix et Oberbalm, les dix huit et dix neuf février mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

St Croix, Granges de St Croix et

Oberbalm

Communiqué : aux Etats-Civils à

Oberbalm et St Croix.

Signatures des époux :

Emile Herren

Angèle Herren

Signatures des témoins :

Jules Gaillens à Lausanne

Fred. Campiche à Marbrun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valédon, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 113

Martin et Troyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Louis-Alfred**, Employé C. F. F.

de Pully et Milette domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lutry, le vingt deux juin mil huit cent huitante-cinq

fils de Louis Rodolphe Martin, vigneron

et de Constance, née Gayet, sa femme, les deux à Pully

2^o **Troyon, Lina**,

de Cheseaux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Corcelles près Yverne, le premier avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Louis Samuel Troyon, décédé

et de Jenny, née Aguet, sa veuve, à Corcelles près Yverne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Milette, Cheseaux et Pully, les onze et douze février mil neuf cents huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne
Milette, Cheseaux et Pully.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Pully, Pully et Romanel

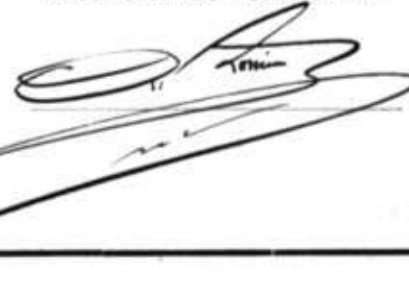
Signatures des époux :

Martin Alfred
Lina Martin

Signatures des témoins :

J. Tacu
Stokren Albert } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 114

Barbey et Blanc

4-314

Aujourd'hui vingt six mars mil neuf cents huit mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Barbey, Charles Walter, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chexbres domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Champalais, le quatre septembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fil de Leonce Henri Barbey, jardinier à Genève

domicile des parents :

et de Rose, née Schaller, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc, Louise Fanny,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt cinq août mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Marc Louis Philippe Blanc, ancien ouvrier de ville

domicile des parents :

et de Fanny Louise, née Canac, sa femme, domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chexbres, les vingt sept et vingt huit février mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et Chexbres

Communiqué: à l'Etat civil à Chexbres

Signatures des époux :

Barbey Charles
Louise Barbey

Signatures des témoins :

Mischler Eugène
William Torchet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 115

Joyet et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mars mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joyet, Samuel David, — Contrôleur G. L.de Cheseaux — domicilié à LausanneCélibatairené à Cheseaux, le dix-sept décembre — mil huit cent septante-neuffils de Marc Jean Louis Joyetet de Louise Marianne, née Marquet, sa femme, les deux décédés2° Matthey, Blanche-Clémence, — ménagèrede Nallobre — domiciliée à AigleCélibatairenée à Nallobre, le vingt-neuf octobre — mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Auguste Emile Matthey, décédéet de Elise Augustine, née Jaquet, à AigleLes publications ont eu lieu à Lausanne, Nallobre, Aigle et Cheseaux, les
vingt, vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,
Nallobre, Aigle et Cheseaux.Communiqué: aux Etats-Civilsde Romanel, Nallobre et Aigle.

Signatures des époux :

Samuel Joyet
Blanche Joyet

Signatures des témoins :

H. Pamban
Chr. Pamban à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116

Salathé et Gasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six mars mil neuf cents huit~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Salathé, Auguste,** — Employé à la C^{ie} de Navigation

de Arisdorf (Bâle-Campagne) — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fullinsdorf, le deux février — mil huit cent septante-neuf

fil de Jakob Salathé

et de Elisabeth, née Grieder, sa femme, les deux décédés

2° **Gasser, Bertha-Thérèse,** — cuisinière

de Gallenkirch (Argovie) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à vicè Estavayer-le-Lac, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jacob Gasser, charpentier

et de Anne, née Lüthy, sa femme, domiciliés à Estavayer-le-Lac

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gallenkirch et Arisdorf, les vingt-deux et vingt-sept février mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne

Gallenbach et Arisdorf. —

—

—

—

Communiqué : aux Etats-Civils à

Arisdorf et Gallenkirch. —

—

Signatures des époux :

Salathé Auguste

Bertha Salathé

Signatures des témoins :

Huber Rudolf

Ernst Wuthrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Mozet & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-19b
 Aujourd'hui vingt six mars mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mozet, Emile**, Employé postal

de Clarmont — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Clarmont, le vingt neuf décembre — mil huit cent quatre-vingt trois —

fils de François Louis Mozet, décédé —

et de Marie Louise, née Schopfer, sa veuve, à Reverolles —

2^o **Regamey, Marguerite Antoinette**, couturière

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le six-juin — mil huit cent septante-cinq —

fille de Jules Louis Henri Regamey, menuisier à Genève —

et de Antoinette Jeanne Louise, née Ingboffer, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Clarmont, le vingt deux fé-
 vrier mil neuf cent huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lau-
 sanne et Clarmont —

Communiqué: à l'Etat Civil à

Mullierens. —

Signatures des époux :

Emile Mozet.

Marguerite Mozet.

Signatures des témoins :

Jules Hornung à Lausanne.

Auguste Kortschi
à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 118

Livet et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mars mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Livet, Louis-Emile,** — Contrôleur du matériel C. F. F. —

de Crassier — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Aubonne, le dix-neuf janvier — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fil de Eugène Charles Livet, jardinier à Aubonne —

et de Louise, née Daccord, sa femme, décédée —

2^o **Chapuis, Aline-Elisa,** — cuisinière —

de Epalinges — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Layingne, le huit février — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Georges Paul Chapuis, teinturier —

et de Sophie, née Riez, sa femme, domiciliés à Layingne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges et Crassier, les huit, dix et dix-sept février mil neuf cent huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne, Epalinges et Crassier —

Communiqué: aux Etats-Civils à

Gingins et à Epalinges —

Signatures des époux :

Livet Louis
Elisa Livet

Signatures des témoins :

Baillard Jean à Lausanne
Uechel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

Delessert et Yverdin Keller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Edouard-Louis**, manoeuvre

de Lutry, Forcl et Pency domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quinze septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Frédéric Daniel Delessert

et de Jeanne Susanne, née Burret, décédée

2° **Yverdin née Keller, Marie-Françoise**,

de Rougemont domiciliée à Lausanne

Divorcée de Pierre David Yverdin, dès le six décembre mil neuf cent six

née à Nevey, le douze juillet mil huit cent quarante-neuf

fille de Jacques Louis Ami Keller

et de Jeanne Louise Crot, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont, Pency-le-Forat, Lutry et Forcl, les trois, quatre et cinq mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Rougemont, Pency-le-Forat, Lutry et Forcl

Communiqué: aux Etats-Civils de Lutry, Forcl, Rozaz de Rougemont

Signatures des époux :

Ed Delessert
Françoise Keller

Signatures des témoins :

F. Lamblanc
Maurice } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 120

Ryffel et Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ryffel, Arthur-Emile, Electricien

de Stäfa (Zürich) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze septembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Friedrich Gottlieb Ryffel, docteur-encadreur à Lausanne

et de Louise Elise Lucie, née Jany, sa femme, décédée

2° Maurer, Jeanne-Marie-Eva, Brodeuse

de Horgen (Zürich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le neuf mai mil huit cent quatre vingt six

fille de Auguste Gustave Jacob Maurer, bricheur à Orbe

et de Louise Nanette Eva, née Durussel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Horgen et Stäfa, les trois et quatre mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Horgen et Stäfa

Communiqué : aux Etats-Civils à Stäfa et Horgen

Signatures des époux :

Ryffel
Eve Ryffel

Signatures des témoins :

H. Gaudet
M. Suter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 121

Moiton & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moiton, Henry-Albert, électriciende Nichy (Allier) France domicilié à LausanneCélibatairené à Nichy, le vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt quatrefils de François Nicolas Paul Moiton, Inspecteur des Ch. de fer P. L. M., à Dijonet de Marie Hortense Laroche, sa femme, décédée**2^o Guex, Jeanne-Marie-Lucie,**de La Chaux domiciliée à LausanneCélibatairenée à La Chaux, le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt sixfille de Lucien Guex à La Chauxet de Aline Fanny Broliet, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, La Chaux et Nichy, les vingt-cinq, vingt-sept et vingt-huit février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Consentement du père de l'épouse et acte de décès de la mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, La Chaux et Nichy. - Déclaration de validité de l'Ambassade française. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil de Courmayeur et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

AMoiton
J Moiton

Signatures des témoins :

Truffel à Lausanne
Ed. Weller, à Bâle

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 122

Bovy & Bürgi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huité un mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovy, Albert-Louis, Employé charbonnier

de Kufflens-le-Château domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lully, le neuf août mil huit cent quatre-vingt sept

fil de Sigis Henri Bovy, vigneron

et de Jenny Louise Sophie Françoise, née Gatalin, à Lully

2° Bürgi, Marguerite-Louise, journalière

de Gontenschwil (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Moudon, le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jacob Bürgi, décédé

et de Marguerite Louise Delphine Bulz, domiciliée à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gontenschwil et Kufflens-le-Château,
les dix, onze et treize mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne,
Gontenschwil et Kufflens-le-Château

Communiqué : aux Etats-Civils
à Gontenschwil et à Mornaz

Signatures des époux :

Albert Bovy
Louise Bovy

Signatures des témoins :

M. Jorion
Borgeaud Emile } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123

Porchet et Buzet nés fiancés

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trante un mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Porchet, Eugène, manoeuvre - tenassier

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Morrens le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fils de François Porchet, tenassier

domicile des parents :

et de Julie, née Janin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Buzet née Francsey, Louise-Julie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessus domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Divorcée de Jules Edouard Buzet, dès le vingt quatre mai mil neuf cent un

Lieu et date de la naissance :

née à Clarens, le trente juillet mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Léon Louis Francsey, décédé

domicile des parents :

et de Rosine, née Studer, domiciliée à Morges

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Jorat et Ormont-dessus,
les vingt-trois et vingt quatre janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Acte de mariage de l'épouse avecmention du divorcePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Corcelles-le-Jorat et Ormont-dessusCommuniqué: aux Etats-Civils àReposaz et Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Porchet Eug
Julie Porchet

Signatures des témoins :

Janin Constant
Pulver Constant
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 124

Mégroz & Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt un mars mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mégroz, Charles-Aimé, employé à l'Hôpital Cantonal

de Rancy-le-Jorat domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt trois

fil de Alexis Mégroz, décédé

et de Elisabeth, née Vogel à Chailly, Lausanne

2° Mottaz, Anaïs,

de Syens et Montpreveyres domiciliée à Curtilles

Célibataire

née à Lovatens le cinq août mil huit cent quatre-vingt neuf

fille de Alexis Mottaz, décédé

et de Lucie, née Ogay, à Lovatens

Les publications ont eu lieu à Curtilles, Syens, Lausanne, Montpreveyres et Rancy-le-Jorat, les deux, trois et quatre mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage mentionnant

l'autorisation du tuteur de l'épouse.

Certificats de publication de Lausanne,

Curtilles, Syens, Montpreveyres et

Rancy-le-Jorat

Communiqué: aux Etats-Civils à

Ropraz, Moudon et Lucerne.

Signatures des époux :

Mégroz Charles
Mégroz Anaïs

Signatures des témoins :

Fritten Theophil
Moret Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallochon Guesz & C., rue de la Loné, 2.

N° 125

Robert Tissot et Mühlethaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Robert Tissot, Lion, confiseur

de l'ode de la Chaux-de-Fonds domicilié à la Chaux-de-Fonds

Célibataire

né à la Chaux-de-Fonds, le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de César, horloger

et de Eliac Elodie, née Jean Mariel, à Chaux-de-Fonds

2° Mühlethaler, Julia-Lina,

de Bettenhausen (Berne), domiciliée à Lausanne

Célibataire

née aux Bois, le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Jean

et de Caroline Susanne, née Mublematter, à Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, Herzogenbuchsee le Code de Lausanne, les trois, quatre et cinq mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de la Chaux-de-Fonds

Signatures des époux :

L. Robert Tissot

Lina Robert Tissot

Signatures des témoins :

Ci Robert Tissot
à Chaux-de-Fonds

Sr. Poulley à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à la Chaux-de-Fonds, au Code de à Herzogenbuchsee

N° 126

Schurtch et Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schurtch, Charles,*

parquetier

de *Heimiswyl Berne*

domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Kirschberg*, le dix huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de *Johann Schurtch*, menuisier

et de *Elisabeth Stebi*, sa femme, domiciliés à *Kirschberg*

2° *Hofer, Marie,*

couturière

de *Schüpfen Berne*

domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Myloltingen*, le seize août

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de *Rosina Hofer*, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Heimiswyl, et Schüpfen*, le vingt-sept février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Heimiswyl et Schüpfen.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Heimiswyl et Schüpfen

Signatures des époux :

Ch. Schurtch

Marie Hofer

Signatures des témoins :

Eugène Stuber

Mischler Eugène

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Knapp & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

^R
^{4/190}
Aujourd'hui deux avril mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Knapp, Frédéric-Wilhelm,** _____ maréchal _____

de Oberrn (Bade) _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Yverdon, le dix juin _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fils de Frédéric-Maximilien Knapp _____

et de Anne, née Clément, sa femme, les deux décédés _____

2^o **Blanc, Alice-Augustine,** _____ Brocheuse _____

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le dix-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de Marc Louis Philippe Blanc, ouvrier de ville _____

et de Fanny Louise, née Canac, sa femme, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Oberrn, le quatre février mil neuf cent huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux. _____

Licence de mariage. _____

Certificats de publication de Lausanne et Oberrn. _____

Permis du Département de Justice _____

et Police. _____

Communiqué: à la Chancellerie _____

Cantonale. _____

Signatures des époux :

Frédéric Knapp

Alice Knapp

Signatures des témoins :

Adolphe Tatche

Charles F.

Lausanne.

L'officier de l'état civil:



N° 128

Buzigny et Feitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buzigny, Jean-Charles**, manoeuvre-ferblantier

de Moudon domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fleuries (Neuchâtel), le onze novembre mil huit cent septante-dix

fils de David Buzigny, ferblantier à Lausanne

et de Marie Caroline, née Eggimann sa femme, décédée

2° **Feitrequin, Adèle-Péline**, repasseuse

de Mont-sur-Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morges, le vingt quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Benjamin Jean Feitrequin, décédé

et de Aline Adèle née Bron sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et au Mont les vingt, vingt-un et vingt deux février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

le Mont et Moudon

Communiqué: aux Etats Civils à

Moudon et Romanel

Signatures des époux :

J. Buzigny
H. Feitrequin

Signatures des témoins :

Armand Leuba
Lammety Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co., rue de la Louve, 2.

N° 129

Viquetat et Heimo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Viquetat, John,** _____ *Commis aux C. F. F.*

de Combremont-le-Grand _____ domicilié à Lully _____

Célibataire _____

né à Château-d'Oex, le dix-huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____

fils de feu Jules Viquetat _____

et de Anne Lydie Jenny, née Damon, sa veuve à Lully _____

2° **Heimo, Ida,** _____ *couturière*

de Oberrohr et de Fribourg _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Neuchâtel, le sept février _____ mil huit cent huitante huit _____

fille de Karolina Heimo, domiciliée à Lully _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lully, Fribourg, Lausanne, Combremont-le-Grand et Planfayon, les vingt-neuf février, deux et quatre mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Autorisation de l'Etat-Civil de Lully _____

Signatures des époux :

John Viquetat
Ida Viquetat

Signatures des témoins :

Raymond Georges
M. Regamey } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal civil de Lyon (France), 1^{re} Chambre rendu en date du 3 décembre 1925, déclaré nul et exécuté le _____

_____ le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourr _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 décembre 1926.

L'officier de l'état civil:

L. Jaug

à Combremont-le-Grand, Lully, Fribourg et Planfayon. R. date 1927.

Communiqué: aux Etats-Civils à Combremont-le-Grand, Lully, Fribourg et Planfayon _____

N° 130

Mazzuchetti & Silvola

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazzuchetti, Giovanni-Battista**, *maçon*

de San Paolo Cerro (Narni), Italie domicilié à Lausanne

veuf de Maria Tedeschi, des le dix-sept février mil neuf cent cinq

né à San Paolo Cerro le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Giacomo Mazzuchetti, *maçon*

et de Angela Peraldo, sa femme, domiciliés à San Paolo Cerro

2° **Silvola, Eiminia-Caterina**, *ménagère*

de Lusa (Narni) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lusa le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Rocco Silvola manoeuvre à Hochten (Italia)

et de Caterina Lini, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lusa et San Paolo Cerro, le quinze février et premier mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.
Licence de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Lusa et San Paolo Cerro.
Lettres du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

J. B. Mazzuchetti
Eiminia Mazzuchetti

Signatures des témoins :

H. Lanetta
Caricchi coprimario

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131

Kohly et Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kohly, Henri Maurice**, batelierde La Lenk (Bene) domicilié à Lausanne, Ouchy

Celibataire

né à Dussy Morges, le onze janvier mil huit cent huitante-unfils de François Kohly, décédéet de Charlotte Louise Henriette Ogay, sa veuve, à Lavigny2^o **Gilliéron, Rosa**, cuirinièrede Ferlens domiciliée à Lausanne

Celibataire

née à Ferlens, le vingt cinq décembre mil huit cent huitante-troisfille de Eugène Gilliéron agriculteuret de Elise Goël, sa femme, les deux, à FerlensLes publications ont eu lieu à Lausanne, La Lenk et Ferlens, les vingt-six et vingt sept septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne, La Lenk et Ferlens.Communiqué: aux Etats-Civilsà La Lenk et Oron-la-Ville.

Signatures des époux :

Maurice Kohly
Rosa Kohly

Signatures des témoins :

Henri Lecoubert
Emile Chapuis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 132

Risch & Lenz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Risch, Carlo. Renardo, négociant

de Fläsch (Grisons) domicilié à Zurich

Célibataire

né à Gênes (Italie), le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Risch Renardo, décédé

et de Eugenia Brunlin, à Elm, Wurtemberg

2° Lenz, Jeanne,

de Oberbaln Pfaffikon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Lenz Emile

et de Anna Elisabeth Gretler, les deux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, Fläsch, Lausanne et Pfaffikon, le cinq mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Zurich.

Signatures des époux :

Carlo Risch
Jeanne Risch

Signatures des témoins :

M. Minichy à Milan
V. J. J. à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils

à Fläsch, Zurich et Pfaffikon.

RECTIFICATION

Par décision du 2 novembre 1961 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant né onze novembre 1878 et non le onze novembre 1887.

Lausanne, le 16 novembre 1961.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud Lausanne.

N° 133

**Charbonnier & Matthieu
-Pierret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charbonnier, Louis Alfred, Employé de bureaude Gingins domicilié à LausanneCélibatairené à Gingins, le trente avril mil huit cent septante septfils de feu Samuel François Charbonnieret de feu Elise Mullien, sa femme2° Matthieu-Pierret, Marie Louisede Loche (Neuchâtel) domiciliée à LausanneCélibatairenée à La Chaux-de-Fonds, le vingt cinq juillet mil huit cent septante cinqfille de Edouard Matthieu-Pierret, chef d'équipe à Tallorbeet de Marie Louise Julie Glandon, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Gingins et Le Locle, le vingt sept
février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Gingins et Le Locle.Communiqué: aux Etats-Civilsà Gingins et au Locle

Signatures des époux :

CharbonnierM. Charbonnier

Signatures des témoins :

Edouard HostettlerYolande Hostettler à Genève.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 134

Benev & Métraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benev, Edouard,** agriculteur
de Valleyres-sous-Orsins domicilié à Rueyres
Célibataire

né à Esverdon, le vingt six décembre mil huit cent quatre vingt trois
fils de Louise Jenny Benev, décédée
et de

2° **Métraux, Julie Jenny,** couturière
de Fey domiciliée à Fey
Célibataire

née à Fey, le vingt cinq décembre mil huit cent quatre vingt
fille de François Métraux, décédé
et de Marie, née Cuchon, ménagère à Fey

Les publications ont eu lieu à Valleyres-sous-Orsins, Rueyres et Fey, le
vingt deux février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil
de Fey.

Signatures des époux :

Edouard Benev
Julie Benev

Signatures des témoins :

Nicollin Jules }
F. Lambane } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Orsins et Fey.

N° 135

Euènet et Blanchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Euènet, Lucien,** agriculteur

de Châtelard domicilié à Bzent (Châtelard)

Célibataire

né à Bzent, le treize juin mil huit cent soixante-douze

fils de Constant Euènet, propriétaire à Bzent

et de Jenny Louise Henriette, née Bonjour, décédée

2° **Blanchard, Berthe-Elise-Fanny,**

de Lerroy domiciliée à Lerroy

Célibataire

née à Lerroy, le seize juillet mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de François Samuel Florentin Blanchard, agriculteur

et de Marie Louise Fanny, née Fillictag, les deux à Lerroy

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Lerroy, les un et deux mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Montreux

Signatures des époux :

Lucien Euènet
Berthe Euènet

Signatures des témoins :

M. Parnis
à Grandvaux
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
not

Communiqué: aux Etats Civils
à Montreux et à Rolle.

N° 136

Joseph & Amandruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Joseph, Félix-Emmanuel,** — commerçant —

de **St. Gerix** — domicilié à **Lausanne** —

Célibataire —

né à La Colonie Leopoldini, (Babia) Brésil, le douze janvier mil huit cent septante-huit —

fils de **Félix Joseph, décédé** —

et de **Anna, née Junod, sa veuve, à Lausanne** —

2^o **Amandruz, Marthe-Albise-Ida,** —

de **Lutry** — domiciliée à **Lausanne** —

Célibataire —

née à Lausanne, le vingt-huit février — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de **Guillaume Amandruz, commerçant** —

et de **Ida, née Epars, sa femme, domiciliés à Lausanne** —

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Lutry, Granges de St. Gerix et St. Gerix**, les quatorze et seize mars mil neuf cent huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne
Lutry, Granges de St. Gerix et St. Gerix

Communiqué: aux Etats-Civils

à **St. Gerix et Lutry.**

Signatures des époux :

J. Joseph
Marthe Joseph-Amandruz

Signatures des témoins :

Amandruz } Lausanne.
Burmann }
Proven

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 137

Rouge et Dupretzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-9/88
Aujourd'hui Sept avril mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rouge, Paul, agriculteur
de Lausanne domicilié à Lausanne (Tennes)
Célibataire

né au Mont, le seize décembre — mil huit cent cinquante huit —
fils de Jacob Rouge
et de Jeanne Susanne, née Belet, sa femme, les deux décédés

2^o Dupretzel, Lina Julia,
de Mont et de Rougemont — domiciliée au Mont de Lausanne —
Célibataire

née au Mont, le vingt trois mars — mil huit cent septante sept —
fille de Marc Jules Antoine Dupretzel, agriculteur au Mont
et de Fanny, née Belet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et au Mont, les
douze et treize mars mil neuf cent huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne
Rougemont et le Mont.

Signatures des époux :

Paul Rouge
Julia Rouge

Signatures des témoins :

Alfred Blanc
J. Gausin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats - Civils

à Rougemont et à Ronanel.

N° 138

Rochat & Kunz née Vollmar

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rochat, Marc-Louis-Jeani, Ancien Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbaye domicilié à Lausanne

Etat civil :

Veuf de Jeanne Rochat, née Petitmaître des le vingt six février mil huit cent quatre-vingt

Lieu et date de la naissance :

né au Port, le vingt-un mars mil huit cent trente-sept

Noms, profession et

fils de Abram Louis Elix Rochat, décédé

domicile des parents :

et de Lise Franquette, née Meylan, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Kunz née Vollmar, Pauline,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trub (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Veuve de Frédéric dit Fritz Kunz, des le quatre janvier mil neuf cent quatre

Lieu et date de la naissance :

née à Montelieu, près Morat, le quatorze décembre mil huit cent quarante-neuf

Noms, profession et

fille de Rosina Vollmar, décédée

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, Lausanne et Trub, les deux et trois mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de l'Abbaye, Lausanne et Trub.

Communiqué: aux Etats-Civils

à l'Abbaye et Trub.

Signatures des époux :

Marc Rochat.
Pauline Rochat.

Signatures des témoins :

Berthold
Henri Vollmar } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

Hoffmann et Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Mariage religieux, Eglise orthodoxe de Vevey le 17 février 1908.

Aujourd'hui Sept avril mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hoffmann, Eduard-Franz-Werner**, Ingénieur-Chimiste

de Reval, (Esthonie, Russie) _____ domicilié à Campina près Bucarest (Roumanie) _____
Célibataire _____

né à Marienkof (près Reval), le vingt un mars doize mil huit cent septante huit _____

fil de Ester Hoffmann, décédé _____

et de Helène, née Haller, sa veuve, à Reval _____

2° **Mégroz, Elga-Eugenia**, _____

de Lutry, Epouses de Vevey _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Nuremberg (Bavière), le vingt neuf septembre mil huit cent quatre-vingt _____

filles de Henri Louis Frédéric Mégroz, Inspecteur de l'enseignement secondaire _____

et de Caroline, née Nussbaum, sa femme, les deux, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Epesses, Vevey, Reval _____

et Campina, les un et seize février, neuf, dix et onze mars mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Déclaration de validité de l'Autorité Compétente de Reval.
Promesse de mariage. - Déclaration du fiancé.
Certificats de publication de Lausanne, Lutry, Epesses, Vevey, Reval et Campina.
Lettres du Département de Justice et Police _____

Communiqué: aux Etats-Civils à

Lutry, Cully et Vevey _____

Signatures des époux :

Ing. Eduard Hoffmann
Elga Hoffmann

Signatures des témoins :

Henri Mégroz
Arnold Mégroz } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 10 février 1954 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens qu'e le père de l'épouse soit désigné sous les prénoms "Louis Frédéric Henri" et la mère de l'épouse sous les prénoms "Caroline Emma Elisabeth Augusta Frédérique" _____

Lausanne, le 12 février 1954 _____
L'officier de l'état civil

Cqui à Lutry, Cully et Vevey

N° 140

Meylan et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan, Daniel, Négociant

de Bottens et du Lieu domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bottens, le douze octobre mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Louis Meylan, décédé

et de Elise, née Meylan, sa veuve, à Bottens

2° Meylan, Charlotte-Louise,

de Lieu domiciliée à Lausanne

Célibataire

née au Mont de Lausanne, le vingt-sept août mil huit cent septante-six

fille de François Louis Meylan, décédé

et de Marie Hélène, née Nizet, sa veuve, au Mont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bottens et le Lieu, le vingt-un mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Bottens et le Lieu

Communiqué: aux Etats-Civils à

Loliez-le-Grand et au Lieu

Signatures des époux :

Meylan

Louise Meylan

Signatures des témoins :

Meylan à Lausanne

Stalder à Monts

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 141**Pidoux et Braillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Pidoux, Henri-François, Instituteurde Forêt-nv. Lucens domicilié à GressyCélibatairené à Renens, le trois juin mil huit cent quatre-vingt-cinqfils de François Samuel Lidoux, instituteuret de Henriette Louise, née Dumuid, à Lausanne2^o Braillard, Marie-Juliette, compositricede Sottens et de Moudon domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Jean Victor Braillard, comptableet de Justine Coca, née Labud, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Gressy, Moudon, Sottens et Forêt, les quatorze et seize mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Belmont

Signatures des époux :

H. Pidoux
Juliette Pidoux

Signatures des témoins :

Pierre Dumuid à Lausanne
V. Braillard

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils
à Lucens, Belmont et Gressy, St-Geroges
et Moudon

N° 142

Bianchi et Chiappo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Bianchi Pantalone
Grosin née le 17 février 1908 à Gamm...*

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bianchi, Antonio-Filippo, cuinier
de Mesime, (Alessandria), Italie domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Mesime, le vingt un mars mil huit cent soixante-cinq
fils de feu Giuseppe Bianchi
et de feu Paola, née Liardi

2° Chiappo, Celia-Celestina,
de Sordevolo, (Novare) Italie domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Sordevolo, le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-un
fille de Lorenzo Chiappo, menuisier
et de Teresa, née Livano, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mesime et Sordevolo, les treize
et vingt trois février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Mesime et Sordevolo.
Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
Pantonale.

Signatures des époux :

Bianchi Antonio
Bianchi Celia

Signatures des témoins :

Jamin Jules
aug. Borloz
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 143

Magnin et Schlatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Magnin, François, bourcier

de Corcelles-sur-Chavornay domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Method, le douze décembre mil huit cent septante-sept

fil de Louis Magnin, sellier à Method

et de Marie Elise, née Marendaz, sa femme, décédée

2^o Schlatter, Anne-Berthe, demoiselle de magasin

de Signau (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Délémont (Berne), le six septembre mil huit cent quatre-vingt quatre

filie de François Frédéric Schlatter, mécanicien à Arau

et de Joséphine, née Tringeli, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Signau et Corcelles-sur-Chavornay,
les dix-neuf, vingt et vingt deux mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Signau et Corcelles-sur-Chavornay

Communiqué: aux Etats-Civils

à Chavornay et Signau

Signatures des époux :

Magnin François
Berthe Magnin

Signatures des témoins :

Tringeli
Tringeli à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 144

Dukler-Dukel'sky et Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

Mariage religieux, Eglise d'Oratoire le 9 avril 1928.

Sur la séance du 8 juin 1912 le Conseil d'Etat a statué que l'acte de mariage et contra soit inscrit dans ce sens :

1° que le nom de famille écrit par erreur « Dukler-Dukel'sky » soit écrit « Dikler-Doukel'sky »

2° qu'au prénom Héro soit écrit, ainsi qu'il par erreur, soit substitué celui de Georges. Communiqué le 12 juin 1912 L'Off. de l'Etat civil.

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris, rendu en date du 7 mars 1928, déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à an le délai pendant lequel l'individu ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 décembre 1927. L'officier de l'état civil:

Le 13 avril 1928 le Département fédéral a prononcé la réintégration de Dame Louise Milliquet, née Dukler-Dukel'sky, mentionnée ci-dessus, dans le rôle de l'état civil du canton de Fribourg et de la commune de Lausanne.

Lausanne, le 24 avril 1927. L'officier de l'état civil:

5-6
 Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent vingt-huit mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dukler-Dukel'sky, Héro est Hirsch, Comptable
 d'origine Russe domicilié à Paris (6^e arr.)
 Neuf de Louise, née Dussérie, des le vingt-un juillet mil neuf cent cinq
 né à Oumaine (Russie), le premier juin mil huit cent septante six
 fils de Ebnoule Hermanovitch Dukler-Dukel'sky
 et de Goberna Dukler-Dukel'sky, sa femme, décédée

2° Milliquet, Louise-Henriette,
 de Lausanne domiciliée à Lausanne
 Célibataire
 née à Lausanne, le vingt-six juillet mil huit cent septante huit
 fille de Jacques Milliquet, décédé
 et de Fanny Louise Blanchoud, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Paris, les vingt-huit et vingt-neuf février mil neuf cent vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des époux. - Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.
 Déclaration de l'époux. - Certificats du Conseil Général de Russie à Paris.
 Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne et Paris. - Lettres du Département de Justice et Police.

Communiqué :

Signatures des époux :
 Hirsch Dukler-Dukel'sky
 Louise Dukler-Dukel'sky

Signatures des témoins :
 J. Fambion }
 J. Fambion } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N^o 145**Schlatter et Develey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schlatter, Adrien Louis, Employé de bureaude Buchs (Zürich) domicilié à LausanneCélibatairené à Lausanne, le sept octobre mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Jean Schlatter, décédéet de Julie Louise, née Liardon, sa veuve, à Lausanne2^o Develey, Marie Louise, couturièrede Bofflens domiciliée à LausanneCélibatairenée à Aigle, le vingt six juillet mil huit cent quatre-vingt quatrefille de Louis Julien Develey, mécanicienet de Marquerite, née Dubois, sa femme, domiciliée à ChaillyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Bofflens et Buchs, les cinq, sept et huit mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouseLicence de mariageCertificats de publications de Lausanne, Bofflens et Buchs.Communiqué: aux Etats-Civilsà Buchs et Ronainmattier

Signatures des époux :

Adrien SchlatterMarie Schlatter

Signatures des témoins :

Fernand. BergamottoAlbert Rey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

Jaurin et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui octe avril mil neuf cents huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaurin, Gustave, agriculteur

de Fey et de Willaro-le-Berrier domicilié à Fey

Célibataire

né à Fey, le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Eugène Jaurin, décédé

et de Emma Jaurin, née Magnière, décédée

2° Laurent, Julia, ménagère

de Fey domiciliée à Fey

Célibataire

née à Fey, le trois mars mil huit cent quatre vingt sept

fille de David Louis Laurent, agriculteur à Fey

et de Eugénie, née Magnière, décédée

Les publications ont eu lieu à Fey et Willaro-le-Berrier, les vingt quatre et vingt cinq mars mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Fey

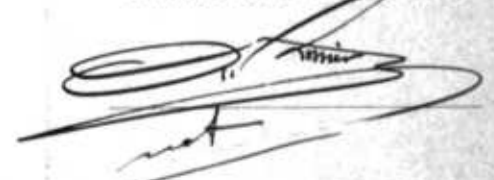
Signatures des époux :

Gustave Jaurin
Julia Jaurin

Signatures des témoins :

Jules Hocher à Laurann
Alice Jaurin à Fey

L'officier de l'état civil :



Communiqué : aux Etats-Civils
à Echallens et à Fey

N° 147

Schalik et Burki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Michel Georges Burki
né à Prangins le 6 août 1907.

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schalik, Alphonse, Employé C. F. F.

de Noville et de Romanel domicilié à Renens (gare)

Célibataire

né à Neuchâtel, le onze juillet mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Schalik Alois, tapissier

et de Ida Sylvie Borlog, sa femme, domiciliés à Neuchâtel

2° Burki, Martha, Cuisinière

de Bleiken (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oberdiessbach (Berne), le trois novembre mil huit cent quatre vingt sept

fille de Burki Christian

et de Rosette, née Liechti, actuellement veuve Neuenchwander, à Berne

Les publications ont eu lieu à Oberdiessbach, Lausanne, Renens, Romanel et Noville, les dix huit et dix neuf mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel

Signatures des époux :

Schalik Alphonse
Martha Schalik

Signatures des témoins :

Rosa Burki à Genève Collogny
Ch. Fallois à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats - Civils à Nellenueve, Romanel et Diessbach près Chum.

N° 148

Peneveyre et Daellenbach

4-100

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Peneveyre, Jean Frédéric, agriculteur

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt six juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles-François Gabriel Peneveyre, décédé

et de Adeline Honnen, née Rod, sa veuve, à Chailly

2° Daellenbach, Janny-Orosine, cuisinière

de Otterbach (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Valayres & Rances, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Charles-Henri Daellenbach, agriculteur

et de Alice-Marie, née Laffely, sa femme, les deux à Valayres-sous-Rances

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Hurzenberg, le dix-sept

jugement du Tribunal du district de Lausanne

en date du 9 juillet 1905

... déclaré définitif et exécutoire le 21

septembre 1905

age inscrit ci-contre a été dissous par le

tribunal a fixé à un an, dès le

septembre 1905, le délai pendant

lequel le mari

est autorisé à contracter un nouveau mariage

à compter, le 5 octobre 1905

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Leçon de mariage.

Certificats de publication de Lau-

sanne et Hurzenberg.

Communiqué: à l'Etat. Civil à Hurzenberg.

Signatures des époux :

Jean Peneveyre, Janny Peneveyre

Signatures des témoins :

[Signatures]

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 149

Grandaux & Maullaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Grandaux, Françoise**, musicien

de St Jean-le-Vieux (Ain), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Jean-le-Vieux, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean Grandaux, décédé

et de Jeanne Marie, née Reverdy, sa veuve, à Lyon

2^o **Maullaz, Jeanne-Céline**, maîtresse de pensionde Morgine (H^e Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt juillet mil huit cent septante-huit

fille de Adolphe Maullaz

et de Jeanne Marie, née Richard, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Jean-le-Vieux et à Morgine les douze, quatorze et quinze mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Actes de décès des père et mère de l'épouse. - Actes de décès du père de l'époux et consentement de la mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, St Jean-le-Vieux et Morgine. - Déclaration de validité de l'Ambassade française remis du Département de Justice et Police

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Grandaux Françoise
Jeanne Grandaux

Signatures des témoins :

Mury de Lavary
P. Smirj

L'officier de l'état civil :



N° 150

Gozjat et Pouzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gozjat, Louis-Emile,** Ingénieur

de Cully, Milette et Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cully, le vingt sept septembre mil huit cent dixante

fils de François Isaac Gozjat

et de Henriette Marie Suzanne, née Girard, sa femme, les deux décédés

2° **Pouzaz, Fanny,**

de Ollon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ollon, le neuf octobre mil huit cent septante-quatre

fille de Isaac Louis Pouzaz, rentier

et de Blise, née Gaud, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Milette, Lutry et Ollon et Héricourt, les dix sept et dix huit mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Cully, Milette, Lutry, Ollon et Héricourt

Communiqué : aux Etats-Civils à

Cully, Lutry et Ollon

Signatures des époux :

L. Gozjat
Fanny Gozjat

Signatures des témoins :

M. Moral }
George } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 151

Mestral et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mestral, Paul-Jules, Médecin

de Layerné domicilié à Renens (gare)

Célibataire

né à Bequins, le vingt deux octobre mil huit cent quatre-vingt

fil de Mestral Jules, ancien facteur

et de Sabine, née Delarageaz, sa femme, domiciliés à Ecouverenges

2° Barbey, Marie,

de Chexbres domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt six

fille de Barbey Albert, ancien commerçant

et de Marie, née Meisel, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Lausanne, Layerné et Renens, les
treize et quatorze mars mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Romanel

Signatures des époux :

P. Mestral
Marie Mestral

Signatures des témoins :

Albert Barbey à Lausanne
B. Guillemin à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à
Layerné, Romanel et Chexbres.

N° 152

Schindler et Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schindler, Charles Félix**, Employé de Commerce

de Bolligen (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt quatre février mil huit cent septante neuf

fil de Louis Schindler

et de Adèle, née Labud, sa femme, les deux décédés

2° **Roulet, Louise Marie**,

de Echichens et La Sagne domiciliée à Echichens

Célibataire

née à Echichens, le vingt un janvier mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jean François Roulet, agriculteur

et de Louise Charlotte Jenny, née Roulet, sa femme, à Echichens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Bolligen, et Echichens
les dix, onze et treize mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

La Sagne, Bolligen et Echichens

Signatures des époux :

C. Schindler
M. Roulet

Signatures des témoins :

Louis Roulet } Lausanne
Alfred Corbay }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 153

Baldauy & Waldi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baldauy, Charles-Edouard**, conducteur aux Wagons-lits

de Montbéliard (Doubs), France domicilié à Lausanne

Divorcé de Pauline Frei, dès le dix-huit octobre mil neuf cent six

né à Bâle, le seize février mil huit cent septante trois

fils de Friedrich Baldauy, sculpteur

et de Maria Julia, née Fleury, sa femme, domiciliée à Bâle

2° **Waldi, Rosalie**, ménagèrede Hegenheim (H^{te} Alsace) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Hegenheim, le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Waldi, cultivateur

et de Catherine, née Haufflin, sa femme, domiciliée à Hegenheim

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montbéliard et Hegenheim, les dix-huit, vingt-un et vingt-six février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec mention du divorce. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Montbéliard et Hegenheim. - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - Lettres du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Baldauy
Rosalie Waldi

Signatures des témoins :

G. Gottschwin
Rammann à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du tribunal civil du canton de Bâle-ville, du 13 décembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 24 décembre 1913, le mariage déposé ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et des art. 229 et 231 du Code civil français et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 12 janvier 1914.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Acquisé des 18 janvier 1914

N° 154

Spychiger et Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31
mars, déclaré exécutoire le 12 Septembre
1912, le Tribunal de 1^{re} Instance de
Genève a autorisé par le divorce le
mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le
mari, en vertu de l'article 158 du Code
Civil.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari ne pourra
contracter un nouveau mariage.

Le 24 Sept. 1912

L'Off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Spychiger, Rodolphe,*

charpentier

de *Ursenbach (Berne)*

domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Munchenwiler (Berne)*, le dix mai mil huit cent huitante-deux

fil de *Friedrich Spychiger*

et de *Elisabeth, née Mäder, décédée*

2° *Bally, Jeanne-Marguerite,*

modiste

de *Genève*

domiciliée à *Genève*

Célibataire

née à *Genève*, le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de *Louis Wilhelm Bally, décédé*

et de *Benoite Suzanne, née Jacquemin, sa veuve, à Genève*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ursenbach et Genève*, les quatorze,
quinze et seize mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Ursenbach et Genève.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Ursenbach et Genève.

Signatures des époux :

Spychiger, Rodolphe
Jeanne Spychiger

Signatures des témoins :

François Morandi - Lausanne
Schurzler Otto - la Gerandette

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 155

Lehmann & Lugrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Lehmann, Louis,** Employé de Ville

de Monnaz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Morges, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jean François Lehmann, décédé

et de Françoise Octavie, née Briand, sa veuve, à Lausanne

2^o **Lugrin, Jeanne-Marie,** cuisinièrede Lubiez (H^e Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lubiez, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Alexis Lugrin, décédé

et de Henriette, née Trincat, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Monnaz et Lubiez, les vingt-un et vingt-deux mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Monnaz et Lubiez.

Communiqué: à l'Etat-Civil à Monnaz et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Louis Lehmann
Jeanne Lehmann

Signatures des témoins :

Lugrin H. à Brian
Guarà à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 156

Candolfi et Schenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Candolfi, Guillaume**, lâtelier

de Comologno (Bern) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Comologno, le vingt mai mil huit cent huitante un

fil de Rocco Candolfi, agriculteur

et de Philomène, née Degiacomi, sa femme, les deux à Comologno

2^o **Schenk, Palmyre-Elvina**, cuisinière

de Langnau (Bern) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née au Sole, le vingt six août mil huit cent quatre vingt sept

fille de Jules Edouard Schenk, décédé

et de Anna Elisabeth, née Wittwer, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Comologno, les vingt six et vingt huit mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Langnau et Comologno.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Comologno et Langnau.

Signatures des époux :

Candolfi Guillaume

Candolfi Palmyre

Signatures des témoins :

Savoy Joseph

Joh. Geiser. Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

Margot et Sonderegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Margot, John-Samuel**, commis de magasin

de St Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Rolle, le vingt trois août mil huit cent huitante

fils de Paul Margot, gyprier

et de Albertine Fanny Louise, née Baud, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Sonderegger, Anna-Alice**, gouvernante

de Heiden (Appenzell) domiciliée à Lully

Célibataire

née à Lausanne, le vingt deux juin mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Jean Sonderegger, mécanicien à Lausanne

et de Elise, née Brösch, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully, St Croix, Granges de St Croix et Heiden, les sept et neuf mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Lully, Granges de St Croix, Heiden, et St Croix.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Lully, St Croix et Heiden.

Signatures des époux :

John Margot
Elise Margot

Signatures des témoins :

P. Margot }
J. Sonderegger } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 158

Corbaz et Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 5 décembre 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 13 février
1933, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 février 1933

L'officier de l'état civil int.

M. [Signature]

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Corbaz, Auguste-Adrien**, *Duvoir de Commune*

de Mont-sur-Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quinze février mil huit cent septante-six

fil de Jean Louis Corbaz, charcutier

et de Rose Louise Nanette, née Favre, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Wittwer, Marie-Marguerite**, *femme de chambre*

de Trub (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne, le six février mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Johann Gottfried Wittwer, décédé

et de Elisabeth Eugénie, née Blaser, à Niederherli (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont et à Trub, les sept et
neuf mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

du Mont et de Trub

Communiqué: aux Etats-Civils

à Romanel et à Trub.

Signatures des époux :

Corbaz Adrien

Marie Corbaz

Signatures des témoins :

Mermoud Constant

Dolores Fritz } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159

Benin et Motel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Benin, Marc-Auguste**, ébéniste

de Avallon, Yonne, France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jacques Claude Benin

et de Antoinette Fontaine, sa femme, les deux décédés

2^o **Motel, Ida-Alice**, couturière

de Montricher, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Nère Essertines, Nolle, le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Charles Louis Henri Motel, jardinier

et de Marie Michoud, sa femme, domiciliés à Chénois, Bourgeois

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montricher et Avallon, les quatorze et quinze mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Montricher et Avallon

Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - Lemis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à l'Isle et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

M. Benin

M. Motel

Signatures des témoins :

T. Chapuis }
E. Veyon } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp. ad.

N° 160

Mazzard et Magnin
nié Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mazzard, Edouard, peintre

de Rossinières (Taud) domicilié à Couvet

Veuf de Louise Annette née Budry, des le dix-sept mai mil neuf cent un

né à La Tour de Reily, le dix-neuf avril mil huit cent soixante trois

fils de Jean Louis Mazzard

et de Jeanne Julie Aimée Delapraz, décédée

2° Magnin nié Baud, Marie, pioniste

de Montricher (Taud) domiciliée à Montricher

Veuve de John Ami Magnin, des le quinze mai mil neuf cent quatre

née à Paris, le trente un août mil huit cent huitante un

fille de Louise Baud, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Couvet, Rossinières et Montricher, les vingt cinq de vingt dix mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat. Civil de Couvet.

Signatures des époux :

E. Mazzard
Marie Magnin

Signatures des témoins :

L. P...
E. de... à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
comp. ad.

Communiqué: aux Etats-Civils à Rossinières, Couvet et l'Isle.

N° 161

Gonella Carrera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonella, Francis Giovanni Battista Antonio, marchand de vinsde Antignano (Alessandria), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Antignano le cinq septembre mil huit cent septante quatrefils de Benedetto Gonella, agriculteur,et de Giovanna Maria Montucchio, sa femme, les deux à Antignano d'Asi2° Carrera, Giovanna, couturièrede Magnano (Novare) domiciliée à Charannes s. Ecublens

Célibataire

née à Magnano le dix huit juillet mil huit cent soixante neuffille de Bernardo Carrera, négociantet de Teresa Alberto, sa femme, les deux à RenensLes publications ont eu lieu à Lausanne, Magnano, Antignano et Charannes,
les six, vingt trois février et vingt un mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Consentement des père et mère de l'épouse.Promesse de mariage. - Certificats de pu-
lication de Lausanne, Magnano, Anti-
gnano et Charannes.Lettres du Département de Justice
et Police.Communiqué: à l'Etat-Civil à
Ecublens et à la Chancellerie Cantonale.

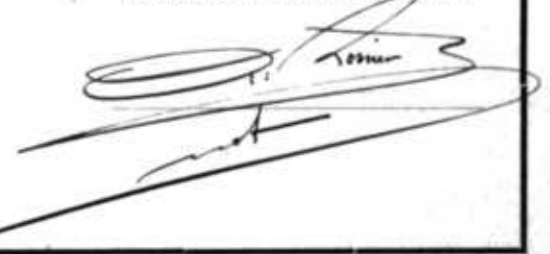
Signatures des époux :

Gonella Francis
Gonella Jeanne

Signatures des témoins :

M. Attardo } à Renens,
A. P. P. P. }

L'officier de l'état civil :



N° 162

Brochon & Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brochon, Jules, ouvrier

de Dugnens et de Naz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Dugnens, le trois avril mil huit cent quatre vingt un

fil de Aimé Brochon, agriculteur à Dugnens

et de Lydie, née Meige, décédée

2° Jaumin, Alice, ménagère

de Fey et de Tillaro-le-Genoir domiciliée à Fey

Célibataire

née à Fey, le quatre novembre mil huit cent septante huit

fille de Eugène Jaumin, décédé

et de Emma Jaumin, née Magnière, décédée

Les publications ont eu lieu à Tillaro-le-Genoir, Lausanne, Dugnens, Fey et Naz, les vingt sept et vingt huit mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Licence de mariage
Certificats de publication de Tillaro-
le-Genoir, Lausanne, Fey, Dugnens
et Naz

Communiqué : aux Etats-Civils
à Fey et Echallens

Signatures des époux :

Jules Brochon
Alice Brochon

Signatures des témoins :

Gustave Jaumin
Julia Jaumin } Fey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

Plattner et Brasey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Plattner, Adolphe, fonctionnaire C. F. F.

de Reigoldswil (Bâle-Campagne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Reigoldswil, le vingt-huit juillet mil huit cent septante huit

fils de Martin Plattner, décédé

et de Anna, née Walliser, sa veuve, à Reigoldswil

2° Brasey, Marie-Elisabeth-Lucie,

de Font (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt un septembre mil huit cent quatre-vingt six

fille de François Florentin Brasey, pharmacien

et de Emilie, née Fischer, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Font, Lausanne et Reigoldswil, les premier
deux et neuf avril mil neuf cent huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Font et Reigoldswil

Communiqué: aux Etats-Civils à

Reigoldswil et à Font.

Signatures des époux :

A Plattner

L. Brasey

Signatures des témoins :

F. Brasey
A. Geyser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 164

Carin & Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carin, Eugène,** Agent d'Affaires patenté

de Mullens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mullens, le quinze septembre mil huit cent septante huit

fils de Auguste Carin, décédé

et de Louise, née Carin, décédée

2° **Novetaz, Louise-Marie,**

de Cully et de Lutry domiciliée à Paris (8^e arr^t)

Célibataire

née à Paris (10^e arr^t), le vingt cinq mars mil huit cent quatre vingt neuf

fille de François Louis Novetaz, décédé

et de Marie Constantine Sarant, la veuve à Paris (8^e arr^t)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully, Mullens et Paris, les dix, onze, douze et treize mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement de la mère de l'épouse.

Déclaration de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Lutry, Cully, Mullens et Paris.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Mézines, Cully et Lutry.

Signatures des époux :

[Signature]

A. Carin

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 165

Battistolo et Guetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt trois avril mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° Battistolo, Lorenzo Giuseppe Cesare, menuisier

de Isoletta (Norse), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Isoletta, le vingt six octobre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Tranquillo Battistolo, tonnelier

et de Maria, née Bertoracini, sa femme, domiciliés à Isoletta

2° Guetaz, Marie Marcelline Josephine, ménagère

de Aymavilles (Turin), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aymavilles, le dix mars mil huit cent quatre vingt deux

fille de Blienne Guetaz, notaire

et de Marie Blandine, née Ciniatz, sa femme, domiciliés à Aoste

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aymavilles et Isoletta, les dix-huit
février, premier et huit mars mil neuf cent huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Aymavilles et Isoletta.

Lettre du Département de Justice et

Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Battistolo Laurent

Josephine Battistolo

Signatures des témoins :

Cippa Michel }
Buscaglia Amélie } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 166

Belet et Hennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Belet, Hippolyte,* Contrôleur G. L.

de Mont-sur-Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né au Mont, le quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Isaac Louis Benjamin Belet, décédé

et de Fanny, née Borzeaud, actuellement dame Fanny, aux Planches du Mont

2° *Hennard, Aline,* couturière

de Cugy et de Brourens domiciliée à Cugy

Célibataire

née à Cugy, le vingt-un février mil huit cent septante-neuf

filles de Auguste Hennard, décédé

et de Fanchette, née Chatelan, sa veuve, à Cugy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cugy, le Mont et Brourens, les dix et onze mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Lausanne, Cugy, le Mont et Brourens.

Communiqué : aux Etats-Civils à Romanel, Lohiez-le-Grand et St Cierges.

Signatures des époux :

Hippolyte Belet

Aline Belet

Signatures des témoins :

Eduard Hennard - Cugy

Elise Mäder - Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 167

Hell et Waldherr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hell, Anton, Voyageur de Commercede Munich (Bavière) domicilié à LausanneCélibatairené à Munich le vingt-un décembre mil huit cent septante-quatrefils de Johann Hell maître cordonnier à Munichet de Maria, née Absteiter, sa femme, décédée2° Waldherr, Anna, femme de chambrede Munich domiciliée à LausanneCélibatairenée à Munich le vingt-cinq juin mil huit cent septante-sixfille de Jakob Waldherret de Maria, née Leibner, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, et à Munich, les trente-un mars
et premier avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxÉnoncé de mariageCertificats de publication de Lausanne
et MunichLettres du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à la ChancellerieCantonale

Signatures des époux :

Anton Hell
Anna Hell

Signatures des témoins :

H. Hockrosch à Protta (Bern)
H. Schaffner à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 168

Meylan et Degaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan, François Eugène Julien, Employé postal

de Lieu domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt six avril mil huit cent quatre vingt huit

fils de François Eugène Meylan, ancien charcutier

et de Louise Jenny Fanny, née Reverin, sa femme, à Lausanne

2° Degaillet, Clara, cuisinière

de Lully domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lully, le deux avril mil huit cent quatre vingt un

fille de François Henri Degaillet, municipal

et de Lucie, née Lache, sa femme, à Lully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lieu et Lully, les dix sept, dix huit et dix neuf mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Consentement du père de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Le Lieu et Lully

Communiqué : aux Etats - Civils

à Romanel et au Lieu

Signatures des époux :

Julien Meylan
Clara Meylan

Signatures des témoins :

Henri Cottier
Léon Léon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 169

Galley et Hügli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Galley, Henri Benjamin, négociantde Gollion domicilié à LausanneCélibatairené à Chaux-de-Fonds, le onze juin mil huit cent quatre vingt deuxfils de Jules Samuel Galley, pasteuret de Jeanne Georgine née Schafroth, sa femme, les deux à Bulle2° Hügli, Julia Louise Henriette, demoiselle de magasinde Guggisberg (Berne) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-unfille de Henri Jean Isaac Hügliet de Jenny Marie, née Cuérod, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg et Gollion, les quatre et cinq avril mil neuf cents huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
Guggisberg et Gollion

Communiqué: aux Etats-Civils à
Corroy et Guggisberg

Signatures des époux :

H. Galley
L. Hügli

Signatures des témoins :

M. Hügli ingénieur à Pierre
M. Hügli à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

N° 170

Favrat & Raschoud

3-168

Aujourd'hui vingt trois avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Favrat, Oscar, maître charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et d'Epalinges domicilié à Chailly, Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le dix avril mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

filz de Charles David Favrat, maître charpentier

domicile des parents :

et de Lina, née Berdier, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Raschoud, Marie-Aline, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Vevey domiciliée à Renens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vevey, le deux février mil huit cent quatre-vingt trois

Noms, profession et

fille de Charles Louis Raschoud, décédé

domicile des parents :

et de Aline Henriette, née Croillet, sa mère, à Renens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Renens, Vevey et Epalinges, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne, Lutry, Renens, Vevey et Epalinges.

Signatures des époux :

Oscar Favrat
Marie Favrat

Signatures des témoins :

Benjamin Guesnier
Charles Gillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils
d'Epalinges, Lutry, Vevey et
Romanel.

N° 171

Peltmann & Paillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peltmann, Louis-Jaques**, mouleur

de Chêne-Bougeries (Genève) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chêne-Bougeries, le dix juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Hubert Georges Peltmann, ancien brossier

et de Amandine Célestine, née Roche, sa femme, à Grange Canal

2° **Paillard, Julia-Clara**,

de St Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Croix, le trente mai mil huit cent septante-quatre

fille de David Paillard, décédé

et de Marie, née Geniez, sa veuve, à Bottens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Granges de St Croix et Chêne-Bougeries le dix sept octobre mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

St Croix, Granges de St Croix et

Chêne-Bougeries.

Communiqué: aux Etats-Civils à

St Croix et à l'Etat-Civil Cantonal

de Genève

Signatures des époux :

L. Peltmann

Julia Peltmann

Signatures des témoins :

P. Fraglia à Renens

Viglier Michel à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 172

Regamey & Candaux

4-396 / Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Julien-Emile**, Instituteur
de Lausanne domicilié à Nallorbe
Célibataire

né aux Râpes, Lausanne, le vingt sept février mil huit cent quatre vingt trois
fils de Regamey, Marc Louis, forestier-chef
et de Jenny Marie, née Favrat, au Châlet-a-Gobet

2^o **Candaux, Lydia**, Instituteur
de Premier domiciliée à Nallorbe
Célibataire

née à Premier, le cinq septembre mil huit cent soixante quinze
fille de Candaux David Louis Emile, agriculteur
et de Felicie Marie, née Boulax, à Premier

Les publications ont eu lieu à Nallorbe, Lausanne et Premier, les treize, quatorze et quinze mars mil neuf cent huit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat. Civil de Nallorbe

Signatures des époux :

J. Regamey
L. Regamey

Signatures des témoins :

F. Pambou
L. Candaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Nallorbe et Romainmotier

N° 173

Rozoff & Boutkiewitch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux ont été autorisés
à faire leur mariage civil
au mariage religieux et à
produire le double de leur

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rozoff, Vladimir, Etudiant

de Moscou (Mladimir), Russie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Moscou, le vingt trois avril mil huit cent quatre vingt six

fils de Mladimir Rozoff, docteur-médecin

et de Luboff, née Lanina, sa femme, domiciliés à Moscou

2° Boutkiewitch, Nathalie, Etudiante

de Tschkanov (Plotzk), Russie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Tschkanov, le vingt sept juin/neuf juillet mil huit cent quatre vingt huit

fille de Grégoire Boutkiewitch, colonel en retraite

et de Lalaghea Berengart, sa femme, domiciliés à Hiew

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix sept mars mil neuf cent
huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Déclaration de l'Archiprêtre russe à Genève
Promesse de mariage. - Certificats de
publication de Lausanne. - Lemis du
Département de Justice et Police

Communiqué:

Signatures des époux :

Vladimir Rozoff
Nathalie Rozoff

Signatures des témoins :

Jean Witachewsky
Paris Revsin les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

Grizoni et Gourdon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grizoni, Charles-Jean, fabricant

de Noiraigue (Neuchâtel) domicilié à Cressier (Neuchâtel)

Célibataire

né à Noiraigue, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-un

fils de feu Joseph Jean Grizoni

et de Anne, née Maire à Cressier

2° Gourdon, Jeanne-Marguerite,

de Milban (Hoyron), France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de feu Emile Etienne Constant Léon Gourdon

et de Maria Elisa, née Rochat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cressier, Noiraigue et Milban, les trois, cinq et six mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Cressier

Signatures des époux :

Ch. Grizoni

M. Grizoni

Signatures des témoins :

Louis Grizoni à Cressier. J. Grizoni

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à Cressier, Noiraigue et à la Chancellerie Cantonale

N° 175

Faillot et Martin née Niederhauser
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Faillot, Jules-Louis-Frédéric**, agriculteur

de Mallerbe domicilié à Mallerbe

veuf en 2^{de} noces de Henriette Jussette Nicole, soit Nicolas, dès le vingt six
Novembre mil neuf cent sept

né à Mallerbe, le vingt neuf juillet mil huit cent trente deux

fils de Pierre Jérôme Faillot, décédé

et de Susanne Françoise Grobet, décédée

2° **Martin née Niederhauser, Elise-Augustine**,

de Couvet (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

veuve en 1^{er} noces de Célestin Philibert Martin, dès le cinq mars mil huit cent
huitante-cinq

née à Mézières, le dix-sept août mil huit cent quarante-trois

fille de Jean Niederhauser, décédé

et de Marguerite, née Gloor, décédée

Les publications ont eu lieu à Mallerbe, Lausanne et Couvet, les huit et
neuf avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Mallerbe.

Signatures des époux :

J. Faillot
Elise Faillot

Signatures des témoins :

Equy Jean à Lausanne
J. Gloor au Locle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à
Mallerbe et Couvet.

N° 176

Micotti et Contezzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Micotti, Battista - Francesco - Prospero, maçon

de Oggelbio (Novare), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Oggelbio, le sept mars mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Giovanni Antonio Micotti, maçon

et de Giuseppina, née Lolli, sa femme, à Oggelbio

2° Contezzi, Teresa, repasseuse

de Costa-Tolpino (Bergame), Italie domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Costa-Tolpino, le vingt neuf novembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Giuseppe Contezzi, manoeuvre à Lausanne

et de Lucia, née Letenzi, sa femme, à Costa-Tolpino

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Costa Tolpino et Oggelbio, les
trois, quinze et vingt deux mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement des père et mère de l'époux.

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Costa Tolpino, et Oggelbio - Permiso du
Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

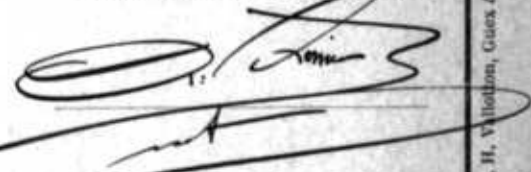
Micotti Battista

Micotti Teresa

Signatures des témoins :

Equy Jean }
Zedeschi Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 177

Pellaux et Thévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pellaux, Félix-Henri, Employé de Commerce

de Lomy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le vingt deux Octobre mil huit cent quatre-vingt quatre

fils de Auguste Pellaux

et de Marie Emilie, née Galice, les deux décédés

2° Thévoz, Mathilde-Constante, ménagère

de Missy domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Layerny, le vingt cinq mai mil huit cent quatre-vingt sept

fille de Jules Louis Thévoz, agriculteur

et de Anna, née Savary, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lomy et Missy, le quatre avril
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Procurations de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Lomy et Missy

Communiqué: aux Etats-Civils à

Yverdon et Grandcour

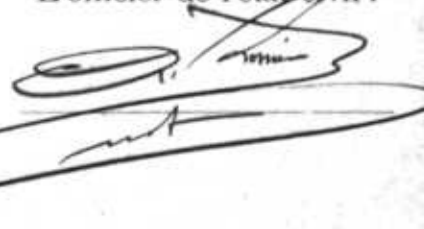
Signatures des époux :

Pellaux Henri Félix
Mathilde Pellaux

Signatures des témoins :

Henri Pasche
Louis Thévoz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



Reçu par le Tribunal des
Par jugement du Tribunal des
district de Lausanne rendu
en date du 24 janvier 1918, déclaré
définitif et exécutoire le 10 avril
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 avril 1918.

L'officier de l'état civil :

Jucel

N° 178

Girardet et Mouton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui hente avil mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, Louis, aide-monteur-électricien

de Sueby domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Renens, le dix huit mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Jules Girardet, employé C. F. J. à Lausanne

et de Lucie Eliza, née Bouillane, sa femme, décédée

2° Mouton, Anna-Émilie,

de Chardonne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vevey, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles Louis Emile Mouton, menuisier à Vevey

et de Anne Françoise, née Delbien

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne et Sueby, les neuf,
dix et onze avil mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Remesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Chardonne et Sueby

Communiqué : aux Etats-Civils à

Belmont 7 Averdun et Corsier

Signatures des époux :

L. Girardet

A. Mouton

Signatures des témoins :

Ch. P. Ballot

Ch. P. Ballot

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 179**Jean-Petit-Matité et Schafetz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trénte avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jean-Petit-Matité, Georges, mécanicien - serrurierde La Sagne (Menchâtel) domicilié à LausanneCélibatairené à Paris (14^{arr^t}), le vingt quatre décembre mil huit cent quatre-vingt cinqfils de Jules Jean-Petit-Matité, serrurieret de Eugénie, née Maréchal, sa femme, les deux à Paris2^o Schafetz, Adeline, cuisinièrede Tafers et Rechtthalten (Fribourg) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Rechtthalten, le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt deuxfille de Christopf Germain, Schafetz, maçon à Rechtthaltenet de Anna Maria Josephina Casparina Lalive d'Epinay, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Rechtthalten et St-Isen,
les sept, huit et onze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Banquette de mariageCertificats de publication de Lau-
usanne, La Sagne, Rechtthalten et
St-Isen.Communiqué: aux Etats - Civils
à La Sagne, Rechtthalten et St-Isen

Signatures des époux :

J. Matité
Adeline Matité

Signatures des témoins :

Joseph Gibellini
Charles Roency } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Reix et Thiebaut

Nom et profession de l'époux :

1° Reix, Léonard, Employé de banque

Lieu d'origine et de domicile :

des Lesches (Dordogne), France domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Les Lesches, le dix-huit septembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Léonard Reix, décédé

domicile des parents :

et de Marie Jeannet, sa veuve, à Lailletaud, Commune des Lesches

Nom et profession de l'épouse :

2° Thiebaut, Mathilde Olga, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Brot-Dessous (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ollon, le dix-neuf octobre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Louis Edouard Thiebaut, fondé de pouvoirs, à Lausanne

domicile des parents :

et de Julie Lionore dite Eleonore Ginier, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rochefort et Les Lesches, les vingt-quatre, vingt-six et vingt-sept mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Consentement de la mère de l'épouse et acte de décès du père. - License de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Rochefort et Les Lesches. - Déclaration de validité de l'Armée Française. - Lettres du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil à Rochefort et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Reix
Olga Reix

Signatures des témoins :

H. Simonet à Genève
R. Willmegg à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 181

Zanchetta et Studer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Régitimation de Denise Lina
Zanchetta née à Casinome le 30 avril 1908

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zanchetta, Eugenio**, ferblantierde Fiume (Udine), Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Fiume, le vingt septembre mil huit cent huitante-deuxfils de Angelo Zanchetta, journalier, domicilié à Coneglianoet de Anna Russolo, sa femme, à Lausanne2° **Studer, Lina**, femme de chambrede Oberbuchsitzen (Soleure) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Zurich, le treize février mil huit cent huitante-huitfille de Afra Studer à Lausanne

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberbuchsitzen et Marsens, les onze
janvier et deux février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Consentements de la mère de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Oberbuchsitzen et Marsens.Lettres du Département de Justicede Solice.Communiqué: à l'Etat Civil àOberbuchsitzen et à la Chancellerie Can-tonale.

Signatures des époux :

Eugenio ZanchettaLina Zanchetta

Signatures des témoins :

Paul CatanoLouis Pélissier (à Lausanne)

L'officier de l'état civil :



N^o 182

Noguet et Galli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Noguet, Juste-Jean**, Employé de Commerce

de Borex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Rippe, le vingt un février mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Jules Louis Noguet

et de Louise Augusta, née Berlic, sa femme, les deux décédés

2^o **Galli, Marguerite-Elise**, costurière

de Hofenbach Buchen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt six

fille de Henri Frédéric Galli, décédé

et de Daphie Henriette, née Blanchet, actuellement dame Blanc à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Schwarzenegg et Borex, les vingt-un
vingt trois et vingt cinq mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Akte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Schwarzenegg et Borex.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Gingins et Schwarzenegg

Signatures des époux :

J. Noguet
M. Noguet

Signatures des témoins :

Frutkard
J. Revet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Daxelhoffer et Colomb

née Oderbolz
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 décembre 1909, déclaré exécutoire le 10 Janvier 1910, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon pour le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts réciproques des Epoux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 15 Février 1910.
L'Officier de l'Etat civil

Aujourd'hui huité avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Daxelhoffer, Jules-Louis-Auguste, notaire

de Aubonne et de Bienne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aubonne, le dix septembre mil huit cent septante cinq

fil de Auguste Abram Daxelboffer

et de Louise Augustine, née Favre, sa femme, les deux décédés

2° Colomb née Oderbolz, Cécile-Catherine-Emma,

de St-Prix domiciliée à St Prix

Veuve de Paul Ernest Colomb, d'œ le vingt-neuf mars mil neuf cent sept

née à Yvon, le vingt mars mil huit cent quatre vingt un

fille de Jean Louis Oderbolz, imprimeur-éditeur

et de Julie Mœckly, sa femme, les deux à Yvon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, Bienne et St Prix, les
sept, neuf et dix mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Aubonne, Bienne et St Prix.

Signatures des époux :

J. Daxelhoffer
C. Colomb

Signatures des témoins :

M. Daxelhoffer
R. Daxelhoffer à Bienne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à
Aubonne, Bienne et St Prix.

N° 183

Daxel'hojfer et Colomb

née Odebolz
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 décembre 1909, déclaré exécutoire le 10 Janvier 1910, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon que le divorce du mariage existant ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux deux réciproques des époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 15 Février 1910.
L'Officier de l'Etat civil

Aujourd'hui hrente avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Daxel'hojfer, Jules-Louis-Auguste**, notaire

de Aubonne et de Bienne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aubonne, le dix septembre mil huit cent septante cinq

fil de Auguste Abram Daxel'hojfer

et de Louise Augustine, née Favre, sa femme, les deux décédés

2° **Colomb née Odebolz, Cécile-Catherine-Emma**,

de St-Prix domiciliée à St-Prix

veuve de Paul Ernest Colomb, des le vingt-neuf mars mil neuf cent sept

née à Nyon, le vingt mars mil huit cent quatre vingt un

filie de Jean Louis Odebolz, imprimeur-éditeur

et de Julie Mœckly, sa femme, les deux à Nyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, Bienne et St-Prix, les sept, neuf et dix mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Aubonne, Bienne et St-Prix.

Signatures des époux :

J. Daxel'hojfer
C. Colomb

Signatures des témoins :

M. Daxel'hojfer
R. Daxel'hojfer } à Bienne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à
Aubonne, Bienne et St-Prix.

Abrezol		
Abbondioli	Pierre Celestin	13
abt	Jakob	138
Allenbach	Samuel Marc	140
Alstfranchini	Eusebio	309
Anet	Louis Henri	238
Attenhofer	Charles Henri Louis	143
Aviolat	Jean Louis Joseph	92

Abrezol, Bertha-Louise,	M 30	192
Ackermann Pauline		287
Adamina Louis		188
Ador	Ulric	101
Aebischer	nie Bachler, Marie Catherine	263
Agneta	Giuseppa Erschetter-Domenica	309
Allamand	Marie-Louise	105
Amandruz	Marthe Marie-Jean	353
Anger	Augusta Gertrude	144
Apotheker	Juliette-Louise	165
Armand dit	Bouvier, Mathilde Amelie	40
Auberson	nie Riquier, Marie	162
Augsburger	Jeanne-Marie-Louise	275

Ce volume se termine par le n° 183 des inscriptions de l'année 1908. La suite se trouve dans le volume commençant par le n° 184. Ce que nous certifions

Lausanne, le 30 avril 1908
L'Officier de l'Etat Civil



Un double a été remis à l'Autorité Cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi

Lausanne, le 30 avril 1908
L'Officier de l'Etat Civil



A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Daxel

nee
Nom

Lieu

Etat

Lieu

Noms

d

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Noms

d

Date

P. n. j.
les 1909, a
1910, la
Commune
municipale
La
tous les
articles
Commune
La
X. 0

Bacirwyl	Jean Barile	302
Baiche	Alexandre Maurice Alfred	14
Bailly	Ernest Louis	2
Baillif	Lucien	128
Baldouy	Charles Edouard	270
Barbey	Alfred	322
"	Charles Walter	331
Barra	Joséph François	251
Barrand	Jean François P	115
Bardet	Philippe Frédéric Henri	227
Barzoli	Henri-Jean-Célestin	230
Battistolo	Lorenzo Guiseppe Louis	382
Baud	Charles Louis	281
Baudet	Marc-Charles-Louis	6
Baumgartner	Jacques Emil	85
Baylac	Lucien Anne Siméon	131
Beaud	Alphonse	163
Becheley	Oscar	61
Beguin	Louis Henri	228
Belot	Hippolyte	383
Benny	Edouard	357
Berlic	Alfred-Louis-Jules	273
Bernez	Georges-Jacques	45
Berthoud	Georges	30
"	Louis Ferdinand	83
"	Emile Junes	160
Besson	Jean-Marc	234
Bezençon	Gustave Armand	3
Bianchi	Antonio-Filippo	359
Bielaz	Joseph-Edouard	155
Blanc	Henri Emile	164
Blanc	Charles Henri	206
"	Jean François Samuel	220
Blanchoud	Emile	198
Bo	Domenico-Guiseppe	140
Bochaton	Jean-François	244
Bohner	Otto Werner	101
Bohy	Albert Edmond	154
Bonin	Marc-Auguste	376
Boisjean	Constant	135

Boile	Louis Ulysses	1
Boas	Camille Fritz	174
Bottet	Carl Gustav Heinrich	199
Bougeois	Louis Emile	11
Bonnoud	Ernest-Adrien	240
Boret	Ernest Emile	84
Bovi	Sante	215
Bovy	Albert Louis	339
Bielaz	Charles-Etienne	66
Brockton	Jules	379
Buffat	Eugène-Edwid	102
Bühler	Johann-Auguste	166
Bürger	Henri Alfred	278
Butnier	Gustave	23
Budigny	Jean Charles	145
Buttel	Ferdinand-Alfred	37

Babelay	Louise Marie	78
Bally	Augusta Rosine	292
Bally	Jeanne Marguerite	371
Balmer	Emma	189
Barbey	Rosa Mathilde	107
"	Mathie	368
Bassar	Marie Clémentine	276
Baud	Albertine-Lina	27
"	veuve Moquin, Marie	377
Baume	Marie Emma Hermance	59
Baumgartner	dit: Sudan, Augustine Marie	93
Bäumler	Anna Elisabeth	99
Bel	Marguerite Eva	255
Beldi	Hélène Bertha	67
Benini	Marianna	112
Benvegnar	Mathilde	137
Bernard	Marguerite Marie Eugénie	12
Bertholet	Alise	312
Bertin	Léa	155
Besson	Marie-Jeanne Cécile	69
Binder	Louise	256
Bizard	Eva Alina	124
Blanc	née Decosterd, Sophie Eugénie	213
"	Marguerite Emilie	307
"	Rosie Fanny	331
"	Alise Augustine	344
Blanchard	Berthe Elise Fanny	352
Bloch	Elisabeth	7
Bolenz	Berthe Hélène	10
Bolomen	Charlotte	5
Bonard	Rose Adèle	300
Bonjour	veuve Kohler, Jeanne-Marguerite	6
Bonnet	Jeanne	283
Bonnerie	Elisabeth Alphonsine Marguerite	14
Bouchredde	Valentine	137
Bouquinet	Euphrasie dit: Rosine	239
Bouquin	veuve Puaaz, Blanche Marie	295
Boutkiewitch	Mathalie	390
Bovard	Marie	322
Bouvier	Mathilde Amélie	49

Braconnay	Marie Thérèse	183
Braillard	née Piquet Cécile	110
"	Marie Juliette	358
Brazey	Marie Elisabeth Lucie	380
Brauchi	née Jannet, Céleste	221
Brouillet	Antoinette Clémence Jeanne	212
Broyen	Swanna - Elise	80
Bruhmann	veuve Meyer, Elisabeth Marie	180
Brun	Antoinette Clotilde	125
Brunner	Henriette Louise Agnès	176
Buchs	Marie Eugénie	86
Buhlmann	dit: Kern, Bertha	41
Buidet	Jeanne Louise	303
Bürgi	Marguerite Louise	339
Bürki	Mathie	364
Budigny	Marie Louise	95
Buzret	née Farncey, Rosie Julie	340
Buzzo	Marie Catherine Marguerite	211

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

B

Daxe

114
Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Par
les 1909,
1910, la C
Luminaire
mariage
La
tous récip
Pacte
Océanica
L
X

Crozet Emile
Cuénét Lucien
Cuénoud Emile Julien

299
352
312

Caccia	Beno. Carlo	211.
Cachin	Conis	29
Candolphi	Guillaume	373
Caralis	Frederic Felix	25
"	Robert andré William	260
Caronti	Faustine	52
Carraia	Enrico Serafino Achille Orsola	184
Cart	François Daniel Henri	277
Cartan	Gustave Maurice	233
Cathélar	Evarista	209
Cavin	Fernand. Eugène	110
"	Gustave	180
"	Eugène	381
Coppi	Daniel	175
Cerezole	Ang ^{ts} Conis Sébastien	22
Chaillet	Jules Robert	103
Chamot	Alfred. Louis	100
"	Emile Alfred	125
Championnois	Hippolyte	12
Chaquin	Charles	58
"	Pierre Louis Jacques	87
Charbonnier	Louis Alfred	350
Chardot	François Joseph	243
Chavannes	Frederic Emile	291
Chave	Emile	246
Chêne	Alfred Constant	325
Chevallou	Jean Samuel	57
Chevallier	Jean	255
Christin	Marc Charles Honoré	38
Chuard	Ernest Constant	267
Cibranis	Angelo	59
Clavel	Alfred	94
Colombi	Charles Gustave. Emile	26
Corbar	Conis Benjamin	16
"	François	268
"	Auguste Arrien	375
Corday	Eugène	178
Cordier	Ernest	18
Cornu	Joseph Isidore	231
Croqui	Lamperto Luigi Alfredo	262
Cridinet	Emile François	91

Campicche	Angèle aline	329
Candaux	Zydie	389
Cantier	veuve Cesty Marie Céline	301
Carrera	Giovanna	378
Cavin	Elisa Lina	8
Cevay	Louise Lucie Blanche	9
"	Berthe Louise	31.
"	Hélène	259
Centricer	Meliska Louise dite Nelly	66
Chablot	Marie	11
Chapuis	Berthe	21
"	Aline - Elise	335
Chenevard	Emma Eugénie	248
Cherbuin	Marie	267
Cherquillod	Marguerite Cécile	38
Chevalier	Constance	186
"	Adrien	197
Chiappo	Clélia - Célestine	359
Colia	Anna	119
Colomb	Hortense Hélène	238
Colomb	Alice Marguerite dite Lily	35
"	née Oberholz, Cécile Catherine Emma	400
Conus	Françoise Elise	18
Contessi	Teresa	393
Corbaz	Marie Clémence	16
Corday	divorcée Fuchs, Henriette Julie	244
Cornu	Cécile Adèle	103
Courtis	Marie	173
Cousin	Augusta	182
Crespi	Marie	262
Croci-Corti	Marguerite Rose	83
Crozier	Louise	169
Cruchoin	Berthe Sibonne Julia	319
Cesty	née Cantin, Marie Céline	201.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

C

11
Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Par

les 1909
1910, la
L'annuaire
municipal
de
tous les
Prestige
Occident
X
X

David	Charles - Marins	259
Daxethofer	Jules Louis Auguste	400
Deazzo	Joseph	28
Delacretaz	Lucien - Rodolphe	289
de la Fuente - Parrez	Jose Ramon - Valente	264
Delaquie	Philippe - Joseph	90
Delcroix	Edouard - Louis	330
Delisle	Emile	130
"	Jacques Louis	301
Demiere	Marius Adrien	215
Demont	Leon - Francois	293
Dentan	Kenneth - Marc - Charles	212
Deray	Amilcare - Francois	223
Derenogez	Louis Charles	210
Dierren	Georges Ernest - Francois	361 311
Droquet	Jean Francois Marins	76
Dubois	Joseph	111
Ducet	Francois Daniel	182
Dufaux	Louis	181
Dukelsky	Dukalez / Heris dit Hiesche	361
Dukler	Heris dit Hiesche	361
Dumatherey	Lucien - Alfred Georges	316
Dumlein	Frederick	53
Dupertuis	Robert Paul Frederic	24
Dupont	Albion	261
"	Leon	270
Dupont	Edouard Louis	327
Duruz	Louis	55
Duvoisin	David	263

Daellenbach	Fanny Rosine	365
David	Barthelemy Helene	61
Devoiced	Sophie Eugenie	213
Devailler	Clara	385
de haenel	Olga - Anna - Caroline	25
Delapraz	Marie Cecile	174
Delcroix	Fanny	44
"	Emma Elvira	210
Delisle	Clara	54
Demartis	Marie Adelaide dite Ecclina	288
Dequieraz	ai Roux, Elise	115
Devetey	Marie Louise	362
Dizereux	ai Blaine, Eleonore - Fanny	120
Dommet	Barthelemy Irma dite Irma	250
Dubois	Louisa Germaine	114
Ducet	Marie Emilie Henriette	85
"	Heloise - Emma	141
"	Emma	242
"	Rosa Sidonia Marguerite	282
Dufreche	Helene	218
Dumas	Alice	243
Dumuz	Jeanne Louise	22
Duperret	Lena - Julia	354
Duplan	Lena - Emma	200
Dupraz	Marie	317
"	Alphonse Louis Marie	240
Duruz	Anna Marie	4

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

D

Lie

Eta

Lie

Nor

Nor

Lie

Eta

Lie

Nor

Dat

Pa

bre 1909

1910, le 7

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

1910

de l'année

Egli
Eguen

Otto
Alphonse - Joseph - Marie

323
151.

Ecoffey

funny Swiss

46

+

Louise Jeanne Marguerite

98

Etter ne

Foschay, Victorine Louise

51

+

Louise Rosine

298

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

E

Lie

Nor

Nor

Lie

Eta

Lie

Nor

Dat

P

bra 1909

1910, le 9

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

faleu	Adrien ami	150
fatio	Mari Alfred	274
farrat	Odette	357
fauve	Adrien. Louis	20
"	Charles Gustave	39
ferta-Bianchet	Secondino Alberto	119
flückiger	Kenneth Albert	214
foretan	Louis Oscar	229
fornerod	Alexandre Ernest	14
foiney	François Henri	260
fortis	Angi Rodolfo	314
francia	Giovanni Antonio	203
fuchs	Jules Auguste	10
"	Jean	118
fuenté-larres	petra José Ramon Valente	264
fuzer	Alexandre Joseph	235

fazel	divorcié Madeleine, Colette Philomène	302
fatio	veuve Pissot Elisa Marie Blanche	175
fatta	Carolina Maria	236
fauchoz	Emma	280
favez	Bertha Maria	118
fitech	Maria Louise	91
fivaz	Louise Esthelle	106
fleury	née Michaud, Marie Pauline	89
felly	Emmedie	238
foretan	veuve Eber, Victoire Louise	57
fornerod	Anna Rosalie	311
francey	div. Bussat, Louise Julia	340
francia	Antila	232
fréchet	Maria Madeleine Antoinette	79
fuchs	née Boydey, Henriette Julia	244

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

F

Lie

Nor

Nor

Lie

Eta

Lie

Nor

Dat

P

his 1909

quo, la

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

summa

Gallay	Henri Benjamin	336
Ganglio	Rocco - Paolo	236
George	Auguste	216
Gerrenen	Alfred Auguste - Louis	84
Gekaz	Auguste François	95
Gianotti	Alberto - Giacomo Amibale	154
Gillieron	Johann	253
Giard	Etienne Emile Marie	248
Gizardet	Louis	395
Gloor	Charles - Albert	117
Golay	Ernest Eugène	246
"	Robert - Jean - Emile	306
Golaz	Henri Louis	62
Gonella	Bianchi Giovanni - Battista - Antonio	378
Gorjat	Louis Emile	367
Gotti	Antonio	123
Gouzy	Arthème - Armand	68
Gräf	Friedrich - Gustav	242
Grandans	François	366
Gras	Gugnot	297
Grisoni	Charles - Jean	391
Grelli	Alfred Auguste	230
Gmelin	Henri	285
Guenzi	Elie Jean Baptiste	287
"	Pierre Louis	258
Guez	Samuel	64
"	Paul Gustave	145
Guignard	Ernest - Paul	116
Guillon	Gabriel	313
Guyet	Louis Samuel	170

Galetti	Martine	223
Galli	Marguerite Elise	399
Gandillon	Ray - Hélène	198
Ganière	Rosine Augusta	296
Garrat	Marie Louise	219
"	Bertha - Thérèse	333
Garrut	Jean Mathilde	271
Gauthier	Anna Marie	202
Gay	Josephine	28
Gering	Bianche - Louise	320
Gerber	Bertha	257
"	Frieda	258
Gibson	Evelyn Louise Egworth	227
Gilgen	Rosa	231
Gilliand	Constance Germaine	234
Gillieron	Rosa	348
Gillmann	Louise Adèle	70
Gindroz	Fanny	191
Gizardet	Marie - Antoinette - Elise	108
Golay	Berthe - Eugénie	20
"	Marie Louise	64
"	Alice Valentine	224
Goldinger	Emma - Mathilde	205
Gondou	Jeanne Marguerite	391
Gou	Julia - Marguerite	286
Gmelin	Louise Albertine	40
Grand	Marie Marguerite	172
Greiner	Sara - Céleste	237
Grenter	Rosine Marguerite Louise	19
Grosjean	Hélène - Emilie	122
"	Elise Marie	240
"	Anna	136
Guidon	Maria Constantine	52
Guesla	Maria Marceline Josephine	382
Guerraz	Hélène - Louise	71
Guez	Jeanne Marie - Lucie	338
Guignet	Rosine	274
Gudberti	Nicolet Adèle dite Angélique	170
Gutmann	Maria Louise	74
Guzler	Cécile Marie Louise	163

G

Nor

Lie

Eta

Lie

Nor

Dat

Pa

his 1900
quo, la
Kau...
m...
X
X

Kabel	Charles Louis	221
Kästiger	Fritz-Rodolphe	324
Kammerdi	Alfred	189
Kartenbach	Emile	205
Kanzwirth	Jules	140
Kell	Anton	384
Königsfeld	Georg Jani	104
Kerran	Louis Emile	320
Kenny	Marie-Alexis	27
Kierbrunner	Jean	78
Kiltbrunner	Wilhelm	167
Kosmann	Andreas	99
Kossmann	Edmond Franz Werner	356
Kügli	Kügli Charles Samuel	60

Käpeli	nie Topping, Anne Marie	217
Kammer	Elisabeth	53
Karler	Marie Agnes	34
Kauy	deu Louisa	171
Kamard	Almie	383
Kertig	nee Morattel, Marie	220
Keimo	Jacq	346
Koubi	Henriette-Kelene	270
Kerrenmüller	Marguerite-Thérèse	252
Kenny	Rosalie-Juan	216
Kerren	Rosa	206
Kell	Rose Pauline	193
Kischholz	Marie Susanne	131
Kofer	Marie	343
Kowald	Marie	29
Kügli	Julie Louise Henriette	386

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H

Nor

Lie

Eta

Lie

Nor

Dat

Pa

1900

quo, la

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

Jaccoud	Jean	304
Jacot	francois auguste	144
Jaillet	Jules Louis frederic	392
Jaumonod	fréd. emile - albert	93
Jaquet	Louis Jules	162
Jaton	Ernest	33
"	Jean - auguste	57
Jaur	Jean Gottfried	308
Jaurin	Gustave	363
Jean-Bapt. Martile	Georges	396
Jeger	Joseph	287
Jordan	francois alexis	46
Joseph	felix Emmanuel	353
Jozz	frédéric	201
Jotti	Giovanni - Natale	269
Joyet	Samuel - David	332
Juchli	Mois. Elie	21
Jungo	Joseph	283

Jaques	Marie Louise	168
Jaquier	Seanne francoise	229
Jaurin	Elie	379
Joannet	air. Brunchi, Len Isabelle	221.
Jenni	Marie - Berthe	154
Jniger	Seanne - Julie - Marguerite	128
Jordan	Berthe - Sylvie	24
Josephi	Louise	127
Jotterand	Jenny	201
Jaurin	Julie	104.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

Eta

Lie

Not

Dat

P.

1900

gio, la

...

...

...

...

...

...

...

...

Kaiser Hrs Victor
 Knapp Frederic Wilhelm
 Knüchel Charles
 Kohly Henri Maurice
 Kolsky dit Keller, Alexandre
 Kovar Ludwig
 Kuffer Gustave Frederic
 " Jules

70	Kaenel (de)	Olyga - Emma - Caroline	25
344	Keller	dit: Herminie Marie Henriette	336
191	Kern	ne: Büchlinmann, Bertha	41
347	Kessler	Pauline	62
252	Kessen	Maria Elisabeth	123
188	Kidding	Emma	90
169	Kleiner	Bertha	273
204	Knoop	Walpurgis Martha	87
	Koch	ne: Nicolas, Frosine Emilee	58
	Kohler	ne: Bonjean, Jeanne Marguerite	6
	Kramer	Ernestine Wilhelmine	222
	"	ne: Penvenze, Elise Blanche Clémence	32
	Kugler	Mathilde Marie Adelside	158
	Kuhn	Bertha	297
	Kunz	Ida Fanny	143
	"	ne: Volkmar, Pauline	355

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Z

K

Lien

Nor

Dat

Pa

re 1900

gio, la

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

L		
Lambert	Louis Jules	152
Lacroix	Louis Alfred Pierre	237
Lawley	Henni Vassar	36
Legetet	Justin Paul	86
Louenberger	Christian Emile	41
"	Kans Paul	77
Lehmann	Louis	372
Liver	William Ernest	275
"	Louis Emile	335
Lloyd	Otto St Clair	49
Loewer	Georges Frederic Charles	292
Longchamp	Georges Elie	161

L		
Lagna	Marykanda Giuseppa - Fernin	190.
Lamborzy	Amelie Louise	39
Laurent	Helene Marie	284
"	Julia	363
Layat	Jeanne Marie	157
Legealle	Marie Lucie	266
Lenz	Jeanne	349
Lechi	Maria	245
Liard	Adrienne	293
Liardon	nee Nicolier, Elise Marie	265
Lötcher	nee Gasser, Marie Louise	219
Louison	Berniette Marie	2
Loup	nee Pons, Marie Rachel Leonie	230
Luzin	Jeanne Marie	372
Lutsky	Bertha	179
"	Marie Lina	207

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Mayer	Christian Henri	183	Moret	Emile	334
Maguin	Georges	81	Moiten	Henri-Albert	338
"	François	360	Mottier	Louis Edouard	295
Maillefer	Armand Henri	186	Müller	Johann Emile	34
Manuel	Louis Antoine Joseph	114	"	Jules Frederic Ernest	239
Marchetti	Giuseppe Gio Pasquale	122	"	Heinrich Ludwig	318
Margot	Charles Louis	303	Mury	François Auguste	88
"	John Samuel	374			
Martel	Edouard	177			
Marsens	Auguste Elie	156			
Martin	Louis Alfred	330			
Martinoni	Paul Louis Joseph	179			
Marx	Paul	108			
Mazard	Edouard	377			
Matile	Georges Achille	224			
"	Georges	396			
Maurq	Jules Mari François	271			
Mayer	Gustave Edouard	152			
"	Georges de St Ernst	248			
Mazzuchetti	Giovanni Battista	347			
Medici	Joseph	272			
Méroz	Charles Armand	341			
Meier	Frederic	98			
"	Emile	113			
Meille	Oscar Philibert	109			
Menez	Jacques Marie	275			
Mercanton	Paul Louis	35			
Mercier	Charles	79			
Merci	Angela	195			
Mestral	Paul Jules	368			
Meylan	Daniel	357			
"	François Eugène Julien	385			
Meyzke	Eugène Ed ^d	328			
Michela	Joseph	250			
Micotti	Battista Francesco Prospero	393			
Mignot	Alexandre Charles	120			
Milloud	Emile	132			
Monnard	Charles Louis	310			
Montani	Benjamin Antoine	290			

L

Not

Dat

Pa

ra 1900

gio, la

l'annu

marc

deci

Partide

Occasi

X

X

Magel	Caroline Victorine Suzanne	55	Mottaz	Anna	341
Magnin	Marie	377	Mottier	Renée Louise Bertha Hélène 36 ^{me}	277
Mailhard	Mathilde Fanny Henriette	33	"	Léa	316
"	Louise Henriette	278	Monzon	Anna Emilie	395
Mamin	Julia Fanny	254	Mugnier	Fanny Louise	147
Mamuel	Madeleine Alice	225	Muhlenthaler	Kulda Anna	342
Margot	Anna Marguerite	55	Müller	Marie Louise	17
"	Olga Henriette	164	"	Marie Valentine	116
Martin	Anna Eugénie	289			
"	nié Niederhauser, Elise Augustine	392			
Marzo	Anna Charlotte	13			
Marulaz	Anna Céline	366			
Matthey	Rose Marguerite	150			
"	Blanche Clémence	332			
"	Péret, Marie Louise	350			
Maudonnet	nié Farel, Cecile Philomène	302			
Maurer	Cécile Adèle	94			
"	Anna Marie Eva	337			
Mayerzet	Louise	92			
Meyroz	Olga Eugénie	356			
Melly	Amélie Augusta	233			
Merminod	Anna Marie	184			
Mermoud	Elise Aline	23			
Mesreiller	Julie Adèle	139			
"	Marie Louise	209			
Métriaux	Léa	132			
"	Julie Fanny	351			
Meyer	nié Brühlmann, Elisabeth Maria	180			
Meylan	Charlotte Louise	357			
Michaud	nié Fanny, Marie Pauline	89			
Miéville	Berthe	45			
Millicquet	Louise Henriette	361			
Molina	Dorotea Caterina Domenica	203			
Monnard	Marie Sophie	226			
Monney	Euphrasia Adèle	142			
Mozattel	Marie	220			
Mozel	nié Philippot, Eugénie Sophie Marie	315			
"	Ida Alice	376			
Mozet	Freda	113			
"	Gertrude Elisabeth	321			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

I

M

Dat

Pa

ra 1900

gio, la

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

Nicolas Etienne
Nicolier Louis auguste
Nicollin Edouard
Nikler Alfred
Noguet Juste Henri
Novetraz Emile Philippe

71
 202
 73
 222
 399
 17

Nicod Emma 140
 " nie Gustave, Adèle ditte Angéline 170
 " nie Duprez, Louise Marie 246
 " Olyzer Marie 279
Nicolas Hélène - Alice 88
 " veuve Koch, Frosine Emilie 58
 " Suzanne Louise 285
Nicolier veuve Girardot, Elise Marie 265
Niederhanzer veuve Mathis, Elise Augustine 292
Nischke Marie Noelle 30
Noguet nie Synoptist, Marie Josephine 111
Novetraz Emma 261
 " Louise Marie 381

N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Z

Ogan Henri Jacques Georges Isaac
Ottone Pietro

174 Odetbolz veuve Colomb, Cecile-Catherine-Emma 400
60. Ozina Teresa Fumiccia 269
Oulevay Louis 47

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Pache	Charles Edouard	5
"	Hippolyte - Alvis	75
"	Jules	133
Parche	Ulysses	137
Parckoud	Charles Albert	240
Parillard	Robert Charles	127
Palu	Giacomo Antonio	74
Paluz	Lucien	172
Pamotte	Leopold	173
Panzari	Giacomo - Alessandro	82
Panis	Adrien	208
Parissod	Charles Gustave Jules	60
Pelet	Emile	284
Pelloux	Felix Henri	394
Pellet	Henri	15
Peneveyze	Jules Georges	321
"	Jean Frederic	365
Perret	Charles	54
"	Auguste Jean	106
Petit	Louis Francois	168
Petitpierre	René Henri	45
Pettmann	Philippe Jean Hubert	165
"	Louis Jacques	388
Pfister	Charles - Theophile	107
"	Otto	192
"	Alexandre	288
Pidoux	Henri Francois	358
Pillet	Ami	226
Piot	Gustave Adolphe	247
Plattner	Adolphe	380
Pletscher	Georges Frederic	307
Porchet	Eugene	340
"	Oscar	196

Pache	Marguerite Sophie Louise	1
"	Marie Louise	75
Parche	Aline	102
Parud	Henriette Amis Jeanne Marguerite	117
"	Marguerite Olympie	290
Parillard	Julien Elina	388
Parissod	nee Fatie Elia Marie Blanche	175
"	nee Picard Elise	272
Parckoud	Marie Aline	387
Paquier	Lina Victoire	96
"	veuve Amberson - Marie	162
Parquier	Julie Catherine	247
Pasteur	Elise Philippine	126
Pautotti	Giuseffa Elvira Giouanna	50
Pawret	Conita Marie	310
Pelard	Jean Emma	145
Pedroni	Rosa Marguerite	76
Pelzequin	Victorine Louise	42
"	Adèle Helene	345
Peneveyze	veuve Kramer - Elise Blanche Cleman	32
Peneveyze	Helene	178
Perl	Cherise	159
Perin	Blanche	152
Perriaz	Suzanne Lisette	48
Petoud	Jean - Berthe	84
"	Clotilde Martin	318
Philippon	nee Morel - Eugenie Sophie Marie	315
Picard	veuve Parissod Elise	272
Pichard	Elise	194
Piquet	Fanny Augustine	73
"	divorcee Duillard - Orthe	110
Pater	Cecile Aline	30
Pechet	Marie	196
Pouzar	Fanny	367
Pythoud	Lucie Madeleine	149

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

quoniam.

quoniam.

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

l
Q

Rapin	Jules Alexandre Louis Octave	245
Ravoy	Laurent Charles	244
Regamey	Louis-François	129
"	Louis-Jules-Henri	185
"	Julien-Emile	389
Requardaz	Alfred-Vittorio	326
Reix	Leonard	397
Reynolds	Francis-Walter	72
Risch	Carlo-Renato	344
Rittener	David	43
Rittener	Pierre	47
"	Mois	126
Robert	Auguste-Emilien	270
"	Vincent Leon	342
Rochat	Oscar-Larion	218
"	Marc Louis Henri	355
Rod	Ernest	256
Regivuc	Charles Nicolas	60
Rozat	Robert	300
Rozoff	Wladimir	390
Rozier	Robert-Louis	319
Roth	Jean-Eugène-Alfred	141
Rouge	Paul	354
Roulet	Alfred-Louis	207
Ruspiens	François-Jules-Ernest	153
Ruzillon	John-Edmond	266
Ruzo	Jean-Baptiste	80
Ryffel	Arthur-Emile	337

Rapaz	Marie-Amélie	299
Ray	Marie-Françoise, Hélène	198
Reber	Henriette-Elisa-aînée-Lili	26
Recordon	Arnold	313
Regamey	Marguerite-Antoinette	334
Renaud	Marguerite-Elise	60
"	Jeanne-Alice	134
Renou	Armande-Mathilde, Louise-Berthe-Hélène-M ^{lle}	277
Rey	Constance-Emma	156
Reyraz	Kostenka	308
Reymond	Jeanne-Hélène	100
"	Alice-Jenny	177
"	Jenny	214
Rochat	Sophie-Louise	57
"	née Jaccard, Hélène-Berthe	291
Rozzet	Rose-Louise	153
Rozzier	Maria-Catherine	326
Roth	Jeanne-Elodie-Bernis	72
Rothén	Julien	167
Roulet	Louise-Maria	369
Roux	Marie-Déjeunez, Elise	115
Richard	Marthe	157
Richoz	Maria-Louise	253
Richter	Emma-Louise	120
Rittener	Jeanne-Maria	43
Rubin-Desancty	Jeanne-Maria-Josephine	68
Rudaz	née Bonquin, Blanche-Maria	295
Ruprecht	Lucie-Maria	323

R
S
T
U
V
W
X
Z

R

Salatke	Auguste	333
Sanders	Jean Jacques	8
Savary	Ernst Henri	305
Seze	Henri	213
Sellini	Quirio	254
Schallk	Alphonse	364
Scheller	Friedrich Wilhelm	193
Schenk	Henri Samuel	182
Schindler	Charles Felix	369
Schlatter	Adrien - Louis	362
Schmid	Jean Rodolphe	157
Schönberg	Gustave - Lambert	176
Schulmacher	Christian	67
Schurz	Charles	343
Simone	Emile - Jean	56
Sottar	Charles - Albert	32
Spychiger	Ansoff	371.
Steffen	Louis - Emile - Auguste	147
Steinegger	Henri	149
Steiner	Benoict	219
Stimomann	Gottfried	97
Strubin	Charles	42

Savary	Victorine - Marie	195
Schäfer	Adeline	390
Schätz	Adèle - Anna	135
"	Rosa dite Hermine	249
Schaefer	Lina	187
Schenk,	Palmyre - Elvina	373
Schlatter	Anna Bertha	360
Schulze	Suzanne - Pauline	251
Schwetschhoff,	Olga	260
Silvola	Emilia - Caterina	347
Solberger	Bertha	199
Sonderegger	Anna Elise	374
Stemmer	Bertha	166
Steinler	Marie - Françoise - Adèle	281.
Steiner	Marie Elise	324
Stöckli	Lina	148
Stoll	Anna - Melanie	15
"	Anna Amélie - Bernette	140.
Stoudemann	Emma	185
"	Louise Lucie	327
Studer	Lina	398
Sudon	née Baumgartner, Augustine Marie	93
Superraxo	Marie Alphonse	160.
Symphyl	née Hoysede, Marie - Josephine	111.

S
T
U
V
W
X
Z

S

Tannez	Louis Jules Antoine	317
Tanze	Henri Louis	134
Tarluz	Charles	200
Thévoz	Armand	320
Thomnet	Louis Henri	142
Thuillard	Louis	286
Tissot (Robert.)	Leon	342
Tatten	Théophile	197
Turazza	Giovanni	112

Vailenz	Emme	3
Vamagno	Domenica	82
Vercier	Louise Cécile	325
Vopping	Anne Marie	217
Versini	Maria. Maddalena	314
Thévoz	Mathilde - Constance	394
Thiébaud	Mathilde - Olympe	397
Thomas	Marie - Elise	204
"	Alice	328
Thomney	Ida	304
Tille	Adèle - Lucie	300
Tizzier	Marie - Léonie	65
Treboux	Marie - Jérémie - Agnès	294
Tribilliet	Céline - Adégonde	109
Troyon	Lina	330
Tschanz	Lina - Emma	77

T
U
V
W
X
Z

T

Uzfer

China - L'edme

215

U
V
W
X
Z

U

Wackerlin	Louis alexandre	4
Weber	Auguste	315
Wehli	Gottlieb	9
Weisbrodt	Bernard-James	148
Weith,	Jean Henri	225
Velatta	Carlo dit Bartolomeo	232
"	Henri	241
Vial	Louis-Jean	48
Widmann	Charles-Henri Noel	63
Wül	Robert-Paul-Ernest	282
Willen	Emile	44
Viquetat	Johann	340
Viret	Eugène	31
Vladarsky	Pierre	130
Voegelin	Ernest	7
Vofel	Edouard	194
Vuillemain	Savia Edouard	128
Wulfschlegel	Charles	105
Wyss,	Jules	121

Weibel nie Wuerchoz,	Hennette Louise Jeanne	81
Walshetz	Anna	384
Waldi	Rosalie	370
Walther	Adèle-Albertine	121
Vandroz	Uline	37
Weber	Suzanne Marguerite	138
"	Elise-Frédéric	264
Wehli	Kuise	228
Weitzel	Marguerite-Marie-Caroline	208
Verin	Marie-Augustine	268
Viechans	Mathilde-Louise-Adèle	133
Vittoz	Bertha-Elise	63
Wiltwer	Marie-Marguerite	375
Vollmar	Marie-Kunz, Pauline	355
Wuerchoz	div: Weibel, 26 ^{te} Louise Jeanne	81
Vulliond	Louise Rosine	305
Wymann	Frieda	97
Wyss	Fanny-Julie	161

V
W
X
Z

Y

W
X
Z

W

Zanichetta Eugenio
Zbinden Gustave Alfred
Zurburg Charles Edward

398
40
139.

Zurbin née Keller Marie Henriette

336

Zanetti Ste Edouard

241.

Zurcher Julia

181.

